



**HAL**  
open science

## Les femmes témoins de l'histoire

Armel Dubois-Nayt, Line Cottegnies, Claire Gheeraert-Graffeuille

► **To cite this version:**

Armel Dubois-Nayt, Line Cottegnies, Claire Gheeraert-Graffeuille. Les femmes témoins de l'histoire. *Etudes Epistémè: revue de littérature et de civilisation (XVIe - XVIIIe siècles)*, 19, 2011, 10.4000/episteme.621 . hal-03258459

**HAL Id: hal-03258459**

**<https://hal.science/hal-03258459v1>**

Submitted on 7 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

19 | 2011

## Les femmes témoins de l'histoire

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/episteme/621>

DOI : [10.4000/episteme.621](https://doi.org/10.4000/episteme.621)

ISSN : 1634-0450

**Éditeur**

Association Études Épistémè

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 avril 2011

Ce document vous est offert par Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines



**Référence électronique**

*Études Épistémè*, 19 | 2011, « Les femmes témoins de l'histoire » [En ligne], mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 07 juin 2023. URL : <https://journals.openedition.org/episteme/621> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/episteme.621>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Si les femmes « témoins de l'histoire », évoquées dans ce numéro d'*Études Épistémè*, n'écrivent pas d'abord pour défendre leur sexe, elles n'en participent pas moins à l'élaboration d'une histoire complexe, dans laquelle le particulier se mêle au général, l'expérience à l'analyse intellectuelle et rationnelle, les femmes aux hommes. À condition de ne pas les considérer comme de simples illustrations, leurs témoignages, souvent en marge de l'histoire officielle, enrichissent la compréhension du passé et rendent possible l'écriture d'une histoire mixte, dont beaucoup de pages restent encore à rédiger.

## SOMMAIRE

### *Avant-propos*

Armel Dubois-Nayt et Claire Gheeraert-Graffeuille

---

### **Les femmes témoins de l'histoire**

#### *1603 through the Eyes of Women Historians*

Armel Dubois-Nayt

#### *L'Autobiographie de Jeanne des Anges (1644) : histoire d'une âme ou réécriture d'une affaire de possession ?*

Antoinette Gimaret

#### *Des discours de la discorde : les femmes, la Fronde et l'écriture de l'histoire*

Sophie Vergnes

#### *Faire profession de témoignage : les pratiques d'écriture d'Anne-Marguerite Dunoyer (1707-1719)*

Marion Brétéché

#### *Macaulay et Wollstonecraft : écriture féminine de l'histoire ou remise en question républicaine de la société patriarcale ?*

Fiona McIntosh-Varjabédian

#### *Sense and sensibility : Mary Wollstonecraft as Active Witness to History*

Nathalie Zimpfer

---

### **Varia**

#### *Swift and the Ruin(s) of History*

Madeleine Descargues-Grant

# Avant-propos

Armel Dubois-Nayt et Claire Gheeraert-Graffeulle

---

- 1 Cette livraison d'*Études Épistémè*, « Les femmes témoins de l'histoire », poursuit l'enquête entamée dans le numéro 17 sur les femmes et l'écriture de l'histoire<sup>1</sup>. Au fil des contributions, il apparaissait alors que, contrairement aux idées reçues, les femmes de l'époque moderne, que ce soit en France ou en Angleterre, pouvaient s'intéresser à la vie publique, voire recourir aux mêmes méthodes historiographiques que leurs homologues masculins. Leur décision d'écrire l'histoire n'était pas d'abord professionnelle : si elles prirent la plume ce n'était pas tant pour devenir historiennes que pour témoigner d'événements qu'elles jugeaient essentiels. C'est ce qu'ont mis en évidence les études sur Anne Dowriche, Marguerite de Valois, Margaret Cavendish, Lucy Hutchinson et Mary Wollstonecraft, dont les témoignages, examinés précédemment, ont un intérêt historiographique incontestable<sup>2</sup> : en rapportant des événements auxquels elles assistèrent – voire auxquels elles participèrent – ces femmes certifient que ce qu'elles ont vu est vrai, au point que leur témoignage prend parfois une signification quasi religieuse – le témoin étant aussi celui qui « affirme une croyance ou atteste une vérité, une valeur morale, par ses déclarations, ses actes ou même son existence »<sup>3</sup>. En outre, l'importance accordée à la vérité dans ces témoignages s'inscrit parfaitement dans la vision cicéronienne de l'histoire, comme « témoin des temps, lumière de la vérité », une formule très souvent reprise par les historiens de l'époque moderne<sup>4</sup>. Les auteurs, dont les écrits sont étudiés dans le numéro 19 d'*Études Épistémè*, ne font pas exception à la règle : toutes, dans des genres très variés, clament leur sincérité et cherchent à mettre au jour la vérité d'événements dont elles ont été les témoins<sup>5</sup>. À cette fin, Lady Margaret Hoby (c.1571-1633), Lady Ann Clifford (1590-1676), et la Grande Mademoiselle (1627-1693) ont recours aux Mémoires<sup>6</sup>, la duchesse de Longueville (1619-1679) et Mary Wollstonecraft à la controverse politique<sup>7</sup>, Anne-Marguerite Dunoyer (1663-1719) à la presse périodique<sup>8</sup>, Lady Arbella Stuart (1575-1615), la duchesse de Chevreuse (1600-1679), Madame de Motteville (1615-1689), et la Grande Mademoiselle à la correspondance<sup>9</sup>, Jeanne des Anges à l'autobiographie spirituelle<sup>10</sup>, Elizabeth Southwell (c.1586-1631), Catherine Macaulay à la narration historique<sup>11</sup>.

- 2 Ces écrits se présentent toujours comme des récits de première main et peuvent, par conséquent, être considérés comme des sources fiables<sup>12</sup>. Pour l'historien de l'Église, Thomas Fuller (1608-1661), « les histoires les plus instructives sont celles qui furent écrites par les témoins oculaires, comme Thucydide, qui rapporte la guerre du Péloponnèse »<sup>13</sup>. Anne-Marguerite Dunoyer l'a bien compris dans la mesure où ses récits d'actualité émanent toujours d'une figure de témoins, « celle qui voit, qui entend, qui questionne »<sup>14</sup> : la Provinciale des *Lettres historiques et galantes* (1697-1715), vraisemblablement un double de l'auteur, fait ainsi le récit du congrès d'Utrecht où elle s'est rendue ; c'est sa présence lors de cet événement qui donne au récit sa portée historique. De la même façon, les témoignages examinés ici, parce qu'ils se présentent comme des récits authentiques, trouvent leur place dans les typologies de la science historique, dont les contours deviennent plus nets au début de la période moderne. Si l'on se réfère, par exemple, à la classification de Francis Bacon, l'histoire se divise en quatre branches, l'histoire naturelle, l'histoire civile, l'histoire ecclésiastique et l'histoire littéraire<sup>15</sup>. Au sein de l'histoire civile – qui nous intéresse ici – on trouve trois ramifications<sup>16</sup> : les mémoires, les Antiquités et l' « histoire parfaite », cette dernière étant de « trois espèces » : les chroniques, les vies et les relations<sup>17</sup>. Certains témoignages étudiés ici relèvent de la catégorie des « mémoires », au sens de « premiers et grossiers linéaments d'une histoire »<sup>18</sup>, le récit de possession de Jeanne des Anges pouvant être décrit comme une « matière brute que l'historien devra par la suite mettre en forme »<sup>19</sup>. D'autres sont des « relations » plus abouties qui représentent quelque partie du temps – la Révolution française vue par Mary Wollstonecraft – ou qui se concentrent sur un personnage digne de mémoire – la mort d'Elisabeth Ire traitée par Elizabeth Southwell.
- 3 En outre, ces témoignages féminins possèdent les mêmes finalités pragmatiques et morales que l'histoire à l'époque moderne : Arbella Stuart souhaite informer et divertir, Anne Clifford, promouvoir et transmettre, Elisabeth Southwell, instruire et informer, Margaret Hoby, rendre compte et honorer Dieu, Jeanne des Anges, édifier, les Frondeuses, instruire, Mary Wollstonecraft et Catherine Macaulay convaincre. Ces écrits sont cependant singuliers, en raison du point de vue subjectif qu'ils adoptent : moins pompeux et moins panoramiques que les chroniques de la Renaissance, ils délaissent souvent les hauts faits. Expriment un point de vue individuel, ils sont souvent plus perspicaces et plus critiques, puisque leurs auteures ont souvent eu accès aux « textures les plus délicates »<sup>20</sup> des événements et des personnages historiques. Enfin, parce qu'ils relatent des actions « tant légères que graves, tant petites que grandes, tant privées que publiques », ils concernent à la fois l'histoire particulière et l'histoire générale<sup>21</sup>. Dunoyer traite aussi bien du Congrès d'Utrecht que d'anecdotes qui circulent à la cour ; Arbella Stuart préfère les bagatelles aux grandes nouvelles mais s'intéresse néanmoins à ce qui se passe à la cour ; enfin, les préoccupations familiales d'Anne Clifford sont indissociables des faveurs distribuées par le roi et la reine.
- 4 Pendant longtemps, ce mélange de petites et de grandes affaires, typique des témoignages féminins, n'a pas été considéré comme digne d'intérêt par l'historien. À présent, il existe un regain de curiosité pour « ces traces écrites »<sup>22</sup>, mais le « genre » du témoignage est parfois restreint, à tort, nous semble-t-il, à des textes écrits par des « individus ordinaires sinon des humbles, au plus loin en tout cas du monde des professionnels des lettres, et que l'on ne considère jamais comme des auteurs »<sup>23</sup>. Il nous semble au contraire que ce terme de « témoignage » a le mérite d'englober aussi

bien les écrits d'historiens majeurs et reconnus comme tels (Mary Wollstonecraft et Catherine Macaulay), de journalistes professionnels (Anne-Marguerite Dunoyer), de mémorialistes (la Grande Mademoiselle, Anne Clifford), de pamphlétaires (la duchesse de Longueville), que d'auteurs méconnus comme Elizabeth Southwell et Arbella Stuart. De surcroît, au croisement de l'histoire générale et de l'histoire particulière, le témoignage historique révèle le désir constant de rapporter la vérité des faits et de l'expérience – une obsession que nos auteures partagent avec nombre d'historiens. Chez les protestantes Anne Clifford et Margaret Hoby, c'est le souffle divin, la providence, qui fait marcher l'histoire. Pour la catholique Elizabeth Southwell, il s'agit de se battre pour Rome en s'attaquant à l'histoire officielle de l'Angleterre diffusée par Robert Cecil. Les Frondeuses poursuivent leur combat politique au travers de leur récit historique, tandis que, chez Mary Wollstonecraft et dans les récits féminins de la mort d'Élisabeth, on retrouve une vision binaire de l'histoire eschatologique à travers la confrontation des forces du bien et du mal, incarnées respectivement par les républicains et les royalistes. La figure la plus singulière parmi ces témoins est Jeanne des Anges, qui assume la possibilité de transmettre un savoir reposant sur l'expérience, un savoir qu'elle juge supérieur à celui des historiens et des théologiens.

- 5 Ces récits, qui cherchent à mettre au jour la vérité des faits ou de l'expérience, prennent des formes variées ; pour reprendre à nouveau la terminologie de Bacon, on penche tantôt vers « l'histoire pure » (*simple history*), qui se contente de livrer les faits, tantôt vers « l'histoire mixte » (*mixt history*), qui propose une lecture commentée des événements<sup>24</sup>. Alors que la puritaine Margaret Hoby se contente de répertorier des faits dans son journal, d'autres, comme les Frondeuses, mais aussi Catherine Macaulay et Mary Wollstonecraft intègrent les événements à leur analyse politique de l'histoire. À ces deux sortes de témoignages, il faut ajouter ceux qui ne comportent aucun commentaire extradiégétique, mais qui orientent le sens du récit au niveau intradiégétique, comme, par exemple, celui d'Elizabeth Southwell. On voit dans cette typologie combien sont rares les exemples d'histoire « pure » : même les journaux (comme celui de Hoby) résultent toujours d'un choix de la part de leurs auteurs, et force est de constater que le désir de rapporter uniquement des faits bruts demeure illusoire. Ainsi, malgré leur prétention à l'objectivité et à la vérité, toutes ces histoires sont partiales et engagées – sur ce point aussi, elles ne se distinguent guère de celles écrites par les hommes.
- 6 On constate, en outre, que la plupart des textes examinés ici prennent le contre-pied d'un récit antérieur, le plus souvent masculin, comme si c'était « par l'opposition polémique que se construis[ait] l'autorité de l'historienne »<sup>25</sup>. Southwell donne une version alternative de la mort d'Élisabeth I, encore contestée par les historiens actuels, qui se méfient d'un récit publié grâce au soutien du jésuite Robert Parsons. Arbella Stuart et Anne Clifford critiquent le nouveau règne de Jacques Ier et sa cour dissolue et dispendieuse. La Grande Mademoiselle (Anne-Marie Louise de Montpensier) propose « une contre-histoire, partisane et assumée comme telle, dans laquelle elle revendique à la fois la légitimité de son action passée et celle du regard féminin porté sur elle »<sup>26</sup>. Mary Wollstonecraft s'attaque à la version tory de la révolution française, notamment à la lecture de Burke. Plus modeste dans ses ambitions, Jeanne des Anges ne prétend que compléter le récit du Père Surin, mais l'enjeu de sa prise de plume est bien de reprendre possession de la voix dont elle a été privée successivement par le diable puis par les historiens de la possession. Arbella Stuart, que son statut de prisonnière de la couronne a privé d'une existence publique, cherche également, par le biais de sa

correspondance, à retrouver la parole. Quant au récit d'Anne Clifford, il ne se comprend qu'au travers de son combat pour inscrire sa propre place dans l'histoire de sa famille alors que l'ordre masculin tentait de la faire disparaître en l'excluant de la succession de son père.

- 7 Un tel scepticisme à l'égard de la lecture masculine de l'histoire invite à se demander si les témoignages dont il sera ici question défendent un rôle particulier des femmes dans l'histoire. Il arrive que leurs auteurs aient pour objectif de réintroduire leurs contemporaines dans le récit historique au moment même où celui-ci a tendance à les occulter. C'est le cas, en particulier, des femmes pendant la Fronde, « rayées de l'histoire » par l'historiographie royale<sup>27</sup>, et de Jeanne des Anges qui clame la légitimité de son expérience spirituelle. Cependant, les historiennes se montrent parfois très sévères à l'égard leurs congénères, et ce désir de visibilité ne va pas de pair avec un programme de réhabilitation du sexe féminin. La grande Mademoiselle livre un portrait sans concession de Marie d'Orléans et critique sa belle-mère la duchesse de Longueville. Mary Wollstonecraft et Catherine Macaulay, qui s'approprient le discours anti-monarchiste et anti-absolutiste, n'exaltent pas le rôle politique des femmes dans la Révolution Française, mais reprennent au contraire le poncif misogyne du pouvoir royal efféminé et tyrannique. La première attribue des attributs féminins à son opposant Burke pour le décrédibiliser auprès de son lectorat ; quant à Macaulay, elle s'en prend aux catholiques irlandaises. Cette attitude ambiguë par rapport aux femmes transparait également dans la revendication d'un statut d'exception (la Grande Mademoiselle, Arbella Stuart, Anne Clifford, Jeanne des Anges, Catherine Macaulay), voire dans l'adoption d'une voix masculine (Mary Wollstonecraft tente de se viriliser pour se rendre crédible). À l'instar des « femmes fortes » du Grand Siècle, certaines historiennes s'estiment d'autant plus remarquables que leur faiblesse naturelle est censée leur interdire d'accéder aux sphères de l'esprit, mais elles n'avancent nullement la cause de tout le sexe ; leur écriture engagée s'en prend souvent au discours des hommes, mais ne conteste pas la hiérarchie sociale des sexes.
- 8 Ainsi, si les femmes « témoins de l'histoire », évoquées dans ce numéro d'*Études Épistémè*, n'écrivent pas d'abord pour défendre leur sexe, elles n'en participent pas moins à l'élaboration d'une histoire complexe, dans laquelle le particulier se mêle au général, l'expérience à l'analyse intellectuelle et rationnelle, les femmes aux hommes. À condition de ne pas les considérer comme de simples illustrations, leurs témoignages, souvent en marge de l'histoire officielle, enrichissent la compréhension du passé et rendent possible l'écriture d'une histoire mixte, dont beaucoup de pages restent encore à rédiger<sup>28</sup>.

---

## NOTES

1. Les articles réunis dans le numéro 18 d'*Études Épistémè* sont issus d'un colloque international (« Les femmes témoins de l'histoire dans les îles britanniques et en France [16e-18e siècles] ») qui a eu lieu à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 les 14 et 15 mai 2010).



2. Sur cette idée des femmes comme témoins de l'histoire, voir, en particulier, Éliane Viennot, « Marguerite de Valois et l'écriture de l'histoire, 1574-1614 » ; Armel Dubois-Nayt, « Anne Dowriche et l'histoire de France ou ... d'Angleterre ? » ; Sandrine Parageau, « Catching 'the Genius of the Age': Margaret Cavendish, Historian and Witness » ; Claire Gheeraert-Graffeuille, « L'atelier de l'historienne : 'The Life of John Hutchinson' de Lucy Hutchinson » ; Devoney Looser, « Catharine Macaulay : The 'Female Historian' in Context », *Études Épistémé*, 17 (2010).

3. Cf. Grand Robert.

4. « *Historia vero testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, magistra vitae nuntia vetustatis* » (Cicéron, *De Oratore* II, 9). « Et l'histoire, ce témoins des temps, cette lumière de la vérité, cette mémoire vivante qui nous instruit à vivre, cette interprète des temps anciens » (*Dialogues de l'orateur*, Paris, C. L. F. Panckouke, 1830, II, 9, p. 259).

5. Voir Daniel R. Woolf, « From Hystories to the Historical : Five Transitions in Thinking about the Past, 1500-1700 », *The Huntington Library Quarterly*, 69.1-2, 2005, p. 62 : « There is not doubt, however, that by the middle of the seventeenth century those who were drawn to the study of the past were beginning to settle on the following points : that there was a variety of literary forms through which the past could be represented ; that not all of these were actually « histories » according to the strict classical definition of the scope and language that were to be found in works so called » .

6. Voir ci-dessous, A. Dubois-Nayt, « 1603 through the Eyes of Women Historians », p. 1-21, et Sophie Vergnes, « Des discours de la discorde : les femmes, la Fronde et l'écriture de l'histoire », p. 50-65.

7. Voir ci-dessous, S. Vergnes, art. cit., Fiona McIntosh-Varjabédian, « Macaulay et Wollstonecraft : écriture féminine de l'histoire ou remise en question républicaine de la société patriarcale ? », p. 86-96 ; Nathalie Zimpfer, « Sense and Sensibility : Mary Wollstonecraft as Active Witness to History », p. 97-112.

8. Voir ci-dessous, Marion Brétéché, « Faire profession de témoignage : les pratiques d'écriture d'Anne-Marguerite Dunoyer (1707-1719) », p. 66-85.

9. Voir ci-dessous, A. Dubois-Nayt, art. cit. et S. Vergnes, art. cit.

10. Voir ci-dessous, Antoinette Gimaret, « L'*Autobiographie* de Jeanne des Anges (1644) : histoire d'une âme ou réécriture d'une affaire de possession », p. 22-49.

11. Voir A. Dubois-Nayt, art. cit., F. McIntosh-Varjabédian, art. cit., et N. Zimpfer, art. cit.

12. Voir R. MacGillivray, *Restoration Historians and the English Civil War*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1974, p. 11-12.

13. « the most informative histories to posterity, and such as are most highly prized by the judicious, are such as were written by the eye-witnesses thereof, as Thucydides, the reporter of the Peloponnesian War » (Thomas Fuller, *Church of History of Britain*, 1842, III, p. 160).

14. M. Brétéché, art. cit., p. 10.

15. Francis Bacon, *The tvvo bookes of Francis Bacon. Of the proficience and aduancement of learning, diuine and humane*, London, 1605, 2nd book, p. 7.

16. *Ibid.*, p. 10 : « MEMORIALLS, PARFITE HISTORIES, and ANTIQUITIES ».

17. *Ibid.*, p. 10 : « HISTORY which may be called IVST and PARFITE Historie, is of therre kinds, according to the object which it propoundeth, or pretendeth to represent : for it either representeth a TIME, or a PERSON, or an ACTION. The first we call CHRONICLES, the second LIVES, and the third NARRATIONS, or RELATIONS. Of these although the first bee the most compleate and asbolute kinde of Historie, and hath more estimation and glory : yet the second excelleth it in profit and use, and the third in veritie & sinceritie ».

18. *Ibid.* p. 10 : « the first, or rough draughts of Historie ». La traduction française citée ici est tirée de F. Bacon, *Dignité et accroissement des sciences in Œuvres de Bacon*, trad. M.-F. Riaux, Paris, 1852, p. 168. Les autres traductions sont tirées de cette édition.

19. A. Gimaret, art. cit., p. 26.

20. F. Bacon, *op. cit.* p. 10 : « the inward resorts thereof » p. 11.
21. *Ibid.*, p. 10 : « actions both greater and smaller, publique & priuate haue a commixture ».
22. Voir Christian Jouhaud, Dinah Ribard, et Nicolas Schapira, *Histoire, Littérature, Témoignage. Écrire les malheurs du temps*, coll. « Folio Histoire », Paris, Gallimard, 2009, p. 11.
23. *Ibid.*, p. 12 : cette définition, courante chez les historiens, n'est pas retenue par les auteurs qui traitent aussi bien des Mémoires du cardinal de Retz que de témoignages beaucoup plus anonymes.
24. Cette distinction apparaît dans *Of The Advancement and Proficiencie of Learning*, II, X, London, 1674, p. 64 (la première traduction anglaise de *De augmentis scientiarum*, 1623). Elle est moins nette dans *The Advancement of Learning* cité plus haut.
25. F. McIntosh-Varjabédian, art. cit., p. 91.
26. S. Vergnes, art. cit., p. 51.
27. *Ibid.*, p. 50.
28. On rejoint ici la perspective de l'ouvrage de C. Jouhaud *et alii*, *op. cit.*, p. 15 : « Au contraire, vouloir restituer la puissance du témoignage des écrits du passé suppose de considérer ceux qui les ont produits à la fois comme les témoins de ce qu'ils rapportent et comme les témoins de leur pratique d'écriture, qu'il faut prendre en considération comme une médiation pleinement historique entre la réalité passée et ses représentations. »

---

# Les femmes témoins de l'histoire

---

# 1603 through the Eyes of Women Historians

Armel Dubois-Nayt

---

- 1 Historians have argued as to whether we should consider 1603 as a turning point in British History. In 1955, G.R. Elton claimed in his book *England under the Tudors* that it was inconsequential. In 2003, Christopher Lee devoted an entire book<sup>1</sup> to demonstrate that the twelve months between March 1603 and March 1604, the year being dated from March 25, were actually one of the most pivotal years in British History. The obvious reason for thinking so is that it was the end not only of the 45-year-long reign of the first Protestant Queen in England but also of the Tudor line on the English throne. My paper does not propose to discuss this matter further. The judgment of the Poet Thomas Dekker who bestowed upon that year the title of « wonderfull » is proof enough that contemporaries considered 1603 as both singular and cardinal for three reasons : « As first, to begin with the Queenes death, then the Kingdomes falling into an Ague vpon that. Next, follows the curing of that feauer by the holesome receipt of a proclaymed King.[...] And last of all (if that wonder be the last and shut vp the yeare) a most dreadfull plague »<sup>2</sup>.
- 2 But what did early modern women authors have to say on what happened at and after the death of the Queen which occurred, by almost deliberate coincidence, on 24 March 1602, the last day of the calendar year. As one might expect, there is neither chronicle nor diurnal of occurrences for that year by any « trained »<sup>3</sup> female historian but one can easily glean testimonies on this eventful year from the diaries, memoirs and letters which some women wrote at the time. This paper is therefore based on the writings of four women who have drawn my attention for their strong personalities and their confidence to fight for their interests despite of their young age for some of them. Elizabeth Southwell was sixteen or seventeen in 1603 when she wrote her testimony, Anne Clifford thirteen or fourteen, Arbella Stuart was in her mid-twenties, and the oldest Margaret Hoby was thirty-three or thirty-four. The last three battled for their property rights and lifestyle, as for the first she braved danger for the man she loved. Three of them even dared face the king's disapproval, Anne Clifford by refusing to

abandon her lawsuits to recover her father's estates, Elizabeth Southwell by disobeying his order to return to England, and Arbella Stuart by attempting to escape to France.

- 3 The accounts of such prominent women have not gone completely unnoticed so far but by interweaving their narratives of the three major events of 1603, viz. the death of the Queen, the succession of James VI of Scotland to the throne of England and the plague epidemics, I intend to draw a picture of 1603 through the female eyes that might contradict in some respects the testimonies of male witnesses.
- 4 Unsurprisingly, all the women I have selected belonged to the upper privileged class. The first, Arbella Stuart was the daughter of Charles Stuart, the brother of Mary Stuart's second husband, Lord Darnley. She was next in line after James VI and as she put it in a letter to Elizabeth, she was « a branch » « from the most renowned stock »<sup>4</sup>. The second, Anne Clifford, was the daughter of the two wealthiest people in England. The third Margaret Hoby, was the daughter of a rich landowner Arthur Dakins but it is through her three marriages that her social status is most blatantly perceived. In less than five years, she married successively the brother of Robert, Earl of Essex, Queen Elizabeth's favorite, the brother of Sir Philip Sidney, the poet, and finally the nephew of William Cecil, Elizabeth's private secretary. As for the last member of our foursome, Elizabeth Southwell, as a member of the powerful Howard family, she was a maid of honour to Queen Elizabeth and Queen Anne before eloping to France with Robert Dudley, the son of the earl of Leicester.
- 5 Yet, they all wrote for very different reasons, which, to a large extent, define their positions as « historians ». Arbella Stuart wrote informal letters from James's court mostly to her god-parents, of whom she was very fond. Therefore she never writes in these letters from the point of view of someone who has to prove what she states. On the contrary, she is repeatedly warned by her godmother to be cautious in her letters as they might fall into hostile hands. On the surface, she accepts the « caveat [...] to write no more than How [she does], and [her] desire to understand [her godparents'] health »<sup>5</sup>. She even claims self-deprecatingly that her « weak paper » cannot contain « serious matters » and she leaves (apparently with no regrets) to others the task of writing about « great news »: « And I shall as willingly play the foole for your recreation as ever. I assure my selfe to my Lord Cecill, my Lord of Pembrok, your honorable new ally, and divers of y[our] old acquaintance write your Lordship all the newes of [cour] that is stirring, so that I will only impart s[omm] trifles to your Lordship at this time as concerne m[y] selfe »<sup>6</sup>.
- 6 Margaret Hoby had even less ambition as a would-be historian. This puritan Yorkshire woman had no idea that one day her diary would be published and read as one of the most important journals of an Elizabethan woman. Her aim in keeping that diary was merely to please God and her personal chaplain, Richard Rhodes. Initially, she simply recorded her religious activities and readings, daily prayers and attendance at church but in the process, and almost inadvertently, she began recording historical events that diverted and maybe distracted her from her self-examination exercises. As soon as Richard Rhodes left the Hackness household and her discipline lapsed, however, she gave up writing her spiritual autobiography. The woman who had claimed in April 1605 « they are vnwothy of godes benefittes and especiall favours that Can finde no time to make a thankfull recorde of them »<sup>7</sup>, was in fact too snowed under as a manager of a large estate to continue scribbling about the incidents that made up her daily life or with national matters.

- 7 The last two female writers in my study wrote their historical accounts with more self-awareness and self-confidence. Anne Clifford for one clearly defines herself, later in life, as a « historian » and calls her manner of keeping an annual account of events a « chronicle »<sup>8</sup>. As Megan Matchinske has shown, she also « repeatedly returns to her favorite text from Isaiah to imagine her role »<sup>9</sup>: « And they that shall be of thee shall build the old waste places », she promises, « [T]hou shalt raise up the foundations of many generations, and thou shalt be called the repairer or the breach, the restorer of paths to dwell therein »<sup>10</sup>. As for Elizabeth Southwell, who wrote or dictated *A True Relation of What Succeeded at the Sickness and Death of the Queen* in April 1607, she is adamant, as the very title of her testimony suggests, that her narrative is the accurate account of what actually happened. This implies that she was indeed attempting to contradict other versions that had been previously circulated. She does not mention their titles or authors point-blank but she hints throughout her text at the unreliability of what senior witnesses of the scene such as the Vice-Chamberlain, John Stanhope and Robert Cecil said. John Stanhope is accused of duping the Queen into taking a bewitched amulet, the council of ignoring her silent disapproval when they named the King of Scots as her successor, and finally Robert Cecil of disregarding Elizabeth's instruction not to have « her body opened », i.e. embalmed. Conversely, Southwell constantly reasserts the truth of what she and other trusted members of her family – namely her great aunt Lady Scrope and her grand-father, Charles Howard, Earl of Nottingham – reported.

## The death of the Queen

- 8 As stated in my introduction, historical accounts of 1603 by women start with the Queen growing sickly which happened « a little after [she] removed to Richmond »<sup>11</sup> and « wrought great sorrow and dread in all good subiectes hartes »<sup>12</sup>. One of these accounts, however, goes further than recording when the sickness and the popular reaction it triggered started. Elizabeth Southwell, like her great-aunt, « wondered at [the sickness'] cause », suggesting it was witchcraft, not divine Providence. Whilst later accounts (among which that of her cousin Robert Carey) would ascribe the Queen's death to her « melancholy humour »<sup>13</sup> and turn it into a consequence of her own volition, Southwell depicts on the contrary an old Queen desperate to escape death to the point of accepting to wear « upon her body » an amulet from Wales that had supposedly protected the 129 year-old lady that had bequeathed it to her. Furthermore, she suggests that her closest counselors used black magic<sup>14</sup> to get rid of their Queen hiding « in the bottom of her chair the Queen of hearts with a nail of iron knocked through her forehead of it »<sup>15</sup>. These fanciful statements did not help her text to be taken seriously either by her contemporaries or by historians of the early modern period. J.E. Neale for instance debunked the validity of what he termed the « most vivid of all the accounts of Elizabeth's ground »<sup>16</sup> because it was written four years after the events by « a romantic young woman who had turned Catholic »<sup>17</sup> and « it is reasonably certain that part of [it] is false »<sup>18</sup>.
- 9 In a recent paper, Catherine Loomis has also pointed out the theatricality of Southwell's narrative, which creates a mysterious atmosphere around the Queen's death and echoes both the tragedy of *Hamlet* when it depicts its royal protagonist seeing « in her bed her body exceeding lean and fearful in a light of fire »<sup>19</sup> and the « everlasting fyre »

associated with the torments of hell in Matthew 25.41<sup>20</sup>. Loomis sees a similar double intertextuality in Elizabeth's complaint about a sore throat to Southwell's grandfather<sup>21</sup> : « My Lord, I am tied with a chain of iron about my neck »<sup>22</sup> which calls to mind both the biblical image of the chains of darkness by which sinners are to be kept « unto damnation » (2 Peter 2.4) and the icon of melancholy, a bear, that like Mercilla's rebellious lion in *The Faerie Queen*, is « with a strong yron chaine and coller bound »<sup>23</sup>.

- 10 Both Neale and Loomis's comments raise the question of the reliability of Southwell's historical account but whilst the first takes the age and gender of the writer as elements of proof of her delusions, the second attributes some form of literary knowledge and subtlety to Southwell. This discrepancy requires further investigation to assess whether Southwell can be considered as a « historian » in early-modern terms.
- 11 To begin with, it seems unfair to dismiss Southwell's historical account simply on the basis of its poetic license ; and this for two reasons. First, Southwell is not the only early-modern historian to introduce magic, night-time visions and dreams in her story of events happening at the time of a King's death. George Buchanan, among others, does exactly the same when he narrates the last day of Henry Darnley in his *History of Scotland* ; yet this text has been used as a standard source for history books of the period until very recently :
- 12 Two incidents which occurred at this time, I think worth relating, the one which happened a little before the murder. James Loudon, a gentleman of Fife, who had long been ill of a fever, on the day before the king died, about noon raised himself up in his bed, as if amazed, and besought all present, with a loud voice, to assist the king, for already the parricides were killing him. Then shortly after, in a mournful tone he exclaimed, Your assistance is too late, he is now killed ; and after this saying, he himself survived a very short time. The other occurred almost at the moment of the murder. Three intimate friends of the duke of Athol, relations of the king, men of virtue and high rank, lodged not far from the king's dwelling. They were sleeping together in the same apartment, when, in the middle of the night some one appeared to approach Dugald Stuart, who lay next the wall, and drawing his hand gently across his beard and his cheek, awoke him, and said, Arise, they bring violence to you. He suddenly started and while he was thinking with himself on his vision, another immediately exclaimed, from another bed, Who kicks me ? and when Dugald replied, - Perhaps the cat, who walks as usual in the night ; then the third, who had not been awakened, who struck him on the ear ? And while yet, speaking, a figure appeared to go out at the door with a considerable noise. As they conversed on what they had seen and heard, the sound of the explosion of the king's house struck them all with consternation<sup>24</sup>.
- 13 Second, one could contend that what repelled most historians in Southwell's account of the Queen's death until the 1980s had less to do with its fabled contents than with its disparagement of Elizabeth. As Julia M. Walker has shown « the tacit assumption in both popular and scholarly studies of the queen was that it was both inappropriate and in distinctively bad taste to speak (very) ill of one who forged such a glorious legend in the face of such great odds »<sup>25</sup>.
- 14 What is particularly striking in Southwell's account is indeed a portrayal of Elizabeth that stands in stark contrast with the « bejeweled and painted image »<sup>26</sup> of the Queen set up at court and circulated across England throughout her reign. This departure from convention and political correctness has been from the beginning equated with

slander, but we could contend, on the contrary, that by adopting a matter-of-fact and realistic perspective in her narrative, Southwell was simply complying with the Queen's demand at the time that she should be shown through a « true looking glass »<sup>27</sup>, a request that is confirmed by two other accounts, one by John Clapham<sup>28</sup>, the other by Godfrey Goodman<sup>29</sup>. Southwell indeed insists on the fact that a few days before she died, the Queen no longer wanted the people around her to create « images of [her] which stressed her sanctity and perfection »<sup>30</sup> as she protested to « all those which had so much commended her and took it so offensively that all those which had before flattered her durst not come in her sight »<sup>31</sup>.

- 15 An open-minded reader of Southwell could therefore consider that he/she is being presented with a narrative that does not attempt to « deceive [his or her] sight »<sup>32</sup>, and might revel in this unique portrayal of the dying queen. Can we doubt indeed that the Tudor Queen resented seeing herself diminished and no longer physically capable of impersonating the body politic, that she might have resisted her ambitious counselors when they tried to abuse of her weakness and patronize her, that she might have feared death like any other human being and hallucinated because of fever, that she might still have been quick-tempered, a shortcoming for which she was famous<sup>33</sup>, and finally that she might have had her last fight over religious supremacy with the Bishop of Canterbury and other prelates when they came to recommend her soul to God. Southwell is not the only witness to describe all this but she does not bowdlerize her account as others, like John Clapham<sup>34</sup>, do and I would be tempted to argue that this is the reason why her contribution to history has been so long neglected.
- 16 To be fair to her critics, one must however acknowledge that her account would not have been printed without the help of the Jesuit priest Robert Parsons, who after masterminding Catholic resistance in England with Edmund Campion in the early 1580s, took part wholeheartedly in the anti-Elizabethan propaganda<sup>35</sup> orchestrated from the Continent in the 1580s and 1590s. There is little doubt therefore that he was eager to use Southwell's memories to disparage the Protestant queen, and to cast a shadow on the Protestant succession, in the very year when Catholic Ulster was colonized by Protestant settlers from Scotland and England.
- 17 In addition, it is likely that Southwell's own religious bias might have discouraged her from making her narrative a conventional art of dying as her male counterparts produced in order to create the image of the Protestant queen as a repentant sinner who died gladly after overcoming the conventional temptations. Her prejudice and resentment towards Elizabeth can also account for the graphic description she gives of the Queen's corpse exploding during the wake and breaking through the coffin, which can be interpreted as an attempt to ridicule the late queen. She writes : « the body [...] was fast nailed up in a board coffin with leaves of lead covered with velvet, her body and head break with such a crack that spleeted the wood, lead, and cerecloth. Whereupon the next day she was fain to be new trimmed up »<sup>36</sup>. This anecdote might have been true and in this case, this passage should simply be read as a testimony from a woman who was not trying to solemnize the demise of the Queen and who recorded the crude hazards of embalming at the time.
- 18 Southwell might also have been more informed than the derogatory label of « romantic young lady » with which she has been stuck suggests. On the basis of what she dictated to Parsons, we can speculate that she might have been familiar with the conventional arguments used by Elizabeth's opponents in their diatribes. The explosions of the coffin



and of the royal corpse recall, in fact, the prophecy of the Puritan Peter Wentworth who warned the Queen against the mistreatment that would be inflicted to her scorned body at her death if she did not settle the succession. In *A Pithie Exhortation to her Majestie for establishing her successor to the crowne* (1598), he implored her :

[...] to consider, whither your noble person is like to come to that honorable burial, that your honourable progenitours have had [...] . We do assure ourselves that the breath shall be no sooner out of your body [...] but that all your nobility, counselors, and whole people will be up in armes [...] and then it is so to be feared, yea, undoubtedlie to be judged, that your noble person shall lye upon the earth unburied, as a doleful spectacle to the worlde.<sup>37</sup>

- 19 Southwell's account, which emphasizes the disrespectful handling of the remains of the Queen, seems to suggest therefore that she suffered the fate Wentworth predicted for refusing to the very end to name her successor, a point Southwell also stresses heavily. It would not be the first time opponents on opposite sides of the religious spectrum had borrowed from one another.
- 20 What should be underlined here is Southwell's highly daring break from the orthodox story of Elizabeth's designation of her heir. Her narrative is in fact one of the few in which the English Queen does not designate James VI of Scotland as her heir either by words or by gestures<sup>38</sup>. Yet should we ignore it on the simple ground that it is tainted by religious bias or should we consider, as the clerk to Elizabeth's Lord Treasurer does, that all reports on the question are open to doubt ? In a text written for the instruction of his children, he commented : « whether [these other reports] were true indeed or given out of purpose by such as would have them so to be believed, it is hard to say »<sup>39</sup>. In the light of such perceptive contemporary insights, I believe it is presumptuous and gender-biased to cast aspersions exclusively on Southwell's narrative whilst retaining all the others, particularly those commissioned by Robert Cecil. There is in actual fact no clear and irrefutable indication that they depict what really happened.
- 21 Granted Southwell was safe in Rome when she delivered her testimony a few years after the event. This distance, both spatial and temporal, makes her account very different from those produced by other male and female witnesses of the event, who were mainly petrified by Robert Cecil's censorship. But this does not make her account less valuable than texts written almost under duress. As John Chamberlain put it : The other witnesses « were held in suspense and knew not how nor what to write, the passages being stopt, and all conveyance so dangerous and suspitious »<sup>40</sup>. In Italy, Southwell was no longer afraid of « displeasing Secretary Cecil » and she « durst [...] speak publicly »<sup>41</sup>.
- 22 None of the three other female witnesses I have selected<sup>42</sup> experienced this unrestrained freedom of expression. This explains why they either remained silent on the matter or stuck to Cecil's line. Anne Clifford who accompanied her mother to Richmond in the weeks preceding Queen Elizabeth's death and waited « in the coffer chamber »<sup>43</sup> does not let any improper news filter through her memoir of 1603. As Daniel Woolf contended about early modern women writing history in general, « the family lies [...] at the heart of [her] understanding »<sup>44</sup> of the Queen's death, wake and burial. She is mostly interested in recording that her mother attended the Queen's corpse in the drawing chamber at Whitehall, « sitting up with it two or three nights »<sup>45</sup>, before taking part in the funeral procession along with her aunt of Warwick. The only negative element that is to be found in her report is her personal resentment at being kept away from the ceremonies because of her young age. Conversely, Lady Arbella,

who was still bitter at being excluded from court under Elizabeth and imprisoned at Hardwick Hall under the supervision of her grand-mother Bess, refused to attend Elizabeth's funeral, although she had been invited to be the principal mourner. According to an account supposedly written by one of Robert Cecil's retainers, she « commented that since she had not been permitted access during Elizabeth's life, she would not now be brought on stage as public spectacle »<sup>46</sup>.

## The new reign

- 23 Arbella Stuart's irreverent absence and the three-month-interruption in her correspondence between March 17 and 14 June 1603, can also be ascribed to the danger she must have sensed as second in line to the English throne. This was spotted by the Italian ambassador Scaramelli, who wrote around the time of Elizabeth's death : « [The Queen] has very quietly increased the guards round the castle, fifty miles out of London, where the unhappy lady has lived so many years buried, as one may say, not perforce but of her own will. The ministers are anxious on the subject. [...] It is however a fixed opinion that the ministers [...] are resolved among themselves not to be governed by a woman again. »<sup>47</sup>.
- 24 Arbella Stuart, however, was not the only one to be afraid of what would happen once the Queen was gone. She shared with other female witnesses the prevailing impression that on the Queen's death, a struggle was inevitable. Margaret Hoby for instance shows some anxiety when she writes in her diary that she accompanied her husband to York to assess the situation there, and « returned from Linten the 19 day to Hacknes, where we found all quiatt, god be praised »<sup>48</sup>. She also recorded that after the arrival of James Stuart in London on May 7, « the court removed from the Chaterhouse to the Tower »<sup>49</sup> on May 19 – which for a sixteenth-century English person meant that the would-be-King was seeking protection in the « chief House of Safety », as the seventeenth-century historian Edmund Howes explained in his expanded version of John Stow's *Annales or Chronicle*<sup>50</sup>. Finally she recorded the remembrance of the failed conspiracy of Goweres on August 5, in memory of which King James ordered that a holiday should be kept, which again makes us measure her awareness of possible disorder. In the same perspective, Anne Clifford marvels in her memoir at « the peaceable coming in of the King [which] was unexpected of all sorts of people »<sup>51</sup>.
- 25 With time, the fear of tumult and disorder melted away, resurfacing here and there as in the letters of Arbella Stuart who was indirectly involved in the first major plot to overthrow the King known as the *Main Plot*. Hatched by Lord Cobham and Sir Walter Raleigh and uncovered in July 1603, this conspiracy aimed at putting Arbella on the throne in the hope that she would be more favorable to Catholicism than her cousin and « secure freedom of conscience »<sup>52</sup>. In the letters to her god-parents, Arbella claims her innocence and declares : « when any great matter comes into question rest secure, I beseech you, that I am not interressed in it as an Actour »<sup>53</sup>. Yet she might have been hiding her true intentions as Barbara Kiefer Lewalski contends<sup>54</sup>. However, her reader is simply left frustrated as she keeps her lips sealed on the matter beside two tributes she writes on the occasion, one to « the Royall and wise manner of the King's proceeding » who granted « pardon of [life] to the not-executed traitours », the other to Robert Cecil's chivalry for « the defending a wronged Lady [and] the clearing of an innocent knight »<sup>55</sup> in the person of her uncle Henry Cavendish, a knight of Derbyshire.

- 26 Compared to men's journals and letters, women's writings on the period, however, do not include any extravagant praise of the new king. They certainly do not draw a comparison between Elizabeth Tudor and James Stuart as bluntly as Robert Wilbraham does<sup>56</sup>. In contrast to the male diarist who regarded the Scottish king as wise, knowledgeable, skillful, benevolent, generous, and disinterested, female witnesses even express criticism towards the new royal style and pass derogatory comments on court life. This is the case of the well-read Arbella Stuart who felt awkward at the court of a king who scorned learned women and encouraged ladies to play childish games instead of dealing with political matters. On 8 December 1603, she wrote, irritated by such a waste of her time :

The Duke of Savoyes Imbassage is dayly expected But out of this confusion of Imbassages will you know how we spend our time on the Queenes side[.] Whilest I was at Winchester theare weare certain childeplayes remembred by the fayre ladies. Viz. I pray my Lord give me a Course in your highly in request as ever cracking of nuts was. so I was by the mistresse of the Revelles not onely compelled to play at I knew not what for till that day I never heard of a play called Fier. but even perswaded by the princely example I saw to play the childe again. This exercice is most used from .10. of the clocke at night till .2. or .3. in the morning but that day I made one it beganne at twilight and ended at supertime<sup>57</sup>.

- 27 Arbella Stuart who had longed to return to court for years, was sorely disappointed by what she came back to it. This is obvious in a letter dated 16 September 1603 where she vehemently objects to the lack of courtesy at the new court ; and elsewhere she criticizes the king's « everlasting hunting »<sup>58</sup> :

If ever theare weare such a Vertu as courtesy at the Court I marvell what is becomm of it ? For I protest I see little or none of it but in the Queen who ever since hir comming to Newbury hath spoken to the people as she passeth and receiveth theyr prayers with thanckes and thanckfull countenance barefaced to the great contentment of natifue and foreign people for I would not have you thinck the French Imbassador would leave that attractive vertu of our Late Queen Elizabeth unremembered or uncommended when he saw it imitated by our most gracious Queene, least you should thinck we infect even our neighbours with incivility<sup>59</sup>.

- 28 Despite a tense and frustrating relationship with the former English Queen, Arbella is most offended by the lack of respect to her memory both by « great and gracious ladies », who « leave not gesture nor fault of the late Queen unremembered »<sup>60</sup> and by Queen Anne herself who uses Elizabeth's splendid dresses, designed to dramatize her authority as Queen, in her masques. On 18 December 1603, she alludes to this disrespectful behaviour : « the queen intendeth to make a mask this Christmas, to which end my Lady of Suffolk and my Lady of Walsingham have warrants to take of the last queen's best apparel out of the Tower at their discretion »<sup>61</sup>.
- 29 Anne Clifford shared the general impression the court left on Arbella Stuart but she discredits it in fewer words. First she repeatedly intimates that it is increasing in size as a result of the creation of « innumerable »<sup>62</sup> titles. She recalls for instance that on June 29, the Queen went to Hatton Fermers « where there were an infinite company of Lords and Ladies and other people that the county could scarce lodge them »<sup>63</sup>. Later, when describing the reception organized by the King and Queen for the ambassador of Austria in the Great Hall, she comments : « There was such an infinite company of Lords and Ladies and so great a court as I think I shall never see the like »<sup>64</sup>. This slant attack at the new king's prodigality is however mild compared with her harsh criticisms of the low standards of behavior at James Stuart's court. Talking about

Christmas 1603, she writes : « Now there was much talk of a masque which the Queen had at Winchester and how all the ladies about the court had gotten such ill-names that it was grown a scandalous place, and the Queen herself much fall from her former greatness and reputations she had in the world »<sup>65</sup>. This kind of behaviour put her off just as much as the physical filth she noticed at royal palaces and remembered when she wrote later : « We all saw a great change between the fashion of the court as it is now, and of that in the Queen's, for we were all lousy by sitting in Sir Thomas Erskine's chamber »<sup>66</sup>.

- 30 Yet, despite all these women's negative comments, they shared with most of their upper-class contemporaries the urge to be part of the new royal circle. Even the less titled of them, Margaret Hoby, is pleased to write that she kissed the Queen's hand at Ashby-de-la-Zouche on June 22 in the course of a two-month journey to approach the new sovereigns. As for Anne Clifford, she is the most open about the hopes and opportunities offered by the new reign. She explains : « At this time we used to go very much to Whitehall and walked much in the garden which was much frequented with Lords and Ladies, being all full of several hopes, every man expecting mountains and finding molehills »<sup>67</sup>. She admits with disarming honesty that she was among those who jockeyed for position and power, drawing a vivid picture of herself and her mother riding north to meet up with the travelling court of Queen Anne and killing three horses in the process :
- 31 About this time my aunt of Warwick went to meet the Queen, having Mrs Bridges with her and my cousin Anne Vavasour. My mother and I should have gone with them, but that her horses, which she borrowed of Mr Elmers, and old Mr Hickly, were not ready ; yet I went the same night and overtook my aunt at tyttenhanger, my Lady Blount's house, where my mother came the next day to me about noon, my aunt being gone before. Then my mother and I went on our journey to overtake her, and killed three horses that day with extreme of heat<sup>68</sup>.
- 32 She also expresses the feeling that her future would have been much brighter if Elizabeth had not died. She comments : « If [she] had lived, she intended to have preferred me to be of the privy Chamber for anytime there was as much hope and expectation of me both for my person and my fortunes as of any other young lady whatsoever »<sup>69</sup>. This confirms that journal writing in the early modern period was often an activity motivated by a feeling of injustice, as Nadine Kuperty-Tsur<sup>70</sup> has claimed and which, therefore, often looks at events through the prism of personal disgruntlement.
- 33 Anne Clifford who wrote her story for reasons of self-promotion and family-promotion, the two being interconnected, is also particularly keen to tell about the jostling for honours and recognition that involved members of her family, especially when it casts light on her own hereditary rights. She recalls at one point the strife between her father (who was the Lord Mayor of York) and Lord Burghley over who should carry the Sword of his Majesty the King. She writes : « it was adjudged on my father's side because it was his office of inheritance, and so is lineally descended on me »<sup>71</sup>. Another witness, however, indicates that Anne Clifford's father was granted this honour on account of his military prowess, not because of his lineage. This testimony reads : « His highness delivered the Sword to one, that knew wel how to use a sword, having bene tried both at Sea and on Shoare, the thrice honoured Earle of Cumberland, who bare it before his Majestie ; ryding in great State to the Minister »<sup>72</sup>.

- 34 Even when Anne Clifford mentions people outside her family circle finding or falling out of favour, it is often because they have some connection with the Clifford family, even if it is negative. This is the case for instance with the Cecils and the Howards who « hated [her] mother and did not much love [her] aunt of Warwick »<sup>73</sup>, and whom she considered partly responsible for their being cast out from court although she also blames the Queen herself for she « showed no favour to the elderly ladies but to my Lady Rich and such-like company »<sup>74</sup>.
- 35 In the end, resentment turned out to be a powerful source of inspiration for Clifford who kept track of those who found and lost favour with the Queen and described the atmosphere that prevailed at Anne and James's courts in the early days of their reign. Through her memoirs, we learn for instance that Lady Bedford, who had been « so great a woman with the Queen as everybody much respected her, she having attended the Queen from out of Scotland »<sup>75</sup>, was deserted for Lady Rich : « Now was my Lady Rich grown great with the Queen in so much as my Lady of Bedford was something out with her and when she came to Hampton Court was entertained but even indifferently, and yet continued to be of the bedchamber »<sup>76</sup>. This anecdotal piece of gossip is in fact a precious yet subtle indicator of the change that Anne of Denmark brought about in the lives of English noblewomen, for it was the first time a Stuart Queen Consort had her own court<sup>77</sup>. This court offered her attendants both extra opportunities to assume some importance as clients and patrons<sup>78</sup> and to fight for court influence.
- 36 Arbella Stuart, left interesting testimonies on the unseen side of court life and patronage that help fill in some of the blanks left by Clifford's sometimes elusive memories. Several of Arbella Stuart's letters illustrate for instance the way people lobbied<sup>79</sup> and were wooed at the beginning of King James's new reign, and in this regard, they tell the minute details of history that went on behind the political scene. They also let us see how women acted as mediators of patronage between men and in doing so they reinstate women in history. Like most early modern women and despite her rank, Arbella Stuart who was in dire straits most of her life, was not in a position to act as a patron herself but she could be a purveyor of influence through someone else and in all cases a provider of strategic advice.
- 37 The best case in point is the counsel she gives her godparents on New Year gifts<sup>80</sup> that helps clarify the complex patronage machinery in the early modern period. First, they remind us that New Year's day was the most important public gift day of the year<sup>81</sup>, and second, that gifts « were part of the complicated history of obligations and expectations between persons and households »<sup>82</sup>. As early modern « people were evaluating gifts all the time »<sup>83</sup> and as gifts could easily go wrong, advice on the matter was highly valuable. They also allow us to see the overspending that went on at the King's and Queen's new extravagant courts. In one of her letters, Lady Arbella tries to decipher the Jacobean decorum around gift-giving for her god-father<sup>84</sup>, whilst in another, she illustrates how noblemen and noblewomen were encouraged to overspend to remain at court<sup>85</sup>.

## The plague

- 38 Life at court constitutes an important subject in women's testimonies on the year 1603 because of the position of the women who left such testimonies. It is therefore not surprising to see that it is through their history of the royal circle that the plague

enters their narratives. This terrible event first appears in the background of a more important one, the coronation of the new king, which it spoiled. According to a male witness, D. Wilbraham, « it was at Westminster : when ther died of the plague 1500 a weeke in London, the suburbs and townes next adjoining : & a proclamation to restraine accesse of people, & the feast usuall at coronation forborne, the King & Queen coming from Whitehall to Westminster private, made the number of people and the pompe much lesse »<sup>86</sup>.

- 39 This is confirmed by the Venetian envoy Giovanni Carlo who also mentions the proclamation that was issued from Windsor Castle on July 11 « so as to prevent the presence of any of the dwellers in London, whereby people are dying by the thousand every week »<sup>87</sup>. Anne Clifford's recollection is in line with this general feeling of disappointment but there is unsurprisingly a touch of self-centredness in the account of the thirteen-year old who recalls : « Upon the 25th of July the King and Queen were crowned at Westminster, my father and my mother both attending them in their robes, my aunt of Bath and my uncle Russel, which solemn sight my mother would not let me see because the plague was hot in London »<sup>88</sup>. She does not seem to have realized that her mother was simply abiding by the proclamation drafted by Cecil which stated :

To avoid over great resort to our Cities of London and Westminster at that time, for the cause of our Coronation, we have thought good to limit the Traines of Noblemen and Gentlemen, having necessarie Service of attendance there, to a number certain, Viz. Earles to fifteen, Bishops and Barons to ten, Knights to five, and Gentlemen to foure : which numbers We require each of them to observe, and not to exceed, as they tender our favour.<sup>89</sup>

- 40 As an underlying theme in their journals, the plague is also the reason for the moves of the court and of individuals<sup>90</sup>. Both Anne Clifford and Margaret Hoby chart the details of their own travels and those of the mightier in the midst of the epidemic. Margaret Hoby for instance records the journey of the King to Wales to avoid the plague on June 24<sup>91</sup>. Through these comings and goings, these witnesses capture how people were warned against the plague and how they attempted to avoid it. The Hobys were amongst those who first « removed from London into Kent » on June 7 then « fearing the worst »<sup>92</sup>, to Newton to her mother's on 8 and 18 September « wher [they] remaine until god shall please, in mercie, to deal wt us »<sup>93</sup>. But the day-to-day accounts of life in the midst of the plague put this fear in perspective in so far as they demonstrate that people kept their doors open to visitors who brought them news or medicine. Anne Clifford for instance recalls that when the plague was rife, « [her] aunt of Warwick send [them] medicine from a little house near Hampton court »<sup>94</sup>. As for Margaret Hobby, several entries in her diary between April and November 1603 testify to the continuation of her social activities from suppers to public prayers. At the end of October, whilst people in Whitby, about a dozen miles away from Hobby's home in Hackness, were « shutting themselves up » because of the plague, she had guests over for diner four days on a row<sup>95</sup>.
- 41 But the plague soon becomes an event in its own right, the progress of which female witnesses undertook to delineate. To do so, they kept track of the dead in the area where they lived precisely and regularly, as the diarist Walter Yonge would do in 1625<sup>96</sup>. This was a way to demonstrate the virulence of the illness. Margaret Hoby's count starts on August 24 when « came Robert Netelton from York, and tould us that the number of those that died of the plague at London : 124 ; that Newcastill was greously veseted wt a sore plaug, likewise Hull »<sup>97</sup> and ends on November 15 with her

being shown by visiting acquaintances, « the printed pater of those that died at and about London this sommer, wch were 31 967 : from July to October »<sup>98</sup>. In the meantime, her daily entries read like a thriller that builds its dramatic tension on gloomy hearsay about the fortune of some and the misfortune of others. On September 27, she recorded « this day we hard from Hackness that all there was well, but that the sickness was freared to be at Roben Hood Bay, not far off »<sup>99</sup>. One month later : « This day I hard the plague was so great at Whitbie that those wch were cleare shut themselves vp, and the infected that escaped did go abroad : Likewise it was reported that, at London, the number was taken of the Livinge and of the deed »<sup>100</sup>. And again on October 27, she noted : « we hard the sicknis was still great at whibie »<sup>101</sup>.

- 42 Anne Clifford's morbid calculation is less dramatic both in scope and pathos as it centers mostly on her immediate circumstances. She mentions the plague at Hampton court « round about which were tents, where they died two or three in a day of the plague », an incident she seems to have chronicled because her own life was felt to be at risk at the time. She writes, « There I fell extremely sick of a fever so as my mother was in doubt it might turn to the plague but within two or three days I grew reasonable well, and was sent to my Cousin Stidall's at Norbury, Mrs Carniston going with me, for Mrs Taylor was newly put away from me, her husband dying of the plague shortly after ». Yet, just like Margaret Hoby's diary, Anne Clifford's self-interested narrative encapsulates « the great fear and amazement » her family experienced when the plague struck their household ; but also her own relief at having been spared, when she tells the anecdote of her riding with Mr Menerell without her mother's permission and his dying probably of the plague the following day.
- 43 Beneath the exultation of cheating death conveyed by this passage of Clifford's *Memoir* lies part of the interpretation people gave to this ordeal at the time. This interpretation was utterly shaped by the Reformation and the idea of predestination it entailed. Like all her Protestant contemporaries, Anne Clifford saw the hand of God in everything and she understood history both as a rewriting of biblical events and as a new way for God to express his ways. She scrutinized the immediate past therefore to decipher the divine plan for herself just like Protestants, in general, studied the recent past to make sense of God's messages to His true Church. The plague was a major signifier to those who lived in the agonizing uncertainty of not knowing whether or not they were one of the elect. Surviving it was a sign of success, of favorable providence towards oneself and one's family. In this respect, writing about the plague was still a means of self-promotion, and as such it was no different from Margaret Hoby's recording a miraculous shipwreck that made her family richer on 25 January 1603 – without expressing sympathy for the poor sailors who perished in it or their bereaved families. « The 25 day it was tould Mr Hoby that a ship was wreced up at Burnestone upon his land : and thus, at all times, God bestowed benefittes upon us : God make us thank »<sup>102</sup>.
- 44 Writing about the plague was also very similar to writing about ordinary ailments, which is one of the outstanding features of both Margaret Hoby's diary and Anne Clifford's memoir, but also of Lady Arbella's letters or even of Elizabeth Southwell's *True Relation*. All four texts reveal an attitude to illness that was typical of early modern women's religious beliefs, as Joanna Moody contends about Margaret Hoby : « In the Scriptures a sinner was frequently compared to a sick person, and the figure of Christ the physician, the healer of the body as well as the soul, was an important image in the New Testament »<sup>103</sup>. As a result, early modern women, whether Catholic or Protestant,

equated the curing of illness with the curing of sin. They tended to see sickness as divine retribution and their body as the instrument of their soul. This spiritualized vision of bodily pain led to the same explanation for all diseases, as is illustrated by Margaret Hoby, who considered that God sent her « febelnis of stomak and paine of [her] head » « for a Iust punishment to corricte my sinnes »<sup>104</sup> and the plague to England in the hope that it « may cause England wt speed to tourne to the Lord »<sup>105</sup>.

- 45 This was the standard reading of the plague sustained by texts like *A New Treatise of the Pestilence* that claimed that « the first & chiefest cause is supernaturall, as being immediately sent from God for the punishment of sinne and disobedience, of mankind as doth appear in Deut. 2.15 »<sup>106</sup> or by Henoeh Clapham's tract, *An Epistle Discoursing upon the Pestilence*, that argued: « Famine, sword and pestilence, are a trinitie of punishments prepared of the Lord, for consuming a people that have sinned against him »<sup>107</sup>. This thesis was also circulated by preachers like Lancelot Andrewes, Bishop of Winchester, who delivered a sermon at Chiswick in which he demonstrated from Psalm CVI, 29-30 that it was god's doing because the people were disobedient<sup>108</sup>. It was also backed up by the King himself who ordered a fast to quench the divine wrath, a decision that both Anne Clifford<sup>109</sup> and Margaret Hoby<sup>110</sup> reported.
- 46 Yet this interpretation of the plague was very much debated by clerics, as Christopher Lee explains: « On the one hand, there were those preachers who saw it as an opportunity to make certain that people understood that the plague was a natural punishment. On the other hand, there were the preachers who believed that if this were God's work, then rather than repent, the people would curse God »<sup>111</sup>. There were also those who started developing scientific theories about the outbreak of the plague. Two men for instance, D. Josselin and D. Whiteway, surmise in their diaries that the wet weather and excessive rains triggered the disease<sup>112</sup>.
- 47 Interestingly enough, women witnesses do not report either the religious debate around the origins of the plague nor the scientific explanation to what they considered as a spiritual and historical event. They kept out of the controversy around the cause of the pestilence although there is strong evidence in their writings that they were aware for instance of unusual weather conditions. Margaret Hoby is the best case in point in that matter. She mentions twice in her diary the impact of the prolonged heat on the vegetation. On October 5, she notices: « We had in our Gardens a second sommer, for Hartechokes bare twisse, whitt Rosses, Read Rosses: and we, hauinge sett a musk Rose the winter before, it bare flowers now. I thinke the like hath seldom binnseene: it is a great frute yeare all over »<sup>113</sup>. On November 1st, she adds: « at this time we had in our gardens Rasberes faire sett againe, and almost euerie Hearbe and flower bare twiss »<sup>114</sup>. She also notices that the plague first hit seaports, such as Hull, Robin Hood's Bay and Whitby but she does not mention the link between the rats that came off the ships and the epidemic disease. As a matter of fact, although she was one of those wise women who provided medical care to their servants and households, she does not feel entitled to pass medical judgment on the plague and limits herself to see its meaning through her faith. As a result, her historical account of the plague sticks to what was expected from a woman's pen: modesty and empiricism.
- 48 In this essay, I have tried to approach the three wonders of 1603 through the eyes of women. The first conclusion I wish to draw after this brief review of their testimonies, is that it has proved that contrary to what is often argued, diaries and letters do not merely « speak the past [...] in private terms, within local and domestic settings »<sup>115</sup>.



They can also speak the past in general terms through familiar settings. Second, it has shown that the women who left these testimonies unexpectedly showed much more freedom of speech than would have been possible if women had been writing « official » chronicles of that year. In some instances, they wrote more boldly than men did. Anne Clifford and Elizabeth Southwell for example attacked Robert Cecil whom they call fearlessly by his name whilst Robert Carey, Southwell's cousin, who, like Clifford, felt Cecil had masterminded his downfall, never felt that secure and was timid in his memoirs, referring to Burghley as « some that wished me little good »<sup>116</sup>. This suggests that women's audacity cannot simply be ascribed to the sense of security provided by private genres like diaries and journals, but that it might have been a positive repercussion of their political invisibility.

- 49 Besides, their main incentive to record the past was clearly to preserve a truth that they felt endangered and sometimes, as in the case of the death of Queen Elizabeth, to set the record straight. Whatever the romanticized elements in Southwell's narrative of Elizabeth's sickness and « manner of death », it is valuable as it questions whether Elizabeth officially named James as her heir even as she lay on her deathbed. Men's accounts, on the contrary, claimed to disclose what the Queen had « so long concealed » or perhaps what they wished her to disclose.
- 50 Women's voices in 1603 are not however systematically contradictory with men's voices. The picture they draw of the fear that trouble might flare up in England after the death of the Queen is confirmed by men's diaries and letters. Some of these sources also support women's testimonies on the general rush to meet the new King and Queen to secure one's position at court, and the feelings of disappointment and disapproval expressed by Anne Clifford are perfectly consonant with Robert Carey's diary.
- 51 Finally, when it comes to the plague, providentialism underlies their accounts, leading the two Protestant women who dealt with it, Margaret Hoby and Anne Clifford, to consider their own survival as a sign of their election. However, they shared with their Catholic contemporary, Elizabeth Southwell, the belief that « God was the ground of all historical causation »<sup>117</sup>, speaking to men and women through the sufferings to which He was submitting them. In this retributive perspective on history, neither the sickness of Queen Elizabeth nor the bubonic plague were fortuitous events ; and writing about them, as these women did, was simply recording God's truth as they perceived it.

---

## NOTES

1. Christopher Lee, *1603 : A Turning Point in British History*, London, Review, 2004.
2. Thomas Dekker, *The Wonderful Year, 1603*, London, Thomas Creede, sig. C1.
3. By the end of the sixteenth century, methods for the study of history were widely read at the Universities. This was the case for instance with Jean Bodin's *Method for the Easy Comprehension of History* (Daniel R. Woolf, « From Hystories to the Historical : Five Transitions in Thinking about the Past, 1500-1700 », *The Huntington Library Quarterly*, 68, 1/2, 2005, p. 61). Women obviously did not have access to this academic training. They were also excluded from the learned societies

that were of the greatest importance for historical scholarship in the seventeenth century. The Elizabethan college of Antiquaries for example, founded about 1586, was composed exclusively of men (see F. Smith Fussner, *The Historical Revolution: English Historical Writing and Thought, 1580-1640*, London, Routledge, 1st ed. 1962, 2010, p. 68).

4. Jayne Steen (ed.), *The Letters of Lady Arbella Stuart*, Oxford, Oxford UP, 1994, p. 126.
5. A. Stuart, *op. cit.*, p. 185.
6. *Ibid.*, p. 204-205.
7. Joanna Moody (ed.), *The Private Life of an Elizabethan Lady: The Diary of Lady Margaret Hoby, 1599-1605*, Stroud, Sutton Publishing Ltd, New Edition, 2001, p. 211.
8. Anne Clifford, *The Memoir of 1603 and the Diary of 1616-1619*, Katherine O. Acheson (ed.), Peterborough, Ont, Broadview Editions, 2007, p. 15.
9. Megan Matchinske, *Women Writing History in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge UP, 2009, p. 7.
10. Isaiah 58.12, quoted in Lady Anne Clifford, *The Diaries of Lady Anne Clifford*, D.J.H. Clifford (ed.), Wolfeboro Falls, NH, Alan Sutton, 1990, p. 101.
11. A. Clifford, *op. cit.*, p. 43.
12. M. Hoby, *op. cit.*, p. 186.
13. Robert Cary and Sir Robert North, *Memoirs of Sir Robert Cary and Fragmenta Regalia*, Edinburgh, James Ballantyne and co, 1808, p. 117.
14. As Catherine Loomis pointed out, Southwell speaks of Stanhope as Cecil's « familiar », a word that was at the time used to refer to « the animal that serves a conjurer or witch ». Catherine Loomis, « Elizabeth Southwell's Manuscript Account of the Death of Queen Elizabeth [with text] », in *The Mysteries of Elizabeth I*, Kirby Farrell and Kathleen Swain (eds.), Amherst & London, University of Massachusetts Press, 2003, p. 223.
15. Elizabeth Southwell, *A True Relation of What Succeeded at the Sickness and Death of Queen Elizabeth (1607)*, in Donald V. Shump & Susan M. Felch, *Elizabeth I and Her Age: Authoritative Texts, Commentary and Criticism*, New York and London, WW. Norton, 2009, p. 525.
16. J.E. Neale, « The Sayings of Queen Elizabeth », *History*, 10, October 1925, p. 231.
17. *Ibid.*
18. J.E. Neale, art. cit., p. 232.
19. E. Southwell, *op. cit.*, p. 525.
20. C. Loomis, art. cit., p. 224.
21. Besides, Elizabeth is known for using the image of the yoke around her neck on her own initiative. Note 39.
22. Edmund Spenser, *The Faerie Queene*, Thomas P. Roch Jr. (ed.), London, 1978, V.IX.33.6. quoted in E. Southwell, *op.cit.*, p. 525.
23. C. Loomis, art. cit., p. 225.
24. George Buchanan, *The History of Scotland*, James Aikman, Glasgow (ed.), 1845, vol. II, p. 440-441.
25. Julia M. Walker, *Dissing Elizabeth: Negative Representations of Gloriana*, Durham and London, Duke University Press, 1998, p. 2.
26. Louis A. Montrose, *The Subject of Elizabeth Authority, Gender and Representation*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, p. 81.
27. E. Southwell, *op.cit.*, p. 525.
28. John Clapham, *Elizabeth of England: Certain Observations Concerning the Life and Reign of Queen Elizabeth*, Evelyne Plummer Read and Conyers Read (eds.), Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1951, p. 96. « It is credibly reported that, not long before her death, she had a great apprehension of her own age and declination by seeing her face, then lean and full of wrinkles, truly represented to her in a glass ; which she had a good while very earnestly beheld,

perceiving thereby how often she had been abused by flatterers whom she held in too great estimation, that had informed her the contrary ».

29. Godfrey Goodman, *The Court of King James the First*, John S. Brewer (ed.), London, R. Bentley, 1839, I, p. 164.

30. Helen Hackett, *Virgin Mother, Maiden Queen: Elizabeth I and the Cult of the Virgin Mary*, Basingstoke, Macmillan, 1995, p. 10.

31. E. Southwell, *op. cit.*, p. 525.

32. *Ibid.*

33. John Harington, *Nugae Antiquae*, Londres, 1804, II, p. 220.

34. J. Clapham, *op. cit.*, p. 98. « The bishops who then attended at the Court, seeing that she would not harken to advice for the recovery of her bodily health, desired her to provide for her spiritual safety and to recommend her soul to God, whereto she mildly answered : « That Have I done long ago ».

35. He was himself the author of a *Conference about the Next Succession* (1594) in which he argued for the right of the English Catholic community to depose their heretic queen.

36. E. Southwell, *op. cit.*, p. 526.

37. Peter Wentworth, *A Pithie Exhortation to her Majestie for Establishing her Successor to the Crowne*, Edinburgh, R. Waldegrave, 1598, p. 101-103.

38. R. Cary, *op. cit.*, p. 59 ; Thomas Birch, *Memoirs of the Reign of Queen Elizabeth*, 1754, p. 508 ; J. Clapham, *op. cit.*, p. 99.

39. J. Clapham, *op. cit.*, p. 99.

40. Note 77.

41. E. Southwell, *op. cit.*, p. 526.

42. Lady Hoby only mentions in her diary that she left Hackness for the funeral of the Queen on April 11 and reached London on April 17 in time for the Queen's burial on April 28 : p. 187-189.

43. A. Clifford, *op. cit.*, p. 43.

44. D. R. Woolf, « A Feminine Past ? Gender, Genre and Historical Knowledge in England, 1500-1800 », *American Historical Review*, 102.3, June 1997, p. 655.

45. A. Clifford, *op. cit.*, p. 45.

46. From an account of Queen Elizabeth's reign said to have been written by one of Burgley's retainers, BL. Sloane MS 718, f. 39 quoted in S. Jayne Steen, *op. cit.*, p. 43.

47. *Calendar of State Papers Venetian*, 1592-1603, IX, p. 541-542.

48. See note 101.

49. A. Clifford, *op. cit.*, p. 187.

50. Edmund Howes in expanded version of John Stow's, *Annales or Chronicle*, quoted in C. Lee, *op. cit.*, p. 156.

51. A. Clifford, *op. cit.*, p. 43.

52. CSP, Venetian, X, p. 70.

53. A. Stuart, *op. cit.*, p. 194.

54. Barbara K. Lewalski, « Writing Resistance in Letters : Arbella Stuart and the Rhetoric of Disguise and Defiance », in her *Writing Women in Jacobean England*, Cambridge, Harvard UP, 1993, p. 71-77.

55. A. Stuart, *op. cit.*, p. 195.

56. *The Journal of Sir Robert Wilbraham 1593-1616*, H. S. Scott (ed.), Camden Miscellany, vol. X, [s.l.], Royal Historical Society, 1902, p. 58-60. « The King hath a magnanimous spirite, venturous to hazard his owne bodie in hunting especiallie & most patient of labour cold & heate. So was the Queen farre above all other of her sex & yeres. Both them most mercifull in disposition : & they sone angry, yet without bitternes or stinging revenge. In prudence iustice & temperance, they are both the admiracion to princes in ther severall sexes. The King most bountifull, seldom denying any sute : the Quene strict in gevin, which age & her sex inclined her unto : the one often

complained of for sparing: th'other so benign, that his people feare his over redines in gevinge ».

57. A. Stuart, *op. cit.*, p. 193.

58. *Ibid.*, p. 186.

59. *Ibid.*, p. 184.

60. *Ibid.*, p. 181.

61. *Ibid.*, p. 197.

62. A. Clifford, *op. cit.*, p. 47

63. *Ibid.*, p. 51-53.

64. *Ibid.*, p. 53.

65. *Ibid.*, p. 59.

66. *Ibid.*, p. 47.

67. *Ibid.*, p. 45.

68. *Ibid.*, p. 49.

69. *Ibid.*, p. 43.

70. Nadine Kuperty-Tsur, *Se Dire à la Renaissance. Les Mémoires au xvie*, Paris, J. Vrin, 1997, p. 19.

71. A. Clifford, *op. cit.*, p. 47.

72. Quoted by C. Lee who does not state his source, *op. cit.*, p. 136. I have been unable to trace this quote back to its author.

73. A. Clifford, *op. cit.*, p. 45.

74. *Ibid.*, p. 50.

75. *Ibid.*, p. 49.

76. *Ibid.*, p. 57.

77. Ann Clifford is critical of this change however. She writes: « At Windsor there was such infinite number of Ladies sworn of the Queen's Privy Chamber as made the place of no esteem or credit ». p. 52.

78. Anne Laurence, *Women in England 1500-1760. A Social History*, London, Phoenix Giant, 1994, p. 250.

79. A. Stuart, *op. cit.*, Letters 18, 19, 20, 23 and 24.

80. *Ibid.*, Letter 35.

81. Nathalie Zemon Davis, *The Gift in Sixteenth Century France*, University of Wisconsin press, 2000, p. 23.

82. *Ibid.*, p. 34.

83. *Ibid.*, p. 9.

84. A. Stuart, *op. cit.*, p. 191-192. « If it be not an unexcusable presumption in me to tell you my mind unaskt as if I would advise you what to do pardon me if I tell you I thincke your thanckes will comm very unseasonably so neare Newyearestide. especially those with which you send any gratuity. thearfore consider if it weare not better to give your newyearsguift first (to the Queene) and your thancks after, and keepe m.r Fowlers till after that good time[,] Newyearstide will comm. every yeare, and be a yearly tribute to them you begine with ».

85. *Ibid.*, p. 194-195. « I asked hir advise for a newyearesguifte for the Queene, both for my selfe who am altogether unprovided, and a great Lady a frend of mine that was in my case for that matter, and hir answer was the Queene regarded no the vales but the devise [,] [*she*] (the gentlewoman) neither liked gowne, nor peticoate so well, as somm little bunch of Rubies to hang in hire are, or somm much daft toy. I meane to give hir Majesty 2. paire of silk stockins lined with plush and 2. Paire of gloves lined if London afford me not somm daft toy I like better whearof I cannot bethinck me ».

86. D. Wilbraham, *op. cit.*, p. 61.

87. CSP, Venetian, 1603-1607, X, p. 74.

88. M. Hoby, *op. cit.*, p. 55.

89. C. Lee, *op. cit.*, p. 167.
90. See for instance Megan Matchinske, « For Here to 'Henceforth' : History, Gender and Identity in the Diary Writings of Lady Anne Clifford », in *Women Writing History in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge UP, 2009, p. 74-172.
91. A. Clifford, *op. cit.*, p. 191.
92. *Ibid.*, p. 192.
93. *Id.*
94. A. Clifford, *op. cit.*, p. 55.
95. M. Hoby, *op. cit.*, p. 196.
96. Elisabeth Bourcier, *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, p. 306.
97. M. Hoby, *op. cit.*, p. 191.
98. *Ibid.*, p. 197.
99. *Ibid.*, p. 193.
100. *Ibid.*, p. 195.
101. *Ibid.*, p. 196.
102. *Ibid.*, p. 186.
103. *Ibid.*, p. xlii.
104. *Ibid.*, p. 7.
105. *Ibid.*, p. 195.
106. C. Lee, *op. cit.*, p. 188.
107. Henoah Clapham, *An Epistle Discoursing upon the Pestilence*, London, Thomas Creed, 1603, sig. B. 2v.
108. Lancelot Andrewes, *A Sermon of the Pestilence Preached at Chiswick, 1603*, London, Richard Badger, 1636 in C. Lee, *op. cit.*, p. 194-195.
109. A. Clifford, *op. cit.*, p. 57.
110. M. Hoby, *op. cit.*, p. 194.
111. C. Lee, *op. cit.*, p. 186.
112. *The Diary of the Rev. Ralph Josselin 1644-1681*, E. Hockliffe (ed.), Camden Society Publications, 3rd series, XV, London, 1908, p. 45 ; *The Diary of William Whiteway, 1618-1634*, MS., B.M. Egerton, 784, « 1630, April 10 ... » quoted in E. Bourcier, *op. cit.*, p. 306.
113. M. Hoby, *op. cit.*, p. 194.
114. *Ibid.*, p. 196.
115. M. Matchinske, « Moral, method and history in Anne Dowriche's *The French Historie* » in her *Early Modern Women*, *op. cit.*, p. 55.
116. Robert Carey, *The Memoirs of Robert Carey, Earl of Monmouth*, Edinburgh, A. Constable and Co., 1808, p. 132.
117. M. Matchinske, *art. cit.*, p. 26.

---

## ABSTRACTS

This paper aims to compare women's historical narratives on the year 1603 to those of men. Based on the writings of four early modern women, Arbella Stuart, Anne Clifford, Elizabeth Southwell and Margaret Hoby, it focuses on three major events : the death of Elizabeth Tudor,

the beginning of the reign of James VI and the outbreak of Plague. It looks at the specificities of female voices on historical matters in terms of both tone and content whilst trying to account for them by looking at the particular writing conditions of each of these women. It also underlines the common interpretations these women shared with their male contemporaries on current affairs.

Cet article se propose de comparer les récits historiques que des femmes ont laissés sur l'année 1603 à ceux d'hommes. Il s'appuie sur les écrits de quatre femmes de la période moderne, Arbella Stuart, Anne Clifford, Elizabeth Southwell et Margaret Hoby et se concentre sur trois événements majeurs : la mort d'Elisabeth Tudor, le début du règne de Jacques VI et l'épidémie de peste. Il étudie les spécificités de ces voix féminines sur des sujets d'histoire aussi bien en terme de ton que de contenu tout en essayant de les expliquer en rendant compte des conditions spécifiques d'écriture de ces femmes. Il met aussi en évidence les interprétations de l'histoire immédiates que ces femmes partageaient avec leurs contemporains masculins.

## AUTHOR

### ARMEL DUBOIS-NAYT

Armel Dubois-Nayt est Maîtresse de conférences à l'Université de Versailles-Saint-Quentin. Elle travaille sur les théories autour du pouvoir des femmes à la période moderne en Écosse et en Angleterre. Elle a publié avec Pascal Caillet et Jean-Claude Mailhol, *L'Écriture et les femmes en Grande-Bretagne (1540-1640) - Le Mythe et la Plume* (PUV, 2008) et avec Emmanuelle Santinelli-Folz, *Femmes de pouvoir et pouvoir de femmes dans l'occident médiéval et moderne* (PUV, 2009). Elle a signé plusieurs articles sur John Knox, Marie Stuart et George Buchanan.

# *L'Autobiographie de Jeanne des Anges (1644) : histoire d'une âme ou réécriture d'une affaire de possession ?*

Antoinette Gimaret

---

- 1 Les affaires de possession sont légion dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle français. Elles font l'objet d'une abondante production imprimée, souvent en marge de l'historiographie officielle. Une des plus connues concerne, autour de 1634, les ursulines de Loudun. Elle suscite, comme d'autres, l'intervention d'un double regard à la fois clinique et mystique, les tableaux du corps féminin tourmenté par les démons alimentant une rivalité sévère entre médecins et exorcistes, tant sont importants les enjeux motivant le désir d'écrire la possession : prise de possession du corps par les savoirs institués ; nécessité pour l'Église de restaurer une crédibilité du phénomène ; croyance commune en une vérité du corps spectaculaire. Mais médecins et théologiens ne sont pas, à Loudun, les seuls à parler. Jeanne des Anges, la plus fameuse des ursulines possédées, a rédigé, autour de 1644, une autobiographie centrée sur ces événements, éditée pour la première fois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et reproduite plus récemment chez Millon<sup>1</sup>. Il s'agira ici non seulement d'étudier comment ce discours féminin à teneur autobiographique participe à l'élucidation du théâtre de la possession, mais surtout de voir quel regard la religieuse jette sur ce passé proche et quelle vérité (spirituelle, historique, intime) elle veut ou peut, en tant que femme, religieuse et « ex-possédée », mettre en lumière à travers lui. Jeanne des Anges, tout en dotant son texte d'un enjeu historiographique, celui d'éclairer ses contemporains sur l'affaire, est contrainte en effet de se plier officiellement à un code d'obéissance qui légitime son écriture mais semble l'obliger, dans le même temps, à une posture de retrait conforme aux histoires de possession diffusées par l'Église. Pourtant, loin de demeurer dans ce retrait, elle use précisément de ce genre topique pour en faire l'instrument paradoxal d'une publicité et reconquérir une voix personnelle dont l'inhabitation démoniaque mais aussi les discours sur la possession semblaient l'avoir privée. Hors du cadre ecclésial, la

religieuse peut alors revendiquer sa propre légitimité à écrire l'histoire de Loudun, par la mise en avant d'une *expérience* de la possession, supérieure au savoir des historiens et des théologiens, et d'un régime discursif de type mystique, privilégiant le manuscrit sur l'imprimé, mais fondateur d'une autorité véritable.

## Compléter l'histoire de Loudun : une écriture mémorielle sous autorité ecclésiale

### Le dialogue avec les voix de l'Histoire

- 2 Centré sur le récit des événements de Loudun, le texte de Jeanne des Anges est porteur d'un enjeu dépassant la sphère intime : il s'agit pour elle de compléter le plus exactement possible le texte du Père Surin resté inachevé. Surin, jésuite exorciste à Loudun, avait entrepris en effet, quelques années auparavant, de rédiger son propre compte-rendu de l'affaire, sous le double titre de *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'Enfer* et *Science expérimentale des choses de l'autre vie acquise en la possession des ursulines de Loudun*, récit comportant un « Abrégé de l'histoire de la possession »<sup>2</sup>, avant de sombrer pendant près de vingt ans<sup>3</sup> dans un grave mutisme l'empêchant de mener l'entreprise à son terme. Dans sa correspondance avec son nouveau directeur spirituel, le père Saint Jure, commencée en janvier 1644, Jeanne des Anges évoque ce texte inachevé, rédigé à la fin de 1636, et dont elle a gardé un exemplaire. Saint Jure se montrant désireux de le lire, Jeanne le lui procure et suggère en même temps qu'elle devrait écrire la suite. Au printemps 1644, le projet se précise, toujours dans la continuité revendiquée de Surin :

Je ne manquerai à l'avenir, autant que ma mémoire me le fournira, de vous mander ce que je pourrai des choses passées ou, si vous le jugez à propos, sans les insérer dans mes lettres, je vous en ferai un petit cahier à loisir où je travaillerai peu à peu. [...] Si vous voulez que je continue, il serait bien nécessaire que j'eusse l'écrit du Père Surin pour voir l'ordre qu'il tient afin de le suivre.<sup>4</sup>

- 3 L'enjeu historiographique est explicite : dix ans après le début des faits, il s'agit, selon les mots de Jeanne, de « faire connaître au public la vérité de cette histoire », de mettre en lumière les « mystères » dont Loudun a été le théâtre et d'achever ainsi l'histoire commencée par un autre. Ce projet est approuvé par Saint Jure, qui lui rappelle quels sont les points que le jésuite n'a pas eu le temps d'aborder et qu'elle doit reprendre dans cette « continuation » :

J'approuve votre pensée d'écrire dans un cahier à part et à votre loisir, sans pourtant perdre de temps, les choses passées que le Père Surin a omises. [...] Vous savez bien où il en est demeuré.<sup>5</sup>

- 4 Une partie des informations qu'elle reprend est donc clairement puisée dans les textes de Surin dont elle est la dépositaire. Elle sait que son écrit n'est qu'un relais, en attendant qu'il recouvre la santé et finisse son livre<sup>6</sup>. En effet, dès 1660, le jésuite guéri envisage d'utiliser à son tour le texte de Jeanne pour compléter son *Triomphe* :

J'ai parlé à Mme de ... [...]. Je ne sais si je lui donnerai ce que j'ai écrit pour le reste de notre histoire ; ce sont plutôt mémoires qu'un tissu comme l'autre, il serait peut être bon que vous m'envoyassiez ce que vous en avez écrit afin que je conférasse les deux pièces.<sup>7</sup>

- 5 Son idée est de réunir tous les textes qui se rapportent à l'expérience de Loudun, pour rédiger la « fin » de « L'Histoire », en demandant à Jeanne les « documents » qu'elle



possède<sup>8</sup>. L'*Autobiographie* s'insère bien dans une suite de textes dont l'usage documentaire est explicite.

- 6 À ce relais des voix s'ajoute le dialogue de Jeanne avec les autres voix historiennes contemporaines de l'affaire de Loudun, qui prend très tôt l'allure d'un scandale public où chaque parti use de l'écrit pour faire entendre sa version des faits, dans une « guerre des textes » bien évoquée par Michel de Certeau<sup>9</sup> : après la mort du curé Grandier en 1634, on assiste à une prolifération des écrits justifiant ou condamnant les événements : petite presse, gazettes, libelles relaient l'affaire et rencontrent un large lectorat, du Poitou jusqu'à la capitale, où l'habitude est prise de livrer au public ces imprimés qui passent aussi dans les correspondances et les archives d'érudits et de curieux. Dans le manuscrit d'origine, le récit de Jeanne est d'ailleurs accompagné de notes et de pièces d'archives (extraits de procès verbaux, récits de conversion, abrégés de procédures et d'interrogatoires etc.) constituant le chapitre I d'une unique histoire portant le titre « Histoire des diables de Loudun » et dont l'autobiographie est donnée comme le chapitre II. Cet encadrement donne un horizon de lecture : le texte prend place dans un réseau documentaire et complète, avec la distance des années, un récit déjà connu en partie du public. Il faut rappeler en effet que Loudun est alors *la grande affaire* publique, reproduisant à plus grande échelle ce qu'avaient été les possessions de Marthe Brossier, de Jeanne Féry ou encore de Madeleine de Demandols à Aix, son plus criant modèle<sup>10</sup>. Dans le récit de son voyage fait à Loudun en 1643, Louis Coulon, auteur de *L'Ulysse français* (1643), ne mentionne que rapidement l'affaire car, dit-il, « l'histoire est si connue par toutes les provinces qu'il n'est pas besoin de l'écrire »<sup>11</sup>. Il y a donc encore une actualité de Loudun, dix ans après la mort de Grandier, d'autant plus que la possession de Louviers, qui se déclenche en 1643, vient réactualiser l'affaire et intensifier la vogue des histoires de sorcellerie.<sup>12</sup>

### L'écriture mémorialiste entre privé et public

- 7 De ce fait Jeanne des Anges est une figure publique, ce qui l'autorise à prendre la plume, selon les codes d'un genre particulier, celui des mémoires<sup>13</sup>. En effet, si peu de femmes sont mémorialistes au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> car leur condition les exclut des hauts faits de la scène publique<sup>15</sup>, pour Jeanne, cette espèce de « gloire négative » que constitue la possession fait d'elle un personnage connu qui peut, de ce fait, ajouter dix ans plus tard son témoignage personnel à une histoire déjà écrite et évoquer un moi qui n'est pas forcément celui de l'intimité. Consciente d'être une figure connue (et d'avoir donc déjà rompu symboliquement l'isolement conventuel), accoutumée à être observée et analysée bien au-delà de sa communauté religieuse, elle ne s'adresse finalement pas seulement à son directeur mais à un public plus large et anonyme, à qui elle veut présenter une version personnelle des faits qui l'ont rendue célèbre et de ceux qui n'ont pas été encore racontés. On va donc trouver ici une volonté de sincérité et d'exactitude, le désir de raconter en donnant des dates, en explicitant les circonstances. L'évocation de l'enfance, de la jeunesse et de la prise de voile est placée sous le signe d'un regard rétrospectif propre à tout récit de vie. De même, elle reprend la chronologie connue de la possession (premiers symptômes, premiers exorcismes, arrivée des jésuites, sorties des démons, guérison miraculeuse, voyage en Savoie), donne des noms de lieux et de personnes, afin de compléter les histoires déjà écrites en fonction de sa participation aux événements et de l'exactitude de sa mémoire. Elle a le souci, dit-elle, de « juger de l'état où nous étions » et manifeste aussi une « crainte de

ne pas dire les choses comme elles sont », scrupules soulignant sa démarche d'historienne. On constate même une certaine progression dans le texte, les derniers événements étant plus documentés, peut-être parce qu'il s'agit alors véritablement de compléter ce que Surin n'a pas encore raconté ; peut-être aussi parce qu'il s'agit de répondre sur des faits extraordinaires à ceux qui doutent de l'évidence de son histoire. D'autre part, elle met en avant son témoignage privé comme complément apporté à la grande Histoire. Rappelons que le genre des mémoires trouve sa définition en s'opposant à l'Histoire, par la mise en avant d'une autorité nouvelle, celle du témoignage<sup>16</sup>. Jeanne propose une vision subjective des événements, portant une attention aux « particularités » et insistant sur la légitimité de sa prise de parole, par le retour de formules comme « je puis dire » « je puis assurer en vérité ». Elle reconnaît en même temps ses défaillances de mémoire et le caractère forcément lacunaire du récit :

Dans le commencement de ma possession, je fus près de trois mois dans un continuel trouble d'esprit, de sorte que je ne me souviens d'aucunes choses de celles qui se sont passées dans ce temps là.<sup>17</sup>

- 8 Les défauts de sa mémoire deviennent ici paradoxalement le gage accru de sa crédibilité, car ils prouvent que la possession a bien eu lieu, dans l'éclipse surnaturelle de ses facultés. Cependant, elle reprend aussi une hiérarchie courante qui fait des mémoires les « brouillons destinés à servir à l'histoire », matière brute que l'historien devra par la suite mettre en forme. Si son information est inconnue des historiens, elle la développe, sinon elle se contente parfois de renvoyer le lecteur à ce qui a déjà été écrit, s'inscrivant dans les zones d'ombre de l'histoire officielle, sur le modèle suivant :

L'état extérieur dans lequel j'étais porta les puissances de députer un prélat avec des médecins pour reconnaître ce qui se passait en moi. *Je ne dirai point les circonstances de ce qui se passa, les procès verbaux en faisant foi, je dirai seulement une chose extraordinaire...*<sup>18</sup>

- 9 Elle distingue ainsi sa vérité de celle des procès verbaux, refusant de prolonger l'effet de scandale né de l'apparition des symptômes démoniaques. Ce refus se réitère lorsqu'elle évoque Grandier<sup>19</sup> mais aussi l'expulsion des démons<sup>20</sup>, ce renvoi à l'Histoire déjà écrite étant pour elle un moyen commode de choisir les sujets à développer et ceux qu'elle évitera. Elle tait ainsi le procès de Grandier, dont la mort ne sera racontée qu'à la fin du texte, au moment du voyage de Savoie, décalage chronologique révélateur sans aucun doute d'un embarras. L'idée de complémentarité entre mémoire et histoire la libère en partie des contraintes historiographiques, sans remettre en question la véracité de son témoignage.

## Se légitimer dans l'obéissance

- 10 Mais il ne s'agit pas ici d'une écriture mémorialiste topique, Jeanne n'étant pas tout à fait libre d'être historienne. D'une part parce qu'elle raconte l'histoire d'une dépossession ; d'autre part parce qu'elle reste soumise aux règles de la vie conventuelle : son texte doit atténuer et non pas raviver l'effet de scandale que la publicité de Loudun a fait naître, le théâtre des exorcismes ayant paru peu bienséant à une religieuse contrainte à l'humilité. D'où la nécessité d'une posture de retrait, passant ici par le respect d'un code d'obéissance conditionnant à la fois sa nécessité d'écrire et sa version des faits. Si elle obtient officiellement l'autorisation d'écrire, c'est d'abord en s'inscrivant dans le cadre de la direction de conscience, c'est-à-dire dans une relation hiérarchique entre directeur et dirigée. Le but explicite du texte est de

permettre à son nouveau directeur spirituel, Saint Jure, de mieux la connaître pour mieux la diriger, travail difficile d'auto-analyse qu'elle poursuit par souci d'obéissance. L'ouverture du texte manuscrit nous l'indique doublement, d'abord par l'introduction du copiste (« La supérieure de la mère Jeanne des Anges lui ayant ordonné de mettre par écrit ce qui s'est passé dans sa possession, par esprit d'obéissance, elle s'y soumit aveuglément et écrivit ce qui suit »), puis par l'affirmation de Jeanne elle-même, précisant qu'elle écrit « à la plus grande gloire de Dieu et pour satisfaire à l'obéissance qui [lui] a été donnée » : l'acte d'écrire n'est pas un acte de volonté propre mais vient s'inscrire dans un code d'obéissance. Le manque d'humilité qu'il y aurait à écrire est compensé d'emblée par la détermination d'un contenu spécifique : « écrire les miséricordes qu'il a plu à la divine bonté exercer sur [son] âme depuis neuf ans pour la retirer des vices où elle se laissait emporter ». Au modèle des mémoires historiques se superpose immédiatement celui de l'examen de conscience, sur le modèle des *Confessions* d'Augustin ou de la *Vie* de Thérèse d'Avila, dont Jeanne ne cache pas la lecture fréquente, ce genre des « mémoires spirituels » étant vivement encouragé d'ailleurs dans la dévotion féminine tridentine<sup>21</sup>. L'échange épistolaire avec Saint Jure la mène dans un processus d'examen de soi<sup>22</sup> la conduisant finalement à fournir un récit détaillé de sa jeunesse et de ses premières années au couvent, c'est-à-dire à amorcer le processus autobiographique. Elle s'excuse même d'être allée plus loin qu'il ne le demandait :

Ce que vous demandez de moi n'est pas à ce que je crois une narration de toutes ces choses passées. Celle là me sert d'occasion pour me résoudre à travailler tout de bon à mon entendement et à faire pénitence.<sup>23</sup>

- 11 Dans ce cadre, l'écriture doit servir son humiliation, le directeur étant envisagé comme le seul lecteur. On va donc trouver ici des aveux entrecoupés de prières, des moments de repentir où elle convoque une double audience céleste et terrestre pour la juger, ainsi lorsqu'elle évoque sa vie de religieuse à Poitiers : « J'ai grand sujet de rougir devant Dieu et devant les hommes pour les libertinages d'esprit dans lesquels je me suis laissée emporter »<sup>24</sup>. À la chronologie des faits s'ajoutent des moments de bilan sur sa vie morale<sup>25</sup>, l'aveu des fautes fournissant le cadre orthodoxe lui permettant de parler d'elle-même, lorsqu'elle précise : « Je voudrais que l'obéissance me voulut permettre de dire ici toutes les fautes que j'ai faites »<sup>26</sup>.
- 12 Par là, elle est amenée à adopter une version de la possession autorisée par les hommes d'Église. En effet, au moment où Jeanne écrit son texte, les histoires de possession sont déjà très codifiées. Écrites souvent par les exorcistes au lendemain de la libération des possédées, ces « histoires admirables » racontent, dans un but édifiant, les victoires de l'Église sur les diables. Au-delà des quelques variantes, c'est toujours le même modèle narratif qui prévaut et permet d'alimenter alors différents conflits entre catholiques et protestants, pouvoir local et pouvoir central, dévots et sceptiques. Dans une ville où la communauté huguenote est encore solide, l'Église catholique se veut historiographe de la possession, soucieuse de produire des signes capables de convertir les incrédules en une « apologétique sensible »<sup>27</sup> qui passe aussi par le témoignage écrit. Elle se préoccupe donc de la production d'histoires démoniaques capables de proposer une version orthodoxe des faits, contre les dérives curieuses<sup>28</sup>. Car elle doit aussi, très tôt, se défendre contre tout un secteur de l'opinion éclairée qui se passionne pour l'affaire et contre un Parlement parisien qui commence à se forger une doctrine nouvelle en matière de sorcellerie. Supérieure de son couvent, Jeanne rédige son texte au moment même où la possession de Louviers réactualise en France l'affaire de Loudun et met en

lumière à la fois les suspicions des médecins<sup>29</sup> et la crainte, qui anime le pouvoir séculier, d'un nouveau scandale. Alors que l'on cherche à circonscrire l'affaire, les ecclésiastiques reprennent la plume afin de réfuter toutes les interprétations divergentes<sup>30</sup>, mais ils ont du mal à se faire entendre, dans un contexte de scepticisme et de prudence des autorités judiciaires. Jeanne des Anges, informée sans aucun doute de la reprise des polémiques, semble proposer de la possession de Loudun une version orthodoxe. Elle défend ainsi la piété et l'efficacité de ses exorcistes et met en avant, contre les incrédules, la religiosité du phénomène : « Ce fut par l'intercession de la Sainte Vierge et des bons anges que cette merveille s'opéra. Dieu s'en servit pour encourager les religieux »<sup>31</sup>. Par ailleurs, elle est amenée à construire son texte selon le schéma narratif propre aux histoires de possession et à en reprendre la plupart des *topoi*, précisément étrangers à toute investigation historique. Ainsi, lorsqu'elle commence véritablement le récit de la possession :

Notre Seigneur permit qu'il fût jeté un maléfice sur notre communauté par un prêtre nommé Urbain Grandier. Ce misérable fit un pacte avec le diable de nous perdre et de nous rendre des filles de mauvaise vie ; pour cet effet il envoya les démons dans le corps de huit religieuses de cette maison pour les posséder.<sup>32</sup>

- 13 Elle reprend ici le schéma canonique de la doctrine de l'Église : la possession est une opération par laquelle le diable entre dans le corps d'une personne et l'habite. La raison motivant le début de la possession est également topique : un sorcier (Grandier) a ordonné aux démons d'entrer dans le corps des ursulines. C'est donc, plus que le témoignage direct, l'imitation d'un modèle scripturaire qui prévaut, Jeanne s'inscrivant dans une tradition démonologique reconnaissable. Même chose pour l'évocation des tourments physiques spectaculaires infligés par les démons :

J'avais le visage tout défiguré et le corps tout meurtri de ses coups. [...] Ce maudit Isacaaron ne perdait point son temps, il ne me donnait aucun repos ; je ne dis pas toutes les violences qu'il m'a faites jour et nuit.<sup>33</sup>

- 14 Le déroulement des exorcismes suit un scénario codifié. Jeanne emprunte également à une tradition préexistante son portrait du diable, père du mensonge et des illusions, capable de prendre tour à tour une apparence séduisante ou terrifiante dans ses visites nocturnes, s'attaquant à elle sous la forme d'un dragon ou d'un serpent, dans la reprise d'un bestiaire propre à la tradition :

Toutes les nuits pendant presque six mois que cette opération dura, ce démon soufflait ou parlait continuellement à mes oreilles. Il prenait très souvent des figures et paraissait comme un dragon, un chien, un lion, un bouc et autres bêtes, quelquefois il prenait une forme humaine.<sup>34</sup>

- 15 S'ajoute enfin l'atmosphère érotique propre aux tentations démoniaques<sup>35</sup>. Il y aurait ainsi un rapport d'imitation fidèle entre l'autobiographie de Jeanne et le scénario topique des histoires de possession. Si elle s'exprime à la première personne, la religieuse semble reproduire toutefois, à la demande de son directeur, un dispositif apologétique qui ne fait que prolonger *in fine* la posture de retrait à laquelle la possédée est habituellement cantonnée. Marginalisé, majoritairement féminin, l'énergumène n'a pas de place dans les récits de possession, sinon comme objet de discours masculins<sup>36</sup> déchiffrant sur son corps les symptômes de l'enfer, de la pathologie ou de la fraude. Objet de spectacle, corps altéré, la possédée n'est que le miroir du savoir d'un autre et le lieu d'un combat entre différentes autorités. Pour les exorcistes, devenue moyen de conversion de l'incrédule, elle doit s'adapter à la démonstration que l'on attend d'elle<sup>37</sup>. S'ajoute le poids du corporel, sur lequel s'appuie la théorie démonologique : la possédée

est le simple *lieu charnel* d'une inhabitation démoniaque, non un *sujet historique*. Jeanne, en reproduisant les codes ecclésiastiques du récit démoniaque, semble au premier abord le confirmer : elle se décrit à la première personne, mais comme un lieu envahi par les voix démoniaques, assiégé par les tentations, soumis aux opérations diaboliques ou angéliques. En racontant l'histoire d'une possession, elle se lance dans un genre narratif codé à l'intérieur duquel la tradition veut que la possédée soit précisément dépossédée de sa voix<sup>38</sup>.

## La reconquête d'une voix

- 16 Cependant, la correspondance avec Saint Jure révèle tout autre chose de la genèse du texte. En effet, c'est de Jeanne elle-même que vient l'initiative d'écrire, l'approbation du directeur venant, dans un second temps, faire passer son écriture pour un acte de soumission, ce qui serait pour elle une façon de s'accommoder des contraintes du genre et des moyens dont elle dispose comme auteur. Si l'autobiographie doit constituer en effet un appendice au compte rendu de Surin, elle naît d'un désir personnel de raconter et non d'une demande faite par son directeur<sup>39</sup>, la phrase d'ouverture ayant été sans doute ajoutée pour rendre le texte plus conforme au code des autobiographies religieuses<sup>40</sup>. Jeanne n'envoie d'ailleurs jamais à Saint Jure la totalité du manuscrit. De plus, le texte ne suit pas le modèle initial de Surin : elle choisit la première personne, élargit le cadre narratif, ne se contentant pas de couvrir les neuf ans écoulés depuis le récit de Surin mais reconstruisant l'histoire de sa vie, échappant ainsi au projet dicté par Saint Jure qu'elle prive du contrôle éditorial sur son texte. Dès lors, il ne s'agirait plus seulement d'un texte à lire comme un document historique sur le passé, mais d'un acte créatif par lequel elle prend conscience d'elle-même. Jeanne des Anges userait ici paradoxalement du genre topique de l'histoire de possession pour se remettre au centre de son récit, comme auteur de sa propre histoire singulière. C'est tout l'enjeu d'un texte écrit dans « l'après » : la possédée s'inscrit dans la continuité d'un langage *sur* la possession, jusqu'alors tenu par d'autres, discours qu'elle peut écrire grâce au clivage entre la possession passée et la délivrance présente<sup>41</sup>. On assisterait alors, selon les mots de Mino Bergamo, à la « prise de parole d'un sujet historique que toute une tradition avait réduit au silence<sup>42</sup> », à la construction, par l'écriture, d'une subjectivité dont la possession mais aussi les contraintes de la vie conventuelle l'avaient privée. Adopter le « point de vue de la démoniaque », inédit dans l'historiographie, lui permet de se poser comme seule interprète légitime de sa propre expérience.

## De la dépossession à la possession de soi : le paradoxe d'une dépossession opératrice de subjectivité

- 17 Le choix de l'écriture à la première personne peut s'interpréter de manière double : sur le modèle augustinien, comme indice d'humilité ; sur le modèle des mémoires, comme valorisation du témoignage personnel. Mais en tant que possédée, Jeanne, nous l'avons vu, ne dit pas vraiment « je » : elle est un corps traversé par des voix, celles des démons. De même, lorsqu'elle est délivrée, elle devient réceptacle de visions mystiques. Ainsi donc, traversée par des voix démoniaques ou célestes, visitée par les oracles de son bon ange, elle met en avant une posture, où elle n'a finalement plus besoin d'une autorisation extérieure, celle des hommes d'Église, pour parler. La possession lui

permet en premier lieu de s'exhiber dans un spectacle indécent en échappant à toute accusation d'irréligion, ainsi lorsqu'elle déclare :

J'avais souvent l'esprit rempli de blasphèmes et quelquefois je les proférais sans que je pusse faire aucune réflexion pour m'en empêcher.<sup>43</sup>

ou encore :

Je n'étais pas libre dans ces sentiments quoique pour lors je ne le connusse pas, car ce démon m'offusquait. [...] Quelque fois quand il occupait ma tête, je déchirais tous mes voiles et ceux de mes sœurs [...], je les foulais aux pieds, je les mangeais en maudissant l'heure que j'étais entrée en religion.<sup>44</sup>

18 La possession devient, comme dans le récit de la possédée Jeanne Féry, dont Sophie Houdard a fait une lecture très judicieuse, une autorisation paradoxale à suggérer les contraintes ou les dégoûts de la vie conventuelle<sup>45</sup>. Si Jeanne Féry, séduite par la science dont les diables la nourrissent, accepte finalement de revenir au sein de l'Église, c'est par le biais d'une apparition de Madeleine, qui lui promet en retour une particulière union à Dieu et donc une voie extraordinaire l'émancipant de la simple vie conventuelle. De même, la guérison de Jeanne ne se fait pas au profit du retour à une pratique religieuse commune et contrainte, mais au profit d'une voie mystique usant de ces mêmes moyens affectifs et visionnaires qui, selon Sophie Houdard, « court-circuitent les médiateurs institutionnels<sup>46</sup> ». Dieu, Joseph, la Vierge, interviennent en effet directement ici pour valider sa conduite ou hâter sa guérison, comme en témoigne, alors qu'elle pleure et demande l'intervention divine, ce passage immédiat à la vision : « Je vis une grande lumière et j'entendis ensuite une voix qui me dit : [...] ne te lasse point et dure car Dieu te donnera son secours<sup>47</sup> ». Plus loin, Dieu lui certifie : « Je suis celui qui te peut *garantir*<sup>48</sup> ». La religieuse reçoit ainsi, à l'intérieur même du texte, une autorisation divine qui lui permet de sortir du cadre de l'obéissance aux hommes, Dieu se substituant à son directeur spirituel humain : « Il m'est impossible d'écrire ici les lumières abondantes que cette divine bonté me donnait. [...] Il m'enseignait comme un maître enseigne un disciple »<sup>49</sup>. Le « je » dépossédé (celui de l'enfer, celui des extases) permet ainsi à Jeanne de s'émanciper de la vie conventuelle ordinaire, soit dans la possession, soit dans la mystique. L'extraordinaire spirituel la fait sortir de son état, la portant sur le devant de la scène et l'autorisant d'une relation directe au surnaturel (Dieu ou diable) contre la tradition ecclésiale. Il y aurait un lien paradoxal entre possession, récit de soi et conquête d'une liberté<sup>50</sup>.

19 En effet, à l'intérieur même d'un récit de possession topique, Jeanne invente une théorie démonologique nouvelle, dans laquelle l'accent est mis sur la volonté<sup>51</sup> :

Je me vis une des plus travaillées [...], cela me porta à penser à ma conscience parce que je ne croyais pas qu'on pût être possédée sans avoir donné consentement au pacte.<sup>52</sup>

20 Contre la théorie la plus répandue, selon laquelle le démon se rend maître du corps seulement, elle rend les diables indiscernables de ses propres penchants, la possession opérant à la fois « dehors » (corporellement) et « dedans » (les démons s'unissant aux mauvaises dispositions naturelles). C'est le penchant au vice qui permet au démon d'investir un sujet et non les maléfices d'un sorcier. Par là, Jeanne met en avant sa propre responsabilité (qu'elle appelle aussi sa « nature ») dans la lutte contre des démons, ainsi lorsqu'elle retranscrit les paroles d'encouragement de Surin :

Il n'est plus temps que vous dissimuliez, votre ennemi se sert de votre naturel pour mieux couvrir son jeu. Si vous voulez joindre votre volonté à la mienne, je vous assure que vous sortirez de l'état auquel vous êtes.<sup>53</sup>

- 21 La guérison requiert une lucidité nouvelle, par laquelle la possédée démonte elle-même le mécanisme du « tacite consentement » qui la lie aux démons. On a donc ici une formulation transgressive par rapport aux modèles théologiques existants. Au sorcier Grandier, qui ordonne aux démons d'entrer dans le corps, succède Jeanne, qui leur a fourni elle-même les armes pour pénétrer son esprit, dans une sorte de seconde possession que Mino Bergamo appelle « *demonizzazione*<sup>54</sup> ». Elle peut affirmer ainsi : « Le mal venait de moi ». Ce qui compte est alors la dynamique des passions et des vices, les sept démons étant évoqués non plus selon une hiérarchie angélique, mais selon une classification psychologique où Jeanne distingue orgueil, luxure, colère ou dureté de cœur<sup>55</sup>. De ce fait, la religieuse peut se dépeindre à la fois comme responsable de sa possession et de sa guérison, ce qui équivaut à marginaliser le rôle initial de Grandier<sup>56</sup> et à opérer une sorte de renversement du masculin au féminin, Jeanne revendiquant la paternité d'une série d'intuitions lui permettant de combattre le démon elle-même, en secondant le travail de l'Église. L'accent est en effet porté, dans le processus de guérison, sur l'idée de choix : la possédée décide de sa libération, de même qu'elle avait décidé, par des mécanismes inconscients, de sa possession. D'où le retour de l'expression, « le désir que j'avais de changer de vie », qui confirme la place centrale de Jeanne dans la narration. En se libérant du joug des passions, la possédée soustrait son âme à la puissance des diables et acquiert de ce fait un « grand pouvoir sur [elle]-même », renversement du modèle classique dans lequel la possédée, réduite à un corps habité par le diable, était exclue de sa propre histoire<sup>57</sup>.
- 22 Dès lors, la « sortie » des démons est proportionnelle à la reconquête d'une liberté, à l'apprentissage d'une lucidité et d'une pensée réflexive. Surin l'exorcisant lui fait acquérir le pouvoir de réfléchir et de mettre en branle sa volonté :
- Quoique le démon fit ce qu'il pouvait pour détourner mon attention, je ne pouvais que je ne fisse beaucoup de réflexions [...]. Il me semblait que l'on me disait au fond du cœur que je pouvais faire choix de l'un de ces deux états, et que cela dépendait de moi. [...] On me disait intérieurement : tu peux si tu veux.<sup>58</sup>
- 23 Sa sortie de la possession se lit comme un cheminement vers la lucidité :
- Un jour du mois de juin, comme j'étais devant le très saint sacrement, il me vint une pensée. [...] Je ne serais jamais délivrée de mes troubles que je n'eusse ôté de moi tout ce qui donnait occasion au démon de me les causer et que, si je faisais une bonne réflexion sur tous les mouvements de mon âme je trouverais que tous les désordres de mon âme étaient fondés sur mon naturel. Il me semblait que je voyais cela plus clairement que le soleil.<sup>59</sup>
- 24 Il s'agit dès lors pour elle de faire « usage de cette liberté », dans un travail réflexif et rétrospectif (« faire une *revue* sur [sa] conscience », p. 118) dont elle note les progrès (« Cependant mon esprit s'avavançait de jour en jour », p. 120) et qui prépare déjà l'écriture (« Je voyais aussi clairement mes désordres que si je les eusse lus en mon papier », p. 118), la faisant désormais auteur de ses actes et « bien établie dans la résolution de [se] prendre à [soi]-même de tous les troubles et de ne plus tant regarder les démons comme en étant *les auteurs*<sup>60</sup> ». Jeanne met ainsi davantage l'accent sur l'apprentissage que sur le dénouement heureux, révélant un plaisir à *se raconter comme possédée*, au-delà du but édifiant de son texte. Son récit ne vise pas tant à confesser les défaites de Satan qu'à se montrer en train d'acquérir un savoir-faire, une connaissance des passions et de sa « nature » (« Je m'appliquai à reconnaître les mouvements de ma nature », p. 146), un savoir expérimental sur le démon :

L'expérience m'a fait connaître qu'il tire de grands avantages de tous les mouvements déréglés de notre nature ; ainsi c'est nous-mêmes qui lui fournissons les armes dont il nous fait la guerre [...], il ne cherche point de matière au dehors.<sup>61</sup>

- 25 Si le texte de Jeanne des Anges laisse une grande place à la description des innovations de Surin, l'expérience de la possession est surtout inséparable d'une expérience de découverte de soi-même, de reconquête de soi par le pouvoir de sa propre voix. L'analyse des vices, malgré l'abondance des prétéritons, suggère ainsi le plaisir de se raconter pour se singulariser, même négativement :

Si l'obéissance me le voulait permettre, je décrirais avec un singulier plaisir par le menu toutes mes malices, hypocrisies, duplicités, arrogance, propres estimés et recherches de moi-même, avec tous mes autres vices.<sup>62</sup>

- 26 De même que Pierre de Lancre pouvait parler du « singulier plaisir » que les sorcières ressentent à faire leurs aveux ou encore Malebranche dénoncer l'attitude ambiguë des démonologues qui « se font un plaisir bizarre de raconter ces histoires surprenantes et prodigieuses de la puissance et de la malice des sorciers » (*De la recherche de la vérité*), il y aurait chez Jeanne des Anges une fascination pour le démoniaque, dans la mesure où il lui permet de parler d'elle-même<sup>63</sup> et de se situer dans un extraordinaire délectable :

Le diable me trompait souvent par un petit agrément que j'avais aux agitations et autres choses extraordinaires qu'il faisait dans mon corps. Je prenais un extrême plaisir d'en entendre parler et j'étais bien aise de paraître plus travaillée que les autres.<sup>64</sup>

## La gestion d'un succès

- 27 La sortie hors de la vie conventuelle ordinaire l'autorise dès lors à acquérir une *fama* mélangeant dévotion et mondanité, Jeanne usant du récit de possession comme d'un instrument paradoxal de publicité personnelle, loin du code d'humilité auquel elle devrait s'astreindre. On sait que Richelieu, qui ne croit pas aux diables de Loudun mais garde le souvenir d'une ancienne querelle avec Grandier, exploite la possession à des fins plus pragmatiques : il veut, en réglant l'affaire, supprimer un adversaire politique et assurer l'emprise du pouvoir central sur un pouvoir local parfois dissident<sup>65</sup>. Or Laubardemont, envoyé de Richelieu, est un proche parent de Jeanne, qui, en faisant indirectement l'éloge des activités cardinalices, assure sa propre publicité. On assiste à cette valorisation narrative essentiellement lors du pèlerinage vers la Savoie en 1638, sorte de voyage médiatique où elle s'exhibe devant les foules<sup>66</sup> :

Grand nombre de personnes de qualité, amis de Monsieur de Laubardemont : conseillers d'État, maîtres des requêtes, docteurs de Sorbonne, religieux de tous les ordres, plusieurs médecins vinrent me visiter. [...] On fait état que, depuis ce temps, plus de 20 mille personnes me visitèrent chaque jour pendant mon séjour à Paris.<sup>67</sup>  
Le bruit s'étant répandu par Paris de ce qui s'était passé à l'archevêché et du bon accueil que nous avait fait Monseigneur et de tout ce qu'il m'avait dit, le peuple s'empressa encore plus de me voir ; de sorte que l'on fut contraint de m'exposer au public, depuis les 4h du matin jusqu'à 10 h du soir, aux flambeaux.<sup>68</sup>

- 28 Il ne s'agit plus tant ici du triomphe de l'Église sur les diables que de la construction d'un triomphe personnel<sup>69</sup>. Quittant Loudun en avril 1638, Jeanne rencontre d'importants personnages, voyage dans leurs carrosses, fait défiler les rois, les princes, les archevêques<sup>70</sup>. Par là, elle s'insère progressivement dans un nouveau réseau de protecteurs, dans une communauté d'interlocuteurs prestigieux que ses lecteurs sont indirectement invités à rejoindre, semblant chercher, du côté de la société civile ou des



sphères royales, de nouvelles autorités qui puissent succéder aux seules autorités de l'Église. La « merveille » de ses stigmates constitue, dans une France troublée, une sorte de signe de ralliement, au cours d'un voyage finalement autorisé par le roi lui-même<sup>71</sup>. De surcroît, au moment où Jeanne quitte Loudun, on apprend que la reine est enceinte d'un fils longtemps attendu : l'ursuline assiste elle-même à l'accouchement, bénissant de sa relique la naissance du futur Louis XIV, en qui doit s'opérer la réconciliation du royaume<sup>72</sup>. La coïncidence de cette naissance miraculeuse, ses entretiens avec les Grands, servent de garantie à une approbation plus générale et la préservent des attaques publiques. Richelieu est là pour défendre sa sainteté :

Il me consola sur la longueur des maux que j'avais soufferts, disant : C'est un coup de la providence spéciale de Dieu qui a voulu, par tout ce qui est arrivé, sanctifier celles qui ont été vexées par les démons.<sup>73</sup>

- 29 La reine Anne donne sa sympathie au récit de ses souffrances et la foi du roi l'assure contre les sceptiques :

Il alla lui-même chercher dans la chambre de la reine quelques personnes qui s'étaient depuis longtemps déclarées ennemies de notre communauté et de la vérité de la possession. [...] Le roi pour les détromper prit ma main et leur montrant l'impression des sacrés noms [...] il leur dit « Que dites-vous à cela ? »<sup>74</sup>

- 30 Ces hôtes prestigieux vénèrent tous sa main marquée, respectent sa chemise miraculeuse. Jeanne réussit à quitter la Cour avec une crédibilité accrue, figurant ainsi le type de réception qu'elle espère pour son ouvrage<sup>75</sup>.

- 31 Elle est ainsi amenée non seulement à prolonger le théâtre des exorcismes, dans l'exhibition de sa main marquée du signe des démons (publicité par le corps), mais aussi à mettre en récit la possession (publicité par la lettre, qui annonce l'écriture autobiographique). À chaque étape de son voyage se déroule en effet le même rituel : à un interrogatoire privé avec les élites locales succède l'exhibition devant la foule. La religieuse suggère à la fois le plaisir d'être sur scène, au centre des regards et le plaisir de raconter l'expérience passée, le rituel des interrogatoires créant *in fine* le besoin de communiquer avec un plus large public :

Ce qui était embarrassant est qu'on ne se contentait pas de voir ma main marquée des sacrés noms, mais on me faisait mille questions sur ce qui était arrivé en la possession et en l'expulsion des démons ; ce qui obligea de faire un imprimé dans lequel on instruisit le public de ce qui s'était passé de plus considérable dans l'entrée et la sortie des démons de mon corps et sur l'impression des sacrés noms sur ma main.<sup>76</sup>

- 32 Dans ce passage de l'évidence du miracle (les signes sur la main) au récit oral puis imprimé, Jeanne se raconte déjà en posture de narratrice, évoquant l'effet de son récit sur les auditeurs (« Tous ceux qui étaient dans sa chambre ne marquèrent aucun ennui de ce long discours [...] chacun faisait paraître sa joie et son admiration », p. 213) ou son efficacité (« Ce récit porta le roi à désirer de voir de ses yeux les sacrés noms », p. 215). Car raconter l'expérience de l'enfer c'est surtout se raconter soi, voire se réinventer<sup>77</sup>. Par le biais de l'entreprise historiographique, Jeanne se glisse dans une série de rôles féminins reconnaissables, à l'intérieur desquels elle sera autorisée à se raconter.

## Le chemin de sainteté ou la valorisation idéologique de l'ancienne possédée

- 33 Du rôle de possédée, elle bascule en effet vers cet autre rôle proprement féminin, celui de sainte, sa nouvelle doctrine démonologique lui permettant de faire précisément de la possession l'envers de l'état d'union mystique, dans une symétrie des opérations de la grâce et des opérations diaboliques. On a d'abord, dans le processus de « sortie » des démons, le rôle que joue la mortification du corps, dans le retour de scènes d'autopunition mettant en avant l'extraordinaire d'une posture. « J'avais presque toujours ma discipline en la main, [...] j'étais pour l'ordinaire toute en sang<sup>78</sup> », déclare-t-elle. Cette mortification est validée ensuite par le miracle : « Lorsque j'étais toute déchirée jusqu'aux os, en même temps je me trouvais toute guérie de mes blessures ». L'insistance sur les prouesses ascétiques permet ici, dans une logique d'imitation de la Passion, de gagner l'admiration du lecteur, facilitant ainsi le basculement de la possession vers la sainteté :

Le feu de la concupiscence m'a obligée de me jeter 7 ou 8 fois dans des brasiers de feu où je demeurais des demi heures tout entières afin d'éteindre cet autre feu, de sorte que j'avais la moitié du corps tout grillé. D'autres fois dans les grandes froideurs de l'hiver j'ai passé une partie des nuits toute déshabillée dans les neiges ou dans les cuves d'eau glacée. En outre je me suis souvent mise en les épines, en sorte que j'en étais toute déchirée, d'autres fois je me roulais en des orties et j'y passais des nuits entières.<sup>79</sup>

- 34 Le texte présente sur ce modèle quatre séquences parallèles de mortification, permettant l'élimination successive de quatre péchés (orgueil, luxure, joie et colère). La description détaillée des souffrances ou de leurs manifestations (ceinture de fer, mare de sang) ne joue ici aucun rôle narratif mais met en avant une image positive de la possédée comme pénitente ou ascète, préparant l'image sanctifiée.
- 35 Commence ensuite pour Jeanne une carrière de miraculée et de stigmatisée, les villes traversées lors du voyage en Savoie recoupant une géographie plus symbolique de la sainteté. Elle est reçue à la Visitation par Jeanne de Chantal, déjà considérée comme bienheureuse, reçue par le roi de droit divin, visitée enfin par le nonce du Pape, successeur de saint Pierre, fréquentations saintes lui permettant de construire sa légitimité et de passer du rang d'énergumène à celui de spirituelle. À chaque étape, la main marquée devient une sorte de Saint Sacrement exposé au public. S'ajoute ici la légitimation de la relique, cette chemise où saint Joseph a fait couler l'onction miraculeuse qui l'a guérie. Elle est reconnue par Richelieu, qui l'apparente, par contact, aux reliques officielles :

On lui fit voir le morceau de la chemise sur laquelle la dite onction avait été faite ; la voyant, il fut touché de respect et exprima de grands sentiments de piété car, avant que de la prendre en ses mains, quoiqu'il fût malade, il découvrit sa tête, il la fleura et baisa par deux fois, disant « Cela sent parfaitement bon ». Il y fit toucher un reliquaire qu'il avait à son chevet de lit.<sup>80</sup>

- 36 Elle est honorée ensuite par la reine (p. 217 : « Elle voulut voir encore l'onction de saint Joseph. [...] elle l'honora et lui fit toucher des chapelets ») puis par le nonce (« Il en fut ravi et la baisa dévotement », p. 219), enfin par la foule d'Annecy qui se presse à son contact :

Il y avait grand empressement pour y faire toucher des chapelets, des croix, des médailles, du coton et du papier, et il y eut un grand nombre de malades qui furent guéris par l'attouchement de ces choses.<sup>81</sup>

37 Le texte se termine précisément par une série de miracles opérés grâce à l'onguent de saint Joseph : Surin, après avoir été fait « dépositaire de la sainte onction », recouvre la voix (p. 226-228), des gens sont guéris et se convertissent, ainsi cette jeune paralytique de bonne famille qui rencontre Jeanne à Chambéry, récit frappant par les détails qu'en donne la narratrice : après sa guérison, la jeune fille change de vie, meurt saintement, au point qu'un religieux entreprend d'écrire sa vie, Vie sainte très bien reçue du public, précise Jeanne<sup>82</sup>. Par cet enchaînement maladie / guérison / conversion mais surtout conversion / récit / réception, la jeune paralytique est comme un double heureux de Jeanne, car elle est présentée au public sans équivoque, grâce à ce récit édifiant. Le dernier récit de guérison concerne l'ursuline : l'onguent de saint Joseph la sauve d'une maladie qui la frappe au retour à Loudun. La foule rassemblée dans l'église du couvent, la nuit de Noël 1638, est témoin de cette merveille, le texte se terminant sur l'admiration du public la voyant « en parfaite santé » et célébrant sa renaissance.

38 On pourrait peut-être parler, avec Francis Mariner, d'écriture « hagio-historique »<sup>83</sup>, tendue par le désir d'une réhabilitation légitime à travers le jugement de l'Histoire, sur le modèle des mémoires jansénistes écrits dans un climat de persécution et revendiquant une exemplarité spirituelle. Cependant, Jeanne ne se situe pas dans le cadre de l'Histoire, ne cherche pas à fonder une théologie, mais à élaborer un dispositif rendant possible la croyance en une expérience. À chaque étape de son voyage, le retour des mêmes signes (l'interrogatoire, l'exhibition des mains, les paroles d'émerveillement ou de conversion) lui permet de souligner *ce qui la rend crédible comme sainte*, de même que, dans le récit des exorcismes, elle soulignait ce qui la rendait crédible comme possédée. Ainsi lorsqu'elle insiste sur la présence de témoins<sup>84</sup>, sur le déroulement des interrogatoires :

Il me fit plusieurs questions sur ce qui s'était passé dans la possession ; plusieurs qui l'accompagnaient me firent plusieurs demandes pour reconnaître si je ne me couperais point par quelques contradictions.<sup>85</sup>

ou sur l'analyse des preuves matérielles, à travers le récit détaillé de deux expertises médicales (examen des plaies des mains, frictions diverses, p. 220 sq). On va même trouver la mention de dispositifs scéniques précis, participant de ce processus d'expérimentation des preuves :

L'on me mit dans une salle basse où il y avait une fenêtre à hauteur d'homme qui répondait à une cour de la maison. J'étais assise, le bras sur un oreiller, et ma main était étendue, hors de la fenêtre, pour être vue du peuple.<sup>86</sup>

Il y avait une chambre proche de la mienne qui était aussi remplie [de gens]. Il y avait une grille dans cette chambre qui répondait dans celle où j'étais. C'était dans ce lieu où étaient les personnes les plus qualifiées.<sup>87</sup>

39 Dans ce contexte, certains récits fonctionnent comme de réelles mises en scène de la preuve, rythmées par les coups de théâtre. Ainsi le récit de la guérison miraculeuse de 1637<sup>88</sup>, dans laquelle le médecin réformé Fanton devient, par son témoignage, l'auxiliaire involontaire des opérations divines. Jeanne y devient le metteur en scène de son propre corps malade, dont l'évidence pathologique se renverse, grâce à ce dispositif d'exhibition, en évidence du miracle. « *Mettez moi en tel état que le médecin me voyant me juge incapable de recevoir aucun remède* », prie Jeanne. Ayant pronostiqué l'évidence d'une mort prochaine, Fanton est ensuite obligé d'être le témoin de la visite tout aussi évidente du médecin divin : « *Je priai que l'on envoyât chercher M. Fanton et l'apothicaire qui m'avait donné des remèdes afin qu'ils vissent ce que Dieu avait opéré en moi par sa puissance*<sup>89</sup> ». Il y aurait un lien à faire, dans cette théâtralisation, avec le

témoignage de d'Aubignac rédigé en 1637<sup>90</sup>. Venu à Loudun en sceptique, pour « voir non pour ouïr », il attend du spectacle qui lui est offert des preuves, une *actio* crédible par laquelle il puisse souscrire lui-même à la version de l'Église. Si le scepticisme le gagne, c'est que ce dispositif est mauvais, c'est qu'il voit du mauvais théâtre. C'est au contraire cette visibilité crédible que Jeanne des Anges cherche à construire. Elle indique par là qu'elle ne se situe pas dans le champ de l'Histoire, c'est-à-dire dans la *vérification des faits* mais dans la *véridiction*, se légitimant d'une autorité qui n'est pas celle des historiens mais des mystiques.

## Parler contre l'Histoire : la revendication d'une autorité mystique

- 40 Loin de s'en tenir au récit de possession traditionnel, la religieuse ursuline parvient donc à s'exhiber comme sujet de son discours et à faire de son expérience démoniaque le moyen paradoxal d'un accès la sainteté. Elle légitime un discours au féminin, qui sort du cadre de l'obéissance conventuelle, confirmant ainsi la valeur émancipatrice de la mystique, capable de renverser les rapports d'autorité entre voix masculines et voix féminines et révélant un autre mode d'accès au savoir de l'événement<sup>91</sup>.

### Expérience contre savoir

- 41 Jeanne suggère en effet qu'elle a davantage de légitimité à parler que les historiens, car c'est moins une vérité historique qu'une vérité d'expérience qui est ici visée, qui renverse la marginalité initiale en autorité nouvelle :
- Il me serait tout à fait impossible de décrire tout ce qui s'est passé dans ces combats [...] et peu de personnes peuvent concevoir ce que j'en dirais, à moins que d'en avoir l'expérience<sup>92</sup>.
- 42 De même que Surin parle de sa parole comme de celle d'un témoin, en spécifiant qu'il a dès lors « plus de poids pour en parler »<sup>93</sup>, Jeanne insiste sur ce dispositif expérimental que constitue la possession, certaine que les choses spirituelles peuvent être saisies par l'expérience. D'où le choix de la forme autobiographique, qui n'est plus à lire seulement comme un dispositif mémoriel mais comme le signal de la revendication d'une autre autorité passant par les textes privés : seul le vécu intime valide ici l'écriture et non un dogme, une tradition, une autorité. Comme pour Thérèse d'Avila, dont l'expérience devient le matériau de sa doctrine spirituelle auprès des carmélites, Jeanne des Anges fait de son expérience vécue une autorité suffisante. Elle conçoit l'expérience de la possession comme une expérimentation directe du Mystère, un moment où se donne une connaissance extraordinaire qui révèle ce que la foi cache. Ce primat de l'expérience ne vise pas à construire un système théologique : l'autobiographie, sans quitter le domaine des faits, entreprend d'exposer une « science expérimentale » de la vie spirituelle<sup>94</sup>, de dégager la façon dont peut se développer une vie en Dieu. La possession, comme dispositif expérimental, permet de comprendre cette autre possession qu'est l'expérience mystique, ce qui justifie la nécessité, pour Jeanne, de se souvenir de cet enfer dont elle a été libérée<sup>95</sup>.
- 43 De ce fait, même lorsqu'elle évoque la « comédie » de la possession et son plaisir à être « sur scène », la religieuse ne réduit pas l'affaire à l'imposture mais dévoile une vérité de la possession, à mi-chemin de la sincérité et de la simulation, le diable jouant sur les

ressorts secrets de l'âme, propos nouveau sur la démonologie qui devient *in fine* le moteur de la constitution d'une *doctrine spirituelle* transmise à la fois dans l'autobiographie et dans le *Triomphe* de Surin en des formes reconnaissables<sup>96</sup>. Du texte de Surin à celui de Jeanne se tisse un échange doctrinal, qui ne suit pas les voies hiérarchiques habituelles (directeur / dirigée ; homme / femme) et échappe à toute publicité, se faisant presque de cœur à cœur, comme Surin lui-même le souligne :

Cela fit une certaine liaison de cœur entre le Père et cette âme, lequel, ayant dessein dans le commencement de faire couler ces maximes dans l'esprit de la mère, n'attendait que de la voir disposée et capable de les porter, il vit que le doigt de Dieu les écrivait en elle avec telle conformité, qu'il semblait que c'était une même chose ; ce qui fonda une telle correspondance entre ces deux cœurs.<sup>97</sup>

- 44 L'expérience de la possession est dès lors pour Jeanne fondatrice d'une autorité, lui permettant après Loudun de rassembler autour d'elle un réseau de fidèles, en une sorte d'école spirituelle à l'intérieur de laquelle elle transmet la mémoire de cette expérience comme une nouvelle Révélation, comme Surin lui-même l'y encourage, ainsi dans une lettre de juillet 1662 :

Dieu vous a donné plusieurs nouveaux sujets qui n'ont pas les idées de votre état passé, ni des expériences que les anciennes ont eues des opérations malignes des démons ni de ce que Dieu a fait pour vous délivrer de leur oppression. Ce serait un grand mal si ces choses étaient oubliées de celles d'entre vous qui les ont vues et en ont eu l'expérience [...] ainsi les sœurs anciennes de votre maison peuvent dire aux jeunes : ce que nous avons vu et expérimenté et presque touché au doigt [...] nous vous l'annonçons.<sup>98</sup>

## Le corps écrit

- 45 L'autre légitimité qu'elle revendique est celle de son corps écrit. Jeanne exhibe en effet un corps qui n'est plus seulement celui de la médecine (le corps symptôme), celui de l'autorité ecclésiale (corps muet, tourmenté, obéissant aux injonctions de l'exorciste) ou le corps factuel des historiens, mais un corps figure, un corps signe qui est à lui-même son propre savoir. Jeanne des Anges construit par là la vérité spécifique de son témoignage en faisant du corps la « preuve » de son expérience, merveille corporelle érigée en Mystère, preuve qu'il y a des démons<sup>99</sup>, preuve aussi de la présence sensible du divin dans le motif des stigmates. Comme dans les récits hagiographiques contemporains, la part du corps apparaît donc ici comme l'élément topique d'un discours spirituel au féminin. Alors que divers apostolats sont proposés aux hommes (sacerdoce, érémitisme, mission, prédication), les femmes, privées du ministère de la parole et exclues de la voie du sacerdoce, confient à leur corps le soin d'exprimer leur vérité et leur autorité. Exclues des sciences, elles connaissent Dieu autrement et peuvent offrir à lire leur corps en travail comme instrument de communication, à défaut d'offrir d'abord leur texte. Dans le récit de Jeanne, le corps est exhibé mais marqué du sceau du surnaturel, acquérant ainsi une valeur testimoniale et permettant de ce fait la représentation une autorité spécifiquement féminine. Par le stigmate, le corps devient un effet un lieu de production de signes, donc le lieu possible pour Jeanne d'une « invention », à l'intérieur de la religiosité connue, d'un modèle culturel ancien propre à la spiritualité d'imitation et fréquent dans la mystique féminine. Elle invente son corps écrit, de même qu'elle inventait à partir du cadre dogmatique connu de la démonologie. Ces écritures corporelles extraordinaires lui permettent la mise en avant d'une singularité, l'autorisant d'un discours à la première personne. Il n'y a en effet pas

de contradiction entre imitation et singularisation. Comme d'autres mystiques, Jeanne des Anges élabore, à l'intérieur de la théologie, des représentations nouvelles, une langue nouvelle et des signes corporels inédits (ainsi, à partir du modèle canonique franciscain, l'invention de la main gauche marquée de noms propres) qui deviennent les révélateurs d'une vérité expérimentale singulière, la signature d'une voie spirituelle spécifique dont tout son corps est porteur. Le stigmaté suggère sa volonté de se situer au-delà au jugement médical ou théologique, dans l'impensable d'une vie en Dieu, d'une appartenance lisible sur la chair.

## Le dehors et le dedans

- 46 Le texte tend donc vers la constitution d'une autorité différentielle, animée d'une tension entre secret et publicité et opérant, comme pour la plupart des spirituels, dans un régime discursif évitant l'imprimé (correspondance, écriture manuscrite, entretiens spirituels). Avant elle, Surin, tout en étant reconnu comme un des plus grands spirituels de son temps, n'a jamais publié de son vivant, laissant circuler la plupart de ses textes dans des réseaux de confidentialité. Si la publicité de Loudun sert la diffusion de son œuvre spirituelle, il continue à se méfier de l'imprimé, comme il le précise dans sa *Science expérimentale* :

J'ai été longtemps en doute si je mettrais par écrit les choses que j'ai entrepris de déduire en cette partie. La raison pour ne pas le faire est que ce sont des choses si étranges et si peu croyables, que ceux qui les verront écrites les prendront pour des vraies fantaisies et imaginations d'un esprit égaré, et qu'il y a plus de sagesse de se celer que de se publier.<sup>100</sup>

- 47 Ce qui est mis en avant est la valeur proprement *mystique* du secret et d'un cadre d'écriture spécifique : celui des « conversations spirituelles », du réseau épistolaire comme laboratoire où s'élaborent les idées sur la mystique. D'où aussi le rapport paradoxal au texte écrit. Car il s'agit de se transmettre sans se publier, selon un mode « mystique » de diffusion, qui explique les contradictions, présentes aussi dans la correspondance de Surin, entre désir de publicité<sup>101</sup> et nécessité du secret<sup>102</sup>, nécessité intériorisée par Jeanne qui, dans une lettre à Saint Jure, affirme : « Plus les œuvres de Dieu sont secrètes plus elles sont sûres<sup>103</sup> ». Désireuse comme Surin de se placer non dans le champ du dogme mais dans celui de l'expérience, elle s'inscrit dès lors dans ce réseau spirituel, en marge de l'institution ecclésiale et de la pratique historiographique, mais fondateur d'une autorité véritable. Surin, longtemps après Loudun, continue à inciter Jeanne à décrire et à faire circuler ses visions et révélations. Loin de vouloir faire d'elle une sainte, comme on l'accuse<sup>104</sup>, il agit en médiateur et non en hagiographe, afin d'en faciliter, en confidence, le compte-rendu. Ainsi, si Jeanne choisit de diffuser le récit de son expérience, c'est toujours à l'intérieur d'une communauté spirituelle choisie, restriction qui rend acceptable la publication d'une voix féminine<sup>105</sup>. Elle a compris comment être auteur, dans une forme de confidentialité qui lui permet de s'inscrire dans une tradition héritée du Moyen Âge, celle du courant visionnaire féminin, et qui n'a besoin ni de la médiation ecclésiale ni de la validation des historiens. Ainsi peut-elle se faire à son tour directrice d'âmes, en manifestant sa capacité à transmettre un savoir, à faire sentir une autorité, les révélations privées de son ange lui permettant même d'arbitrer les querelles jésuitiques entre Surin et Bastide et de participer aux longues conversations par lettres que ses directeurs spirituels entretiennent avec leurs collègues jésuites, ursulines ou carmélites, autour des

nouvelles pratiques de piété ou de direction de conscience. Le code de la médiation divine ou angélique permet à la fois la production et la transmission d'un discours spirituel au féminin, qui se passe d'une autorité plus officielle délivrée par l'historiographie<sup>106</sup>.

## Conclusion : l'impossible historiographie

- 48 Ainsi Jeanne des Anges adopte-t-elle une posture complexe dans le champ du discours historiographique. Revendiquant un savoir singulier des événements de Loudun au sein d'une tradition solide où ce sont les religieux et les historiens qui racontent les épisodes démoniaques, elle suggère le besoin de réinterpréter sa propre histoire, à mi-chemin d'une réalité historique, d'un modèle doctrinal et d'une vérité subjective. Elle semble trouver, dans la marginalité générique des histoires de possession, la possibilité d'inventer un discours inédit sur soi et de revendiquer sa singularité. Mais c'est au prix d'un nécessaire décrochage par rapport au champ de l'Histoire. En effet, on peut faire le constat d'une difficulté, même après le XVII<sup>e</sup> siècle, à faire accéder le texte au rang de document historique<sup>107</sup>. À sa première publication en 1886 dans la « Bibliothèque diabolique » de Bourneville, disciple de Charcot, l'autobiographie, loin de servir à l'histoire des faits de possession, est un document versé à l'élaboration de l'hystérie comme maladie singulière<sup>108</sup>. Rebaptisée *Autobiographie d'une hystérique possédée*, elle donne lieu à un commentaire détaillé de Legué et La Tourette qui énoncent leur méthode dès l'introduction :

Nous nous sommes toujours efforcés d'interpréter chaque symptôme accusé par la sœur elle-même d'après les connaissances empruntées aux maîtres les plus autorisés en pareille matière.<sup>109</sup>

- 49 Le texte est lu selon un principe de « médecine rétropective » qui permet de reconnaître, dans le « souffle du diable », la description exacte des crises d'hystérie. Méthode non pas chronologique donc, mais rétrospective (il s'agit de ressaisir le passé à la lumière de la connaissance médicale présente), qui ne prétend pas écrire une histoire de la possession mais dés-historiciser au contraire les cas observés, au profit de la mise à jour d'invariants pathologiques. Les annotateurs se situent clairement dans cette perspective anhistorique (« Nous n'engageons pas les personnes soucieuses de la vérité historique à y puiser des documents », p. 13), les extravagances de Jeanne ne révélant rien d'autre qu'une actualité de la maladie<sup>110</sup>. Comme au temps de Loudun donc, un discours masculin prend ici pour objet le corps féminin, dans la défense certes d'un progrès médical mais qui laisse le féminin à l'écart, sans aucune reconnaissance de l'expérience en tant que telle ou de sa réécriture singulière. Le dispositif de Legué et La Tourette fait du texte un cas documentaire, dans une lecture qui rend inaudible la voix personnelle et renvoie Jeanne à son statut de victime ou de malade, la disqualifiant comme auteur. Henri Brémond ensuite, au début du XX<sup>e</sup> siècle, dit sa difficulté à appréhender un texte qui n'est ni de l'histoire ni de la spiritualité (« Est-ce là le style des saints ? ») et se refuse à trancher entre la merveille et le scepticisme, soucieux d'éviter le double écueil de la crédulité et de la rationalité médicale (« Comment pourrions nous le faire en l'absence de tout document sérieux ? »). Il déclare cependant : « Il nous est insupportable qu'on assimile cette névrosée à nos saintes authentiques<sup>111</sup> », expression sans doute d'une méfiance de l'historien catholique devant une femme qui a fait de la mystique un moyen d'émancipation et de l'autobiographie spirituelle un moyen de publicité. Il réduit en effet son cas à la

« banalité » d'un « désordre moral » qui serait le résultat de défauts proprement féminins : l'orgueil, le désir de plaire, la luxure... S'il perçoit peut être l'effet de « jeu de rôle », il n'entend pas la revendication de subjectivité qui s'y cache et dénonce ce qu'il appelle un insupportable « cabotinage spirituel ». Le discours historiographique sur Jeanne des Anges est ainsi resté longtemps marqué d'anti-féminisme et de réductionnisme médical. Il serait plus judicieux *in fine* de replacer son texte dans une histoire des croyances, dans une histoire de la réception des pratiques spirituelles<sup>112</sup>, et d'étudier en quoi son écriture confirme une aliénation féminine mais travaille en même temps à son émancipation, dans un féminisme paradoxal qui se manifeste par le refus de la parole de la théologie, de la science ou de l'Histoire.

## NOTES

1. Jeanne des Anges, *Autobiographie*, 1644, Grenoble, Millon, 1990. Il s'agit de la réédition du texte paru au *Progrès médical* en 1886, dans la collection « Bibliothèque diabolique », à partir d'un manuscrit inédit de la bibliothèque de Tours (n°1197) et revu d'après les observations de Ferdinand Cavallera (1928). Il s'agit d'un in-quarto portant au dos la mention « Histoire d. d. d. Loudun » (Histoire des diables de Loudun). Le titre véritable se trouve sur la première page : « L'histoire de la possession de la mère Jeanne des Anges de la maison de Coze, supérieure des religieuses ursulines de Loudun ».
2. Jean-Joseph Surin, *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'Enfer et Science expérimentale des choses de l'autre vie acquise en la possession des ursulines de Loudun*, [1653-1660], Michel de Certeau (éd.) [1963], Grenoble, Millon, 1990.
3. 1637-1654.
4. Extrait des lettres du 7 avril 1644 et du 9 juin 1644 à Saint Jure, citées par F. Cavallera, « L'autobiographie de Jeanne des Anges d'après des documents inédits », *Recherches de Science religieuse*, Paris, 18, 1928, article reproduit en annexe de l'édition Millon de l'*Autobiographie*, p. 295 et p. 298. Nous soulignons, comme pour les autres citations de cet article.
5. Lettre de Saint Jure du 16 avril 1644, *Ibid.*, p. 296.
6. En août 1644, dans une lettre à Saint Jure, elle écrit à propos de Surin : « Il a dessein de travailler à cet ouvrage dès qu'il sera en état ». Cité dans la *Correspondance* de Surin, M. de Certeau (éd.), Paris, Desclée de Brouwer, 1966, « Les papiers de Surin, 1643-44 », p. 470.
7. Cité par F. Cavallera, *art. cit.*, p. 300.
8. « Le principal de cette histoire est ce que vous m'avez envoyé dans le gros paquet de ce que nous avons vu nous-mêmes [...]. Je crois qu'après notre mort il servira beaucoup au bien des âmes. Vous en devez avoir par devers vous quelque autre exemplaire. En cas que vous n'en eussiez pas, vous me le devriez mander, afin que je vous le remette avec mon original de ce qui est pour la fin », *Correspondance* de Surin, *op. cit.*, lettre 543, août 1664.
9. M. de Certeau, chap. 12 « Après la mort la littérature », in *La Possession de Loudun* [Archives Julliard, 1970], Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1990.
10. Sur le scandale de Loudun et les autres affaires de possession du premier XVIIe siècle, voir Robert Mandrou, chap. II « La crise du satanisme : les procès scandaleux », in *Magistrats et sorciers en France au XVIIe siècle, une analyse de psychologie historique*, Paris, Plon, 1968. Mandrou y étudie en parallèle trois affaires de possession : Aix, Loudun, Louviers. Comme à Loudun, l'affaire d'Aix



passé par un scandale public qui use du relais de l'écrit. Les dominicains de saint Maximin, Michaëlis et Domptius, en publient l'histoire complète dès 1613. On diffuse également avec succès la confession scandaleuse de Gaufridy le sorcier.

11. Cité par R. Mandrou, *op. cit.*, p. 210.

12. Aldous Huxley, dans *Les Diables de Loudun* [1953], Paris, Plon, 1971, p. 339-340, précise à ce propos que Saint Jure prête le manuscrit de Jeanne à l'évêque d'Évreux, qui est en train de gérer l'affaire de Louviers. Il cite le témoignage de Laubardemont, qui écrit à Jeanne : « Je crois que votre correspondance avec le père Saint Jure a rendu grand service dans la présente affaire ».

13. Voir Elizabeth Goldsmith, chap. II : « Public Sanctity and Private Writing : The *Autobiography* of Jeanne des Anges », in *Publishing Women's Life Stories in France, 1647-1720 : From Voice to Print*, Aldershot and Burlington, Ashgate, 2001.

14. Voir Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'ancien régime*, Paris, Champion, coll. Champion Classiques, 2005.

15. E. Goldsmith, *op. cit.*, p. 1, cite dans cette perspective le début des mémoires de Madame de la Guette, 1681 : « Ce n'est pas une chose fort extraordinaire de voir les histoires des hommes qui par leurs beaux faits ou par leurs vertus éminentes se sont rendus recommandables à la postérité ou qui ont été élevés ou abaissés selon les caprices de la fortune, mais il se trouve peu de femmes qui s'avisent de mettre au jour ce qui leur est arrivé dans leur vie ».

16. Voir Emmanuèle Lesne, partie I, *La Poétique des mémoires, 1650-1685*, Paris, Champion, 1996.

17. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 73-74.

18. *Ibid.*, p. 103-104.

19. *Ibid.*, p. 72 : « Ce misérable fit un pacte avec le diable de nous perdre et de nous rendre des filles de mauvaise vie ; pour cet effet il envoya les démons dans le corps de huit religieuses de cette maison pour les posséder. Cette histoire est entièrement décrite dans les procès verbaux qui en ont été dressés ».

20. *Ibid.*, p. 157 : « Ce fut le 5 de novembre 1635 [...], je ne m'arrête pas à dire tout ce qui se passa dans cet exorcisme, les procès verbaux en font foi ».

21. Voir E. Lesne, *op. cit.*, p. 92 « Les modèles spirituels de récits de soi ».

22. Dans sa première lettre, Saint Jure lui indique les points sur lesquels elle doit le renseigner pour pouvoir commencer la direction : « Quelle est votre humeur, quelles sont vos inclinations bonnes ou mauvaises, en quelles fautes vous tombez le plus souvent, comme vous avez passé votre jeunesse, si vous avez été toujours portée à la dévotion et comme vous vous y êtes prise... », lettre citée par E. Goldsmith, *op. cit.*, note 9, p. 65.

23. Lettre du 22 octobre 1643, citée par E. Goldsmith, *ibid.*, note 10 p. 65.

24. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 64.

25. *Ibid.*, p. 72 : « Voilà à peu près comme j'ai passé mes dix premières années de religion [...]. J'ai grand sujet de m'en confondre et grand besoin de faire pénitence » ; p. 105-106 : « Je le dis avec vérité, je ne crois pas qu'il y ait eu jamais personne qui ait tant résisté à Dieu que moi, je le dis à sa gloire et à ma confusion ».

26. *Ibid.*, p. 71.

27. Voir l'article de Sophie Houdard, « La possession et ses images. La scène équivoque de Loudun », in Agnès Guiderdoni et Ralph Deconinck (éd.), *Emblemata sacra, rhétorique et herméneutique du discours sacré dans la rhétorique en images*, Turnhout, Brepols, coll. Imago Figurata, 2007, p. 427-440. Elle reprend, p. 427, cette expression à Jacques le Brun.

28. Les religieux interviennent sur la diffusion des images de possession, afin d'éviter leur lecture équivoque. En 1634, ils font circuler l'image du bûcher de Grandier, qui vise à certifier la fin de la possession et la victoire de l'Église, et contrôlent également la dernière image de Loudun en 1637, la main marquée de Jeanne des Anges à la sortie du dernier diable. Les textes imprimés sont tout autant surveillés : contre les témoignages des sceptiques, les autorités ecclésiastiques ont recours à des procès verbaux signés par les Grands du royaume (par exemple Monsieur frère du roi, dans

*La Relation véritable de ce qui s'est passé aux exorcismes des religieuses de Loudun en la présence de Monsieur frère unique du roi, 1635*), voir S. Houdard, « La possession et ses images », in *op. cit.*

29. Ainsi le témoignage du docteur Yvelin, de 1643, revendiquant sa compétence en matière de « maladies féminines ».

30. Voir le *Traité des marques des possédées et la preuve de la véritable possession des religieuses de Loudun*, paru en 1644, en réponse directe au traité d'Yvelin ; en 1652, l'ouvrage de Esprit de Bosroger, *La Piété affligée ou discours historique et théologique de la possession des religieuses de Loudun*.

31. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 72 p. 82.

32. *Ibid.*, p. 72.

33. *Ibid.*, p. 90-91.

34. *Ibid.*, p. 89.

35. *Ibid.*, p. 75 : « Le prêtre dont j'ai parlé se servait des démons pour exciter en moi de l'amour pour lui. [...] Il ne manquait pas ensuite de venir la nuit dans notre maison et dans nos chambres » ; p. 103 : « J'ai entendu comme la voix d'un homme qui me disait des paroles lascives et flatteuses pour me séduire ; il me pressait de lui donner place dans mon lit ».

36. « Derrière le décor se joue un rapport entre le masculin du discours et le féminin de son altération », M. de Certeau, chap. VI « Le langage altéré, la parole de la possédée », *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 286. Voir aussi Laura Verciani, *Le Moi et ses diables, autobiographie spirituelle et récit de possession au XVIIe siècle*, Paris, Champion 2001. Elle rappelle que le narrateur du récit démoniaque est d'habitude l'exorciste, un témoin ou un simple historien, la possédée étant le plus souvent neutralisée comme personnage, au profit du « il » du diable comme sujet de la narration. Le récit fait par l'exorciste prolonge l'aliénation de la possédée : un autre parle pour elle (le démon), un autre raconte à sa place.

37. Voir Henri Brémond, vol. 5, chap. V « Le père Surin et Jeanne des Anges », in *Histoire littéraire du sentiment religieux* [1916], réédition F. Trémolières, Grenoble, Millon, 2006, qui critique les exorcismes comme « expériences démonstratives ».

38. Voir le commentaire de Mino Bergamo, *Jeanne des Anges, Autobiografia. Il punto di vista dell'indemoniata*, Venezia, Marsilio Editori, 1986, p. 119-217.

39. Voir F. Cavallera *art. cit.*, p. 291-300, qui rectifie les conclusions des premiers éditeurs Legué et La Tourette. La correspondance permet de comprendre que le texte est rédigé de la propre initiative de Jeanne, approuvée ensuite par Saint Jure. La correspondance parallèle avec Laubardemont le confirme.

40. Le code d'obéissance apparaît comme « l'approbation formelle d'une initiative qu'elle avait été la première à concevoir » (Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 297).

41. « Écrire signifie pour elle se tenir distante d'un langage qu'elle peut maîtriser. Écrire c'est posséder », M. de Certeau, *L'Écriture de l'Histoire, op. cit.*, p. 299.

42. M. Bergamo, *op. cit.*, p. 123 : « La presa di parola di un soggetto storico, che tutta una tradizione culturale aveva ridotto al silenzio ». L'idée est reprise par L. Verciani, *op. cit.*, p. 22 : « En se réappropriant la parole qu'on lui avait confisquée et en devenant le narrateur de sa propre histoire, le sujet qui fut possédé parle ».

43. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 79.

44. *Ibid.* Voir aussi l'hostie recrachée au visage du père Lactance : « Comme je me présentai à la communion, le diable s'empara de ma tête et après que j'eus reçu la sainte hostie et que je l'eus à demi humectée, le diable la jeta au visage du prêtre. Je sais bien que je ne fis pas cette action avec liberté », p. 85.

45. « Le récit autobiographique de l'ex-possédée permet au 'je' d'écrire et de publier des énoncés irrégieux, mais cette autorisation est possible parce que la religieuse se dissocie et qu'elle se publie en possédée libérée, sous couvert de l'aliénation diabolique passée, ce qui lui permet de dire sans dire ou d'affirmer des formes de religiosité non dogmatiques dont elle n'est pas

l'auteure », S. Houdard, « Une vie cachée chez les diables. L'irrégion de Jeanne Féry ex-possédée et pseudo-religieuse », *L'Atelier du Centre de Recherches Historiques*, 04/ 2009.

46. *Ibid.*

47. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 140.

48. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 153.

49. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 126-127. Voir aussi p. 173 : « Pendant ces exercices Notre Seigneur me fit de grandes grâces car il me donna une connaissance de moi-même bien particulière. [...] Il me tint dans une grande vue de mon néant et une vive considération de ma vie passée » : Dieu lui-même préside désormais à son examen de conscience et devient le garant de son écriture rétrospective.

50. Toujours selon S. Houdard, « le récit de possession est la forme qui autorise à publier la narration d'une forme de vie qu'une fille se donne le droit d'inventer contre la vie conventuelle », « Une vie cachée chez les diables », *art. cit.*, note 42.

51. Cette théorie vient en fait de Surin, mais Jeanne la reprend à son compte. Voir *La Science expérimentale*, *op. cit.*, 4e partie, titre du chap. 10 : « Réflexions sur cette vérité : pour chasser les démons, il faut faire usage de la bonne volonté de la personne possédée ».

52. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 73.

53. *Ibid.*, p. 108.

54. M. Bergamo, *op. cit.*, « Analisi (II) ».

55. *Ibid.*, p. 77 : « J'avais donc sept démons dans le corps dont le chef était Asmodée : son opération était continuelle tant en l'imagination qu'en l'esprit ». Suit une énumération des six autres démons, avec leurs noms et leurs effets, selon la répartition suivante : Asmodée luxure ; Léviathan orgueil ; Béhémoth paresse ; Isacaaron luxure ; Balaam luxure ; Grésil et Aman (dont la spécification n'est pas précisée).

56. Le sorcier n'est plus que la figure nécessaire pour amorcer le phénomène de possession (passage des démons dans le corps), qui est ensuite réduit à un conflit intérieur localisant les démons dans une intériorité psychologique, voir les analyses de M. Bergamo, *op. cit.*

57. On peut se reporter à l'analyse éclairante que M. Bergamo fait du texte, à partir des concepts de Greimas, dans une lecture actantielle permettant de mesurer l'originalité du récit de Jeanne par rapport aux canons démonologiques.

58. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 113.

59. *Ibid.*, p. 114-115.

60. *Ibid.*, p. 126.

61. *Ibid.*, p. 80.

62. *Ibid.*, p. 64.

63. Dans une analogie fréquente entre sa représentation du diabolique et le portrait qu'elle fait de sa propre personnalité, dont une « plasticité intérieure » qui lui permet de s'accorder au caractère d'autrui et de tromper aisément son entourage : « Je m'étudiais autant qu'il était possible à faire agréer mon humeur à tous ceux avec qui je conversais [...] à gagner l'affection des créatures et particulièrement de celles qui avaient quelque autorité sur moi afin d'avoir plus de liberté de suivre mes inclinations », *Ibid.*, p. 65.

64. *Ibid.*, p. 83.

65. La condamnation de Grandier est obtenue sur intervention de Richelieu, qui semble en effet agir pour deux motifs personnels : le souvenir d'une querelle ancienne et son animosité contre la ville protestante de Loudun à proximité de la ville nouvelle de Richelieu. Si des épisodes suggèrent qu'il a pu être convaincu de la possession (ainsi la visite de Jeanne en 1637), des lettres à Gaston d'Orléans, frère du roi, après sa visite à Loudun en 1635, marquent au contraire son scepticisme. La possession lui permet de faire disparaître un adversaire, grâce à un tribunal spécial qui dessaisit le Parlement de ses prérogatives. Laubardemont s'occupera par la suite d'autres affaires, comme l'arrestation de Saint Cyran ou de Cinq Mars. Pour une lecture politique

de Loudun, voir Michel Carmona, *Les Diables de Loudun, Sorcellerie et politique sous Richelieu*, Paris, Fayard, 1988.

66. Legué en fait ce commentaire : « On aurait pu faire le diagnostic de l'hystérie rien qu'en lisant le récit de ce voyage. À chaque instant nous la verrons extrêmement préoccupée de se montrer en public et très flattée des honneurs que l'on rend à sa maladie [...]. C'est elle qui a organisé le voyage [...]. Elle ne demande conseil à personne ; elle part de propos délibéré, se chargeant de tout, arrangeant tout. [...] En présence d'un tel état d'esprit il faut dès maintenant nous mettre en garde contre les exagérations contenues dans le récit de ce voyage dont on ne retrouve aucune mention dans les mémoires contemporains, sauf toutefois dans les écrits du père Surin » (in Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 194, note 1).

67. *Ibid.*, p. 200.

68. *Ibid.*, p. 202-203.

69. Voir S. Houdard, « La possession et ses images », in *op. cit.*, p. 430-431 : « En sortant de la ville, en accomplissant sa tournée politique qu'organisent Richelieu et Laubardemont, le corps gravé de la possédée, [est] devenue icône vivante ou objet curieux », opérant le passage « d'une logique de la possession comme triomphe miraculeux à l'essor d'une dévotion singulière dont les effets [...] se donnent à l'admiration d'un public ».

70. « Ce prélat nous envoya un de ses aumôniers avec son carrosse pour me conduire à l'archevêché. Nous nous mîmes dedans pour lui aller faire la révérence ; il nous reçut avec des bontés extraordinaires » (*Ibid.*, p. 195) ; lors de l'entrevue avec Richelieu, dont elle souligne le caractère privilégié : « Toutes les portes du château de Ruel furent fermées même aux évêques et maréchaux de France ; cependant nous fûmes introduites dans son antichambre ». Les hôtes sont alors conduits dans une salle pour un dîner : « Il était magnifique et nous fûmes servis par ses pages » (*Ibid.*, p. 203-207). On voit ici l'émerveillement tout mondain d'une religieuse pénétrant dans les sphères du pouvoir.

71. « Il me parla du voyage que j'allais faire à Annecy ; il eut la bonté de me donner avis de ne pas passer par certains lieux très dangereux ; il me marqua mon chemin depuis Paris jusqu'en Savoie », *Ibid.*, p. 215-216.

72. Surin en fait le commentaire suivant : « Ce fut là que saint Joseph marqua son grand pouvoir non seulement en procurant à la reine un heureux accouchement mais en donnant à la France un roi incomparable en puissance », cité par A. Huxley, *op. cit.*, p. 338.

73. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 205.

74. *Ibid.*, p. 215.

75. Voir E. Goldsmith, *op. cit.*, p. 57 : « A model of public reception to present to her future audiences and readers ».

76. *Ibid.*, p. 201-202.

77. Il serait intéressant ici de faire le lien avec le *Gascon extravagant*, paru anonymement en 1637, au moment de la phase de publicité maximale de Loudun. On retrouve, parmi les personnages de cette histoire comique, une fille possédée et un ermite exorciste, ce qui prouve que la possession est devenue le matériau d'une *invention* romanesque. La Fille possédée y raconte un voyage aux enfers, mais qui échappe aux canons du récit de possession puisqu'elle choisit de construire une histoire dont elle est l'agent, transformant la vision des enfers en récit de voyage et en enquête policière et familiale, aux résonances autobiographiques. Plus intéressant encore, parce qu'elle se raconte, elle devient un personnage à part entière, doté enfin d'un nom (elle n'est plus la Fille mais devient Segna, palindrome de Ange). Voir l'analyse éclairante de S. Houdard dans son article « Voyage aux enfers ou rêve de jeune fille ? Les révélations curieuses de la Fille dans le *Gascon extravagant* », *Les Dossiers du Grihl*, 01/ 2007. < <http://dossiersgrilh.revues.org/41> >

78. *Ibid.*, p. 134.

79. *Ibid.*, p. 135.

80. *Ibid.*, p. 206.

81. *Ibid.*, p. 230.
82. Voir *Ibid.*, p. 231 : « Cette jeune dame avait été fort mondaine et [...] elle fut touchée de Dieu intérieurement et changea de conduite, ce qui fut confirmé par le récit qu'en fit M le marquis d'Urfé lorsqu'il était à Bordeaux, ayant assuré que cette dame, qui était morte depuis, avait vécu depuis ce miracle d'une manière si édifiante qu'un religieux entreprit d'écrire sa vie, ce qui fut fort bien reçu du public ».
83. Francis Mariner, *Histoires et autobiographies spirituelles*, Biblio 17, n° 109, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1998.
84. À propos de la sortie de Baalam, *Ibid.*, p. 163 : « Cela arriva dans un exorcisme qui fut fait en la présence de plusieurs personnes de condition qui était de la religion prétendue réformée, lesquelles ayant vu ce miracle se convertirent ».
85. *Ibid.*, p. 199.
86. *Ibid.*, p. 203.
87. *Ibid.*, p. 234.
88. *Ibid.*, p. 178 sq.
89. *Ibid.*, p. 184. Nous soulignons encore.
90. « Relation de M. Hédelin, abbé d'Aubignac, touchant les possédées de Loudun au mois de septembre 1637 », in Robert Mandrou, *Possession et sorcellerie au XVIIe siècle, textes inédits* [Fayard, 1979], réédition Paris, Pluriel, 1997, texte 5.
91. Voir L. Timmermans, *op. cit.*, 2e partie, p. 539 sq., qui fait de la mystique une forme d'apostolat féminin, opérateur d'une promotion paradoxale où la femme est à la fois l'élue et l'ignorante, élue parce qu'ignorante ou dotée d'un savoir directement donné par Dieu, aux dépens d'une culture intellectuelle acquise.
92. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 145.
93. Dans sa *Science expérimentale*, écrite vingt ans après Loudun, Surin insiste sur ce dispositif expérimental, qui légitime la narration à la première personne. Ainsi dans sa préface : « On peut par deux voies savoir les choses de la vie ('mystique' barré) future, c'est à savoir par la foi et par l'expérience. La foi est la voie commune [...]. L'expérience est pour peu de personnes. [...] Dieu ayant permis une célèbre possession en ce siècle et à nos yeux, au milieu de la France, nous pouvons dire que des choses de l'autre vie, et qui sont cachées à nos lumières ordinaires et communes, sont venues jusqu'à nos sens [...]. C'est pourquoi nous avons mis la main à la plume, pour expliquer les choses extraordinaires qui ont passé par notre expérience ». Voir aussi p.141 : « Je suis plus croyable que 100 autres qui sont venus à différentes heures, disant qu'ils n'ont rien vu, et qui se mettent au rang de ceux qui disent qu'ils ne croient que ce qu'ils voient ».
94. Une « science des saints » qui n'est pas la scolastique, d'où son clivage avec les doctes, comme Surin l'exprime dans une lettre de juillet 1661 : « Vous devez vous donner de garde de certains esprits qui traitent cela de vision mystique et de belles idées que les dévots se forment à plaisir. Quoique les personnes qui parlent ainsi soient des hommes doctes et bien versés dans la théologie scolastique, il est pourtant dangereux d'adhérer en tout à leurs sentiments, parce qu'ils ignorent ce qu'il y a de plus intime dans la vie de l'esprit et qu'ils n'ont pas l'expérience des biens les plus exquis du royaume de Dieu », *Correspondance*, *op. cit.*, lettre 398, p. 1187.
95. Voir Patrick Goujon, « Le profit spirituel à parler de la possession », *Prendre part à l'intransmissible, la communication spirituelle à travers la correspondance de Jean-Joseph Surin*, Grenoble, Millon, 2008, p. 266-290.
96. Par exemple, dans la description de la nouvelle méthode d'oraison, décrite au chap. 1 du *Triomphe* « Comment le père Surin entreprit d'exorciser la mère prieure, et de l'état de l'un et de l'autre » : « Il se figura que pour lui c'était une affaire d'oraison et de silence, non pas de tumulte et d'action ». Jeanne reprend mot pour mot cette définition dans son propre texte.
97. Jean-Joseph Surin, *Triomphe*, *op. cit.*, p. 60.
98. Jean-Joseph Surin, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre 473, p. 1402-1403.

99. Voir en parallèle, dans la *Science expérimentale* de Surin, *op. cit.*, chap. 1 « Preuve qu'il y a véritablement des démons, prise des signes qu'ils ont laissés à leur sortie du corps des personnes possédées », p. 135 : « C'est la coutume de commander aux diables de sortir en quittant le corps de la personne possédée, et non seulement de sortir mais de faire un signe de la sortie ; car Dieu permet que ces méchants esprits se produisent sur le théâtre de la vie humaine et se rendent visibles ».

100. Jean-Joseph Surin, *op. cit.*, partie II, chap. 1, p. 165, « Introduction au récit des choses qui lui sont advenues par l'obsession des démons, par l'espace de 20 ans ».

101. Lettre à Jeanne des Anges, mars 1658 : « Il y en a qui disent de moi que je me devrais tenir en humiliation et ne pas enseigner les hommes ni faire des livres. Ils disent vrai que j'ai besoin d'humilité et c'est où va tout le poids de mon cœur : à la demander à Notre Seigneur. Mais je crois que de perdre le désir de rendre à Notre Seigneur service et d'aider les âmes [...] que c'est l'humilité du diable. [...] Je voudrais voir des livres imprimés qui fissent voir au monde toutes mes misères et faiblesses et lors je croirais être vrai disciple de Jésus », *Correspondance, op. cit.*, lettre 168, p. 589-590.

102. Lettre de juillet 1635 à Laubardemont : « Je ne m'étends point sur toutes les choses que je sais dans cette affaire, tant parce qu'elles ne sont pas de cette nature qu'on les puisse rendre publiques, comme pour le coup qu'a reçu mon esprit ayant su qu'une lettre que j'avais écrite à un homme comme à un confesseur a été produite en la connaissance de tout le monde ; ce qui m'a fait résoudre à ne me communiquer plus à personne », *Ibid*, lettre 58, p. 280. Pour cette tension privé / publicité, voir aussi la lettre de juin 1661 : « Je vois deux choses en quoi il me donne le moyen de lui faire ce service ; l'un est la parole et l'autre la plume. J'ai de grands désirs et chaleur de le produire en l'une et en l'autre façon et que sa bénédiction donne lieu et effet aux livres qu'il m'a inspiré ce me semble d'écrire » (lettre 379, p. 1136) et celle de janvier 1665 : « Je vous prie d'avoir égard de ne laisser pas mes lettres à la discrétion des personnes qui ne sont pas disposées à en prendre bien le sens ; et pour cela il faut que vous les mettiez au feu ou en telle manière que vous en disposiez, que les choses que je vous ai communiquées en confiance ne soient pas à la discrétion des personnes qui vous succéderaient » (lettre 580, p. 1657).

103. Lettre du 20 avril 1645, citée en annexe de l'édition de *L'Autobiographie, op. cit.*, p. 249.

104. « Il y a pourtant bien des personnes qui blâment ceux qui publient semblables choses [...]. On nous fait une petite persécution de ce que l'on vous prêche comme sainte pour cela seul que nous avons franchement fait savoir cette histoire », lettre de Surin à Jeanne des Anges, décembre 1660, *op. cit.*, lettre 332, p. 1032.

105. Selon E. Goldsmith, « Jeanne seemed to think that the only opinion she could afford to voice publicly was one based on her personal experience », *op. cit.* p. 59. Sa défense contre les critiques est de dire qu'elle n'a fait que rendre compte de ce qui lui est arrivé : les questions de doctrine sont trop risquées à exprimer et ce n'est pas ce que l'on attend d'elle en tant que femme.

106. Il y a donc bien une différence à souligner avec les mémoires jansénistes, qui utilisent l'Histoire dans leurs disputes théologiques. Surin et Jeanne des Anges restent isolés à l'intérieur même de leurs ordres, leur doctrine paraît trop personnelle pour permettre à leurs textes d'accéder à l'historicité, selon Frédéric Charbonneau, *Les Silences de l'Histoire. Les mémoires français du XVIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2001.

107. Selon M. de Certeau, il existe de nombreux documents de première main sur Jeanne des Anges (il en cite un certain nombre en annexe de l'édition Millon) mais aucune « biographie sérieuse » et peu d'ouvrages historiques « sûrs ». La figure de Jeanne a suscité une abondance de reconstructions fantasmées et d'ouvrages trop « partiels », insuffisamment documentés.

108. Voir la conférence de S. Houdard, « Voir le passé des démoniaques et des extatiques du XVIIe siècle », Grillh, mai 2009, texte gracieusement prêté par l'auteur. La « Bibliothèque diabolique » est composée de neuf titres qui paraissent entre 1883 et 1902 et qui diffusent la

méthode que Charcot met en œuvre à La Salpêtrière. Ils alimentent aussi la polémique anti-cléricale qui gravite autour de lui.

109. Jeanne des Anges, *op. cit.*, p. 18.

110. On trouve, dans les notes explicatives, cette précision de date intéressante : « Il y a *en ce moment* (avril 1886) dans le service de M. Charcot plusieurs malades qui présentent d'une façon remarquable ces vomissements », *Ibid.*, p. 104, n. 1. Nous soulignons.

111. Henri Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, édition revue et corrigée, F. Trémolières, Grenoble, Millon, 2006, vol II, p. 559, p. 601 et p. 575.

112. Voir le compte-rendu de Christian Jouhaud sur l'édition de l'*Autobiographie*, in *Annales, Économies et Sociétés*, 1987, 42.1, qui parle du « feuilleté » que révèle l'édition Millon : « Le lecteur de 1985 trouve dans ce livre une masse considérable d'informations mais aussi une succession d'interprétations dont la mise en perspective devient à son tour un objet d'histoire ». Le texte devient le matériau non pas d'une histoire de la possession mais d'une histoire des lectures de la possession ou encore d'une histoire de la réception de la mystique par les aliénistes au XIXe siècle.

## RÉSUMÉS

Dans les histoires de possession démoniaque, qui abondent dans le premier XVIIe siècle français, la parole est généralement laissée aux exorcistes et aux historiens, spectateurs et herméneutes avisés des tourments des énergumènes, qui restent les objets féminins passifs et muets de leur discours. En rédigeant, autour de 1644, sa version de la célèbre affaire de Loudun dans son *Autobiographie*, l'ursuline Jeanne des Anges, principale victime des diables, semble se plier à ce code d'obéissance qui l'autorise, en tant que femme, religieuse et possédée, à prendre la plume. Mais si elle use de ce genre topique de l'histoire démoniaque, c'est, paradoxalement, pour reconquérir sa voix personnelle et affirmer, face aux autorités ecclésiastiques ou historiennes, la légitimité d'une expérience spirituelle féminine et singulière, qui l'affranchit de la vie conventuelle ordinaire et la dote d'une aura mystique sanctificatrice.

In the numerous accounts of demonic possessions in the first half of the 17th century in France, the exorcists and the historians, in their capacity as spectators and sensible hermeneuts, are generally given the opportunity to speak about the torments of the possessed. The latter remain essentially passive, feminine objects, deprived of any voice. By giving her own account of the famous case of mass possession in Loudun in her *Autobiography*, written around 1644, the Ursuline nun Jeanne des Anges, also the main victim of the demons (in this case), seems to submit to the code of obedience which allows her, as a religious and possessed woman, to take up her pen. Though she resorts to a genre traditionally reserved for demonic history, she paradoxically uses it to recover her own voice and assert the legitimacy of her personal, feminine spiritual experience in the face of sanctioned ecclesiastical and historic authorities, thus emancipating herself from normal conventual life and endowing herself with a mystical, sanctifying aura.

## AUTEUR

### ANTOINETTE GIMARET

Ancienne élève de l'ENS de Fontenay-Saint Cloud et agrégée de Lettres Modernes, Antoinette Gimaret est maître de conférences à l'Université de Limoges depuis septembre 2009. Spécialiste de littérature baroque et mystique, elle s'intéresse aux liens entre littérature, Histoire et spiritualité, aux récits d'expérience ainsi qu'à l'épistolarité. Elle va prochainement publier chez Honoré Champion sa thèse sous le titre *Extraordinaire et ordinaire des Croix. Les représentations du corps souffrant. 1580-1650*.



# Des discours de la discorde : les femmes, la Fronde et l'écriture de l'histoire

Sophie Vergnes

---

- 1 Les femmes de l'aristocratie participèrent activement à la Fronde mais, comme les plus fameuses d'entre elles avaient apporté leur soutien aux révoltés, elles terminèrent majoritairement la guerre du côté des vaincus<sup>1</sup>. Une fois la paix civile restaurée, Louis XIV eut à cœur de consolider un ordre politique et social rendant impossible toute nouvelle contestation de cette ampleur, notamment en faisant écrire par les historiographes officiels de la Couronne des récits qui occultaient les troubles passés<sup>2</sup>. La radicalité de ce choix explique en partie que la Fronde ait longtemps été perçue comme un mouvement d'arrière-garde, mené par des personnages médiocres et promis à l'échec<sup>3</sup>. Les Frondeuses pâtirent doublement de ce phénomène, car c'est à la fois comme révoltées et comme femmes qu'elles furent rayées de l'histoire, la conjonction de ces deux caractéristiques les désignant comme des individus nuisibles, de seconde zone et voués à l'oubli.
- 2 Il est possible, cependant, de restaurer une vision plus nuancée et moins téléologique du passé en recourant aux textes écrits par les contemporains des événements. La plupart des témoignages attestent de l'ampleur et de la qualité des interventions accomplies par les Frondeuses. En portant attention au « particulier » et en rapportant des faits peu connus, qui relèvent parfois de la sphère privée, les Mémoires de la Fronde contribuent à réintroduire les femmes dans l'histoire. Mieux, certaines de celles qui participèrent directement au conflit, ont laissé de leur expérience d'engagement des traces écrites, correspondance et pamphlets, qui attestent également, quoique différemment, de leur présence sur la scène historique. Aujourd'hui, ces documents peuvent être considérés à la fois comme le produit et la source d'un regard « genré » sur l'histoire. L'une de ces femmes d'action conjugue les deux positions. Ancienne Frondeuse et mémorialiste, la Grande Mademoiselle semble écrire une contre-histoire, partisane et assumée comme telle, dans laquelle elle revendique à la fois la légitimité de son action passée et celle du regard féminin porté sur elle.

- 3 Dans la nuit du 9 au 10 février 1651, le jeune Louis XIV, qui fait semblant de dormir, est visité dans sa chambre par une foule silencieuse venue vérifier *de visu* que l'enfant-roi ne s'apprête pas à fuir la capitale pour aller retrouver son ministre, le cardinal Mazarin, contraint à l'exil trois jours plus tôt<sup>4</sup>. À ce moment précis, la Fronde triomphe, la famille royale est prisonnière du peuple de Paris et Mazarin est contraint d'aller libérer les Princes rebelles avant de quitter le royaume. Pour l'enfant-roi, le traumatisme est durable. Il n'oubliera jamais cette humiliation ni la menace que constitua la Fronde en général pour son autorité.
- 4 Mais à l'été 1652, la même foule parisienne, lassée de la guerre et des exactions du prince de Condé, appelle Louis à réinvestir sa capitale où il fait un retour triomphal le 21 octobre<sup>5</sup>. Les révoltés se soumettent totalement et les échevins de Paris, dont certains n'avaient pas hésité à sympathiser avec la Fronde, manifestent leur dévouement en commandant à Gilles Guérin une statue de marbre intitulée « Louis XIV terrassant la Fronde ». Elle est érigée le 23 juin 1654 dans la cour de l'Hôtel de Ville. Louis XIV couronné de laurier, drapé du grand manteau fleurdelisé et tenant un sceptre, écrase la Fronde, représentée par une figure d'homme couché. Cette statue a été ultérieurement acquise par la famille Condé et installée au château de Chantilly, comme pour faire amende honorable et masquer le rôle capital qu'avait joué le Grand Condé dans les troubles. Elle y est toujours, placée contre un mur, au-dessus d'une fontaine, dans une cour secondaire. [fig. 1]

[fig. 1] Louis XIV terrassant la Fronde



par Gilles Guérin, château de Chantilly.  
Cliché personnel.

- 5 Avec la peinture de Charles Poerson qui représente Louis XIV en Jupiter écrasant la Fronde sous la forme d'une tête de Gorgone, ces deux œuvres d'art sont parmi les très

rare représentations de la Fronde réalisées sous le règne du Grand Roi. Durablement marqué par les événements, il ne souhaita pas tant célébrer son triomphe final sur les rebelles qu'oblitérer cette expérience traumatique en la frappant d'une forme de *damnatio memoriae*. [fig. 2]

[fig. 2] Charles Poerson, Louis XIV en Jupiter



vers 1655, huile sur toile, 166 × 143 cm, Musée de Versailles.

- 6 Le même procédé affecte l'écriture de l'histoire. Louis XIV ne souhaite pas que l'on fasse le récit de la Fronde. Comme le montre Orest Ranum, à l'exception des ouvrages de pierre facture de Benjamin Priolo et Jean de la Barde, les plumes à la solde du monarque jettent sur les événements troublés du début du règne un voile pudique<sup>6</sup>. Le roi fait même détruire en janvier 1668 la partie du registre du parlement de Paris contenant l'arrêt d'union du 13 mai 1648 qui déclenche officiellement la Fronde parlementaire<sup>7</sup>.
- 7 Ces cinq années de guerre civile avaient été, il est vrai, un temps d'insubordination à tous les niveaux de la vie sociale. La plupart des hiérarchies avaient été contestées dans les discours et dans les faits. Les officiers avaient engagé une guerre sans merci contre les intendants<sup>8</sup>, les harengères des Halles avaient un temps tenu le haut du pavé, la littérature satirique et ordurière avait inondé les rues de la capitale<sup>9</sup>, les nobles avaient tiré l'épée contre leur roi<sup>10</sup> et, comble du désordre, un certain nombre de femmes issues de l'aristocratie avait remplacé qui un père, qui un frère, qui un mari, qui un amant, sur des terrains politique et militaire dont elles étaient théoriquement exclues<sup>11</sup>.
- 8 C'est à ce type de comportements exceptionnels et subversifs que Louis XIV a voulu mettre un terme en instaurant au début de son règne personnel la maxime de l'ordre. Pour asseoir son autorité de façon sûre et définitive, le roi devait empêcher que de telles inversions de l'ordre social traditionnel puissent se reproduire. Une société

ordonnée supposait notamment que les femmes ne se mêlent plus de politique. En effaçant le souvenir de la Fronde, il effaçait aussi celui des Frondeuses et ensevelissait avec les traces de l'insubordination passée celle de l'exceptionnelle mixité qui avait caractérisé la vie politique de 1643 à 1653.

## Réintroduire le féminin dans l'Histoire. Le travail des mémorialistes de la Fronde

- 9 Or, c'est précisément pour restaurer cette mémoire en péril que les anciens rebelles, hommes et femmes, se lancent au soir de leur vie dans la rédaction de leurs Mémoires. Nombre d'entre eux ont payé au prix fort leur adhésion à la Fronde. Ils ont dû s'exiler et se retirer de la vie politique comme de la Cour<sup>12</sup>. D'autres mémorialistes, partisans de la régente et de son ministre, ont pris très au sérieux la menace des révoltés, ils ont craint pour les personnes royales comme pour l'État et admiré le courage et la ténacité de la régente<sup>13</sup>.
- 10 Eux ne peuvent accepter la *damnatio memoriae*. Les Mémoires qu'ils rédigent dans les années 1660 à 1680 sont donc conçus comme un moyen de restaurer le souvenir de la guerre civile, de sa durée, de sa gravité, des craintes et des espoirs qu'elle avait suscités<sup>14</sup>. La plupart du temps, ces écrits ne sont pas destinés à être largement diffusés, l'auteur les réservant à un public restreint de parents et d'amis, auprès desquels il tente parfois de se justifier de ses engagements passés<sup>15</sup>. Pour les vaincus, il s'agit souvent d'ouvrir un procès en réhabilitation, sinon de la Fronde, du moins des intentions des Frondeurs ou de certains d'entre eux<sup>16</sup>. Mais tous, anciens rebelles et partisans de la Cour, forgent dans ces textes une vision alternative des troubles par rapport à celle que propose l'historiographie officielle, du simple fait de l'importance qu'ils leur accordent<sup>17</sup>.
- 11 Dans les Mémoires, la subjectivité de l'auteur est assumée et même revendiquée. Tous les mémorialistes reconnaissent que leur information est tributaire de la façon dont ils ont vécu les événements, du coin du théâtre depuis lequel ils ont observé la scène, pour reprendre une métaphore chère au cardinal de Retz. Mais cette subjectivité n'est jamais présentée comme un travers, bien au contraire. Les mémorialistes en font un gage de sincérité, assimilée à l'idée de vérité, non pas une vérité objective mais une vérité des consciences, inaccessible aux historiens de métier<sup>18</sup>. Le cardinal de Retz les qualifie d'ailleurs d'« auteurs impertinents qui, étant nés dans la basse-cour et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de ce qu'il s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos, écrit Retz, l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui, s'imaginant d'avoir pénétré tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part dans ces affaires n'ont laissé aucun événement dont ils n'aient prétendu avoir développé l'origine et la suite »<sup>19</sup>.
- 12 Dans la très grande majorité des cas, ces textes ne sont pas publiés du vivant de Louis XIV et la confrontation entre les informations qu'ils fournissent et l'historiographie officielle n'a pas lieu dans l'espace public, dont le Grand Roi a efficacement verrouillé les issues.
- 13 Cependant, malgré leur quasi-clandestinité, ils demeurent une voix discordante par rapport au chœur des thuriféraires de Louis XIV. Et c'est dans les modulations de cette voix qu'il est possible de retrouver la trace des femmes qui ont participé à la Fronde,

dans la description partielle, partielle et assumée comme telle de ce temps où la normalisation de la société n'avait pas encore fait son œuvre et où l'on pouvait donc trouver des femmes dans les cabinets des ministères et sur les champs de bataille. Les mémorialistes, frappés par la nature et l'efficacité des actions entreprises par ces femmes et conscients que de telles interventions ne seraient plus possibles sous le règne personnel de Louis XIV, les rapportent avec d'autant plus de soin qu'ils sont, pour beaucoup, nostalgiques d'un temps d'espoir et de liberté largement révolu. Les mémorialistes opposent à l'histoire générale patronnée par Louis XIV et Colbert une histoire particulière centrée sur les motifs et les passions qui déterminent les événements. La Fronde est un sujet d'autant plus propice à ce type de récits qu'elle se joua en partie dans le royaume particulier des intrigues, des passions, des personnalités et des négociations secrètes où les femmes régnaient en maîtresses<sup>20</sup>. La Fare par exemple, commence ses Mémoires en précisant ceci : « Ce fut donc un temps de licences, d'intrigues de Cour, de galanterie, que tout le temps de cette régence : car la reine elle-même était galante, & les femmes avaient beaucoup de part aux affaires »<sup>21</sup>. Mme de Motteville, elle aussi, promet de révéler les motifs secrets et le caractère des principaux acteurs de la Fronde auxquels elle accorde plus de valeur qu'à l'histoire officielle, présentée comme un masque. « Les dames sont d'ordinaire les premières causes des plus grands renversements des États ; et les guerres, qui ruinent les royaumes et les empires, ne procèdent presque jamais que des effets que produisent ou leur beauté ou leur malice »<sup>22</sup>, écrit-elle avant de commencer le récit de la Fronde et comme pour en donner, d'emblée, la tonalité dominante.

14 Le cardinal de Retz montre qu'il souscrit à l'hypothèse du caractère déterminant des individualités en brochant, au début du récit de la Fronde, une série de portraits destinés à en présenter les principaux protagonistes<sup>23</sup>. Les femmes ne viennent qu'en second mais elles ne sont pas oubliées. Après la duchesse de Longueville, arrive madame de Chevreuse qui « donnait même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs ; et si sages qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands rôles de tous les siècles »<sup>24</sup>. Puis c'est au tour de la princesse Palatine : « Je ne crois pas que la reine Élisabeth ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité »<sup>25</sup>. Madame de Motteville confirme : « elle avait de l'esprit, de l'adresse, de la capacité pour conduire une intrigue et une grande facilité à trouver un expédient pour parvenir à ce qu'elle entreprenait »<sup>26</sup>. De tels éloges sont bien entendu de nature à restaurer le souvenir de la mixité des milieux politiques pendant la Fronde. Il en va de même dans les Mémoires du duc de la Rochefoucauld, qui souligne les qualités politiques de la duchesse de Chevreuse. Elle en fait la preuve magistrale lorsqu'il s'agit de convaincre Gaston d'Orléans de désavouer son favori, l'abbé de La Rivière. « Mme de Chevreuse sut si bien aigrir M. le duc d'Orléans contre son ministre qu'elle le rendit dès lors capable de toutes les impressions et de tous les sentiments qu'on lui voulut donner »<sup>27</sup>, admire la Rochefoucauld. Mme de Motteville, même, qui déplore pourtant que la duchesse de Chevreuse ne se soit pas soumise à Anne d'Autriche, dont elle fut elle-même la fidèle confidente, est comme forcée de reconnaître : « J'ai ouï dire à ceux qui l'ont connue particulièrement qu'il n'y a jamais eu personne qui ait si bien connu les intérêts de tous les princes et qui en parlât si bien et même je l'ai entendue louer de sa capacité »<sup>28</sup>.

15 Dans le cas des Mémoires féminins<sup>29</sup>, cette attention portée au particulier peut être utilisée par l'auteure comme une excuse pour s'immiscer sur un terrain littéraire et

historique où les femmes ne sont pas nécessairement les bienvenues<sup>30</sup>. Marie d'Orléans annonce par exemple :

mon dessein, en donnant ces Mémoires, n'est que de rapporter simplement et autant que je pourrai m'en souvenir, ce qui s'est passé à ma connaissance de plus particulier pendant la minorité du roi ; car je ne suis point assez habile pour pouvoir écrire avec toute la dignité qu'il conviendrait les grandes actions qu'il a faites depuis. [...] Après avoir donné une idée des désordres et des troubles qui agitèrent la France [...] je ferai connaître les motifs secrets, et je rapporterai les différents caractères des principaux acteurs.<sup>31</sup>

- 16 Dans son cas, cette connaissance du particulier s'applique surtout à sa belle-mère, la duchesse de Longueville, qui fut l'une des principales figures féminines de la Fronde et que la mémorialiste fréquenta de près avant et pendant les troubles. Marie d'Orléans en fait un portrait à charge mais il a le mérite de donner une place importante à cette figure de femme politique que l'histoire traditionnelle souhaitait faire oublier. La mémorialiste révèle ainsi que la Fronde condéenne aurait été déclenchée ou du moins précipitée par sa belle-mère :

M. le Prince, de son côté, souhaitait beaucoup l'accommodement. Il haïssait les partis, et il savait bien qu'il n'y était pas propre. Mais madame de Longueville qui voyait bien qu'elle allait être reléguée à Bourges, comme on l'avait promis à son mari, voulait la guerre, afin que M. le Prince pût aller à son gouvernement, dans l'espérance qu'elle lui pourrait être plus utile dans la guerre que dans la paix, et que M. de Longueville ne le suivant point en Guyenne, il ne serait plus si considéré de M. le Prince à son préjudice.<sup>32</sup>

- 17 Le genre des Mémoires est donc particulièrement à même de réintroduire le féminin dans l'histoire et d'apporter, à travers la Fronde, la preuve du rôle important que purent jouer les femmes en politique au temps de la régence d'Anne d'Autriche. Mais ces témoignages demeurent suspects de partialité, surtout en raison de la nostalgie des mémorialistes, de la distance entre le moment des faits et celui du récit, ainsi que des possibles déformations involontaires de la mémoire, éventuellement liées à des enjeux affectifs. Il faut donc s'intéresser à d'autres traces, plus immédiates, de l'activité politique féminine au moment de la Fronde pour confirmer ou nuancer l'image de monde mixte livrée par les Mémoires des contemporains.

## Correspondance et pamphlets : retour aux sources d'une histoire mixte

- 18 La correspondance écrite ou reçue par les Frondeuses, celle qu'échangèrent leurs interlocuteurs masculins atteste également de l'importance des femmes dans les tractations qui aboutirent à faire et défaire les alliances entre les partis. Ces documents permettent de déployer plus largement l'éventail de leurs activités et de mieux mesurer l'impact de leurs interventions.
- 19 On peut, pour s'en persuader, étudier les lettres qu'échangèrent la duchesse de Chevreuse et le cardinal Mazarin au cours de l'été et de l'automne 1650. La Cour, installée en Guyenne pour mieux combattre le parti des Princes, redoute alors que l'agitation ne renaisse à Paris. La duchesse de Chevreuse, qui avait ménagé l'union entre la reine et la Fronde parlementaire contre les Princes, est donc chargée de maintenir de bonnes relations entre les nouveaux partenaires politiques et de raffermir l'alliance lorsqu'elle semble en péril<sup>33</sup>. Mais la correspondance montre que la duchesse

profite aussi de cette position d'intermédiaire pour s'ériger en éminence grise et donner son avis sur des questions essentielles de gouvernement. Au mois de juillet, par exemple, elle ne suggère rien moins que la destitution du gouverneur de Guyenne, le duc d'Épernon, honni des Bordelais, pour mettre fin au soulèvement en faveur des Princes dans cette région<sup>34</sup>. D'abord, Mazarin temporise mais, quelques jours plus tard, la duchesse revient à la charge : « il faut achever, écrit-elle, en obligeant monsieur d'Épernon de s'éloigner de Guyenne afin d'ôter tout prétexte de vous accuser d'intelligence avec lui pour la ruine des Bordelais »<sup>35</sup>. Au moins d'août, c'est la Provence qui fait mine de se soulever à nouveau contre son gouverneur, le comte d'Alais, et là encore la duchesse écrit à Mazarin sur un ton impérieux, « au nom de Dieu, Monsieur, ne laissez pas [les affaires] de Provence à pareil enfant que la Guyenne »<sup>36</sup>. En août, ses lettres montrent qu'elle ne veut plus même jouer le rôle de conseillère mais agir directement puisqu'elle écrit au cardinal « croyez, Monsieur, qu'en cette occasion et en toutes celles qui regarderont vos intérêts je n'attendrai pas vos ordres pour faire ce que j'estime utile »<sup>37</sup>. Il s'agit là d'une affirmation de zèle en faveur de la Cour, bien sûr, mais elle masque mal une affirmation tout court, de la part d'une femme dont la guerre civile a fait un personnage politique à part entière et avec lequel toutes les parties prenantes du conflit doivent désormais compter. Les informateurs de Mazarin l'ont bien compris. Les très nombreux commentaires sur les combinaisons politiques de la duchesse et de ses consœurs qu'ils adressent au cardinal de Mazarin attestent selon Hubert Carrier de « l'importance qu'accordaient les observateurs avisés à l'engagement des femmes les plus en vues dans les intrigues quotidiennes de la Fronde »<sup>38</sup> et que l'historiographie officielle, totalement silencieuse à ce sujet, avait tout à fait obscurci. Le Tellier, par exemple, écrit à Mazarin le 6 septembre 1650 : « le premier président [Matthieu Molé] persiste toujours à dire que l'on assure de toutes parts que madame de Chevreuse sert bien Son Éminence », et un peu plus loin, « la même bonne opinion que le premier président a de madame de Chevreuse et de M. le Garde des Sceaux est confirmée par beaucoup d'autres amis de Son Éminence ». Et même, il apprend au cardinal que la duchesse « s'est offerte d'aller à Bordeaux et qu'elle se faisait fort de venir à bout de l'accommodement, sur quoi on donne à considérer à Son Éminence qu'elle doit prendre garde que cette dame en son parti ne lui enlève la gloire de faire la paix »<sup>39</sup>.

- 20 Contrairement à la correspondance, les pamphlets sont des textes destinés à être amplement diffusés. Lorsque des femmes les font écrire, ils peuvent souvent être lus comme des manifestes non pas seulement de la cause officiellement défendue par ces Frondeuses mais, au-delà, de l'action politique féminine en général. C'est la duchesse de Longueville qui s'illustre le mieux dans ce domaine, avec son *Apologie pour messieurs les Princes*<sup>40</sup>, par exemple, mais aussi sa *Lettre ouverte au roi*<sup>41</sup> et surtout son *Manifeste*<sup>42</sup>, qui, ne serait-ce que par son titre, identifie très efficacement la sœur de Condé à la figure du grand seigneur révolté. Dans l'*Apologie*, la duchesse utilise l'argument de l'empêchement masculin pour légitimer sa conduite :

Je serais indigne de ma naissance, du nom que je porte, & de la qualité de sœur & de femme, si sachant combien est grande l'innocence de Messieurs mes frères & de Monsieur mon mari, je n'employais à les défendre la liberté de parler, qui est la seule chose qui me reste [...]. Et certes je m'y trouve d'autant plus obligée que tout commerce leur est interdit.<sup>43</sup>

- 21 Mais peu à peu, elle s'émanche de cette notion d'obligation, pour affirmer plus nettement sa vocation politique et présenter au « public » des choix qui lui sont propres, notamment celui d'un traité avec le roi d'Espagne.<sup>44</sup>

En passant par les États du Roi Catholique, les peuples las de la guerre, [...] me demandaient partout la paix et me conjuraient instamment de travailler à la faire ; c'était le sentiment des ministres d'Espagne et le souhait des grands seigneurs des Pays-Bas et j'avoue que, rencontrant tant de bonnes dispositions à un si grand bien, je concevais des espérances d'en envoyer des ouvertures à la reine et au parlement dès que je serais à Stenay et que je me flattais de la croyance que je pourrais procurer par un heureux accommodement l'union des deux couronnes et la liberté des princes.<sup>45</sup>

- 22 La duchesse de Longueville souhaite donc assumer en son nom propre de véritables projets politiques. Ses adversaires ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ont aussi engagé le combat sur le terrain de la crédibilité des femmes comme actrices politiques. Dans ce cas, il faut suivre l'hypothèse de Christian Jouhaud : les mazarinades font bien office d'armes dans une guerre des mots, qui ne porte pas spécifiquement sur la question de la mixité de la sphère politique mais inclut cet enjeu<sup>46</sup>.

- 23 Ainsi, le cardinal Mazarin et son équipe ne se font-ils pas faute de publier une réponse à la *Lettre au roi* imprimée sous le nom de la duchesse<sup>47</sup>. De façon tout à fait significative, le principal argument mobilisé pour la discréditer consiste à l'accuser de n'être pas responsable de ses agissements, d'être passive et de se laisser mener par d'autres. « Ceux qui se mêlent de vous conseiller, ou pour mieux dire, qui abusent de votre nom »<sup>48</sup> sont « des gens qui songeaient plus à se sauver sous votre ombre, qu'à votre propre conservation »<sup>49</sup>. L'auteur du texte se fait ensuite plus explicite en désignant, quoi qu'à mots couverts, le duc de La Rochefoucauld, amant de la duchesse de Longueville, comme le principal responsable de toutes ses entreprises : « Je me contenterai de vous avertir, Madame, que celui des vôtres qui se rend le chef de votre conduite, s'est laissé entendre en divers lieux par plusieurs fois que M. le Prince votre frère, lui aurait recommandé le soin de votre personne »<sup>50</sup>. Cette dernière affirmation est très lourde de sous-entendus et cherche à discréditer la duchesse à plusieurs titres. D'une part, elle tend à nier sa compétence propre, en attribuant la responsabilité de ses actions aux hommes de son entourage. Mazarin refuse ainsi ou, de façon très stratégique, feint de refuser de la recevoir comme une véritable interlocutrice politique. D'autre part, l'auteur prétend que la duchesse est abusée par les hommes qui l'entourent, qu'elle est manipulée par son amant et son frère sans s'en rendre compte. La passivité, le rôle d'objet qui lui est attribué, a pour objectif de la renvoyer à la seule attitude acceptable pour une femme dans le domaine politique : la figuration et la dépendance. Les arguments mobilisés dans cette réponse tendent donc à confirmer que les textes diffusés sous le nom de la duchesse comportaient bien une dimension d'émancipation par rapport à la tutelle masculine et qu'ils peuvent être lus comme tels par les historiens. Au moment de la Fronde, non seulement les hiérarchies de genre n'étaient pas suffisamment bien établies pour empêcher les femmes de l'aristocratie d'intervenir sur la scène politique mais elles pouvaient revendiquer leur droit à agir de la sorte au nom des intérêts de leur maison et de leur parti. Elles manifestaient ainsi leur compétence et, dans une certaine mesure, étaient acceptées par leurs homologues masculins, alliés ou adversaires, comme des interlocutrices recevables. On comprend d'autant mieux que Louis XIV, si soucieux de rétablir l'ordre dans tous les domaines de la vie politique et sociale, ait cherché à effacer le souvenir d'une telle subversion. Il n'en



reste pas moins qu'en écrivant ou faisant écrire ces textes manifestes, les Frondeuses avaient non seulement fait l'histoire mais aussi écrit celle de leur engagement politique.

## La Grande Mademoiselle, frondeuse et historienne de la Fronde

24 Ancienne Frondeuse et mémorialiste, femme politique et écrivaine, la Grande Mademoiselle va plus loin encore dans cette voie. Dans ses Mémoires<sup>51</sup>, elle semble écrire une contre-histoire dans laquelle elle revendique à la fois la légitimité de son action passée et celle du regard féminin porté sur elle. C'est là la thèse soutenue par Faith Evelyn Beasley dans un ouvrage intitulé *Revising Memory*<sup>52</sup>. Il est indéniable que, chez Mademoiselle, l'écriture de Mémoires constitue un prolongement de la révolte, d'une part, parce qu'elle est l'occasion pour elle de revivre des événements glorieux, d'autre part, parce qu'elle permet de donner une interprétation de ces événements conforme aux idées contestataires de l'ancienne Frondeuse. Le passage à l'écriture pour Mademoiselle est bien, comme l'écrit Jean Garapon, une façon de « continuer la Fronde sur un mode feutré »<sup>53</sup>. Ceci n'est pas, on l'a vu, propre aux Mémoires de Mademoiselle. Cependant, ils ont la particularité de souligner plus que d'autres la très grande mixité des sphères de pouvoir au temps de la Fronde et de tenir un discours explicite sur les compétences féminines que l'on ne retrouve pas au même degré chez ses homologues masculins. Le récit de ses entreprises glorieuses peut ainsi déboucher sur des considérations plus générales. Par exemple, lorsque la mémorialiste écrit : « Les demoiselles parlent pour l'ordinaire mal de la guerre : je vous assure qu'en cela comme en toute autre circonstance le bon sens règle tout et que, quand on en a, il n'y a dame qui ne commandât bien des armées »<sup>54</sup>. Plus tard dans ses Mémoires, la princesse, en visite dans sa principauté des Dombes, raconte quelle harangue lui fit un officier venu l'accueillir : « Après m'avoir fort louée, il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avaient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'aurait jamais faite, ou que du moins on l'aurait supprimée en ma faveur »<sup>55</sup>. Il y a là une conception mixte du pouvoir, qui ne peut plus être réalisée par l'action après la Fronde, mais Mademoiselle entend bien continuer à la revendiquer dans l'espace privé que constitue pour elle la création littéraire. Il peut être utile, ici, de confronter aux Mémoires la correspondance échangée par l'ancienne frondeuse avec Mme de Motteville, cette autre mémorialiste, dans le temps même où elle rédigeait ses souvenirs<sup>56</sup>. La princesse se prend à rêver d'une société mixte dont le mariage serait banni et avec lui l'ordre patriarcal qui s'était singulièrement affermi depuis le début du règne personnel de son royal cousin : « Vous souffrirez encore que je vous dise, écrit-elle à sa correspondante, que ce qui a donné la supériorité aux hommes a été le mariage et que ce qui nous a fait nommer le sexe fragile a été cette dépendance où le sexe nous a assujetties, souvent contre notre volonté, et par des raisons de famille, dont nous avons été les victimes »<sup>57</sup>. Dans sa réponse, Madame de Motteville concède :

Certes la tyrannie qu'il [le mariage] exerce sur notre sexe nous doit obliger à l'outrager en toutes occasions où nous pourrions nous venger de lui. Les hommes, par lui, sont nos cruels ennemis. [...] Ils cachent sous ces beaux mots d'adoration, de respect et de passion, ce venin dont ils offensent leur gloire. [...] Les histoires sont pleines de femmes qui ont gouverné des empires avec une singulière prudence, qui

ont acquis de la gloire en commandant des armées et qui se sont fait admirer par leur capacité. La politique n'a point de secrets qu'Isabelle de Castille, Isabeau d'Angleterre, la duchesse de Parme, et Catherine de Médicis, dans notre dernier siècle, n'aient sus et pratiqués.<sup>58</sup>

- 25 À travers leurs échanges épistolaires, la très frondeuse Mademoiselle et la fidèle alliée de la reine Motteville esquissent donc ensemble une histoire mixte en convoquant le souvenir en sursis des grandes reines de l'histoire.
- 26 Pourtant, si Mademoiselle « féminise » bien la Fronde, « en s'offrant comme un *exemplum* historique ultime et universel »<sup>59</sup>, selon les termes de Faith Evelyn Beasley, il est difficile de prétendre avec elle qu'en « en toutes circonstances, les femmes so[ie]nt présentées comme des initiatrices et non comme des pions »<sup>60</sup>. Il y aurait là un caractère systématique que l'on ne trouve pas dans l'œuvre de la princesse. Elle est au contraire farouchement convaincue que les femmes qui ont, comme elle, l'étoffe politique sont des êtres rares et d'exception et affiche donc ouvertement son mépris pour la légèreté, l'inconstance et l'égoïsme féminins en général. De façon assez paradoxale, Mademoiselle récupère à son bénéfice des thèmes traditionnels du discours misogynne pour accabler certaines de ses contemporaines. Sous sa plume, Madame de Châtillon, intrigante, coquette, intéressée, flatteuse, hypocrite apparaît comme l'archétype d'une féminité caricaturée<sup>61</sup>. Il s'agit donc bien de féminiser l'histoire en permettant aux femmes de la faire et de l'écrire mais ce n'est là qu'un privilège réservé à des êtres d'exception, chez qui le sang abolit le sexe.
- 27 On touche ici à la principale limite de l'histoire telle que l'écrivirent les Frondeuses et, plus largement, les contemporains de la Fronde, hommes et femmes. Leurs textes sont très majoritairement engagés en faveur d'une plus grande liberté d'action, incluant celle des femmes à intervenir en politique, mais ils témoignent le plus souvent d'une vision partielle et, en quelque sorte, corporatiste des modes de gouvernement. Leur propos, parce qu'il s'applique au « particulier » ne peut réellement prétendre se substituer à l'histoire générale, à laquelle il apporte seulement des correctifs. Il s'agit donc moins d'une contre-histoire que des matériaux qui permettraient de l'écrire. Charge à l'historien d'en faire usage pour restituer une image complète et donc mixte de la Fronde.
- 28 La discorde, on l'aura compris, ne désigne pas seulement la contestation politique à laquelle les femmes eurent la possibilité de participer avant 1661, mais aussi le caractère dissonant des voix, féminines ou masculines, qui écrivirent, pendant les événements ou bien plus tard, l'histoire de cette extraordinaire mixité. Louis XIV réussit à faire taire ces voix discordantes tout au long de son règne personnel. Parmi tous les mémorialistes de la Fronde, seul le duc de la Rochefoucauld est publié du vivant du Grand Roi et encore est-ce dans une version tronquée. Au contraire, les historiographes patronnés par Louis XIV furent chargés de travailler à établir sa gloire en célébrant les grandes actions de son règne. Les meilleures plumes, Hardouin de Péréfixe, Pellisson, Boileau et Racine y travaillèrent. « L'histoire, c'est moi », écrit Joël Cornette<sup>62</sup>, pour parodier la célèbre formule apocryphe du Grand Roi, signifiant ainsi l'absence de liberté laissée à ces écrivains et le caractère central de la personne royale dans le projet d'écriture. Mais l'auteur du *Roi de guerre*<sup>63</sup> souligne aussi la faillite de cette entreprise, en partie due au refus de livrer les sources qui auraient permis à ces historiographes de parachever leur œuvre. Le seul texte qui remplisse réellement l'objectif fixé par le souverain, ce sont ses *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, un texte écrit à la première personne, dans lequel Louis XIV atteint finalement son but et

remplace l'histoire par sa propre histoire. Dans ce récit, le roi évoque la Fronde par une énumération sèche et rapide : « des agitations terribles par tout le royaume avant et après ma majorité ; une guerre étrangère où ces troubles domestiques avaient fait perdre à la France mille et mille avantages ; un prince de mon sang et d'un très grand nom à la tête des ennemis ; beaucoup de cabales dans l'État ; les parlements encore en possession et en goût d'une autorité usurpée ; dans ma cour très peu de fidélité sans intérêt, et par là mes sujets en apparence les plus soumis, autant à charge et autant à redouter pour moi que les plus rebelles »<sup>64</sup>. Tout est dit mais rien n'est dit. L'histoire de la Fronde reste alors à écrire et c'est ce dont se mettent en devoir les contemporains des événements en ayant soin de souligner les aspects les plus particuliers, à entendre comme les plus cachés mais aussi les plus caractéristiques, de cette guerre. Le rôle des femmes est abondamment mis en valeur, tout comme il l'est dans les textes qu'elles écrivirent elles-mêmes pendant les troubles. Malgré ses efforts, Louis XIV n'est donc pas parvenu à ensevelir la mémoire de la Fronde ni même celle des Frondeuses. Cependant, s'il ne réussit pas réellement à écrire ou faire écrire l'histoire de son règne telle qu'il la souhaite, le Grand Roi assure néanmoins le triomphe de l'ordre, notamment patriarcal. Sous son règne personnel, les femmes désireuses d'exercer du pouvoir dans l'espace public sont majoritairement cantonnées aux salons littéraires et mondains ou aux couvents<sup>65</sup>. La parenthèse de mixité qu'avait constituée la Fronde se referme, plus aucun soulèvement de cette ampleur n'est envisageable. Les femmes comprennent alors qu'il n'est plus temps pour elles de faire l'histoire, mais que l'urgence est grande de l'écrire.

---

## NOTES

1. Hubert Carrier, « L'action politique et militaire des femmes dans la Fronde », in Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, P.U.F., 1997, p. 49-71.
2. Orest A. Ranum, *Artisans of Glory: Writers and Historical Thought in Seventeenth-Century France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, 355 p.
3. Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 2 vol. ; Jules Michelet, *Œuvres complètes*, t. IX, *Histoire de la France au XVIIe siècle*, livre 2, *Richelieu et la Fronde*, Paris, Flammarion, 1982, 765 p. ; Ernest Lavisse, *Histoire de la France*, t. VII, *Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)*, Paris, Hachette, 1905, 461 p. ; Ernst H. Kossmann, *La Fronde*, Leyde, Universitaire Pers Leiden, 1954, 275 p.
4. Michel Pernot, *La Fronde*, Paris, De Fallois, 1994, p. 199-200.
5. *Ibid.*, p. 321.
6. O. A. Ranum, *Artisans of Glory*, *op. cit.*, p. 251.
7. Katherine Crawford, *Perilous Performances. Gender and Regency in Early Modern France*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 2004. Les feuillets manquants sont les folios 96 v° à 111 v° du registre conservé aux Archives Nationales sous la cote Xla 8395.
8. O. A. Ranum, *La Fronde*, Paris, Seuil, 1995, p. 140-142
9. Voir H. Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades*, Genève, Droz, 1989-1991, 2 vol. et Christian Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, 287 p. ; ré-éd. 2009, 310 p.

10. Jean-Marie Constant, « La noblesse et la Fronde », *L'Histoire*, 115, oct. 1988, p. 26-34.
11. H. Carrier, « L'action politique et militaire... », in *op. cit.* ; Dominique Godineau, *Les Femmes dans la société française 16-18e*, Paris, Armand Colin, 2003, « Guerres civiles : ligueuses, frondeuses, amazones », p. 90-95 ; Sophie Vergnes, « De la guerre civile comme vecteur d'émancipation féminine : l'exemple des aristocrates frondeuses (France, 1648-1653) », *Genre & Histoire*, 6, Printemps 2010
12. C'est le cas, en particulier, de la duchesse de Montpensier. Voir Jean Garapon, « Mademoiselle devant la Fronde d'après ses Mémoires », in Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud (éd.), *La Fronde en questions*, Actes du 18e colloque du centre méridional de recherche sur le XVIIe siècle, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 63-70 et « Mademoiselle à Saint-Fargeau : la découverte de l'écriture », in *La Grande Mademoiselle*, Actes de la journée d'étude tenue le 15 mai 1993 au château de Saint-Fargeau (Yonne), P.F.S.C.L., 1995, 22.42, p. 37-47. Le cardinal de Retz quitta également la scène politique après la Fronde puisqu'il fut arrêté en décembre 1652. Voir Michel Pernot, « Le Cardinal de Retz, historien de la Fronde », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 89e année, 1, janv.-fevr. 1989, p. 4-18.
13. C'est le cas de Mme de Motteville, confidente d'Anne d'Autriche. Voir par exemple Mélanie Aron, « L'écriture de la vérité dans les Mémoires de Madame de Motteville », in J. Garapon, *L'Idée de vérité dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Cahiers d'histoire culturelle, 14, Tours, 2004, p. 13-20 ; Marc Fumaroli, « La confidente et la reine : Madame de Motteville et Anne d'Autriche », *Revue des sciences Humaines*, 115, juillet-septembre 1964, p. 265-278 et Marie-Thérèse Hipp, « La pensée politique de Madame de Motteville », in Monique Bertaud et François-Xavier Cuhe (éd.), *Le Genre des Mémoires, essai de définition*, Actes du colloque du groupe de recherches de Strasbourg : « Littérature et politique sous l'Ancien Régime » tenu en mai 1994, Paris, Klincksieck, 1995, p. 81-96. Ce fut aussi la position de Marie d'Orléans, devenue plus tard duchesse de Nemours. Voir les travaux de Micheline Cuénin, son « Introduction » aux *Mémoires* de Marie d'Orléans, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps Retrouvé », 1990, p. 11-60 et « Mémoires et dignité littéraire : le cas de Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours », *XVIIe Siècle*, 164, 1989, p. 263-274.
14. H. Carrier, « Pourquoi écrit-on des Mémoires au XVIIe siècle ? L'exemple des mémorialistes de la Fronde » in M. Bertaud et F.-X. Cuhe (éd.), *op. cit.*, p. 137-151. Voir aussi l'article de Malina Stefanovska, « Les Mémoires comme réponse au scandale de l'oubli : l'exemple de Retz », in J. Garapon, *L'Expression de l'inoubliable dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Nantes, Cécile Defaut, 2005, p. 109-121.
15. Frédéric Briot, « Du dessein des mémorialistes : la seconde vie », in M. Bertaud et F.-X. Cuhe (éd.), *op. cit.*, p. 186 : « Il y a de la part des mémorialistes une volonté délibérée, non pour que leurs œuvres ne soient pas lues, mais pour qu'elles le soient autrement [...] que si elles étaient mises sur la place publique ». Emmanuelle Lesne récuse ce point de vue dans « Les Mémoires et leurs destinataires dans la seconde moitié du XVIIe siècle », in M. Bertaud et F.-X. Cuhe (éd.), *op. cit.*, p. 27-44.
16. Voir M. Fumaroli, « Les Mémoires du XVIIe siècle au carrefour des genres en prose », *XVIIe Siècle*, 94-95, 1971, p. 17.
17. Voir M. Fumaroli, « Les Mémoires ou l'historiographie royale en procès », *La Diplomatie de l'esprit de Montaigne à La Fontaine*, Paris, 1998, p. 217-246.
18. « Il [le mémorialiste] se lance dans son œuvre sous le coup de l'urgence de la vérité qu'il porte en lui, d'une vérité que menace le temps, que menacent les vérités divergentes d'autres témoins ou – pire encore – les vérités officielles », explique Jean Garapon dans *L'Idée de vérité dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Cahiers d'histoire culturelle, 14, Tours, 2004, p. 3. Voir aussi les analyses d'Emmanuelle Lesne dans *La Poétique des Mémoires (1650-1685)*, Paris, Champion, 1996, « Le dialogue des Mémoires avec l'histoire », p. 35-52 et de M.-T. Hipp, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les Mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, 1976, « L'attitude à l'égard de l'histoire », p. 135-167.

19. Cardinal de Retz, *Mémoires*, Simone Bertière (éd.), Paris, Garnier, « La Pochothèque », 1998, p. 777-778.
20. Faith Evelyn Beasley, *Revising Memory: Women's Fictions and Memoirs in Seventeenth Century France*, New Brunswick (N.J.), Rutgers UP, 1990, p. 29-31.
21. Marquis de La Fare, *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, Émile Raunié (éd.), Paris, Charpentier, 1884, p. 22-23.
22. Madame de Motteville, *Mémoires*, Michaud et Poujoulat (éd.), Paris, Fechoz et Letouzey, 1881, p. 56.
23. M.-T. Hipp, « La galerie des portraits dans les mémoires du Cardinal de Retz », *Littératures*, 17-18, 1987-88, p. 49-67.
24. Cardinal de Retz, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 407.
25. *Ibid.*, p. 408.
26. Madame de Motteville, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 340.
27. La Rochefoucauld, *Mémoires*, Paris, La Table ronde, 1993, p. 151.
28. Madame de Motteville, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 53.
29. Voir Micheline Cuénin, « Les Mémoires féminins du XVII<sup>e</sup> siècle, disparités et convergences », in M. Bertaud et F.-X. Cuche (éd.), *op. cit.*, p. 99-110 et F. E. Beasley, *op. cit.*
30. Madame de Motteville déclare à propos de son œuvre : « C'est ce particulier que ceux qui écriront l'histoire générale ne sauront point, où ne trouveront pas mériter y être mis. Cependant c'est ce particulier, dans lequel on ne s'étudie point, qui trahit le secret de nos inclinations et, marquant notre caractère, fait connaître si nous sommes dignes d'estime ou de blâme. » Cité par M.-T. Hipp, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les Mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, 1976, p. 37.
31. Marie d'Orléans, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 1990, p. 63.
32. *Ibid.*, p. 191.
33. Ce rôle est attesté par la correspondance échangée entre la duchesse et Le Tellier, bras droit de Mazarin, de juillet à octobre 1650. Elle conservée aux Archives des Affaires Étrangères dans la série Mémoires & Documents, France, t. 290, 869, 871, 872.
34. Lettre de Marie de Rohan au cardinal Mazarin, Paris, du mois de juillet 1650, Archives des Affaires Étrangères, Mémoires & Documents, France, 290, f° 160.
35. Lettre de madame la duchesse de Chevreuse, Paris, le dernier de juillet 1650, *ibid.*, f° 165.
36. Lettre de madame de Chevreuse, Paris, le 9 août 1650 (en partie codée), *ibid.*, f° 172 v°.
37. Lettre de madame de Chevreuse, Paris, 22 août 1650, *ibid.*, f° 178.
38. H. Carrier, « L'action politique et militaire des femmes pendant la Fronde », in *op. cit.*, p. 51.
39. Lettre de Le Tellier à Mazarin, Paris, 6 septembre 1650, Archives des Affaires Étrangères, Mémoires & Documents, France, 872, f° 32.
40. *Apologie pour messieurs les princes, envoyée par madame de Longueville à messieurs du parlement de Paris*, S.l., 1650, 87 p.
41. *Lettre de madame de la duchesse de Longueville au roi*, Rotterdam, 1650, 8 p.
42. *Manifeste de madame la duchesse de Longueville*, Bruxelles, Jean Rosch, 1650, 12 p.
43. *Apologie pour messieurs les prince...*, *op. cit.*, p. 3.
44. *Motifs du traité de madame de Longueville et de monsieur de Turenne avec le roi catholique, revus et corrigés. Jouxte la copie imprimée à la Haye*, 1650.
45. *Ibid.*, p. 5.
46. C. Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, *op. cit.*
47. *Copie d'une lettre écrite à madame la duchesse de Longueville*, à Rotterdam, 1650, Archives des Affaires Étrangères, Mémoires & Documents, France, 868, f° 52.
48. *Ibid.*, f° 52.
49. *Ibid.*, f° 52 v°.
50. *Ibid.*, f° 57.

51. Anne-Marie-Louise de Montpensier, *Mémoires*, édités par A. Chéruef, Paris, Charpentier, 1858-59, 4 vol.
  52. F. E. Beasley, *Revising Memory*, *op. cit.*
  53. J. Garapon, *La Culture d'une princesse. Écriture et autoportrait dans l'œuvre de la Grande Mademoiselle (1627-1693)*, Paris, Champion, 2003, p. 104.
  54. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, *op. cit.*, t. II, p. 98.
  55. Cité par F. E. Beasley, *Revising Memory*, *op. cit.*, p. 126.
  56. *Lettres de mademoiselle de Montpensier, de mesdames de Motteville et de Montmorenci, de madame du Pré et de madame la marquise de Lambert*, Paris, Léopold Collin, 1806.
  57. *Ibid.*, p. 34.
  58. *Ibid.*, p. 39-41.
  59. F. E. Beasley, *Revising Memory*, *op. cit.*, p. 111.
  60. *Ibid.*, p. 119.
  61. Voir J. Garapon, *La culture d'une princesse*, *op. cit.*, p. 140.
  62. Joël Cornette, « L'histoire, c'est moi », *Les collections de L'Histoire*, 44, Juillet 2009, p. 18-23.
  63. J. Cornette, *Le Roi de guerre : essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, rééd. Paris, Payot, 2010.
  64. Louis XIV, *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, Paris, Imprimerie nationale, 1992, p. 44-45.
  65. Ce passage est bien visible dans l'ouvrage de Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715)*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- 

## RÉSUMÉS

Louis XIV, traumatisé par la Fronde, souhaite faire oublier l'insubordination passée en la rayant d'une histoire désormais écrite sous son contrôle. Cependant, des voix s'élevèrent pour restaurer la mémoire de la guerre civile, en particulier celle de la très grande mixité des milieux de pouvoir qui avait caractérisé la période des troubles. Les mémorialistes de la Fronde, hommes et femmes, contribuèrent à en faire perdurer le souvenir, tout comme les Frondeuses l'avaient fait elles-mêmes du temps de leur gloire en écrivant toutes sortes de textes (lettres, pamphlets, manifestes) destinés à les mettre en valeur. La Grande Mademoiselle, l'une des plus actives, ne se borna pas à laisser des traces de sa participation aux affaires, elle voulut aussi en faire l'histoire et en décrypter la signification dans ses Mémoires. Un tel récit, volontairement partial et engagé, semble faire échec à la volonté royale de toute-puissance et défier l'ordre patriarcal restauré. Il offre, en tout cas, une vision alternative, féminine et, dans une certaine mesure, féministe, du Grand Règne.

Deeply shocked by the Fronde, Louis XIV tried to erase it from a history that was to be written under his control. Nevertheless, voices rose to restore the memory of the civil war, by insisting above all on the great mixing of men and women that characterised the spheres of power during the political turmoil. The memorialists of the Fronde, men or women, contributed to this, just as the Frondeuses themselves did in their glory days by writing various texts (letters, pamphlets, manifestos) intended to show them at their best. The Grande Mademoiselle, one of the most active Frondeuses, not only left evidence of her own action but also wanted to write its history and give it a meaning in her Memoirs. Such a text, voluntarily biased and committed, seemed to

foil Louis XIV's will for supremacy and to challenge the restored patriarchal order. It gave, in any case, an alternative, feminine – and to some extent feminist – view of the Great Rule.

## AUTEUR

### SOPHIE VERGNES

Sophie Vergnes est A.T.E.R. à l'Université de Toulouse II - Le Mirail. Agrégée d'histoire, elle achève une thèse intitulée « Les Frondeuses : mythes et réalités. Représentations, action et engagement politique des femmes de l'aristocratie (1643-1661) » sous la direction de Joël Cornette et Sophie Cassagnes-Brouquet. Elle a déjà publié « The princesse de Condé at the head of the Fronde des Princes : modern Amazon or femme prétexte ? » dans *French History*, vol. 22, n° 4, décembre 2008, pp. 406-424 et « De la guerre civile comme vecteur d'émancipation féminine : l'exemple des aristocrates frondeuses (France, 1648-1653) » dans *Genre & Histoire*, n°6, printemps 2010 (périodique électronique : <http://genrehistoire.revues.org/index932.html>).

# Faire profession de témoignage : les pratiques d'écriture d'Anne-Marguerite Dunoyer (1707-1719)

Marion Brétéché

---

Anne-Marguerite Petit Dunoyer [...] un pauvre auteur féminin qui tache de faire valoir du mieux qui lui est possible les petits talents que le ciel lui a donnés, qui en fait son gagne pain et qui s'en sert aussi dans toutes les occasions pour marquer son zèle pour lestat et pour les personnes de nos hautes puissances en leur particulier, pour lesquelles elle continuera ses vœux et ses prières, de mêmes que pour la prospérité de l'estat en general.<sup>1</sup>

- 1 C'est ainsi en auteur professionnel ayant toujours honoré les autorités hollandaises que, le 10 décembre 1714, Anne-Marguerite Dunoyer se présente aux députés des États Généraux des Provinces-Unies. Protestante convertie de force au catholicisme lors de son mariage en 1688, elle s'est enfuie de France en avril 1701 à l'âge de 38 ans, laissant son mari et emmenant avec elle ses deux filles et une partie des économies du couple. Installée à partir de 1703 à La Haye, elle se trouve dans une situation matérielle instable, souvent précaire. La parution en 1707 de son premier ouvrage intitulé *Lettres historiques et galantes* lui ouvre de nouvelles perspectives. En effet, à partir de cette date et jusqu'à sa mort, en 1719, Dunoyer ne cessera plus d'être auteur : elle publie, entre 1708 et 1717, six autres volumes de *Lettres historiques et galantes*<sup>2</sup>, édite, en 1709-1710, les cinq volumes de ses *Mémoires*<sup>3</sup> augmentés d'un supplément l'année suivante<sup>4</sup>, fonde un mensuel en 1710<sup>5</sup> et rédige, du 2 avril 1711 au 29 mai 1719, le bihebdomadaire intitulé *La Quintessence des nouvelles*<sup>6</sup>. L'exilée vit désormais de sa plume, c'est-à-dire qu'elle subvient aux besoins de sa famille essentiellement grâce aux revenus que lui procurent ses écrits<sup>7</sup>, cas exceptionnel – *a fortiori* parmi la gent féminine – en ce temps où les droits d'auteur n'existent pas<sup>8</sup>.
- 2 Plusieurs études ont été consacrées aux écrits de celle qui est considérée comme l'une des premières journalistes francophones<sup>9</sup>. De nature monographique, ces travaux ne les replacent, cependant, pas dans la production globale de l'auteure. Or, la mise en série de ses ouvrages permet de révéler les procédés d'écriture – et, en particulier, la construction d'une figure de témoin – par lesquels Dunoyer a pu vivre de sa plume.



Cette approche conduit aussi à revenir, par un biais différent, sur deux des thèmes qui ont intéressé l'historiographie : d'une part, l'expression dans la *Quintessence* d'une subjectivité qui annoncerait celle du genre des « spectateurs »<sup>10</sup>, d'autre part, la question de la fictionnalisation des faits mis en récit dans ses différents ouvrages<sup>11</sup>

- 3 Nous verrons donc comment cette auteure se spécialise dans la publication d'écrits ayant trait à l'actualité, puis par quels procédés elle parvient à faire le récit des « affaires du temps », avant de montrer comment ces deux choix – spécialisation thématique et actes énonciatifs – exploitent les spécificités du système de librairie hollandais, de manière à lui permettre de vivre de sa plume.

## L'actualité d'Anne-Marguerite Dunoyer

- 4 Malgré la somme de pages publiées et la diversité des genres mobilisés, la production imprimée de Dunoyer présente une réelle cohérence. Celle-ci repose sur une unité thématique : les « affaires du temps »<sup>12</sup>, objet central – bien que plus ou moins explicite – de chacune de ses publications.
- 5 Cette caractéristique thématique relève de l'évidence dans le cas des deux ouvrages périodiques de Dunoyer. Le *Nouveau Mercure galant des cours de l'Europe* a été fondé par l'auteure en novembre 1710. Ce mensuel reprend la formule éditoriale du *Mercurius galant* publié à Paris depuis 1672, tout en se donnant pour vocation d'en pallier les défauts, surtout sa timidité. Chaque livraison se compose d'une lettre envoyée par une dame installée à la Cour de France à une amie de province<sup>13</sup>, lettre dans laquelle sont rapportés des anecdotes mondaines et galantes, des commentaires politiques et militaires et des pièces en vers. Ce *Nouveau mercure* ne connaît, cependant, que deux livraisons, brièvement que Dunoyer justifie par le décès de l'éditeur<sup>14</sup>. La *Quintessence des nouvelles* est, quant à elle, une feuille d'information bihebdomadaire qui se veut un condensé des gazettes. Elle contient donc, pour l'essentiel, des informations politiques très brièvement commentées mais se distingue de la presse politique ordinaire par l'ajout de vers, d'anecdotes, de portraits, etc. Dans ces deux ouvrages, l'actualité est l'objet même de la publication, bien qu'il ne s'agisse pas seulement d'informer, mais aussi d'instruire, de divertir et d'amuser le lecteur.
- 6 Dans les *Mémoires de Madame du N\*\*\* écrits par elle-même*, la présence des « affaires du temps » est moins explicite : l'ouvrage s'apparente à un récit de vie dont la fonction est avant tout de justifier certains des choix pris par l'auteure de manière à faire taire les calomnies qui l'assaillent au moment de la publication. Dunoyer justifie en particulier sa conversion au catholicisme avant son mariage, les circonstances de son départ de France et la vie indépendante qu'elle mène désormais avec ses filles. À titre d'exemple, les *Mémoires* jouent ainsi un rôle de *factum* dans les procès qui l'opposent à Jean Cavalier, le chef camisard. Celui-ci l'aurait dépouillé de ses biens en lui promettant d'épouser l'une de ses filles et il s'agit pour elle de publier sa version des faits et de convaincre l'opinion des outrages commis à l'encontre de sa famille. Loin d'être un témoignage supplémentaire produit par une réfugiée afin de rendre publiques les exactions commises à l'encontre des protestants de France, les volumes s'inscrivent donc dans le présent immédiat de son auteure et héroïne qui, par la plume, construit et défend sa réputation. Mais le contexte politique est également omniprésent. Car Dunoyer n'a de cesse de décrire le monde qui l'entoure puisque, selon elle, ce sont justement les événements politiques européens qui ont dicté son parcours et ses choix :

la Révocation de l'Édit de Nantes, la constitution des Refuges protestants, la politique de conquête territoriale menée par Louis XIV.

- 7 Dans les *Lettres historiques et galantes*, le rapport à l'actualité est plus inattendu et se complexifie. Ces sept volumes se présentent comme la publication d'une correspondance échangée par deux Françaises anonymes, l'une installée à Paris, l'autre en voyage aux côtés de son mari, en province puis à l'étranger. Long de 3 296 pages, divisé en 111 lettres réparties en sept volumes et couvrant une période allant des années 1697 à 1715, l'ouvrage fait, en réalité, entendre deux voix qui s'expriment à la première personne, sur lesquelles le lecteur ne sait rien, qui ne se confient jamais et ne donnent aucun renseignement personnel. Les correspondantes se contentent de raconter les faits qu'elles estiment dignes d'être rapportés parce qu'ils susciteront la curiosité de leur destinataire. Malgré un style léger et la frivolité de certaines histoires galantes, le politique se trouve être, en fait, la ligne d'horizon de l'œuvre : pas une seule lettre n'omet la question de la guerre, des misères qu'elle engendre ou de l'issue des batailles ; les actions des grands et des souverains sont décrites au fil des missives, prétexte à commenter la politique qu'ils conduisent ; les divisions religieuses, la répression à l'égard des mal-sentants de France, le poids des impôts sont autant de thèmes qui préoccupent les deux correspondantes et rythment leur échange.
- 8 Mais si, dans les trois premiers volumes, ces considérations concernent des événements *historiques*, au sens de *passés* au moment de la publication, progressivement le propos des correspondantes se transforme jusqu'à devenir un compte rendu de l'actualité politique du temps *présent*. Sans que le titre ou la forme employée ne soient modifiés, le contenu et le ton de l'ouvrage changent. L'acmé de ce processus se trouve dans le titre du tome six : *Lettres historiques et galantes, où l'on trouve les plans et la description de la Ville d'Utrecht ; une relation de ce qui s'y est passé de plus particulier pendant la tenuë du Congrès ; avec les armes de tous les ambassadeurs*<sup>15</sup>. Avec ce volume, les *Lettres* se transforment en « relation »<sup>16</sup> d'un événement politique international de première envergure alors même qu'il est en train de se dérouler, modifiant ainsi la nature même de l'ouvrage sans que, pourtant, l'auteure prenne la peine de s'en justifier. Cette invasion de l'actualité dans les *Lettres historiques* a été progressive, rendue possible par la confluence du temps de l'écriture avec celui des événements rapportés. En effet, tandis que le premier tome, publié en 1707, est consacré à des faits datant de 1697, au fil des volumes les événements mis en récit se rapprochent de l'époque de publication. Édité en 1708, le tome deux s'intéresse aux années 1700-1703 ; le tome trois, paru en 1710, poursuit jusqu'en 1706 et c'est finalement avec le tome quatre, imprimé en 1711, que la contemporanéité entre l'écriture et les faits devient effective puisque ce volume s'interrompt en mars 1711. De façon significative, cette concomitance entre les événements racontés et la publication a été permise par l'interruption, dans le dispositif littéraire, de la correspondance durant trois années, interruption qui est justifiée au début du tome quatre par les voyages de l'une des dames. Dès lors, le décalage entre les faits et l'écriture ne va cesser de se réduire, jusqu'à atteindre une simultanéité quasi parfaite dans le tome six, publié l'année même du congrès d'Utrecht.
- 9 Néanmoins, considérer cet ouvrage comme relevant de l'actualité peut paraître paradoxal car, si les *Lettres* se présentent comme la transcription d'une correspondance réelle<sup>17</sup>, il est nécessaire de nuancer cette déclaration de l'auteure qui participe au dispositif fictionnel qu'elle met en œuvre<sup>18</sup>. Nombre de contemporains nient, en effet, l'authenticité de cette correspondance<sup>19</sup> qui, pour autant qu'elle n'ait pas été créée de

toutes pièces, est si ostensiblement transformée en objet de publication – on pourrait dire « littérisée » – que les marqueurs liés à sa réalité effective ont disparu. Les *Lettres* ne contiennent aucune date ou précision biographique et, si certains éléments des trois premiers volumes rappellent le parcours de l’auteure, les écarts ne cessent de se multiplier dans les tomes suivants, si bien que savoir dans quelle mesure elle est authentique n’a plus grand sens. Dunoyer publie un écrit qui n’a pas d’enjeu autobiographique et quand bien même s’appuierait-elle pour le rédiger sur un matériau de cette nature, c’est pour en faire tout autre chose, en l’occurrence un récit d’actualité. On entend par là une narration continue des événements qui ont marqué la sphère politique au moment de la publication, qui se distingue donc des gazettes – forme journalistique la plus répandue à l’époque – dans lesquelles les nouvelles se succèdent sans mise en relation les unes avec les autres<sup>20</sup>. Dès lors, la fiction épistolaire s’impose comme un choix d’auteur pour mener ce récit d’actualité et lui conférer une certaine originalité. Mais puisque toute narration de ce type implique un rapport tenu à la réalité qu’il convient de créer lorsque l’ouvrage repose sur une mise en scène fictionnelle, Dunoyer emploie des procédés d’écriture qui lui permettent de rendre crédible cette correspondance, et par là même, son récit.

## Des procédés d’écriture pour faire le récit des « affaires du temps »

- 10 Dans les *Lettres*, nombre de détails concrets ont ainsi pour rôle de produire un effet de réel<sup>21</sup> : par exemple, l’action de la rédaction des lettres est mise en scène jusqu’à devenir le sujet de l’un des frontispices<sup>22</sup>, la valeur d’une telle correspondance dans une société où tous sont avides de nouvelles est affirmée à maintes reprises<sup>23</sup> tandis que la lenteur des courriers est déplorée<sup>24</sup>. Dans cette construction d’un contexte d’énonciation, les emprunts faits au parcours biographique de Dunoyer jouent un rôle essentiel, le plus marquant d’entre eux étant que la Provinciale suit, dans les grandes lignes, l’itinéraire qui a conduit l’auteure de Nîmes à La Haye.
- 11 D’autres effets de réel s’expliquent par la nature des informations vouées à être publiées dans l’ouvrage et à la représentation que l’auteure – et plus largement la société de son temps – se fait d’un bon récit d’actualité. Les nouvelles doivent être fraîches et inédites : par exemple, lorsque la provinciale retranscrit le *Nouveau Mercure galant* à l’attention de la Parisienne, elle refuse de rapporter les faits de guerre, trop anciens pour être curieux<sup>25</sup> ; la Parisienne, quant à elle, ne détaille pas le mariage du duc de Bourgogne puisqu’elle « ne pourro[i]t vous rien apprendre de nouveau là-dessus et que vous aurez pû voir dans le *Mercur Galand* tout ce qui s’est passé à cette Cérémonie. »<sup>26</sup> En revanche, le paragraphe suivant contient une anecdote sur la consommation de ce mariage dans laquelle l’épistolière n’hésite pas à rapporter au style direct une conversation entre Louis XIV et son petit-fils. Cet emploi du style direct est très fréquent dans les *Lettres*. Dans la quatrième lettre, Dunoyer retranscrit ainsi un dialogue qui aurait eu lieu dans la chambre même de Madame de Maintenon entre Louis XIV et Pontchartrain, contrôleur général des finances. Ce procédé permet de donner du rythme à sa narration, d’humaniser son discours politique et de se démarquer un peu plus encore du traitement ordinaire de l’actualité, notamment dans les gazettes et dans les mercures.

- 12 Au-delà des préoccupations liées à la fraîcheur des renseignements, les correspondantes insistent aussi sur la provenance des nouvelles dont elles précisent presque toujours l'origine. Cela est en particulier visible dans les lettres de la provinciale, au point de faire apparaître quelques méthodes et circuits d'accès à l'information : la propre observation de l'épistolière, le récit d'un tiers, rapporté par une connaissance ou par un ami quand il ne vient pas de la bouche même du principal intéressé. À la lire, ses sources sont donc de première main, inédites et le plus souvent orales, au plus proche de l'action. Dans tous les cas, l'auteure entretient un lien personnel avec celui qui est à l'origine de la nouvelle, voire avec celui qui en est l'acteur.
- 13 En mêlant considérations générales et communément admises, faits autobiographiques et témoignages mis en scène pour attester de leur exactitude, Dunoyer accrédite la correspondance des deux dames, et par là, sa narration d'actualité. La mise en série de ses publications a ainsi permis de faire surgir l'une des singularités de la prise de plume de cette auteure : sa spécialisation dans la mise en récit de l'actualité ; mais aussi l'originalité, en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle, des registres et des procédés d'écriture qu'elle emploie pour rendre compte des nouvelles politiques<sup>27</sup> : le recours à une fiction épistolaire et une forte utilisation du « je »<sup>28</sup>. Mais Dunoyer va au-delà : elle élabore, au fil de ses ouvrages, une figure énonciative pour soutenir son récit d'actualité, celle d'un témoin des événements. Du fait de la tension inhérente à l'œuvre, entre mise en scène fictionnelle et actualité, la provinciale des *Lettres* s'impose comme la plus belle illustration de cette figure qui irrigue toute son œuvre en réapparaissant dans chacun de ses ouvrages.
- 14 C'est dans le compte rendu du congrès d'Utrecht, soit à partir de la lettre 89 du tome six, que cette construction d'une figure de témoin de l'actualité apparaît avec le plus d'acuité. Dans un premier temps, la provinciale qui se trouve à Aix-la-Chapelle répond favorablement à la demande d'information de sa correspondante en se procurant des mémoires :
- [...] puisque vous vous plaignez de la brièveté de mes narrations et que vous en demandez une plus étendue sur le chapitre d'Utrecht, vous pouvez compter que vous serez servie à votre mode. Je m'en vais apprendre la Carte de ce pays là. Quand il faudroit pour cela faire un second voiage, la pénitence ne seroit pas aussi rude que vous pourriez bien vous l'imaginer car le séjour d'Utrecht est fort agréable [...] Je crois cependant que je pourrai contenter votre curiosité sans sortir d'ici : donnez-moi seulement le tems de m'instruire de tout ce que vous voulez savoir ; après quoi je vous mettrai en état de parler d'Utrecht devant les Hollandois sans craindre de tomber dans le défaut du Singe dont parle La Fontaine qui, pour avoir appelé le Pirée son cousin, fut replongé dans la mer. Vous ne devez pas craindre de faire un pareil qui pro quo. Reposez-vous en sur moi et croiez que tout ce que je vous dirai de ce beau Théâtre, à present si fort à la mode, sera aussi sûr qu'il est sûr que je suis, etc...<sup>29</sup>
- 15 Sa lettre suivante contient donc dix-sept pages consacrées à un historique de la ville d'Utrecht, composé à partir de mémoires qu'elle dit s'être procurés. Sans réel fil conducteur démonstratif, le passage s'apparente à une compilation de sources de seconde main. Néanmoins, la correspondante ne tarde pas à restaurer sa position d'acteur de l'information, comme si elle refusait d'être une simple transcriptrice de celle-ci. Ainsi, dès la fin de la narration historique, elle ajoute : « Je ne sçaurois m'empêcher, après vous avoir parlé des Antiquitez d'Utrecht, de vous faire part d'une aventure qui m'est arrivée sur ce sujet. »<sup>30</sup> S'ensuit alors le récit d'une conversation sur

le calvinisme de la ville, menée avec le Hollandais qui lui a fourni les mémoires historiques. C'est elle qui initie l'échange avec ses questions retranscrites au style direct dans la lettre. Par cette mise en scène, la Provinciale reprend l'initiative et se présente à nouveau comme le centre de production de l'information, information qui devient par là-même inédite.

- 16 Dès la lettre suivante, l'auteure va plus loin dans l'élaboration de cette figure de témoin puisque, désormais, les missives sont envoyées d'Utrecht où la provinciale s'est rendue, comme elle l'avait annoncé dans le courrier précédent : « [...] lorsqu'il s'agira de vous parler du Congrès, j'irai moi-même sur les lieux m'instruire de ce qui s'y passe afin de pouvoir vous en parler sçavamment. »<sup>31</sup> Cette longue lettre de cinquante pages ouvre la relation du congrès à proprement parler. Elle se compose pour l'essentiel de documents diplomatiques publiés lors des négociations et repris dans les journaux de Hollande : lettre circulaire de la reine d'Angleterre pour la réunion du congrès, propositions de paix, règlement entre les plénipotentiaires à propos du cérémonial, etc. Il ne s'agit donc pas de pièces inédites et Dunoyer se contente de les publier, c'est-à-dire qu'elle n'y ajoute pas, comme à son habitude, une mise en situation fictionnelle. Dans cette lettre, comme dans tout le tome, l'auteure utilise les procédés employés dans les « mercures historiques et politiques », ouvrage périodique politique s'il en est<sup>32</sup>. Progressivement, l'invasion de l'actualité politique la plus brûlante est totale, fruit d'une alternance de documents diplomatiques et de commentaires sur les événements, au détriment des anecdotes sans lien avec le congrès. C'est bien là ce qui constitue l'essentiel du tome, à tel point que la provinciale publie deux lettres d'affilée, ce qui n'arrive à aucun autre moment dans l'ouvrage<sup>33</sup>. *A contrario*, les courriers en provenance de Paris ne changent pas de style, mêlant nouvelles politiques, récits galants et anecdotes. Toutefois, la Parisienne ne cesse de commenter les missives de sa correspondante, d'en vanter les mérites et de se féliciter de bénéficier d'informations *in situ*. Selon elle, « il est certaines circonstances dont on ne peut être bien informées que sur les lieux »<sup>34</sup>.
- 17 Ce sixième tome est ainsi celui dans lequel la tension interne de l'ouvrage entre récit d'actualité et mise en scène de celle-ci, au service d'un propos à la fois politique et divertissant, se fait la plus visible. Mais c'est aussi le volume dans lequel les correspondantes construisent de la façon la plus évidente la figure de la provinciale comme celle d'un témoin de l'histoire<sup>35</sup>. Elle est celle qui voit, qui entend, qui questionne. Véritable catalyseur et réceptacle des informations, elle les suscite puis les diffuse parce qu'elle sait être au bon endroit au bon moment. C'est au nom de cette position, qui est érigée au fil des pages en une figure idéale, que la provinciale est à même de renseigner son amie. Dans la lettre 102, la provinciale le dit explicitement lorsqu'elle s'apprête à décrire les cérémonies suite à la signature de la paix :
- Mais il me semble qu'en vous parlant de la Paix et des divers effets qu'elle produit, je devrois vous parler aussi des réjouissances qu'on a faites en Hollande pour cette Paix, d'autant mieux que je puis vous en parler comme témoin oculaire car je me rendis à la Haye.<sup>36</sup>
- 18 Sans céder pour autant aux tentations autobiographiques suscitées par les effets de réel liés à la nature épistolaire de l'ouvrage, on peut peut-être considérer cette figure de la provinciale comme un reflet de Dunoyer elle-même. C'est ce que suggère l'un de ses contemporains.
- 19 *L'Histoire amoureuse et badine du Congrès d'Utrecht* de Casimir Freschot est publiée à Liège peu après la réunion diplomatique<sup>37</sup>. Il s'agit d'une relation « de ce qui s'étoit passé de

joyeux au congrès d'Utrecht » selon les mots de l'Avis au lecteur, c'est-à-dire d'un recueil d'anecdotes à clef concernant les grands personnages présents dans cette ville lors du congrès. L'ouvrage, qui emprunte la forme épistolaire, compte treize lettres : la onzième est entièrement consacrée à Dunoyer, témoignage frappant de la place publique qu'elle occupe. Cette lettre de trente pages se compose d'un portrait physique, d'une présentation de sa position sur la scène publique et d'une critique du sixième tome des *Lettres*. Il n'y a pas de doute possible, Freschot dresse bel et bien le portrait d'un auteur ou, pour reprendre ses mots, d'« une Héroïne qui s'est fait recevoir au Parnasse par les beaux esprits par une hardiesse rare à celles de son sexe, dont il y en a si peu qui réussissent »<sup>38</sup>. Freschot commente ensuite le nouveau volume des *Lettres*.

- 20 À trois reprises, il indique sur le ton de l'évidence que cette correspondance est fictive<sup>39</sup> : ainsi « Madame de Paris » et « Madame de Campagne » ne font « qu'une Madame Kurkila »<sup>40</sup>. Bien que cela puisse paraître paradoxal, ce déni d'authenticité n'empêche pas Freschot d'identifier Dunoyer avec une seule des deux correspondantes, en l'occurrence celle que nous avons appelée la provinciale, à tel point qu'à la dix-neuvième page de sa lettre il ne tente même plus de cacher l'identité de l'auteure qu'il désigne désormais sous le qualificatif de « Madame D. N. » Deux pages plus loin, il attribue les mots de la provinciale à Dunoyer elle-même et l'ignorance de la seconde à la première :

Madame l'Auteur avoüe qu'un homme de condition lui avoit fourni les memoires sur lesquels elle écrivoit et il faut bien que la chose soit ainsi puis qu'elle n'entend ni le latin ni le flamend dans lesquelles langues on {trouve} écrite l'Histoire d'Utrecht.<sup>41</sup>

- 21 À suivre Freschot, il y a bien concordance entre Dunoyer et la provinciale, cette dernière n'étant qu'une figure masquée de l'auteure, élaborée pour servir le propos politique qu'elle entend publier :

Car on s'imagine que le nom qu'elle [Dunoyer] se donne de Catholique dans ses Lettres Galantes n'est que pour rendre plausible le commerce qu'elle fait semblant d'avoir avec une Dame de Paris et un masque dont elle se couvre pour lancer des traits contre cette religion. Mais comme elle n'a jamais pensé véritablement à se preparer au quivala, ce n'est pas merveille si elle fut bientôt confondue.<sup>42</sup>

- 22 Freschot vient ici corroborer l'hypothèse du reflet : derrière la provinciale, c'est bien elle-même que Dunoyer donne à voir et c'est sa propre posture<sup>43</sup> qu'elle tente de rendre visible et de valoriser.

- 23 Néanmoins, au vu des critiques formulées par Freschot à la suite de sa lecture, cette tentative de valorisation s'avère plutôt un échec. Il se propose, en effet, de commenter le contenu du sixième tome des *Lettres* et, notamment, d'en relever les « endroits fort bas » et de « découvrir certains deffauts de jugement qui sautent aux yeux de moins éclairés en fait de Chronologie et d'Histoire »<sup>44</sup>, si bien que, selon lui, Dunoyer se fera censurer par les critiques « toutes les fois qu'elle se hazardera de parler d'Histoire, de Politique ou de Religion, qui ne sont point de sa competence ». Le jugement est sans appel dans le domaine de l'érudition mais il s'étend également aux qualités de témoin de l'auteure :

Mais ce n'est pas dans l'Histoire seule et où il s'agit du raisonnement que Madame D. N. montre d'être peu instruite : c'est dans la connoissance du materiel même de la Ville dont chacun se peut instruire par ses yeux. Elle avoit promis à Madame sa correspondante d'y aller expresement pour s'en informer et pour prendre part, comme elle l'insinue adroitement, aux plaisirs qui y regnent. [...] Elle n'a pas dû faire un voyage aussi long qu'il y a d'Aix-la-Chapelle à Utrecht pour aller du lieu ou

elle étoit dans cette dernière Ville. Mais bien loin que sa qualité lui ait donné les moyens de prendre part aux divertissements publics, elle y a été en un état très pauvre et seulement pour Mendier quelques gratifications des Ambassadeurs. C'est pourquoi elle est si mal instruite des choses dont les plus idiots peuvent prendre connoissance.<sup>45</sup>

- 24 Les critiques de Freschot sont sérieuses et, dans l'ensemble, fondées. À le lire, Dunoyer n'a ni le savoir nécessaire pour tenir un propos historique exact<sup>46</sup>, ni les moyens financiers et sociaux d'être le témoin d'un événement politique si important. Néanmoins, à aucun moment il n'attaque Dunoyer dans sa fonction d'auteure et ne lui retire sa légitimité à écrire. Il reconnaît au contraire son succès et, s'il retranscrit les moqueries portées à son encontre, il ne fait pas de surenchère, se contentant d'établir la liste des imprécisions de son ouvrage. Par ailleurs, il convient de noter que ses critiques ne concernent qu'une part minime de l'ouvrage, contenue, en outre, dans une seule des lettres. En effet, Freschot ne fait référence qu'à la lettre 91, celle qui renferme l'historique et la description de la ville d'Utrecht. Ce qu'il lui reproche, c'est bel et bien cette incursion dans un domaine qu'elle ne maîtrise pas, qui n'est pas de « sa compétence ». *A contrario*, il semblerait donc que toutes les autres lettres de l'ouvrage soient de « sa compétence » puisqu'il ne les critique pas. Or, de quoi est composé le reste de l'ouvrage ? D'historiettes comme dans les autres volumes, mais aussi et surtout de récits d'actualité, de publication de pièces, de commentaires politiques sur les événements en cours. Freschot le dit explicitement :

Son fort est de rapiecer de petites historiettes déjà usées, de repeter, comme elle fait dans ce 6ième Tome ce qu'elle a fait dans les autres, les gazettes et les relations des sieges et des batailles qu'elle a lû ailleurs, de tailler à torts et à travers des Jansenistes et des Jesuites et de larder ce beau mélange de petits vers le plus souvent fades et estropies. Tout cela passe à la faveur de son discours souvent assés poli.<sup>47</sup>

- 25 Freschot le confirme, si besoin était, le domaine de prédilection de Dunoyer relève bel et bien de l'actualité. Mais son « fort » tient aussi à une manière d'écrire qui « rapieçe », « répète », « taille » et « larde ». Freschot donne ici un indice pour comprendre les pratiques d'écriture de Dunoyer, pratiques qui n'apparaissent dans toute leur ampleur que si l'on envisage la production de cette auteure dans sa totalité. La lecture filée de ses différents ouvrages permet, en effet, de faire apparaître l'idée que Dunoyer pratique ce que l'on pourrait appeler une écriture de la réécriture et ce, à divers niveaux. Or, c'est justement sa spécialisation dans l'actualité et le réemploi, au fil de ses livres, de cette figure de témoin qui lui donnent la possibilité de la mettre en œuvre.

## De l'écriture à la réécriture : des pratiques exemplaires de la librairie hollandaise d'Ancien Régime

- 26 À un premier niveau, Dunoyer nourrit très largement ses propres œuvres des écrits publiés par d'autres auteurs, et cela sans toujours le dire de façon explicite. Dans le cas du *Nouveau Mercure galant*, elle s'inspire du *Mercury galant* français : elle en reprend l'argument et la forme épistolaire, tout en en faisant un modèle à dépasser car trop censuré. La frontière entre inspiration et imitation est ténue et une étude comparée plus approfondie permettrait de voir dans quelle mesure elle lui emprunte aussi des articles. Au-delà de la forme, Dunoyer trouve également matière dans le contenu même des ouvrages de ses contemporains. Sa *Quintessence* se présente ainsi comme un

condensé des gazettes, une sélection des informations politiques. Toutefois elle ne s'y limite pas puisqu'elle y introduit des contes, des histoires, des portraits, des pièces en vers, autant de formes que l'on retrouve, d'ailleurs, dans le *Mercure galant*. Ses *Lettres historiques*, quant à elles, s'apparentent à une vaste compilation de sources historiques, journalistiques et de pièces en tous genres publiées sous forme de feuilles volantes, périodiques ou non. Dans ces trois ouvrages, comme le dit Freschot, elle « rapièce » et « répète », si bien que sa remarque à propos des *Lettres* pourrait être appliquée à l'ensemble de l'œuvre de Dunoyer. D'après lui, l'originalité – et peut-être le succès – de cette auteure tient pour l'essentiel à ce qu'il appelle son « discours », c'est-à-dire à sa façon de faire tenir ensemble ces morceaux hétérogènes. La valeur de ses écrits résiderait donc, non dans le fond même de ses ouvrages – lui-même déjà bien connu des lecteurs – mais dans ce liant qui enserme, met en scène et commente les nouvelles. C'est-à-dire dans cette armature narrative qui, justement, repose sur la construction d'une figure de témoin et lui permet de transformer les informations politiques en récit d'actualité<sup>48</sup>.

- 27 Mais au-delà de ces emprunts en partie doublés d'une réécriture, Dunoyer procède aussi par re-publication, voire par auto-plagiat. L'illustration la plus évidente en est la re-publication du *Nouveau Mercure Galant* dans le tome cinq des *Lettres*<sup>49</sup>. Les deux livraisons de ce périodique n'étant pas annoncées dans le catalogue des livres en vente chez P. Husson – alors que l'on y trouve tous les autres ouvrages de Dunoyer<sup>50</sup> –, cette pratique peut être interprétée comme le moyen de diffuser un ouvrage qui, du fait de la brièveté de sa parution, n'a pas dû beaucoup circuler. Néanmoins, on ne peut écarter l'hypothèse que cette re-publication soit par ailleurs le moyen de nourrir les *Lettres* qui, entre 1710 et 1713, paraissent au rythme soutenu d'un volume par an alors qu'à la même époque Dunoyer est aussi rédactrice de la *Quintessence*. C'est probablement ce même motif qui explique les effets de redondance entre la *Quintessence* et les *Lettres*. Or, ces redondances ont été permises par l'interruption fictive de trois années qui intervient au tome quatre des *Lettres*, publié en 1711, année même où, en avril, Dunoyer prend la tête de la *Quintessence*. La concordance entre le temps des événements et celui de l'écriture qui en découle relève ainsi d'un choix d'auteur qui permet aux *Lettres* de contenir les informations publiées dans les livraisons de la *Quintessence* durant les mois précédents. En effet, à partir du quatrième mais surtout du cinquième tome, le bihebdomadaire devient une sorte de canevas pour la rédaction des *Lettres* : Dunoyer réutilise les mêmes liens logiques, les mêmes transitions pour passer d'un sujet à l'autre ; de manière à respecter la logique épistolaire, les nouvelles de France sont attribuées à la correspondante parisienne, les autres à la Provinciale. Au-delà de la trame, la *Quintessence* fournit aussi des éléments de contenu aux *Lettres*. Certains passages du périodique se retrouvent ainsi dans la correspondance : poèmes versifiés<sup>51</sup>, pièces politiques jusqu'alors absentes des *Lettres*<sup>52</sup>, mais aussi narrations, anecdotes et faits divers.
- 28 Ces différents procédés mis en œuvre par Dunoyer apparaissent de façon très nette dans le fonctionnement en miroir de la *Quintessence* du 20 avril 1711 et de la lettre 74. Le récit de l'arrestation et de l'emprisonnement à la Bastille d'un prétendu alchimiste, au début de la livraison du périodique, est ainsi repris par la Parisienne dans les *Lettres* : si dans cette seconde version, l'anecdote est un peu plus détaillée, on retrouve néanmoins la même structure, la même conclusion sous forme de morale et souvent des expressions similaires. La mise en perspective du fait divers est également semblable



puisque, dans les deux passages, la comparaison avec le cas de l'abbé Bucquoy, embastillé célèbre, est mobilisée. À la suite de cette nouvelle, dans les deux ouvrages, l'annonce du décès de la duchesse douairière d'Aumont joue un rôle de transition pour ensuite ironiser sur le décret pontifical qui interdit les prières pour les défunts dont l'orthodoxie catholique a été mise en doute. Néanmoins, parfois, de subtiles variations sont opérées lors de la réécriture, comme en témoignent les conclusions de l'affaire de l'alchimiste. Dans la *Quintessence* du 20 avril 1711, Dunoyer termine son article ainsi :

Voilà l'occasion de faire de l'or manquée car la Bastille n'est pas un Laboratoire fort propre à cela ; ainsi il faudra s'en tenir à la monnoye de papier qui est beaucoup plus aisée à faire et que le bon plaisir fait valoir autant qu'il lui plait. C'est ainsi qu'on peut appeler ces billets de monnoye de papier et autres de pareille nature qu'on est obligé de prendre pour argent content [sic] et sur lesquels on perd septente ou huitante pour cent. Je ne sçai si avec de telles especes, les Troupes [françaises] pourront être en état d'entrer si-tôt en campagne.

29 Tandis que dans la lettre 74, elle conclut :

Quoi qu'il en soit, voilà l'occasion de faire de l'or tout à fait manquée ; car il n'y a pas apparence que ce prétendu chimiste se perfectionne dans cet Art au lieu où il est, la Bastille ne me paroissant pas un Laboratoire fort propre à cela : et quand il seroit vrai qu'il auroit cette Science si recherchée, et si peu trouvable, il n'y auroit guère d'apparence non plus qu'il voulût la mettre en pratique ; et la manière dont on s'y prend pour l'y engager n'est pas autrement fort engageante.

30 Au-delà du réemploi évident de certaines formules, la mise en parallèle de ces deux extraits fait apparaître des différences significatives, notamment dans le point de vue adopté. Tandis que la nouvelliste – installée en Hollande et hostile à la politique de la France – émet des doutes quant aux capacités françaises à mener la guerre, la correspondante parisienne des *Lettres* n'évoque pas les méfaits de l'utilisation outrancière de la planche à billets par le gouvernement de Versailles. Ces écarts de discours sont nécessaires pour maintenir la fiction de l'existence de deux narratrices distinctes et mettent en évidence des figures de témoins différentes selon les supports éditoriaux.

31 En effet, de manière à respecter l'identité fictionnelle de ses correspondantes, Dunoyer modifie lors de la réécriture le point de vue : hollandais et protestant dans la *Quintessence*, il devient, dans les *Lettres*, celui de catholiques sujets du roi de France qui disent « nous » lorsqu'il s'agit des Français, se réjouissent des victoires de l'armée de Louis XIV, voire s'inquiètent pour la santé du roi. Les récits de la mort du Grand Dauphin (le 14 avril 1711) proposés dans les deux ouvrages sont caractéristiques de ce glissement. Dans la livraison de la *Quintessence* du 27 avril 1711 et dans la lettre 80, se trouvent deux poèmes en l'honneur du prince défunt ainsi qu'un commentaire sur l'annonce du nouveau successeur à la couronne de France, le duc de Bourgogne. La divergence des points de vue apparaît au moment d'interpréter cette succession. Selon la nouvelliste, à la mort de Louis XIV, le duc de Bourgogne, continuera la politique de son grand-père : il n'y aura donc pas de réel changement, si ce n'est que les oppositions s'amplifieront sûrement à la cour et que les Français perdront sans doute de leur ardeur au combat. D'après la correspondante Parisienne, au contraire, les préventions que certains entretiennent à l'encontre du dauphin sont illégitimes : élève de Fénelon et de Beauvilliers, il ne peut qu'avoir des « sentiments équitables »<sup>53</sup>. Cet exemple montre ainsi comment, à partir d'un substrat informatif identique, l'identité des narratrices vient modifier le propos qui est tenu par l'auteure selon les supports éditoriaux.

- 32 Au-delà du contenu même, la question de l'accès à l'information est aussi un paramètre essentiel de distinction entre ces figures de témoins. D'un ouvrage à l'autre, la même anecdote reprise quasiment mot à mot n'est ainsi pas attribuée à la même source. Alors que, dans la *Quintessence*, Dunoyer insiste sur la neutralité des voies par lesquelles elle a eu accès à l'information – mais c'est bien elle qui se l'est procurée –, dans les *Lettres*, elle ne cesse au contraire de préciser que la correspondante a été en contact personnel avec quelqu'un qui a vu, qui a entendu, qui a vécu... donc qui sait, selon une conception, répandue à l'époque, de l'information comme savoir fondé sur l'oralité et distinct d'un savoir savant lié à l'érudition. Pour illustrer cette réécriture de l'actualité qui passe avant tout par une modification de la mise en scène de l'accès à la nouvelle, on peut citer le récit de la mort d'un vieillard qu'elle entreprend dans la *Quintessence* du 13 avril 1711 et dans la lettre 70. Ce décès est, dans les deux cas, explicitement et dramatiquement attribué au poids de la fiscalité en France. Mais tandis que, dans la *Quintessence*, la nouvelliste a été informée de ce fait divers par le procès qui l'a accompagné, dans les *Lettres*, la correspondante tient son récit de l'un de ses amis, celui-là même qui a intenté la procédure judiciaire sans laquelle cette affaire n'aurait fait aucun bruit<sup>54</sup>. Ces écarts dans l'appréhension de l'information participent de la constitution de figures de témoins distinctes qui permettent de mieux appréhender la nature des ouvrages dont elles sont les narratrices mais aussi les conceptions de l'actualité mises en avant par Dunoyer dans ces deux ouvrages. Tandis que dans la *Quintessence*, l'auteure met en scène un détachement vis-à-vis de la quête de l'information – ce qui ne va pas à l'encontre de l'expression d'une certaine subjectivité –, dans les *Lettres*, ses correspondantes sont personnellement impliquées dans le récit des nouvelles. Si la journaliste et les épistolières sont toutes trois témoins des faits qu'elles rapportent, elles ne se tiennent pas à la même distance des événements et c'est ce qui explique les variations discursives<sup>55</sup>.
- 33 L'insertion de la *Quintessence* dans les *Lettres* est faite, dans un premier temps, de façon implicite, dissimulée dans le liant fictionnel<sup>56</sup>. Puis, progressivement, elle devient de moins en moins subtile. Si l'on tente de retracer les étapes de ce dévoilement du périodique dans la correspondance, c'est dans la lettre 87 que, pour la première fois, Dunoyer fait référence de façon explicite au journal. Dans ce passage, la Provinciale cite quelques vers de la *Quintessence*, sans toutefois en citer l'auteur. Néanmoins, dans la lettre 108, un nouveau pas est franchi lorsque, pour faire le récit de l'escale à La Haye de Georges Ier, nouveau souverain de Grande Bretagne, la provinciale cite la *Quintessence* et « Madame du Noyer qui en est l'Auteur ». Bien que la correspondante se soit rendue dans la capitale néerlandaise pour être au plus près de l'évènement<sup>57</sup>, elle se contente de recopier ce que la nouvelliste en dit dans les livraisons de septembre et d'octobre 1713. Dans la lettre, la vingtaine de pages qui composent le récit s'apparente à une succession d'extraits, tirés de la *Quintessence* : le périodique est cité nommément sept fois, le nom de « Madame du Noyer » apparaît à quatre reprises et finalement, le seul passage où la provinciale ajoute un fait original aux propos de la journaliste, raconte comment l'auteure de la *Quintessence* a eu la chance de s'adresser aux monarques et de se voir gratifier de deux médailles d'or à leur effigie, l'une par le roi, l'autre par la princesse de Galles. Elle en aurait été témoin et retranscrit le poème que l'auteure de la *Quintessence* aurait rédigé pour l'occasion, avant de le publier dans son périodique. À la faveur d'un ultime retournement, les *Lettres* viennent ici accréditer les dires de la *Quintessence* et renforcer la réputation de Dunoyer-journaliste en tant que personnage public aux Provinces-Unies. Bien entendu, ces citations explicites du

périodique donnent lieu, à chaque occurrence, à un commentaire sur la qualité, tant formelle qu'informatrice, de l'ouvrage.

- 34 Ainsi, au-delà d'une invasion de l'actualité, on assiste dans ces derniers tomes des *Lettres* à une invasion de la *Quintessence*. La mise en évidence de ces reprises et réécritures permet de pénétrer dans les mécanismes de rédaction des *Lettres*. La *Quintessence* lui tenant lieu de source et de trame chronologique, on conçoit mieux comment Dunoyer a pu se passer de correspondances réelles pour rédiger son ouvrage et comment elle a pu mener de front les deux entreprises éditoriales. Seule l'identité du témoin nécessitait d'être modifiée de façon à respecter la nature du genre éditorial.
- 35 Dans ces conditions, les *Lettres* s'imposent comme le troisième niveau de ce que l'on pourrait appeler une chaîne d'écriture : s'inspirant des gazettes et des mercures – galants ou politiques – pour rédiger la *Quintessence*, elle exploite cette réécriture pour en proposer une nouvelle version adaptée à un support différent, celui des *Lettres*. Or, Dunoyer a également élaboré un quatrième niveau à cette chaîne en publiant séparément des passages des *Lettres*. Ainsi, la nouvelle historique consacrée à l'abbé Bucquoy dans les lettres 71 et 73 est republiée, de façon autonome, dans un ouvrage composite intitulé *L'Événement des plus rares*<sup>58</sup>. Mais comment interpréter ces quatre couches successives de réécriture, cette chaîne de réutilisation d'un même matériau scripturaire ?
- 36 Bien entendu, Dunoyer n'est pas la seule à pratiquer ces emprunts, loin de là. La compilation et la réécriture sont des pratiques courantes sous l'Ancien Régime qui ne sont pas en elles-mêmes condamnées par les contemporains. Par ailleurs, c'est notamment sur ces procédés d'écriture que repose très largement la pratique journalistique<sup>59</sup> : les gazettes sont la version imprimée et régulière de correspondances manuscrites, les mercures compilent les gazettes, les journaux littéraires reprennent des extraits et des résumés d'ouvrages. Le degré d'originalité et la valeur de ces écrits varient donc selon les types éditoriaux et les auteurs, la qualité de leur style, la sélection des informations et, bien sûr, leur analyse. L'œuvre de Dunoyer permet ainsi de faire apparaître cet élément essentiel à notre compréhension des pratiques de librairie d'Ancien Régime – tout particulièrement hollandaise puisque celle-ci est le centre de la production journalistique<sup>60</sup> –, sur lequel on insiste peut-être trop peu, à savoir la circulation des écrits. Il semble, en effet, exister une sorte de pot commun de nouvelles imprimées : Dunoyer y pioche mais en fait également partie comme l'atteste la reprise, dans le numéro de janvier 1712 de la *Clef du cabinet des Princes de l'Europe*<sup>61</sup>, d'une épigramme publiée dans la livraison du 8 décembre 1711 de la *Quintessence*. Dès lors, comment affirmer qu'elle est bel et bien l'auteure de ce poème ? À travers ces quelques exemples, le cas de Dunoyer invite ainsi à prendre davantage en compte la diversité des pratiques d'écriture qui, en ce début de XVIIIe siècle, autorisent un individu à revendiquer le statut d'auteur.
- 37 C'est dans ce cadre global que s'inscrit la pratique d'écriture de Dunoyer, par ailleurs spécifique en terme de ton, de style ou encore de genres employés. Mettre en évidence cette écriture de la réécriture permet de comprendre comment Dunoyer a pu vivre de sa plume, c'est-à-dire subvenir à ses besoins grâce à ses publications sans bénéficier de charge ou de pension. En multipliant les réécritures, et ainsi les manuscrits rétribués, elle est parvenue à accroître ses sources de revenu. C'est sans doute cette dimension alimentaire de son écriture qui explique ses réutilisations en chaîne des mêmes écrits. Alors que le journalisme était la seule pratique de librairie assurant des revenus

réguliers, Dunoyer a appliqué à d'autres objets éditoriaux les procédés d'écriture liés à la périodicité. Néanmoins, cette pratique de la réécriture n'allait pas de soi : encore fallait-il exercer sa plume dans un domaine et selon des configurations énonciatives qui la rendait possible. C'est finalement sa spécialisation dans l'actualité, doublée d'une diversification des supports mobilisés et soutenue par une figure de témoin, qui lui a permis de développer cette écriture de la réécriture et par là-même, de vivre de sa plume. Mais surtout, « faire profession de témoignage » lui a permis de revendiquer un statut social et professionnel, c'est-à-dire de se proclamer auteure et d'être reconnue comme telle, fait exceptionnel pour l'époque, *a fortiori* pour une femme.

## NOTES

1. Nationaal Archief, La Haye, 3.01.19, Papiers Heinsius, Inv. nr. 1873, copie de Dunoyer d'une lettre, adressée par elle aux États Généraux de Hollande, dans le but d'obtenir une pension, La Haye, 10 déc. 1714.
2. [Anne-Marguerite Dunoyer], *Lettres historiques et galantes par Madame de C\*\*\**. Ouvrage curieux [que j'abrègerai désormais LHG], Cologne, P. Marteau [La Haye, P. Husson], 1707-1717, 7 vol. in-12. Contrairement à ce qui a pu être écrit parfois dans l'historiographie, du point de vue éditorial *stricto sensu*, il ne s'agit pas d'un périodique. Alain Nabarra propose une date de première édition pour chacun des volumes dans la notice qu'il a consacrée à l'ouvrage dans le *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Jean Sgard (dir.), Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1991, vol. 2, p. 745-749. Les *Lettres* furent de nombreuses fois réimprimées et rééditées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si le texte de ces éditions successives ne varie guère, en revanche la répartition des lettres en volume a été modifiée. D'une édition à l'autre, seule la numérotation des lettres reste un repère fixe. N'ayant pu, pour des raisons de conservation, consulter toujours les mêmes exemplaires, ni même une seule édition, je n'indiquerai donc en référence que les numéros des lettres.
3. [Anne-Marguerite Dunoyer], *Mémoires de Madame du N\*\*\* écrits par elle-même*, Cologne, P. Marteau, 1709-1710, 5 vol. in-12.
4. [Anne-Marguerite Dunoyer], *Œuvres meslées par Madame Du N\*\*\*, qui peuvent servir de supplément à ses mémoires*, Cologne, « Chez les héritiers du défunt », 1711, in-12.
5. [Anne-Marguerite Dunoyer], *Nouveau Mercure galant des cours de l'Europe*, La Haye, E. Foulque, nov.-déc. 1710, 2 livraisons mensuelles. Un seul exemplaire a pu être, à ce jour, localisé ; il se trouve à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Rb 52ter.
6. [Lucas, Vérou, N. Gueudeville, A.-M. Dunoyer, J. Rousset de Missy, ?], *La Quintessence des nouvelles* [que j'abrègerai désormais QN], La Haye, Uytwerf [plusieurs éditeurs sous ce pseudonyme], 1689-1730, bihebdomadaire pt. in-fol.
7. Aucune analyse exhaustive n'a été menée sur les revenus de Dunoyer. Pour un état de la question, voir la notice consacrée à Dunoyer par Alain Nabarra dans le *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, Jean Sgard (dir.), Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1999, vol. 1, p. 272-276.
8. Sur cette question de l'autonomie des auteurs à l'époque moderne, voir l'étude fondatrice d'Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'Âge classique*, Paris, Éd. de Minuit, 1983, mais aussi l'article de Geoffrey Turnovsky, « "Vivre de sa plume" : réflexions sur un *topos* de l'auctorialité moderne », *Revue de Synthèse* : « L'histoire par le livre », 128. 1-2, 2007, p. 51-71.

9. Voir, par exemple, Suzanna Van Dijk, *Traces de femmes. Présence féminine dans le journalisme français du XVIIIe siècle*, Amsterdam et Maarsen, APA-Holland UP, 1988, p. 83-133 et Henriette Goldwyn, « Mme du Noyer : Dissident memorialist of the Huguenot diaspora », in Colette H. Winn et Donna Kuizenga (eds.), *Women Writers in Pre-Revolutionary France. Strategies of Emancipation*, New York and London, Garland Publishing, 1997, p. 117-126.
10. Voir, notamment, Michel Gilot et Jean Sgard, « Le journalisme masqué. Personnages et formes personnelles », in Pierre Réat, *Le Journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982, p. 285-313 et Suzanna Van Dijk, *Traces de femmes, op. cit.*
11. Même si elle n'est pas systématiquement au cœur de l'analyse, cette question semble être un passage obligé de toutes les études portant sur l'œuvre de Dunoyer.
12. C'est-à-dire l'actualité, « les nouvelles de l'état des choses du monde » selon la définition proposée par Furetière dans son *Dictionnaire universel*, Rotterdam, 1690.
13. Dans le *Mercure galant*, ce dispositif éditorial de la fiction épistolaire – le *Mercure* était adressé à une « dulcinée » – est abandonné par Dufresny lorsque celui-ci prend la direction de la revue en juin 1710. Dunoyer s'inspire donc de la version initiale du périodique parisien.
14. *LHG*, Tome 5 [1712, 1ère éd.], Avis au lecteur.
15. Cologne, P. Marteau [La Haye, P. Husson], 1713, 1ère éd.
16. Le terme est ici employé au sens premier où l'entendent les contemporains comme le « récit de quelque aventure, histoire, bataille » selon le *Dictionnaire universel* de Furetière qui fait suivre cette définition de l'exemple : « On m'a envoyé une fidelle relation de ce qui s'est fait en cette negociation, en ce combat. »
17. En exergue de la première lettre, on trouve en effet le sous-titre suivant : « Lettres historiques et galantes par deux Dames, dont l'une étoit à Paris, et l'autre en Province. »
18. Alain Nabarra pose la question de l'authenticité des *LHG* dans « Correspondances réelles, correspondances fictives : les *Lettres historiques et galantes* de Mme Dunoyer ou la “rocambole” d'un “petit badinage établi d'abord pour le plaisir” », in Marie-France Silver et Marie-Laure Girou-Swidorski (éd.), *Femmes en toutes lettres. Les Épistoliers du XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 7-22. Voir aussi Henriette Goldwyn, « Journalisme polémique à la fin du XVIIIe siècle : le cas de Mme Dunoyer », in Colette Nativel (éd.), *Femmes savantes, savoirs des femmes. Du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Actes du colloque de Chantilly, 22-24 septembre 1995, Genève, Droz, 1999, p. 247-256.
19. Par exemple : Pierre Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, Amsterdam, P. Mortier, juillet 1708, p. 103, à propos des deux premiers volumes ; Antoine Bruzen de la Martinière, *Entretiens des ombres aux champs Elisées*, Amsterdam, H. Uytwerf, 4e entretien, avril 1722, p. 313-414 ; [Casimir Freschot], *Histoire amoureuse et galante du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres, écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis*, Liège, J. Le Doux, sd. [1714 ou 1715], 11e lettre. Nous reviendrons sur ce dernier cas.
20. Sur les gazettes, voir, Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Réat (éd.), *Les gazettes européennes de langue française, XVIIe-XVIIIe siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992 ; Henri Duranton et Pierre Réat (éd.), *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1999 ; Pierre Réat (éd.), *La Gazette d'Amsterdam, miroir de l'Europe au XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2001. Plus largement, sur l'écriture de l'actualité, voir, Danielle Boillet et Pierre Civil (éd.), *L'actualité et sa mise en écriture aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005, et *L'actualité et sa mise en écriture dans l'Italie des XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005.
21. Sur la première théorisation de cette notion, voir Roland Barthes, « L'Effet de réel », *Communications*, 11, 1968, p. 84-89. Barthes désigne par cette expression les « détails inutiles » au récit, les « notations insignifiantes (en prenant ce mot au sens fort : apparemment soustrait à la

structure sémiotique du récit) » qui permettent l’ancrage du récit dans un univers référentiel, loin d’une simple finalité esthétique (p. 85-86).

22. *LHG*, Tome 1, 4 éd., P. Marteau [P. Husson].

23. Voir, par exemple, *LHG*, Lettre 7, 9, 19.

24. Voir, notamment, *LHG*, Lettre 18.

25. La provinciale présente ainsi la façon dont elle va procéder : « Je vous en donnerai de tems en tems des lambeaux que vous pourrez ensuite rassembler et je reprendrai dans la première lettre que je vous écrirai l’endroit par où je finis dans celle-ci et que j’ai eu soin de marquer. Mais je sauterai toutes les nouvelles de guerre qui seroient vieilles à présent et dont la récapitulation ne pourroit qu’être ennuyeuse pour vous et pour moi. » *LHG*, Lettre 77. Les faits en question n’étant que d’un an antérieurs à la date fictionnelle de rédaction des lettres dans lesquelles le *Mercur* s’insère, cette précision témoigne de l’importance que revêt, à partir du tome cinq, le caractère actuel des nouvelles transmises.

26. *LHG*, Lettre 20.

27. Le cas de la *Quintessence* est sans doute exemplaire de cette singularité de la pratique d’écriture de Dunoyer. Il convient, néanmoins, de noter que ce traitement original de l’actualité dans la *Quintessence* est antérieur à son arrivée à la tête du périodique, même si elle l’accentue au point d’en devenir, aux yeux de ses contemporains, la représentante incontestée.

28. On pourrait également ajouter l’emploi d’un ton badin (voir, sur cette question, l’article d’Alain Nabarra, « Correspondances réelles, correspondances fictives », *art. cit.* et l’inscription de ses ouvrages dans l’esthétique galante (sur la galanterie comme genre littéraire et, notamment, sur les lettres galantes, voir, Alain Viala, *La France galante*, Paris, PUF, 2008). Dunoyer est un peu tardive pour que ses œuvres fassent réellement partie du genre galant ; néanmoins, elle reprend une esthétique et des codes et utilise la galanterie comme une référence, question qui mériterait une étude en soi. Sur l’emploi du « je » dans la *QN*, voir, également, Michel Gilot et Jean Sgard, « Le journalisme masqué », *art. cit.*

29. *LHG*, Lettre 89, tome 5.

30. *LHG*, Lettre 91.

31. *Ibid.*

32. Ce genre périodique est l’objet de ma thèse de doctorat, en cours de rédaction. Pour une première approche, voir Marion Brétéché, « Entre actualité et histoire : le pari des mercures historiques et politiques (1686-1730) », à paraître aux PUPS, dans les actes du colloque « Matière et esprit du journal. Le discours de la forme dans la presse, de la *Gazette* à Internet » qui s’est tenu à Troyes, les 11 et 12 mars 2010, sous la direction d’Alexis Lévrier et d’Adeline Wrona.

33. Il s’agit des lettres 95 et 96.

34. *LHG*, Lettre 94.

35. Pour une réflexion autour de cette question du témoignage dans des écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle voir Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire, Littérature, Témoignage*, Paris, Gallimard, 2009, notamment le chapitre 4.

36. *LHG*, Lettre 102.

37. [Casimir Freschot], *Histoire amoureuse et badine*, *op. cit.* Voir également : *Véritable clef par laquelle on peut avoir l’intelligence parfaite de l’Histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d’Utrecht*, Cologne, P. Marteau, 1715. Casimir Freschot est un personnage qui reste à étudier, voire à identifier. L’étendue et la disparité de ses publications laissent à penser que peut-être deux auteurs porteraient ce nom : un bénédictin franc-comtois favorable au parti impérial et un Français exilé aux Provinces-Unies.

38. *Ibid.*, p. 244.

39. *Ibid.*, p. 255, 261-262 et 272.

40. *Ibid.*, p. 255. Freschot reprend ici le sobriquet employé par ses contemporains pour désigner Dunoyer, anagramme du terme *alirikruk* signifiant « bigorneau » en néerlandais et allusion à sa petite taille.

41. *Ibid.*, p. 264.

42. *Ibid.*, p. 272.

43. Sur la notion de « posture d'auteur » empruntée à la sociologie, voir l'étude pionnière de George Molinié et Alain Viala, *Approches de la réception*, Paris, PUF, 1993, ainsi que Jérôme Meizoz, *L'œil sociologue et la littérature. Essai*, Genève, Slatkine Érudition, 2004, et *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007.

44. Casimir Freschot, *Histoire amoureuse*, *op. cit.*, p. 259-260.

45. *Ibid.*, p. 267-268.

46. Peut-être d'autant plus qu'il a lui-même publié la même année une *Histoire abrégée de la ville et province d'Utrecht*, Utrecht, G. Meester, 1713. La proximité thématique de cet ouvrage avec *L'Histoire amoureuse et badine* laisse, en effet, à penser que, s'il existe bel et bien deux Casimir Freschot, c'est un seul et même homme qui est l'auteur de ces deux livres.

47. Casimir Freschot, *Histoire amoureuse*, *op. cit.*, p. 272-273.

48. Même si Freschot ne compte pas au nombre des raisons de son succès sa façon de « tailler à torts et à travers », on peut sans doute y ajouter cette manière singulière qu'a Dunoyer d'introduire la satire et la critique sous des airs de naïveté et d'incompétence qu'elle associe à sa condition féminine (ce qui est rendu possible par l'identité de témoin qu'elle a choisi pour mener son récit).

49. *LHG*, Lettres 77, 79, 81 et 83.

50. « Catalogue de divers Livres nouveaux de Politique et sur les matières du tems, militaires et autres, qui se trouvent à La Haye chez Pierre Husson. », *LHG*, Tome 5, P. Marteau [La Haye, P. Husson], 1712, 1ère éd., 4 pages. La présence des ouvrages de Dunoyer dans un catalogue portant ce titre et contenant des livres consacrés aux « affaires du temps » témoigne de l'inscription de son œuvre, aux yeux des contemporains, dans une production singulière d'écrits liés à l'actualité.

51. À titre d'exemple, l'épithaphe du marquis de Pascal, gouverneur de la ville de Bruxelles, publiée dans la lettre 79, est tirée de la QN du 6 avril 1711 ; les deux poèmes déplorant la mort du Grand Dauphin, dans la lettre 80, sont précédemment parus dans la QN du 27 avril 1711 ; dans la lettre 84, les vers en l'honneur du comte de Zinzendorf sont issus de la QN du 4 mai 1711.

52. Par exemple, voir dans la lettre 93, la publication de pièces ayant trait à la tenue du congrès d'Utrecht : lettre circulaire de la reine Anne, propositions de paix de Louis XIV, règlement concernant le cérémonial lors des réunions entre plénipotentiaires.

53. Bien que plus critiques à l'égard de la politique menée par Louis XIV, les lettres de la Provinciale sont aussi marquées par cette même confiance en la famille royale. Loin des attaques contre le roi de France distillées dans la *Quintessence*, elle n'hésite pas à marquer son attachement aux Bourbons et surtout au roi. À titre d'exemple : « Quelque affligeante que soit votre dernière lettre, Madame, elle a pourtant été fort consolante pour moi et je puis dire qu'elle m'a empêchée de succomber à la douleur. J'avois déjà appris tous les malheurs qu'elle m'a annoncé [le mauvais état de santé de Louis XIV] et j'en craignois encore de bien plus grands, puis que je tremblois pour la vie du Roi que l'on nous avoit dit ici être dans un fort grand danger. Il s'étoit même répandu un bruit plus funeste encore car on prétendoit que ce Monarque étoit mort d'un vomissement de sang. Vous me rassurez sur ses jours et la joye que cette bonne nouvelle me donne l'emporte aujourd'hui dans mon cœur [...] car enfin ces princes si chéris [le duc et la duchesse de Bourgogne] que la mort vient de nous ravir [en février 1712] ne nous étoient chers que parce qu'ils devoient perpétuer le sang d'un roi que nous adorons tous. Ainsi puisque le Ciel nous conserve encore la source de ce sang si précieux, nous ne devons pas nous plaindre », *LHG*, Lettre 87.

54. Pour un exemple du ton employé par Dunoyer, voici le passage tiré de la QN du 13 avril 1711 : « Une dame de condition et de mérite étant allée faire des visites de charité trouva dans un mechant taudis et sur un peu de paille pourrie, un homme qui agonisoit et une de ses filles a peu près dans le même état dans un coin du même taudis : un objet si touchant obligea la dame à demander à ce moribond le sujet d'une si terrible indigence ; à quoi il répondit, d'une voix mourante, qu'on lui avoit enlevé tous ses meubles et jusques à la toille de sa paillace, pour les taxes qu'il n'avoit pas été en état de payer. Un Gentilhomme qui avoit donné la main à la Dame et qui logeoit assez près de là, envoya promptement chercher un drap chez lui ; l'on tira ce pauvre homme de l'ordure sur laquelle il croupissoit et après d'autres secours qui étant donnez trop tard ne peuvent être utiles, on continua la pieuse tournée. Mais à peine fut-on sorti de ce triste lieu que les Huissiers y revinrent et trouvant un linseul des plus fins, s'en saisirent et roulerent le mourant sur son fumier où il expira cinq heures après. Cette barbarie donna tant d'horreur au Gentilhomme à qui le drap avoit appartenu que pour la rendre publique et empêcher ceux qui l'avoit exercée d'en tirer le fruit, il fut reclamer son drap en Justice, et c'est par là qu'on a sçu l'avanture. »

55. Le respect de l'identité française des deux correspondantes des *Lettres* explique sans doute leur plus grande timidité politique par rapport à la *Quintessence* et lui donne ainsi un ton original. Car, contrairement à la majorité des ouvrages du Refuge qui, après la paix de Ryswick, émettent une critique du régime de Louis XIV, les *Lettres* ne proposent pas un discours d'exilé en rupture avec la France mais un argumentaire modéré qui, tout en bénéficiant d'un certain recul rendu possible par le déplacement géographique, se place à l'intérieur du corps politique français. Ce procédé donne une tonalité modérée au texte, lui conférant peut-être ainsi un plus grand potentiel argumentatif, loin des diatribes de certains pamphlétaires.

56. C'est dans la lettre 70 (tome 5) que le premier emprunt à la QN (livraison du 6 avril 1711) a pu être repéré, soit dès le début de sa collaboration au périodique qui commence le 2 avril.

57. « Jugez si pendant que de tous les côtez on couroit en foule à la Haye, où sa S. M. devoit faire quelque séjour, j'aurois pû, de l'humeur dont je suis, rester tranquillement à Utrecht : cela n'étoit pas possible et cet evenement qui m'a attirée à la Haye, méritoirbien que j'en fusse le voyage. Je vous assure même que je n'y ai point de regret. J'ai eu l'honneur d'y saluer le Roi et le Prince de Galles son fils, et j'ai fait de bon cœur chorus à tous les applaudissemens qu'on leur a donnez », LHG, Lettre 108.

58. *L'Événement des plus rares ou l'Histoire du Sr. Abbé Comte de Bucquoy singulièrement son evasion du fort l'Évêque et de la Bastille, l'allemand a côté, revue et augmentée, deuxième édition, avec plusieurs de ses ouvrages vers et proses et particulièrement la Game des femmes*, Jean de la Franchise, Rüe de la Réforme à l'Espérance à Bonnefoy, 1719 [2ième éd.]. Cette histoire de l'abbé Bucquoy, rédigée par Dunoyer, a été rendue célèbre par le feuilleton-histoire de Nerval. Néanmoins, Nerval pensait que l'abbé était lui même l'auteur de ce récit quand il publie son feuilleton dans la presse puis dans *Les illuminés ou les précurseurs du socialisme*, Paris, V. Lecou, 1852.

59. Même si, par ailleurs, les écrits périodiques liés à l'actualité et leurs auteurs sont bien souvent la cible d'un certain dénigrement. Voir, notamment, Henri Duranton (éd.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIIIe siècle*, colloque international, 15-17 septembre 2005, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

60. Sur cette question, voir notamment, Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots, P.G. Hoftijzer et Otto S. Lankhorst (éd.), *Le Magasin de l'Univers. The Dutch Republic as the center of the european book trade*, Leyde, E. J. Brill, 1992 ; Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Réat (éd.), *Les gazettes européennes, op. cit.* ; Henri Duranton et Pierre Réat (éd.), *Gazettes et information politique, op. cit.* ; Pierre Réat (éd.), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982.



61. [Claude Jordan], *La clef du cabinet des princes de l'Europe, ou Recueil historique et politique sur les matières du tems*, « J. Le Sincère à l'Enseigne de la Vérité » [Luxembourg, André Chevalier], janvier 1712, Tome 16, Avis au lecteur, p. I.

---

## RÉSUMÉS

En prenant en compte la totalité de l'œuvre d'Anne-Marguerite Dunoyer (1663-1719), cette étude souhaite mettre au jour les pratiques d'écriture qui ont permis à cette protestante française exilée aux Provinces-Unies de vivre de sa plume et de se proclamer auteure. Une telle perspective fait apparaître sa spécialisation dans la publication d'écrits ayant trait aux « affaires du temps » ainsi que l'élaboration au fil de ses ouvrages d'une figure de témoin lui permettant de rendre compte de façon singulière de l'actualité politique. Deux choix qui exploitent les spécificités du système de librairie hollandais d'Ancien Régime et expliquent comment elle a pu faire de l'écriture sa profession.

This study of the complete works of Anne Marguerite Dunoyer (1663-1719) deals with the writing practices of a French Protestant exiled in the Dutch Republic. These practices permitted her to live by her pen and to proclaim herself an author. Thanks to her specialization in topical pamphlets and her self-fashioning as a “witness to the politics of her time”, she developed an original point of view. These choices enabled her to take advantage of the specificities of the Dutch book-control system and to become a professional writer.

## AUTEUR

### MARION BRÉTÉCHÉ

Agrégée d'histoire, Marion Brétéché enseigne l'histoire moderne à l'Université Paris-Sorbonne - Paris IV. Elle prépare sous la direction du Professeur Lucien Bély une thèse de doctorat intitulée « *“L'histoire du siècle courant” : écrire l'actualité de l'Europe à la fin du XVIIe siècle, entre histoire et information politique (1680-1740)* ». À la croisée de l'histoire sociale, culturelle et politique, ses recherches sur le statut d'auteur et les pratiques d'écriture historique et journalistique ont donné lieu à la publication de deux articles : « La plume européenne de Gregorio Leti, 1630-1701 », *Revue d'Histoire Diplomatique*, 3, 2006, p. 227-249 et « De la mise à l'écart à l'écriture sur le monde : les mécanismes de l'exil aux Provinces-Unies des “historiens-informateurs” (v. 1680-1720) », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, « Les “Mondes à part” ». Représentations symboliques et critiques de la mise à l'écart à l'Âge classique », 73, 2010, p. 379-394. Elle participe également depuis 2006 aux travaux du Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'Histoire du Littéraire (GRIHL) à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

# Macaulay et Wollstonecraft : écriture féminine de l'histoire ou remise en question républicaine de la société patriarcale ?

Fiona McIntosh-Varjabédian

---

- 1 Bien qu'elles soient séparées par une génération, l'admiration que Mary Wollstonecraft éprouvait pour Catharine Macaulay fait de celle qui est considérée comme la première historienne de langue anglaise un modèle<sup>1</sup> : son immense succès – fût-il relativement éphémère – a montré qu'il était possible à une femme de produire des écrits sérieux qui répondent à la triple ambition d'investir le champ historique, philosophique et politique. Toutefois, la principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui en examinant l'*Histoire d'Angleterre* ainsi que *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution*, c'est de savoir dans quelle mesure telle ou telle convergence entre Macaulay et Wollstonecraft relève d'une stratégie d'écriture spécifique liée à la condition féminine des auteurs ou d'un discours politique, qui transcende les distinctions de sexe et qui est lié à la tradition *whig* et/ou radicale à laquelle elles participent toutes deux.
- 2 La difficulté naît en particulier de leur volonté même de s'affirmer dans un genre ressenti comme masculin, à la différence du roman marqué par la féminisation du lectorat, ou des mémoires plus neutres sur le plan générique. Elle provient également de leur rhétorique commune qui les conduit à brouiller les valeurs et les connotations du sentiment (féminin) et de la raison (masculine), non pas en mettant en cause la validité de ces distinctions, mais en les détournant de leurs cibles attendues. En effet, leur stratégie repose moins sur une entreprise de subversion systématique des valeurs admises dans le discours politique (masculin) que sur une forme de réappropriation de l'argumentaire anti-monarchique et anti-absolutiste. Aussi font-elles l'éloge de la virilité et de la simplicité républicaine et critiquent un luxe et une ostentation monarchiques ressentis comme efféminés et débilissants. Ce faisant, elles reprennent à leur compte des distinctions sexuelles qui appartiennent aux lieux communs véhiculés

par les Puritains eux-mêmes (Hume s'en moque dans sa propre version de l'*Histoire d'Angleterre*), par Rousseau et nombre de révolutionnaires, ce qui les conduit à condamner le plus souvent le féminin au profit justement du masculin. Nous montrerons que leur écriture d'opposition et de dénonciation est inhérente à la fois au genre historique qui est, par lui-même, extrêmement polémique (on écrit essentiellement contre les narrations précédentes qui ont été faites sur un événement ou une période, c'est dans ce geste même d'opposition que l'auteur légitime sa propre narration), et à l'autorité problématique qu'elles peuvent avoir dans un genre littéraire qui ne leur revient pas de droit et qui sort des cadres de ce qu'une femme est censée pouvoir écrire. Nous serons donc amenés à examiner comment leurs écrits historiques se construisent comme un contre-discours et dans quelle mesure, dans un deuxième temps, le poids de la polémique les conduit à abandonner en quelque sorte leur statut de femme auteur afin d'inverser les repères sexuels et de porter leurs coups contre l'absolutisme.

- 3 Écrire, c'est écrire contre. Les conditions sociologiques d'écriture au XVIII<sup>e</sup> siècle expliquent, on le sait, largement ce trait : dans un milieu littéraire relativement restreint les auteurs ont une connaissance de leur œuvre réciproque, qui dépasse celle que peut avoir un public lettré dans une période comme la nôtre, caractérisée par un morcellement extrême et la mondialisation des voies de production. Ainsi l'historienne d'inspiration *whig*, Macaulay, se réfère explicitement au texte de Clarendon, qui a été identifié comme un texte profondément *tory*, pour le réfuter ou le commenter<sup>2</sup>. De même, elle fait allusion à Hume, lui aussi plutôt identifié comme *tory* en raison de sa remise en cause du mythe de la liberté saxonne ou de sa peinture pathétique de la mort de Charles I<sup>er</sup><sup>3</sup>. Le penseur écossais, de son côté, ne manque pas de s'étonner du grand succès qui a été réservé à l'historienne en comparaison des ventes initialement réduites de sa propre *Histoire d'Angleterre*. Selon l'expression de Bridget Hill, « elle représentait une intrusion inattendue dans un domaine réservé aux hommes »<sup>4</sup>, ce qui n'empêche pas Hume de correspondre avec elle au sujet de leurs divergences, dans le traitement et l'interprétation des faits<sup>5</sup>. Les rééditions de leurs ouvrages respectifs – plus nombreuses au XVIII<sup>e</sup> siècle pour Macaulay – a donc permis à cette opposition, somme toute courtoise, de s'exprimer au travers de la narration, et plus particulièrement dans l'usage qui est fait des citations au style direct et indirect, puisque, pour faire court, l'un traite avec ironie le discours biblique des parlementaires tandis que l'autre témoigne d'une ironie et d'une technique analogues pour le camp de la cour et pour la langue ampoulée et ostentatoire qui y prédomine.
- 4 La réception des textes confirme une opposition qui est perçue comme d'ordre essentiellement politique, malgré quelques commentaires qui sont nécessairement nés du sexe de Macaulay. Aussi Pitt oppose-t-il l'historienne à Hume, pour louer l'une et critiquer l'autre pour des motifs idéologiques<sup>6</sup>. Rappelons pour mémoire que la valeur de contre-discours que prenait ce texte a été sanctionnée à la fin du siècle par la traduction que Mirabeau fait paraître en France en 1791 de *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques I jusqu'à la révolution*<sup>7</sup>, afin qu'elle puisse servir d'antidote aux représentations de la révolution d'Angleterre alors en circulation en France, qu'il jugeait trop favorables au camp royaliste<sup>8</sup>.
- 5 Le caractère polémique de *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution and the Effect it has produced in Europe*, publié en 1795, est peut-être plus évident encore et a été amplement étudié<sup>9</sup>. Bien que l'essai historique nuance les

propos de 1790, notamment sur la propriété, contenus dans *A Vindication of the Rights of Man in a Letter to the right honorable Edmund Burke*<sup>10</sup>, le vocabulaire et les thèses de Wollstonecraft convergent avec les autres écrits pro-révolutionnaires qui ont été rédigés par Mackintosh et Paine contre Burke, comme le montre l'examen d'un ouvrage qui visait à aider le lectorat anglais à se retrouver dans la somme des arguments pour ou contre la Révolution française, *A Comparative Display of the Different Opinions of the most distinguished British Writers on the subject of the French Revolution*, publié en 1793. Par exemple, la référence qui est faite au gothique, pour répondre à l'argumentaire burkien de l'héritage comme vecteur de droit est commune à Mackintosh et à Wollstonecraft<sup>11</sup>. Il s'agit de désigner, dans chaque cas, un régime, ou des lois, dont les racines sont certes anciennes, mais dont l'ancienneté n'est pas signe de vénération mais seulement de barbarie<sup>12</sup>. La conception qu'a Wollstonecraft du progrès la place du côté de Paine, contre Burke, dans la mesure où le progrès, s'il est effectivement graduel et repose sur une accumulation des savoirs et des expériences, ne doit pas signifier conservation nostalgique et sentimentale des lambeaux du temps passé, sous prétexte qu'ils relèvent du temps passé. Si, de ce fait, la révolution est placée du côté de la raison, non pas du sentiment incontrôlé, ainsi que du combat pour la liberté et les lumières, c'est avant tout, pour des raisons que je qualifierais de politiques.

- 6 De son côté, dans sa lecture des prémices de la révolution de 1642, Macaulay reprend l'argumentaire *whig* et le mythe des libertés saxonnes. Elle revient régulièrement sur l'idée que la dynastie Tudor a, en raison des guerres de religion, affaibli, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, des prérogatives qui existaient dans le pays préalablement à son avènement. L'historienne inscrit, de ce fait, la révolution d'Angleterre dans un grand mouvement de reconquête des libertés anglaises. Par la nature historique et juridique des références que l'historienne déploie, je pense notamment, dès l'introduction, aux renvois à la liberté grecque et romaine, ou au règne d'Élisabeth Ire, Macaulay s'écarte volontairement d'un discours qui serait identifié comme féminin ou comme appartenant à la sphère intime ou domestique. Même lorsqu'elle évoque les origines de sa vocation, en marge du récit, (« From my early youth I have read with delight those histories which exhibit Liberty in its most exalted state, the annals of the Roman and Greek republics. Studies like these excite the natural love of Freedom which lies latent in the breast of every rational being, [...] (HE, I, p. V). »), elle profite d'une certaine ambiguïté de vocabulaire pour se libérer des attentes liées à son sexe : le plaisir intense (*delight*) qu'elle dit avoir ressenti à la lecture des Anciens n'a rien de sensuel, ni de romanesque, pas plus que l'état d'exaltation dans lequel la plongent les annales romaines et grecques ne relève d'une émotion ou d'un ravissement intense et sans mesure, mais plutôt de pensées propres à la nature rationnelle de l'Humanité tout entière. Elle se pose d'emblée comme une historienne de plein droit.
- 7 Une génération plus tard, les stratégies qu'élabore Wollstonecraft pour défendre la légitimité du mouvement français sont similaires, parce qu'il s'agit de minimiser à la fois la rupture politique et la rupture sexuelle. L'une va de pair avec l'autre, parce que dans les deux cas, la tradition est interrogée. Aussi le schéma historique que dessine Mary Wollstonecraft ne la distingue-t-il pas à proprement parler des autres défenseurs de la Révolution française, puisque son analyse repose sur une conception du progrès qui est, en tous points comparable aux positions que défend Condorcet dans son *Tableau historique du progrès de l'esprit humain*<sup>13</sup> :

But these evils are passing away ; a new spirit has gone forth, to organise the body-politic ; and where is the criterion to be found, to estimate the means, by which the

influence of this spirit can be confined, now enthroned in the hearts of half the inhabitants of the globe ? Reason has, at last, shown her captivating face, beaming with benevolence ; and it will be impossible for the dark hand of despotism again to obscure it's radiance, or the lurking dagger of subordinate tyrants to reach her bosom. (FR, I, p.19)

- 8 La Raison, qui est représentée, selon le goût du temps, sous la forme d'une allégorie féminine, doit s'exprimer dans l'histoire, soutenue par « les sentiments éclairés d'une philosophie mâle et progressive » (« the enlightened sentiments of masculine and improved philosophy » FR, préface, p. V). Le combat séculaire contre les ténèbres de l'erreur et du préjugé est rendu perceptible par le regard même que jette l'historien(ne) sur le déroulement des faits. Par un processus qui a été analysé notamment par Conniff et Bromwich, Wollstonecraft est donc amenée, pour contrer Burke, à rejeter, au profit de la mesure et de la réflexion éclairée, le (mauvais) sentimentalisme des anti-révolutionnaires (« the erroneous inferences of sensibility »). Il s'agit donc de ne pas se laisser impressionner par le sort qui a été réservé à Marie-Antoinette, ni de se laisser paralyser par le spectacle des violences. Si elle affirme la force du premier sentiment (« the violent, the base and nefarious assassinations [...] cannot fait to chill the sympathizing bosom, and palsy intellectual vigour » FR, p. VI), c'est bien pour conclure aussitôt à la nécessité de dépasser cette première réaction qui relève du seul réflexe. Bien que Wollstonecraft utilise davantage d'informations de seconde main que ne le faisait Macaulay, qui se vante d'avoir trouvé des documents qu'elle est la première à avoir examinés, la jeune radicale témoigne d'une vraie démarche d'historienne, selon les critères historiographiques de l'époque, qui pratique encore largement la compilation : son insistance en particulier sur les événements déclencheurs témoigne de sa conviction profonde qu'il est possible de rendre raison même des événements irrationnels, de démontrer le mécanisme et l'enchaînement des faits, sans se laisser submerger, à la différence là encore de Burke, par le chaos révolutionnaire (*chaotic mass*, 73) ou le spectacle de la violence<sup>14</sup>.
- 9 C'est donc par l'opposition polémique que se construit l'autorité de l'historienne : les nombreuses indications d'ordre métatextuel n'ont rien d'exceptionnel ni de remarquable dans l'écriture historique du XVIIIe siècle, comme j'ai pu le montrer par ailleurs<sup>15</sup>. Macaulay se présente, assurément, comme une exception (HE, II, p. 126), par la manière dont elle a, selon elle, mieux rempli que d'autres les devoirs qui incombent à sa charge d'historien(ne) fidèle et fiable (« my character as a faithful historian », HE, III, p.89). L'argument est des plus communs. La rhétorique vise ainsi à évacuer, sans la nier totalement, une autre forme d'exception, celle qui est induite par le sexe, car, comme le souligne Devoney Looser, l'appellation « female historian » était souvent utilisée sur le mode de la plaisanterie<sup>16</sup>. Aussi pour Wollstonecraft comme pour son aînée, l'enjeu est-il de montrer que le féminin, avec toutes les connotations de frivolité, de sentimentalisme romanesque qu'il entraîne, n'est pas décelable dans l'écriture, ni même dans le regard qui est jeté sur le passé, mais dans le comportement du camp des royalistes ou des absolutistes qui s'étourdissent de divertissements légers. Par la prise en charge d'un discours de raison et de progrès éclairé, les deux historiennes s'identifient au camp républicain qui est lui-même caractérisé, sous la plume de Macaulay en particulier, par sa mesure, son esprit de liberté et son caractère raisonnable. Le féminin change ainsi de camp : on constate de ce fait sous la plume des deux auteurs, une profonde inversion des repères, puisque l'une et l'autre rejettent la cour et le pouvoir royal pour leur caractère efféminé, dispendieux et superficiel.

- 10 L'inversion sexuelle se traduit de manière analogue sous la plume des deux historiennes, parce que chacune, d'une certaine manière, malgré son propre sexe, s'identifie à une image virile de la république. Ainsi chacune s'attaque au vain goût du paraître de la cour : le pouvoir royal, la noblesse et l'église anglicane de Laud ont besoin d'en imposer à la foule afin d'asseoir leur pouvoir et leur domination. Le culte du paraître, des ors et des ornements inutiles mais coûteux est un des premiers outils de la tyrannie pour asservir les esprits. Il s'agit bien d'une arme, d'une marque de puissance qui est entre les mains du pouvoir absolu, pouvoir dont la justification théorique était le modèle du roi père. On mesure donc l'ironie cinglante qu'il y a à féminiser ce pouvoir et à lui ôter symboliquement sa justification virile et, cela va de pair, à miner toute référence à un ordre hiérarchique naturel, masculin, patriarcal, au sein de la nation. L'ironie est particulièrement marquée sous la plume de Macaulay : la prétendue libéralité royale qui est une des clefs de voûte des valeurs aristocratiques, relève ainsi d'un caprice de nature presque sexuelle : « James wantoning in the most lavish prodigality » (*HE*, I, p. 39). L'adjectif *wanton* qui qualifie de façon récurrente l'action royale renvoie, en effet, à une action sans retenue et arbitraire et, souvent, à un dérèglement des mœurs. Lorsque l'adjectif désigne les dons du roi à ses favoris et en particulier à Buckingham, la connotation ne saurait être innocente, car l'homosexualité supposée de Jacques Ier, même si elle n'est jamais prononcée explicitement, est dans tous les esprits et confirme l'inversion sexuelle que Macaulay impute au pouvoir royal. Au-delà du cas du premier roi de la dynastie Stuart, le luxe est accusé, par les deux historiennes, de rendre les mœurs efféminées : tout n'est que vaine coquetterie, culte de l'apparence et occupations frivoles. L'emploi que fait Wollstonecraft, cette fois, de l'adjectif *meretricious* renvoie de la façon la plus claire qui soit, à l'image de la prostituée qui est contenue dans l'étymologie latine du terme : « The harlot is seldom such a fool as to neglect her meretricious ornaments, unless she renounces her trade ; and the pageantry of courts is the same thing on a larger scale » (*FR*, p. 35). Le raccourci est saisissant. Cette image de la femme vénale, à la sexualité débridée, qui semble faire écho à la prostituée de l'Apocalypse, vient renforcer les nombreuses allusions aux « vains caprices d'une cour efféminée » (« The idle caprices of an effeminate court », *FR*, p.12) qui telle une succube s'abreuve des forces vitales de la nation virile.
- 11 Ce n'est pas, toutefois, le seul registre sur lequel s'exerce l'inversion des valeurs du patriarcat royal. Les vitupérations contre le luxe de la cour s'accompagnent, dans l'*Histoire d'Angleterre*, d'allusions répétées au caractère romanesque de Charles, plus convenable, là encore, à une femme qu'à un homme d'État. On assiste encore une fois à un renversement systématique des critiques adressées ordinairement aux femmes, puisque Macaulay prend ses distances non seulement vis à vis des divertissements de la cour mais aussi de la formation des intellectuels à l'université. Oxford et Cambridge sont présentés comme les complices du pouvoir royal (*HE*, III, p. 342). Il convient donc de discréditer le savoir artificiel de ceux qui ont fréquenté ces établissements<sup>17</sup>, ce qui, mécaniquement, renforce l'autorité de celle qui est restée à la maison, dans la bibliothèque familiale pour se cultiver et dont le savoir repose sur le bon sens ! Les critiques réitérées contre tous les arts du divertissement ou les genres littéraires, le théâtre, la poésie ou le roman, qui font appel à l'imagination, sont à lire dans une triple perspective (*HE*, IV, p. 7), celle d'un certain protestantisme hostile aux fictions, d'une critique morale sur les effets pernicioeux de l'illusion littéraire et d'un message politique contre l'oisiveté parasite de toute une classe sociale. Le lien entre l'ostentation cérémonieuse et le théâtre se retrouve sous la plume de Wollstonecraft lorsqu'elle

critique Louis XVI (FR, p. 27) et insiste sur l'inanité de ses occupations et de ces rites publics : « The wars of Louis were, likewise, theatrical exhibitions ; and the business of his life was adjusting ceremonials [...] » La syntaxe parallèle souligne l'écart qu'il y a entre, d'un côté, le domaine des affaires sérieuses (*wars, business*) qui devraient faire partie des prérogatives royales et de l'autre, l'art de la représentation et de la mise en scène, symbole d'un pouvoir dépourvu, de fait, de toute signification et qui vide l'action politique de tout contenu. Le *topos* de la frivolité féminine est puissant dans ce contexte, en raison de ses différentes ramifications et des échos qu'il a dans tous les écrits contemporains qui vilipendent la monarchie ; il prend toutefois une saveur toute particulière, on s'en doute, sous la plume d'une femme.

- 12 Cela est d'autant plus vrai que cette mise en scène du pouvoir, qui vise à la soumission du peuple crédule, devient à son tour source de faiblesse, dès lors que les monarques sont dupes de leurs propres inventions et cérémonies, tel Louis XVI dans le passage que nous venons de citer. Le parallèle avec le portrait que Macaulay fait de Charles Ier est évident. En effet, ébloui par le luxe et par les perspectives offertes par un pouvoir absolu digne des cours orientales (la comparaison est de l'historienne), celui-ci est constamment amené à confondre la réalité avec ses rêves, à lancer des opérations militaires hasardeuses et à se placer, par amour, sous la coupe d'une reine étrangère qui, par son éducation même, ne peut comprendre la nature des libertés anglaises. Macaulay nous la décrit, nous y reviendrons, abreuvant son mari soumis, de contes séduisants et flatteurs (*seductive tales*) d'une toute puissance illusoire et irréaliste. Déjà, le projet d'expédition que, sous le règne de son père, Charles avait voulu mener en Espagne pour enlever l'Infante était le fait, nous dit Macaulay, d'un prince malade d'amour (*love-sick prince*, HE, I, p. 203), enivré, d'un côté, par une débauche de cérémonies dignes des extravagances décrites par les romanciers contemporains, de l'autre, excédé par les obstacles que le Vatican mettait à cette union. Toute la cour paraît infectée par un climat romanesque : Buckingham a une intrigue amoureuse avec Anne d'Autriche, en pleines négociations avec la France<sup>18</sup>, et la cour dans son ensemble se livre à des mascarades et à des festivités sans nombre pour satisfaire le goût de Charles pour les romans ( HE, II, p.148). L'échec de la politique extérieure de l'Angleterre et des opérations militaires menées sur le Continent suscite à ce propos l'ironie cinglante de l'historienne, puisque les seules conquêtes de Buckingham sont des conquêtes amoureuses (HE, II, p. 7). La puissance militaire et l'esprit martial perdent toute efficacité, de sorte que la subversion des valeurs aristocratiques paraît totale.
- 13 Afin donc de porter leurs coups, les deux historiennes sont amenées à prendre des positions misogynes, que ce soit en dépeignant des monarques dominés par leurs épouses, ou, nous le montrerons, en brochant un tableau souvent peu flatteur de l'action politique menée par des femmes. Ainsi Macaulay se moque du « uxorious monarch » (HE, II, p. 203) qui aime tellement sa reine, catholique et française, en outre, qu'il devient victime de son amour et de sa propre faiblesse, au risque de s'aliéner l'affection du peuple et le soutien du Parlement et de mener, sous l'influence d'Henriette-Marie, une politique anti-anglaise. À l'instar des pamphlétaires révolutionnaires, Mary Wollstonecraft développe toute une légende noire autour de Marie-Antoinette, reine étrangère elle aussi, dispendieuse et superficielle. Elle rejoint ainsi l'ouvrage, *Les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*, de Louise-Félicité Guinement de Keralio, femme de lettres et membre de la « société fraternelle de l'un et l'autre sexe ». Or une des gravures du pamphlet publié par Louis Prudhomme, au « bureau des révolutions » à Paris en 1791

était accompagnée d'une légende ô combien évocatrice, qui permet de prendre la pleine mesure d'une rhétorique misogyne révolutionnaire qui s'est appuyée précisément sur les discours des femmes elles-mêmes : « Un peuple est sans honneur, et mérite ses chaînes quand il baisse le front sous le sceptre des reines »<sup>19</sup>. On appréciera la rime pour l'oreille qui permet de ranger, par anticipation, la reine de France aux côtés de Marie de Médicis et des figures légendaires de Dalila et d'Omphale (CR, p. VIII).

- 14 Cette méfiance à l'égard de l'intervention des femmes sur la scène de l'histoire n'est toutefois pas propre aux seules reines, mères et épouses de rois, femmes de l'ombre qui transforment les affaires publiques en affaires privées, elle touche également aux masses. Il est, en effet, rare que Macaulay s'identifie aux femmes « aux vertus grecques » qui telles les Édimbourgeoises de toutes classes, participèrent activement à la résistance armée de Leith et qui abandonnèrent de ce fait, selon l'historienne, leur féminité (HE, II, p. 271), ce qui est un compliment à ses yeux, on l'aura compris. Le plus souvent, elle se plaint des actions fort irréflechies, impulsives et parfois violentes des femmes, que ce soit des Catholiques irlandaises qui se firent complices des plus atroces cruautés contre les Protestants (HE, III, *passim*), ou des femmes qui ont été poussées à faire une pétition au parlement en faveur du roi et d'une paix honteuse (HE, IV, p.30) ou de toutes celles qui ont cédé à leur sensibilité sans comprendre le sens de l'exécution du royaliste Strafford. Ces femmes sont emblématiques de la manière dont le pouvoir royal parvient à éblouir la population dans son ensemble et à faire de la sensibilité pure une arme : « Under governments of this kind, the common herd of men are incapable of judging of argument, and must be led to action by their passions, not their understanding » (HE, III, p. 160). Macaulay, comme Wollstonecraft plus tard dans *A Vindication of the Rights of Women* (1792), s'attaque à une forme d'éducation qui privilégie les ruses de la persuasion sur le juste jugement de la raison et qui, de ce fait, prépare les jeunes âmes à être sensibles à une rhétorique officielle trompeuse. Les femmes, on le sait par les remarques de l'une et l'autre sur l'éducation, en sont plus directement les victimes que les hommes : la misogynie des propos doit se comprendre dans ce contexte, comme une invitation à améliorer l'éducation des femmes autant que celle des masses, la vertu devant être l'apanage de l'homme social, qu'il soit de sexe féminin ou masculin<sup>20</sup>. Or cette vertu implique l'usage plein et entier d'une Raison qui est, pour Macaulay et Wollstonecraft, asexuée. En ce sens, le culte de la vertu morale et civile participe d'une stratégie commune pour minimiser leur statut de femme auteur.
- 15 Les problèmes que pose cette rhétorique misogyne sont évidents, puisqu'elle confirme le plus souvent le lectorat dans ses préjugés, que ce soit contre le sexe dit faible ou, on l'a vu pour Macaulay, contre la foule. Il en résulte une contradiction dans l'image même qu'elle donne du pouvoir démocratique. Si elle se réfère à la démocratie de façon répétée, l'image qu'elle véhicule du petit peuple est tributaire d'un langage moral qui vise à donner, d'un côté, une légitimité à ceux qui participent au combat pour les libertés, et à disqualifier, de l'autre, la majorité dont la conscience politique serait insuffisante. N'invite-t-elle pas là à remettre en question les principes d'égalité, qu'elle soit sexuelle ou sociale, qu'elle défend par ailleurs ? A première vue, elle semble effectivement prêter le flanc aux accusations d'hypocrisie sociale qu'ont portées certains de ses contemporains contre elle, comme lorsqu'elle a encouragé, ou du moins laissé s'exprimer, des sentiments de dévotion pour sa personne fort peu républicains<sup>21</sup>. Toutefois, pour la foule, comme pour les femmes, l'inégalité est, dans chaque cas, le fruit pervers d'une mauvaise éducation qui a été promue par calcul : le pouvoir



patriarcal crée artificiellement une hiérarchie mentale entre les êtres, afin de justifier le gouvernement du plus grand nombre par quelques-uns. L'échec du système provient du fait que l'élite est dupe de ses propres ruses et qu'elle ne se montre pas plus habile que la majorité qu'elle trompe : les deux révolutions, celle de 1642 et celle de 1789 résultent autant d'un déficit de compétences que des crises économiques. C'est peut-être là qu'il est possible de voir au travers de ces écrits historiques un appel aux femmes « aux vertus grecques » : il faut qu'elles participent à une société qui désormais sera méritocratique et fondée sur l'éducation de tous et de toutes.

- 16 Néanmoins, l'oubli qui enveloppe à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'œuvre de Macaulay, les scandales qui s'élèvent autour de la figure de l'historienne ou de Wollstonecraft, enfin la misogynie révolutionnaire elle-même qui se développe autour de 1793, témoignent de l'échec effectif d'une stratégie qui a eu le tort d'être prise à la lettre. De fait, la critique du féminin, fût-elle appliquée au pouvoir absolutiste et patriarcal, alimente indéniablement un retour à l'ordre masculin. Pour reprendre les mots que Louise-Félicité Guinement de Keralio adresse aux femmes : « Amuse tes enfans au bruit des hochets ; mais le timon de l'État ne convient pas à ta main débile et mal-assurée »<sup>22</sup>.

## NOTES

1. Voir Marie-Odile Bernez, « Catharine Macaulay et Mary Wollstonecraft. Deux femmes dans le débat sur la Révolution française en Angleterre », *Annales historiques de la Révolution française*, 344, <http://ahrf.revues.org/document6293.html>, dim. 12 juil. 2009 22/56 :19 CET., p. 2.
2. Voir notamment Catherine Macaulay, *The History of England from the accession of James I to the Elevation of the House of Hanover*, 3<sup>rd</sup> édition, Edward et Charles Dilly in the Poultry, 1769, vol. IV, p. 114, où elle commente l'écriture de Clarendon et porte des jugements sur sa valeur historique, *The History of England from the Accession of James I to the Elevation of the House of Hanover*, London, Dodsley, Johnstone, Davies, Cadell, 1767, vol. III, p. 1, 331, 429 ; 3<sup>e</sup>éd, vol. II, p. 285. Par la suite l'ouvrage sera noté HE.
3. Voir Laurence L. Bongie, *David Hume Prophet of the Counter revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1965. Pour une interprétation moins conservatrice de Hume, voir Richard Dees, « Hume and the Contexts of Politics », *The Journal of the History of Philosophy*, 30.2, avril 1992, p. 219-242.
4. Bridget Hill, *The Republican Virago, The Life and Times of Catharine Macaulay, Historian*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 25 ; pour une réception comparée des deux ouvrages, voir p. 43.
5. *Ibid.*, 42.
6. *Ibid.*, p. 40.
7. *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques I jusqu'à la révolution*, par Catherine Macaulay Graham, traduite en français et augmentée d'un discours préliminaire, contenant un précis de l'histoire d'Angleterre jusqu'à l'avènement de Jacques I, et enrichie de notes par Mirabeau [et par C.-P.-T. Guiraudet], Paris, Gattey, 1791-1792. L'ouvrage a été rédigé par Mirabeau, et publié par J. L. Giraud-Soulavie.
8. Voir le compte-rendu qui a été fait de cette traduction in *Petite bibliothèque choisie et classée méthodiquement*, Gabriel Peignot (éd.), Paris, chez Villier et Desessarts, 1800, p. 83.

9. Voir notamment, David Bromwich, « Wollstonecraft as a Critic of Burke », *Political Theory*, 23.4, Nov. 1995, p. 617-634 ; James Conniff, « Edmund Burke and His Critics : The Case of Mary Wollstonecraft, » *Journal of the History of Ideas* 60.2, 1999, p. 299-318.
10. Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Man in a Letter to the right honorable Edmund Burke*, London, Johnson, 1790.
11. Comparer *A Comparative Display of the Different Opinions of the most distinguished British Writers on the subject of the French Revolution*, London, Debrett, vol. I, p. 42, « other Gothic Governments » à *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution and the Effect it has produced in Europe*, vol. I, 2nd edition, London, Johnson, 1795, p. VIII, « gothic brutality and ignorance ». L'ouvrage sera noté FR par la suite.
12. D. Bromwich, *op. cit.*, p. 619, J. Conniff, *op. cit.*, p. 306. De ce point de vue, je ne vois pas, à la différence d'Isabelle Bour, de contradiction absolue entre ces références gothiques et la construction de la figure de l'historien dans le texte (voir « Mary Wollstonecraft as Historian in *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution ; and the Effect it has Produced in Europe* (1794) », *Études Épistémè*, 17, 2010, p. 119-129, § 15. url : <http://episteme.revues.org/668> consultée le : 30 mars 2011. La référence au gothique, même sous sa forme romanesque, est liée à l'histoire, à des régions, souvent catholiques, arriérées politiquement, où donc la tyrannie peut s'exprimer sans frein, d'où, me semble-t-il, les échanges de vocabulaire sous la plume de Wollstonecraft et de Mackintosh.
13. Nicolas de Condorcet, *Tableau historique du progrès de l'esprit humain*, ouvrage posthume, Paris, Agasse, an III, 1795. Cette vision du progrès se retrouve également, comme l'a montré Isabelle Bour, dans les théories stadias écossoises, art. cit., *passim*.
14. FR, p. 76 : « To ascertain this truth, we need not enter into deep researches, though it may be difficult to collect all the parts of the feudal chain [...] » *Ibid.*, p. 62 : « As it is from this period, that we must date the commencement of those great events, which, outrunning expectation, have almost rendered observation breathless, it becomes necessary to enter on the task with caution ; as it ought not to be more the object of the historian to fill up the sketch, than to trace the hidden springs and secret mechanism, which have put in motion a revolution, the most important that has ever been recorded in the annals of man. »
15. Voir Fiona McIntosh-Varjabédian, *Du Regard rétrospectif et de l'écriture de l'Histoire, Clío et Épiméthée*, Paris, Éditions Champion, 2009, première partie *passim*.
16. Devoney Looser, « Catharine Macaulay : The 'Female Historian' in Context », *Études Épistémè*, 17, 2010, p. 105-118, § 7. url : <http://episteme.revues.org/666> consultée le : 30 mars 2011.
17. Voir la préface du premier volume de Macaulay, *op. cit.* p. IX-X : elle s'attaque à l'érudit de profession qui, en raison même de ses études, de son apprentissage laborieux et des soutiens qu'il a été obligé de quémander, a été amené à adopter des principes lâches, favorables à l'asservissement et à la tyrannie.
18. Voir notamment l'expression « romantically swore », *HE*, I, p. 353.
19. Louise-Félicité Guinement de Keralio, *Les Crimes des reines de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Marie-Antoinette*, Paris, Au bureau des révolutions, 1791.
20. Catharine Graham Macaulay, *Letters on Education with Observations on Religious and Metaphysical Subjects*, London, 1790, p. I-II.
21. D. Looser, *op. cit.*, § 3.
22. CR, p. 10.

---

## RÉSUMÉS

Quand on observe les similitudes de vocabulaire et de registre entre *The History of England* (1763) de Catharine Macaulay et *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution* (1794), il est difficile de faire la part de ce qui relève de leur républicanisme ou de leur statut de femmes historiennes. Le cas est particulièrement épineux pour les inversions sexuelles qu'elles opèrent dans leurs textes, puisque le masculin et la fermeté de la raison sont associés avec la république parlementaire ou avec les Puritains, tandis que le pouvoir monarchique, censé être d'ordre patriarcal, est associé au caprice féminin et à un amour efféminé du luxe et des vaines apparences. Cette stratégie qui vise, par contraste, à *asexuer* et à neutraliser le regard et la voix de l'historien(ne) a toutefois pour conséquence fâcheuse de confirmer le public dans ses préjugés sexuels puisque les figures féminines, qu'elles appartiennent aux hautes sphères ou au peuple, sont presque systématiquement présentées comme victimes de leurs impulsions sentimentales et de leur superficialité.

This paper tries and analyses the similarities of vocabulary and of register between Catharine Macaulay's *History of England* (1763) and Mary Wollstonecraft's *Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution* (1794). Do they pertain to their status as female historians or to their republicanism or political radicalism? The case stays undecided when they invert the values of masculinity and or femininity, associating the Parliamentarians or the Puritans with male reason or, by contrast, the king and the monarchic party, supposedly founded on the values of patriarchy, with female caprice and a wanton fascination for luxuries and vanities. This strategy that aims at giving an asexual and impartial image of the historian has an unhappy consequence since it confirms the public in its sexual prejudices: women of all ranks are depicted as victims of their sentimental and irrational outbursts, of their superficiality and ignorance.

## AUTEUR

### FIONA MCINTOSH-VARJABÉDIAN

Fiona McIntosh-Varjabédian est professeur de littérature générale et comparée à l'université de Lille 3. Elle est notamment spécialiste des rapports entre la littérature britannique et française aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Elle s'intéresse tout particulièrement aux relations entre histoire et fiction que ce soit dans *La Vraisemblance narrative* publiée en 2002, *l'écriture de l'histoire et regard retrospectif*, *Clio et Epiméthée*, 2010, ou encore dans l'ouvrage collectif qu'elle a co-édité avec Marie-Madeleine Castellani, *Louis XI une figure controversée*, in *Bien Dire Bien Apprendre*, 2010.

# Sense and sensibility : Mary Wollstonecraft as Active Witness to History

Nathalie Zimpfer

---

Si on cherche [aux XVIIe et XVIIIe siècles] quelque chose qui ressemble un peu à ce qu'on entend par science historique au XIXe siècle, on le trouvera non dans le genre historique mais dans la controverse. (Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1971)

The Revolution [...] was not merely an event that had happened outside [Mary Wollstonecraft]; it was an active agent in her own blood. (V. Woolf, *Four Figures*, 1933)

- 1 The writing of History shall be agonistic or it will not be. Such might have been Mary Wollstonecraft's motto when composing *A Vindication of the Rights of Men, in a Letter to the Right Honorable Edmund Burke* (1790). This text may at first appear as a less obvious choice than *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution ; and the Effect it has Produced in Europe* (1794) for the critic desirous to analyse Wollstonecraft as a historian, but I believe it is a far better option if one's interest lies in her writing of history<sup>1</sup>. Similarly, « Dame Thucidydes », as one of Catherine Macaulay's admirers nicknamed her when he had a statue erected in her name<sup>2</sup>, would seem more appropriate than the fairly obscure author of educational treatises that Wollstonecraft was at the time. Indeed, Catherine Macaulay (1733-1791) was then the first Englishwoman to ever write a major historical work : her *History of England from the Accession of James I to the Elevation of the House of Hanover* was published in eight volumes between 1763 and 1771. However, because she was unknown, Wollstonecraft's stance was boldly innovative and makes her a very interesting witness to the major historical event of her days.
- 2 While it might be somewhat excessive to claim, as Chesterton did, that the French Revolution was « the most important event in English history »<sup>3</sup>, it is nevertheless true that this « cosmopolitic » event, as Jacques Mallet du Pan was to define it in 1793, had far reaching consequences on eighteenth-century England, so much so that it « ceased to belong to French people only »<sup>4</sup>. Recent historiographical studies do confirm that the

debate around the French Revolution was « probably the most crucial ideological debate ever to be held in English »<sup>5</sup>, « an unprecedented ideological war » whereby « the polarization of public opinion » was increased by « the ideological struggle that crystallized around the pamphlet war between Edmund Burke and Thomas Paine. On either bank of the political gulf created by the French Revolution stood Burke and Paine, defying each other like « intellectual boxers »<sup>6</sup>.

- 3 Naturally, these « intellectual boxers » were all but exclusively male, since female historians had been made « invisib[le] » after being, in Barbey d'Aurevilly's gleeful words, « excommunicated from history as well as metaphysics »<sup>7</sup>, though some women like Christine de Pisan or the Duchess of Newcastle had ventured on what was then regarded as male-only territory. Thus, out of the forty-five written responses elicited by the publication of Burke's pamphlet in 1790, that is to say the work that triggered the debate on the French Revolution in England, Catherine Macaulay and Mary Wollstonecraft's were the only two written by women<sup>8</sup>. And of the two, Wollstonecraft (1759-1797) was the one to fully grasp the agonistic mood of the debate, as is evinced by the highly polemic tone of her « letter » to Burke.
- 4 As I will endeavour to demonstrate, satire was for her merely the natural extension of the polemic mode because it made it possible to at least partially solve most of the aporias with which any woman writing history was confronted. Leaving aside as an insolvable question the issue of Wollstonecraft's degree of rhetorical awareness, I would like to offer an oxymoronic definition of her positioning as that of an active witness to history. Though she may not have been « a sophisticated historian »<sup>9</sup>, I will argue that her work was nevertheless a major *discursive* event in the pamphlet war that occurred in the 1790s in Britain in response to the French Revolution, and I will refute the notion that Paine's essay was « the most relevant response » to Edmund Burke's pamphlet<sup>10</sup>. Unlike Paine's indeed, Wollstonecraft's text does not sweep under the ideological carpet the issue of the gendering of historical and political discourse but rather addresses it head-on, albeit in a paradoxical manner, and can therefore be regarded as an even more relevant response to Burke's implicitly gendered rendition of the French Revolution, and as a significant contribution to the profuse discursive culture of eighteenth century radicalism.

\*

- 5 At no point does Mary Wollstonecraft attempt to conceal that hers is a polemical text. As Virginia Sapiro points out, her work is as much a response to Edmund Burke's style as it is to his ideas<sup>11</sup>. *A Vindication of the Rights of Men* therefore presents itself not as a historical treatise but as a letter in which *ad hominem* attacks abound. Burke is depicted as a dishonest man<sup>12</sup> whose reasonings are faulty – « [Burke] frequently [...] draw[s] conclusion without any previous premises » (*Vindication*, p. 10) – and a vain (*ibid.*, p. 7) and even pharisaic individual : « Observe, Sir, that I called your piety affectation. – A rant to enable you to point your venomous dart, and round your period » (*ibid.*, p. 26). In that respect, she is far from being that « spiritualised and invisible » creature free from all « prejudices and preferences »<sup>13</sup> that historians are often compared to, and does not even remotely claim to be the detached, « objective » observer of events who according to Lucien Febvre best epitomised the historian : « I don't take sides. [...] Why ? Because in history, I see only history »<sup>14</sup>.

- 6 Recent historical research, however, has shown that controversy was one of the many modes of the advent of history. While some critics argue that eighteenth century historical practice was not essentially different from that of the Renaissance, and that history was held in high esteem for its « defining quality of truthfulness »<sup>15</sup>, others consider that [in early modern England] « the forces driving historical inquiry and the development of historical technique and standards arose from impassioned religious and political controversies that informed and drew together seemingly different genres and activities » which, « significantly », did not enjoy « special status as ‘history’ »<sup>16</sup>.
- 7 In Wollstonecraft’s days, then, writing history was not necessarily synonymous with writing in the balanced way that gradually became the hallmark of the true historian : « [In the seventeenth and eighteenth centuries] whoever attempts to locate something resembling what in the nineteenth century came to be called historical science should look not into the historical genre, but into controversy »<sup>17</sup>. Besides, as contemporary historian Hayden White reminds us, « Throughout the eighteenth century, historical studies had no discipline proper to itself alone [...] Historical writing, in fact, was regarded as a branch of the art of rhetoric »<sup>18</sup>. Though polemicists never deliberately aimed to give birth to history as an object of study, their work nevertheless led to its advent inasmuch as that the art of controversy *de facto* implies a critical historicizing of the debate ; the necessity to convince thus leads controversialists to resort to methods that foreground the historicity of references traditionally regarded as « natural ».
- 8 Through controversy, history thus emerged both as a practice and an object of thought and, somewhat unconsciously at first, opposed itself to what hitherto passed for history, i.e. the normative notion of *tradition*. Tradition  
 apprehends temporality in relation to an origin, which is a guarantor of truth. Tradition entails a valorizing of antiquity because of the equating of truth with origin and antiquity, as well as a denunciation of novelty, which is indicted as variation and therefore error, as betrayal of the origin. History renounces the normative conception of time that tradition imposes and can thus be defined as temporality freed from the primacy of origin. Novelty is the flesh and blood of history, and novelty cannot be referred to a norm that transcends temporality.<sup>19</sup>
- 9 This is why eighteenth century controversy can be regarded as the critical enactment of a science in the making, and history as both the practice of controversy itself and the theoretical result of this practice.
- 10 Now this conception of history as tradition is precisely what Mary Wollstonecraft opposes :  
 In the name of the people of England, you say, ‘that we know we have made no discoveries ; and we think that no discoveries are to be made in morality ; nor many in the great principles of government, nor in the ideas of liberty, which were understood long before we were born, altogether as well as they will be after the grave has heaped its mould upon our presumption, and the silent tomb shall have imposed its law on our pert loquacity. In England we have not yet been completely emboweled of our natural entrails ; we still feel within us, and we cherish and cultivate those inbred sentiments which are the faithful guardians, the active monitors of our duty, the true supporters of all liberal and manly morals. (Vindication, p. 32)
- 11 The recurring first-person plural pronoun points to the true object of Wollstonecraft’s charge : contrary to what Burke would have his readers believe, he is not the sole keeper of historical truth. Thus, the ironical disparaging of the man is but the first stage of a delegitimizing strategy which aims not at the person, but rather at the vision

of history that he exemplifies. This is not so much a battle of wills as the epic of two antithetical conceptions of history embodied by Burke and Wollstonecraft : « prescription », that is to say the « immortal boundary against innovation » erected by « the few [who] have sacrificed the many to their vices » (*Vindication*, p. 10) is opposed to a teleological vision of history as progress unfolding over time. What is ultimately at stake is the relationship between civilization and democracy, which the two writers interpret in antagonistic ways. That is why the argumentative logic of Wollstonecraft's text can only be profoundly agonistic : she speaks to silence her opponent by crushing him under the sheer weight of her reasoning so that her definition of history as « glorious change » (*Vindication*, p. 46) might prevail<sup>20</sup>.

12 Such a conception of history is a highly politicised one and *A Vindication of the Rights of Men* has rightly been called « the key moment of Wollstonecraft's breakthrough as a political thinker »<sup>21</sup>. Here is a woman who adamantly refuses to write history differently from men because that would be tantamount to condoning what has since then been termed the « myth of passive womanhood »<sup>22</sup>. She therefore never acts as a mere witness to history playing the role of the dedicated but passive female spectator willing to suffer in the name of truth. Her stance might oxymoronically be described as that of an active witness, that is to say not the author of a testimony, but a participant in the redefinition of the Whig party undertaken by the English Radicals of the 1790s.

13 The latter may be regarded as the last example of an indigenous tradition of political and moral thought which equates Whiggery with 'true' and 'honest' politics ; the 1790 Radicals looked back to the Commonwealthmen of the English revolutions of the seventeenth century and interpreted the French Revolution as a re play of 1688, a parallel made explicit in Wollstonecraft's text :

You further proceed grossly to misrepresent Dr Price's meaning ; and, with an affectation of holy fervour, express your indignation at his profaning a beautiful rapturous ejaculation, when alluding to the King of France's submission to the National Assembly ; he rejoiced to hail a glorious revolution, which promised an [sic] universal diffusion of liberty and happiness. (*Vindication* p. 25 ; my emphasis)

14 Besides, the historico-political thought of *A Vindication* is based on the foundational text of Whiggery, that is to say John Locke's *Two Treatises of Government* (1690). Thus, Wollstonecraft's claim that :

The birthright of man, to give you, Sir, a short definition of this disputed right, is such a degree of liberty, civil and religious, as is compatible with the liberty of every other individual with whom he is united in a social compact, and the continued existence of that compact. (*Vindication*, p. 9)

clearly echoes Locke :

The only way whereby any one divests himself of his Natural Liberty, and puts on the bonds of Civil Society is by agreeing with other men to joyn and unite into a community, for the comfortable, safe, and peaceable living one amongst another [...]. Every Man, by consenting with others to make one Body Politick under one Government, puts himself under an obligation to every one of that Society, to submit to the determination of the majority, and to be concluded by it ; or else this original Compact, whereby he woth others incorporates into one Society, would signify nothing, and be no Compact.<sup>23</sup>

15 It is within this specific context that Wollstonecraft's denunciation of « the sophistry of asserting that Nature leads us to reverence our civil institutions from the same principle that we venerate aged individuals » as a « palpable fallacy » (*Vindication*, p. 49) takes on its full meaning :

We are to reverence the rust of antiquity, and term the unnatural customs, which ignorance and mistaken self-interest have consolidated, the sage fruit of experience : nay, that, if we do discover some errors, our feelings should lead us to excuse, with blind love, or unprincipled filial affection, the venerable vestiges of ancient days. (*Vindication*, p. 10)

- 16 She identifies undue respect of *tradition* as the main obstacle to the natural progress of *history* and propounds instead a vision of the body politic as Lockean social compact :

And what has stopped its progress ? – hereditary property – hereditary honours. The man has been changed into an artificial monster by the station in which he was born, and the consequent homage that benumbed his faculties like the torpedo's touch ;–or a being, with a capacity of reasoning, would not have failed to discover, as his faculties unfolded, that true happiness arose from the friendship and intimacy which can only be enjoyed by equals ; and that charity is not a condescending distribution of alms, but an intercourse of good offices and mutual benefits, founded on respect for justice and humanity. (*Vindication*, p. 10)

- 17 A *Vindication* thus not only refutes the notion of Burke as the sole keeper of historical truth, but gradually offers the alternative figure of Wollstonecraft as a better, purer, and more genuine embodiment of it.

\*

- 18 « A surgeon would tell you that by skinning over a wound you spread disease through the whole frame ; and, surely, they indirectly aim at destroying all purity of morals, who poison the very source of virtue, by smearing a sentimental varnish over vice, to hide its natural deformity » (*Vindication*, p. 25). This emphasis on purity points to a major shift in Wollstonecraft's text, that from the antagonism between tradition and history to the opposition of virtue to corruption, and, even more significantly, the sexualization of both notions. The quasi incantatory denunciation of « property » throughout the *Vindication* – « Security of property ! Behold, in a few words, the definition of English liberty ! » (*Vindication*, p. 14-15) – is but the prelude to the more radical charge of the corruption of society by luxury and false refinement.

- 19 In this respect, her denunciation of the « idiotism » that « luxury and effeminacy » introduce « into the noble families which form one of the pillars of our state » (*Vindication*, p. 24) is clearly indebted to the Scottish Enlighteners and their account of historical development, more particularly to Adam Ferguson's *Essay on the History of Civil Society* (1767) in which he castigates the « effeminacy, contracted in the enjoyment of ease and conveniency »<sup>24</sup>, a view that in turn informed James Burgh's view of society in his *Political Disquisitions* (1774)<sup>25</sup>. There is abundant proof in Wollstonecraft's texts of the imprint of Scottish Enlightenment ideas on her thinking and, as the author of « the first book-length account of the clash between Burke and Wollstonecraft » demonstrates :

The clash between Burke and Wollstonecraft over the meaning of the French Revolution developed from a Scottish Enlightenment language of politics structured broadly around « moral sense » philosophy and the closely connected historical narrative of a « civilizing process » in which the Scots understood that moral sense to be embedded.<sup>26</sup>

- 20 Both writers « freely adapted, melded, criticized, and fundamentally transformed certain broadly shared Scottish Enlightenment ideas and the language in which they were articulated, from their own theoretical perspectives and for their own particular



political ends, which were those of repudiating or defending the French Revolution »<sup>27</sup>. This is particularly conspicuous in Wollstonecraft's foregrounding of the implicit sexualization of the debate on hereditary property. Though she briefly mentions the « equally pernicious effects on female morals » of this « system » (*Vindication*, p. 23), she never lays the emphasis on her gender, quite the contrary. What she attempts to do from the outset is break into the hitherto exclusively male preserve of rational discourse. « Quitting now the flowers of rhetoric, let us, Sir, reason together » (*Vindication*, p. 9). Innocuous though this address to Burke might sound to our modern ears, Wollstonecraft is here claiming for women everything that had so far been reserved to men : the (masculine) language of reason, the public arena, the political disquisition<sup>28</sup>.

- 21 While Poovey is right in identifying « Wollstonecraft's attack on self-indulgence and submission » as « preeminently a bourgeois assault made, in the name of individual effort and proven merit, against aristocratic privilege and passivity »<sup>29</sup>, what matters possibly even more is her understanding of Burke's invidiously sexualized aesthetic categories and, more crucially still, her insight that the aesthetic theoretician cannot be distinguished from the politician. Indeed, in Burke's previous text *A Philosophical Enquiry into the Origins of our Ideas of the Sublime and Beautiful* (1757), aesthetic categories were highly, albeit implicitly, gendered : the sublime was equated with the great, the strong and the majestic, and, as such, regarded as a male category, whereas the beautiful was 'naturally' associated to the small, the delicate, and the fragile, and therefore envisaged as feminine ; similarly, the language of dispassionate reason was, equally naturally, on the side of men while women were left with feelings only. As Tom Furniss points out, « Wollstonecraft's *Vindication* is particularly attentive to the way that Burke manipulates conventional ideas of gender and class »<sup>30</sup> ; and in her own version of the French Revolution, she transgressively redefines the beautiful and the sublime along non gendered line : « truth, in morals, has ever appeared to me the essence of the sublime ; and, in taste, simplicity the only creterion of the beautiful » (*Vindication*, p. 7)<sup>31</sup>.
- 22 Wollstonecraft's insight is at its most visible in her parodic depiction of women as « little, smooth, delicate, fair creatures » who « should « learn to lisp, to totter in their walk, and nick-name God's creatures » (*Vindication*, p. 45). In appropriating « the 'effeminacy' theme of Commonwealth thought »<sup>32</sup>, Wollstonecraft deliberately shuns the role of witness to history in favour of a far more active one : she politicizes the cult of sensibility by defining civic virtue as a turning away from the private to the political, which naturally applies to women far more than it does to men. By thus extending to women the principles of true Whiggery and political radicalism, she subverts the « predicative distribution »<sup>33</sup> that condemns women to the realm of feelings while claiming the rational faculties for men.
- 23 As a result, *A Vindication* is pervaded by a double movement of textual self-legitimizing and delegitimizing of Burke along gendered lines : she clearly identifies with the rights of *man* (« I reverence the rights of men », *Vindication*, p. 7) and « our constitution », « our liberty », « our government », « our church and state » (*ibid.*, p. 11 ; 12 ; 14 ; 34). She also repeatedly applies the adjective « manly » to herself (*ibid.*, p. 7 ; 36) and concomitantly confines Burke to the field of sensibility traditionally reserved to women, the better to occupy the field of reason. He is but « the slave of impulse » (*ibid.*, p. 26) a creature whose « pampered sensibility » (*ibid.*, p. 9) and « unman[*i*nness] » (*ibid.*,

p. 13 ; 19) make him unfit for intellectual work, as is evinced in a strikingly ironic preterition : « If I were not afraid to derange your nervous system by the bare mention of a metaphysical enquiry, I should observe, Sir... » (*ibid.*, p. 16)<sup>34</sup>.

- 24 This would seem to confirm Wendy Gunther-Canada's analysis that *A Vindication of the Rights of Men* marks Wollstonecraft's transformation « from female novelist into manly polemicist »<sup>35</sup>. It might however be more accurate to say that the choice of the rhetoric of reason points to a desire to desexualize language and reach for an ungendered one, something that Wollstonecraft conceptualized in her following *Vindication*, where her admiration for Catherine Macaulay is attributed to the fact that « in her style of writing [...] no sex appears, for it is like the sense it conveys, strong and clear » (*A Vindication of the Rights of Woman*, p. 175). While this quest for an 'unsexed' kind of language is not devoid of contradictions, it nevertheless enables Wollstonecraft to break into the field of history and to assert that men and women are equally capable of, and entitled to, the writing of it, a fact implicitly acknowledged by the *Gentleman's Magazine's* anonymous reviewer when the second edition of the *Vindication* was published : the text, he claimed, could not possibly have been written by « a real, and not a fictitious lady »<sup>36</sup>.
- 25 Wollstonecraft could thus be regarded as anticipating modern feminists' argument that sexual difference is no indicator of social, intellectual, or political capacity<sup>37</sup>. Yet, her self-appointed mission to *not* write history as a woman does not entail her writing it like a man. Rather, as she wrote to her sister Everina after her publisher and mentor Joseph Johnson had suggested that she might live off of her writings, she was to be « the first of a new genus – I tremble at the attempt yet if I fail »<sup>38</sup>. What the context of this oft-quoted phrase suggests is not that she would be the first woman writer, which she knew not to be the case, but that she would, however, be the first woman to publicly define herself as a writer. Her fear that she might fail is proof enough that she was fully aware of the eminently transgressive dimension involved in becoming the first *professional* woman writer : both gender and genre distinctions had to be overcome, since the equation of rhetoric with manliness was as old as rhetoric itself and therefore put Wollstonecraft in a situation « that commanded either her sexual obliteration or textual failure »<sup>39</sup>.
- 26 Obliterated she was not, and her initial address to Burke whereby she dared him to « reason together » is echoed in a subsequent rhetorical question whereby she requests from her opponent the permission to « allow [her] to expostulate with [him] » (*Vindication*, p. 18). In doing so, she repeatedly and determinedly asserts her refusal to be marginalized as a historian, and her systematic deconstruction of Burke's epistemology and aesthetics leads to both the invalidation of Burke's vision of history and the promotion of Wollstonecraft's.

\*

- 27 « Let us, Sir, reason together ». But are *ad hominem* attacks and, more generally, vocal denunciations, compatible with such a discursive foregrounding of rationality ? For a number of scholars, therein lies the main contradiction of the text<sup>40</sup>. The question is evidently one that deserves critical analysis, as it might seem rather natural to consider that Wollstonecraft's claim to legitimacy as a historian is somewhat undermined by the emotional violence that pervades her entire text. In this respect, Isabelle Bour's remark about *An historical and Moral View of the French Revolution* that « the theatricality of some

of Wollstonecraft's language », which is so unlike « the balanced assessments of the historian », « is analogous to the artificiality she deplored in French society »<sup>41</sup> might be thought to apply to *A Vindication of the Rights of Men* as well.

- 28 There is, however, ample textual evidence to suggest that *A Vindication* may be read as a satirical pamphlet and that such a rhetorical mode makes for an aesthetic sublimation of the violence inherent in polemical discourse. The satiric mode is what makes it possible for *A Vindication* to reconcile sense and sensibility or, in Wollstonecraft's words, « the culture of the heart » with « that of the mind »<sup>42</sup>. A woman « with very bright eyes and a very eager tongue »<sup>43</sup>, Wollstonecraft was certainly not afraid of polemic and did become one of the English « intellectual boxers » that argued over the interpretation to be given to the French Revolution<sup>44</sup>. And while she was initially prompted to write her text in defence of *A Discourse on the Love of Our Country* (1790) by Richard Price, whose interpretation of the French Revolution as a replay of the Glorious Revolution that would in turn inspire the British people and lead to the emancipation of Dissenters had come under attack in Burke's own account of the event, it would however be erroneous to reduce *A Vindication* to a personal refutation of Burke<sup>45</sup>.
- 29 What has been defined as Wollstonecraft's « inclination [...] to see some events in terms of individual behaviour, occasionally in terms of individual plotting », which makes the feminist's argument « psychological and personal rather than systemic and universal »<sup>46</sup>, is best envisaged as a powerful satirical strategy. Her text offers a prime example of the « paranoia that constitute[d] both the paradigmatic mood of the 1790s in England and the most effective rhetorical strategy for containing – in the modality of an embattled, lucidly defensive inwardness – the anxious perception of history as a welter of uncontrollable and malevolent forces »<sup>47</sup>. In other words, far from yielding to uncontrolled emotions, Wollstonecraft consciously and vigorously resorts to the explanatory model of conspiracy to present Burke's aesthetics and politics as a symbolic plot aimed at securing the perpetuation of constitutional monarchy, the conspiracy of the past against the present, of tradition against progress.
- 30 Satire is not here to be understood as part of the generic tripartition established by Marc Angenot – satire / polemic / pamphlet –<sup>48</sup>, but as a mode that makes it possible to turn paranoia into « a vicarious mode of historical cognition »<sup>49</sup>. As has been demonstrated, polemic was part and parcel of the discursive culture of English radicalism in 1790 England, but I believe that it is the specifically satirical dimension of Wollstonecraft's pamphlet, rather than the polemic one, which accounts for both its efficiency and its very structure. Wollstonecraft's textual strategy can be analysed in the very terms that a critic used to define satire, namely, the « ethical regulation and [...] aesthetic sublimation of the violence and cunning inherent in the social use of language »<sup>50</sup>.
- 31 Her indignant vehemence should thus not be read as the transparent expression of a genuinely felt emotion, but as a rhetorical posture consonant with Juvenal's dicta that *Facit indignatio versum* and that *Difficile est saturam non scribere*. While Wollstonecraft's own version of this stance is less witty than Pope's, who claimed that « Fools rush into [his] head, and so [he] write[s] »<sup>51</sup>, it is as straightforwardly clear as Juvenal's precept : « If, therefore, in the course of this epistle, I chance to express contempt, and even indignation, with some emphasis, I beseech you to believe that it is not a flight of fancy » (*Vindication*, p. 7). Here is indeed satire as « militant irony »<sup>52</sup>, « militant » both because of the tone of her text, but also because of the constant, if often implicit,

underlying presence of the moral norm according to which she indicts Burke : satire is used by Wollstonecraft as a mode of historiography to the extent that it subverts the gravity of the historic *sermo* and delegitimises the competing historian's credibility by exposing his account as an imposture. In a modern critic's words, Burke's rendition is « less a representation of the Revolution than the textual enactment of a revolution which it imagines and stages »<sup>53</sup>.

- 32 Exposing an imposture : such is the essential underlying logic of *A Vindication*, which presents itself as the unveiling of Burke's hypocrisy and the revealing of historical truth. Wollstonecraft's militancy is clearly perceptible in tersely ironical sentences such as « I perceive, from the whole tenor of your Reflections, that you have a mortal antipathy to reason » (*Vindication*, p. 10). But even more significant is the charge of « affectation » that she levels at Burke (*ibid.*, p. 25). Indeed, as Henry Fielding has taught us, herein lies « the only source of the true Ridiculous »<sup>54</sup>, since it points to the discrepancy between *profession* (what is said) and *performance* (what is done). Hence the satirist's self assigned mission and his or her self-proclaimed legitimacy : the satirist's role is to expose such hypocrisy, which is precisely what Wollstonecraft claims to be doing. Her text is pervaded by a dichotomy between her own clear sightedness – her eye is « undazzled » and « steady » (*Vindication*, p. 58) – and Burke's deliberate concealment of historical truth – « You should have hinted to them [the people of England], that property in England is much more secure than liberty, and not have concealed that the liberty of an honest mechanic – his all – is often sacrificed to secure the property of the rich » (*Vindication*, p. 15) –, and imbued with metaphors pertaining to the rhetoric of unveiling : her mission is to correct Burke « wilful » and « gros[s] misrepresent[at]ions » (*Vindication*, p. 19 ; 25) and to make the reader see beyond the « shallow sparkling stream » of his rhetoric (*ibid.*, p. 59) by « strip[ping] » (*ibid.*, p. 48) the « veil » (*ibid.*, p. 15) and the « drapery » (*ibid.*, p. 15, 37, 48, 60) behind which he has concealed the truth, and by scraping off the « varnish » (*ibid.*, p. 25) that he used to « colour [it] over » (*ibid.*, p. 59).
- 33 This leads to a quasi eschatological vision of history whereby the forces of good and evil are engaged in a fight to the death whose outcome is not to be known to humankind : « The good that time slowly educes from [present calamities] may be hid from mortal eye, or dimly seen » (*Vindication*, p. 18). This accounts for the series of binary oppositions that are scattered throughout the text, notably hereditary property against liberty – « when you call yourself a friend of liberty, whether it would not be more consistent to style yourself the champion of property, the adorer of the golden image which power has set up ? » (*Vindication*, p. 13) and poverty against wealth : « Yes, Sir, the strong gained riches, the few have sacrificed the many to their vices » (*ibid.*, p. 10). Nowhere is Wollstonecraft's conception of history clearer than in the well-known vignette in which the fate of Marie-Antoinette is opposed to that of poor French women :

A sentiment of this kind [« pity which borders on contempt »] glanced across my mind when I read the following exclamation. « Whilst the royal captives, who followed in the train, were slowly moved along, amidst the horrid yells, and shrilling screams, and frantic dances, and infamous contumelies, and all the unutterable abominations of the furies of hell, in the abused shape of the vilest of women ». Probably you mean women who gained a livelihood by selling vegetables or fish, who never had had any advantages of education ; or their vices might have lost part of their abominable deformity, by losing part of their grossness. The queen of France – the great and small vulgar, claim our pity ; they have almost insuperable

obstacles to surmount in their progress towards true dignity of character ; still I have such a plain down-right understanding that I do not like to make a distinction without a difference. (*Vindication*, p. 30)

- 34 The passage epitomises the discursive staging of history which is both the main characteristic and the strength of Wollstonecraft's text. The women described here are more masculine than Burke's ideal women, the very antitype – socially, politically, and aesthetically – of Marie Antoinette and, as such, to be excluded from the kind of society advocated by Burke. Wollstonecraft's implicit point that these women's animality is not anatomical but cultural is part and parcel of her historical analysis, but is rendered even more powerful by the aestheticizing of violence that defines the satiric mode. This is the very quality which, unlike what has been claimed<sup>55</sup>, makes her text far more convincing than Paine's because it is

the only reply to Burke which is adequate on the emotional side [...]; for Burke's strength was due as much to the intensity of his feelings as to the power of his mind, and the antagonist [Wollstonecraft] who was sufficiently sympathetic to meet him on his ground had manifest advantages over the other controversialists.<sup>56</sup>

- 35 Now, the traditional notion of the historian's neutral, detached vantage point has recently been undermined by numerous philosophers, who have rejected the very possibility of objective historical knowledge, but also by leading historians such as Hayden White, who not only argues that the reality of past events is not contradicted by their literary portrayals, but also claims that good, even analytic history inspires emotion and in doing so may serve important psychological functions<sup>57</sup>. That is why nothing would be more erroneous than to take Wollstonecraft's « indignation » as the unleashing of uncontrollable emotion when she intones: « I glow with indignation when I attempt, *methodically*, to unravel your slavish paradoxes, in which I can find no fixed first principle to refute » (*Vindication*, p. 10 ; my emphasis) : emotion is both the means and the end of her method as a historian. Shocking readers into awareness is the most efficacious prelude to making them accept her version of historical truth.

\*

- 36 « I war not with an individual when I contend for the *rights of men* », claims Wollstonecraft at the outset of her text (*Vindication*, p. 7). Far from being an empty rhetorical disclaimer whose validity is *de facto* annihilated by the *ad hominem* attacks pervading the *Vindication*, this statement points to an essential, constitutive dimension of her text : her conception of history as emotional involvement. This makes her a very modern historian indeed, showing that a historical event never entirely exists independently of, and detached from, the subjectivities of historians. As Tom Furniss puts it, the « inbuilt instabilities in Burke's discursive project simply get foregrounded or dramatised in the textual struggle between Burke and his liberal and radical antagonists » ; in that respect, Burke is arguably « a still more powerful interlocutor [than Rousseau] whose texts paradoxically empower Wollstonecraft's thought even as she seeks to displace them »<sup>58</sup>. Her critique of the interplay between aesthetics, gender and politics in Burke's *Reflections* here make her challenge conventional assumptions about gender characteristics and sexual anatomy and will later lead her to formulate the wish that « [women] may every day grow more and more masculine », in which masculine is to be understood as « the attainment of those talents and virtues, the exercise of which ennobles the human character, and which raises females in the scale

of animal being » (*Vindication of the Rights of Woman*, p. 74). It is indeed « significan[t] » that Wollstonecraft's

first extensive production as a self supporting professional and self proclaimed intellectual took the form that most people would have considered the least appropriate for a woman – the political disquisition. Requiring knowledge of government (in which women had no share), analytical ability (of which women theoretically had little) and the ambition to participate directly in contemporary events (of which were supposed to have none), political disquisition was in every sense a masculine domain.<sup>59</sup>

- 37 And indeed, though « Wollstonecraft's [second *Vindication*] is not always seen strictly as a part of the Revolution controversy, yet its arguments clearly relate to the egalitarian and radical case she had already advanced against Burke ». <sup>60</sup>

## NOTES

1. For an excellent analysis of *An Historical and Moral View of [...] the French Revolution*, see Isabelle Bour, « Mary Wollstonecraft as Historian in *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution ; and the Effect it has Produced in Europe* (1794) », *Études Épistémè*, 17, printemps 2010, p. 119-28.
2. See Michael Davis, « Le radicalisme anglais et la révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 342 (2005), p. 36, 20 April 2011, <http://ahrf.revues.org/1913>.
3. G. K. Chesterton, *The Victorian Age in Literature*, New York, Henry Holt, 1913, p. 18
4. *Ibid.*, p. 73 ; my translation. Unless otherwise indicated, all translations from the French are mine.
5. Thomas Wellsted Copeland, *Our Eminent Friend Edmund Burke ; Six Essays*, New Haven, Yale UP, 1949, p. 148 ; see also Michael Davies, art. cit., p. 76.
6. M. Davies, art. cit., p. 90 ; 75 ; Davies borrows the phrase « intellectual boxers from N.C. Phillips, « Burke and Paine : The Conservative and Radical Minds », *Landfall*, 8, 1954, p. 36.
7. Nicole Pellegrin (ed.), *Histoires d'historiennes*, « L'école du genre », Saint-Étienne, PUSE, 2006, p. 9, p. 11.
8. Marie-Odile Bernez, « Catharine Macaulay et Mary Wollstonecraft. Deux femmes dans le débat sur la Révolution française en Angleterre », *Annales historiques de la Révolution française*, 344, avril-juin 2006, p. 161, 21 April 2011, <http://ahrf.revues.org/6293>.
9. Barbara Taylor, *Mary Wollstonecraft and the Feminist Imagination*, Cambridge, Cambridge UP, 2003, p. 164.
10. M. Davis, art. cit., p. 76. For the chronology of these responses, see James T. Boulton, *The Language of Politics in the Age of Mikes and Burke*, London and Toronto, Routledge and Kegan Paul, 1963, p. 265-271 ; R.R. Fennessey, *Burke, Paine and the Rights of Man : A Difference of Political Opinion*, The Hague, M. Nijhoff, 1963, p. 181-212 ; Michael Davis, art. cit.
11. Virginia Sapiro, *A Vindication of Political Virtue : The Political Theory of Mary Wollstonecraft*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, p. 201.
12. Janet Todd and Marilyn Butler (eds.), *The Works of Mary Wollstonecraft*, vol. 5, *A Vindication of the Rights of Men*, London, Pickering, 1989, p. 13 ; all references to *A Vindication of the Rights of Men* are to this edition and will henceforth be cited intratextually.

13. Bonnie G. Smith, *The Gender of History. Men, Women, and Historical Practice*, Cambridge, Mass., Harvard UP, 1998, p. 2.
14. *Ibid.*, p. 2.
15. Philip Hicks, *Neo-classical History and English Culture : From Clarendon to Hume*, Basingstoke, Macmillan, 1996, p. 11. Both Philip Hicks and Mark Salber Phillip (*Society and Sentiment : Genres of Historical Writing in Britain, 1740 1820*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2000) differ from Paulina Kewes in that they share a more traditional approach to generic categories.
16. Paulina Kewes, « History and Its Uses », in *The Uses of History in Early Modern England*, ed. Pauline Kewes, San Marino, Calif., Huntington Library, 2006, p. 3.
17. Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie*, L'univers historique 2, Paris, Seuil, 1971, p. 230. Also see S. Wolin Sheldon, *Politics and Vision : Continuity and Innovation in Western Political Thought*, Princeton, Princeton UP, 2006.
18. Hayden White, *The Content of the Form : Narrative Discourse and the Historical Representation*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 1987, p. 64.
19. Nicolas Piqué, *De la Tradition à l'Histoire, éléments pour une généalogie du concept d'histoire à partir des controverses religieuses en France, 1669-1704*, Paris, Librairie Champion, 2009, p. 14.
20. The OED defines « agonistic » as « striving to overcome in argument. »
21. G. J. Barker-Benfield, « Mary Wollstonecraft : Eighteenth-Century Commonwealthwoman », in *Race, Gender, and Rank. Early Modern Ideas of Humanity*, Maryanne Cline (ed.), Library of the History of Ideas volume III, Rochester, New York, University of Rochester Press, 1992, p. 184.
22. Ellen Pollak, *The Poetics of Sexual Myth : Gender and Ideology in the Verse of Swift and Pope*, Chicago, University of Chicago Press, 1985, p. 22.
23. John Locke, *Two Treatises of Government* (1690), ed. Peter Laslett, New York, Mentor Books, New American Library, 1965, vol. II, p. 95.
24. Adam Ferguson, *An Essay on the History of Civil Society* [1767], seventh edition, Boston, Hastings, Etheridge and Bliss, 1809, p. 437.
25. As Lyndall Gordon has shown, Burgh's widow « suddenly appear[ed] on the scene » of Wollstonecraft's life and acted as « fairy godmother » to her. Lyndall Gordon, *Mary Wollstonecraft. A New Genus*, London, Little, Brown, 2005, p. 40.
26. Daniel O'Neill, *The Burke-Wollstonecraft Debate : Savagery, Civilization and Democracy*, University Park, PA : Pennsylvania State UP, 2007, p. 2 ; p. 9.
27. *Ibid.*
28. On this specific point, see Mary Poovey, *The Proper Lady and the Woman Writer. Ideology as Style in the Works of Mary Wollstonecraft, Mary Shelley, and Jane Austen*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1984, especially p. 56 sq. Also see Bonnie Smith (*op. cit.* p. 101), who demonstrates that until very recently the historian was regarded as « the embodiment of universal truth, who [...] emerges as a genderless genius with a name that radiates extraordinary power » whereas in fact, for historically explicable reasons, there is an « authorial presence » in the historian and this authorial presence has been gendered as masculine.
29. Mary Poovey, *op.cit.*, p. 62.
30. Tom Furniss, « Mary Wollstonecraft's Revolution », in *The Cambridge Companion to Mary Wollstonecraft*, Claudia L. Johnson (ed.), Cambridge, Cambridge UP, 2002, p. 61.
31. For a more detailed analysis of the implicitly sexualized dimension of Burke's aesthetics, see T. Furniss, *Edmund Burke's Aesthetic Ideology : Language, Gender and Political Economy in Revolution*, Cambridge, Cambridge UP, 1993.
32. G. J. Barker-Benfield, *op. cit.*, p. 197
33. Hélène Cixous, « Castration or Decapitation ? », trans. Annette Kuhn, *Signs* 7.1, Autumn 1981, p. 10.
34. The aporia to which this definition of the language of reason as « manly » leads would deserve further analysis. Suffice it to say here that the meaning that Wollstonecraft imparts to

the adjective is complex : it retains its traditional gendered meaning while also transcending it by being associated to ungendered characteristics such as « true dignity of character » (*Vindication*, p. 24) and rationality : « But should experience prove that there is a beauty in virtue, a charm in order, which necessarily implies exertion, a depraved sensual taste may give way to a more manly one – and melting feelings to rational satisfactions. Both may be equally natural to man ; the test is their moral difference, and that point reason alone can decide (*ibid.*, p. 46).

35. Wendy Gunther-Canada, « The Politics of Sense and Sensibility : Mary Wollstonecraft and Catherine Macaulay Graham on Edmund Burke's Reflections on the Revolution in France », in *Women Writers in the Early Modern British Political Tradition*, Hilda L. Smith (ed.), Cambridge, Cambridge UP, 1998, p. 129.

36. Anonymous. N° 61, Feb. 1791, p. 154 ; in Gunther Canada, *op. cit.* p. 130 31.

37. On this specific point, see Joan Wallach Scott, *Only Paradoxes to Offer. French Feminists and the Rights of Man*, Cambridge, Mass., London, Harvard UP, 1996, especially the introduction.

38. Janet Todd, *Mary Wollstonecraft. The Collected Letters*, Harmondsworth, Penguin, 2004 [2003], p. 139.

39. Miriam Brody, « The Vindication of the Writes of Woman : Mary Wollstonecraft and Enlightenment Rhetoric », in *Feminist Interpretations of Mary Wollstonecraft*, Maria J. Falco (ed.), University Park, The Pennsylvania State UP, 1996, p. 108. For a detailed analysis of the equation of rhetoric with masculinity, see the article as a whole.

40. Wendy Gunther-Canada, *op. cit.*, p. 130 ; Virginia Sapiro, *op. cit.*, p. 205.

41. Isabelle Bour, art. cit., p. 126.

42. « The culture of the heart ever, I believe, keeps pace with that of the mind. » Mary Wollstonecraft, *The Wrongs of Woman : or, Maria. A Fragment* (1798). Janet Todd and Marilyn Butler (eds.), *The Works of Mary Wollstonecraft*, vol. 1, London, Pickering, 1989, p. 116.

43. Virginia Woolf, *Four Figures. The Common Reader. Second Series*, 6th ed., London, The Hogarth Press, 1953, p. 156 57.

44. See supra.

45. Burke mockingly compared the Dissenters to « half a dozen grasshoppers under a fern [that] make the field ring with their importunate chink » (*Reflections on the Revolution in France*, Harmondsworth, Penguin, 1968, p. 181).

46. Isabell Bour, art. cit., p. 124.

47. Thomas Pfau, *Romantic Moods. Paranoia, Trauma, and Melancholy, 1790 1840*, Baltimore, The Johns Hopkins UP, 2005, p. 77.

48. See Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, collection « Langages et sociétés », Paris, Payot, 1982.

49. Thomas Pfau, *op. cit.*, p. 78.

50. Michel Murat, « Polémique et littérature », in *La Parole polémique*, G. Declercq, M. Murat et J. Dangel (eds.), Paris, Champion, 2003, p. 12.

51. Alexander Pope, *Imitations of Horace. With an Epistle to Dr. Arbuthnot and the Epilogues to the Satires*, II, 1, l. 14, in John Butt (ed.), *The Poems of Alexander Pope*, vol. IV, London, Methuen ; New Haven, Yale UP, 1961 [1939], p. 5.

52. Northrop Frye, *Anatomy of Criticism : Four Essays*, Princeton, Princeton UP, 1957, p. 223.

53. T. Furniss, « Gender in Revolution : Edmund Burke and Mary Wollstonecraft », in *Revolution in Writing. British literary Responses to the French Revolution*, Kelvin Everest (ed.), Milton Keynes, Philadelphia, Open University Press, 1991, p. 79 80.

54. Henry Fielding, *Joseph Andrews* (1742), preface, Harmondsworth, Penguin, 1985, p. 28.

55. See supra.

56. George Stead, *The Genesis of Parliamentary Reform*, Hamden, Conn., Archon Books, 1965 [1913], p. 167.

57. See H. White, *op. cit.*



58. T. Furniss, « Gender in Revolution : Edmund Burke and Mary Wollstonecraft », p. 66.
59. M. Poovey, *op.cit.*, p. 56 57.
60. Marilyn Butler, ed., *Burke, Paine, Godwin, and the Revolution Controversy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 74.
- 

## ABSTRACTS

This article aims to show that in *A Vindication of the Rights of Men* Mary Wollstonecraft redefines historical practice by turning satire into a mode of historical cognition. Satire is here understood as a form of aesthetic sublimation of the violence inherent in polemical discourse. Wollstonecraft thus seeks to delegitimize Edmund Burke's rendition of the French Revolution and, beyond, Burke himself as a historian, notably by feminizing him while presenting herself as an active witness to history.

Cet article montre comment Mary Wollstonecraft, dans *A Vindication of the Rights of Men*, redéfinit la pratique historique en transformant la satire en un mode de connaissance historique, la satire étant ici à entendre comme une forme de sublimation rhétorique de la violence inhérente au discours polémique. Wollstonecraft cherche ainsi à décrédibiliser la version de la Révolution française proposée par Edmund Burke et, au-delà, à discréditer Burke en tant qu'historien. Elle y parvient notamment en féminisant ce dernier, tout en se présentant elle-même comme un témoin actif de l'histoire.

## AUTHOR

### NATHALIE ZIMPFER

Spécialiste de Jonathan Swift, Nathalie Zimpfer s'intéresse plus particulièrement à l'homilétique de la période augustéenne ainsi qu'aux liens que celle-ci entretient avec la satire et la littérature de cette période. Par ailleurs, après avoir publié plusieurs articles sur Mary Wollstonecraft, elle termine actuellement une traduction critique de son œuvre dans le cadre de la collection « Les Fondamentaux du féminisme anglo-saxon », co-dirigée par Frédéric Regard et Claudette Fillard. Enfin, ses recherches l'ont amenée à s'intéresser aux récits de voyage de James Cook et Samuel Hearne.

---

## Varia

---

# Swift and the Ruin(s) of History

Madeleine Descargues-Grant

---

- 1 This paper was initially prompted by a reflection on the lingering « ruin-ruminate » alliteration in Shakespeare's Sonnet 64, itself a meditation on the effects of « Time's fell hand » : « When I have seen such interchange of state, / Or state it self confounded, to decay, / Ruin hath taught me thus to ruminare / That Time will come and take my love away »<sup>1</sup>. What, one wonders, were the nature of Swift's ruminations when (repeatedly) he brandished the image of past and future ruins ? The reference to Shakespeare is hardly surprising if we bear in mind that Swift was, « even in his own time, a man of the past », as observed by Patrick Reilly<sup>2</sup>. Like Shakespeare the Renaissance man, and unlike the proponents of modern science and progress such as Newton, « [Swift] sees [time] as a force inimical to man. [...] Time itself is the culprit, history the enemy »<sup>3</sup>. It was not the Dean's temperament, however, to evade confrontation with any antagonist, be it time itself. As he strove to take practical action first in an English, then in an Anglo-Irish context, he could not avoid having a view to the future, despite his own disappointments and his deeply-ingrained pessimism with regard to the course of history. At a more personal level, he indeed seems to have been magnetized in many of his writings, whether prose or poetry, to the starkest representations of the ruinous ravages of time.
- 2 Swift used the motif of ruins for a complex mixture of theological, political, satirical, and more generally poetical purposes. But was there, we may ask, more to the motif than a castigation of human hubris and a general psychological and political distrust of change, linked to what Alan D. Chalmers has termed his « apprehension » – in the sense of both « grasp[ing] » and « fear[ing] » – of the future<sup>4</sup> ? How idiosyncratic was his use of the reference to Babel, as identified by Daniel Eilon<sup>5</sup>, an image and notion commonly invoked in the representation of ruin(s) in the eighteenth century, and one of the key-words utilized by Swift to conjure up the spectre of civic apocalypse ?
- 3 We will pursue the intricacies of the motif of ruin(s) more particularly in two of Swift's sermons, written respectively in 1726 and 1724, including a brief consideration of the treatment of the motif in book three of *Gulliver's Travels* (1726), along with a flashback to the conclusion of Swift's political engagement with Harley's moderate Tory ministry for the adventure of *The Examiner* (1710-11). We will then venture an interpretation of

the significance of ruins in Swift's own evolving sense of history, through later examples of his poetry, e.g. « Verses on the Death of Dr. Swift » (1731) and « To Janus on New year's Day » (1729).

## Babel, ruins and the vision of history

- 4 If we consider Swift's sermon « Upon the Martyrdom of King Charles I », preached 30 January 1726, a text which can be described as paradigmatic in its treatment of the motif of ruin by Swift, we will find it saturated with the lexis of ruin, destruction and decay as well as written within a very rigorous and pedagogical compass. Swift accuses the Cromwellians of ruining England, of literally « destroying and defacing [...] vast numbers of God's houses », as if they had been « Heathens sent on purpose to ruin and blot out all marks of Christianity »<sup>6</sup>, and of having similarly destroyed the civic structure of the country, which is where the Babel paradigm is operative :

As to the civil government, you have already heard how they modelled it upon the murder of their King, and discarding the nobility. Yet, clearly to shew what a Babel they had built, after twelve years trial, and twenty several sorts of government ; the nation, grown weary of their tyranny, was forced to call in the son of him whom those reformers had sacrificed. (226)

- 5 Incidentally, in this presentation, the role of the Christlike figure is passed on from Charles I to Charles II (an unexpected promotion for the latter), just as, in the same sermon, the punishment of Jacob's sons, Simeon and Levi, overlaps with that of the builders of Babel, as described in Genesis. On discovering the city and the tower built by the son of men :

the LORD said, « Indeed the people are one and they all have one language, and this is what they begin to do ; now nothing that they propose to do will be withheld from them. Come, let Us go down and there confuse their language, that they may not understand one another's speech ». So the LORD scattered them abroad from there over the face of all the earth, and they ceased building the city.<sup>7</sup>

- 6 Confusion and dispersion are in both cases – that of the builders of Babel and that of Simeon and Levi – the punishment for the political ambition of the sons of men or for those whom Swift usually brands with the names of « factions » or « factious » people<sup>8</sup>. In his sermon the ruins of Babel therefore testify to the castigation by God of human hubris or pride, which itself has ruined the city or the nation and the Church. They serve as a moral warning. The emphasis is laid on the active process of ruining churches and Christianity as enacting a negative human will. The example described belongs to a recent past, but the notion of ruin to which the sermon refers is not only valid for the past. It can easily apply to the present and to the future as well.
- 7 The status of the ruins of Babel for Swift and for writers in general, in the first quarter of the eighteenth century, was mostly theological and political. Taking a broader cultural and historical perspective, one could observe that in the course of the eighteenth century and in the context of the rise of historical studies<sup>9</sup>, Babel as a literary symbol would gradually lose its effectiveness as a negative political *exemplum* to acquire a more general anthropological meaning<sup>10</sup>, as ruins and the fascination for the past increasingly took on an aesthetic value, culminating in the gothic experience of the late eighteenth century<sup>11</sup>.
- 8 The nearest one gets to the contemplation of the past is in *Gulliver's Travels*. Before meeting the Struldbruggs – before, that is to say, meeting the living ruins that they

literally are –, Gulliver fancies himself immortal and imagines « the Pleasure of seeing the various Revolutions of States and Empires ; [...] antient Cities in Ruins, and obscure Villages become the Seats of Kings. [...] Barbarity over-running the politest Nations, and the most barbarous becoming civilized »<sup>12</sup>. Interestingly the significance of ruins here as traces is related to the great tidal rhythm of history, according to which decay and construction go together. Gulliver's « antient Cities in Ruins » are located in a cyclical vision of history, inscribed in the word « Revolutions », essentially incompatible with any progressive views potentially contained in a linear conception of history. Norbert Col has observed that « his [Gulliver's] is a linear, cumulative, rather than a cyclical history. Yet both are present in *Gulliver's Travels*. The coexistence of these two incompatible outlooks on history points to the clumsy articulation of the historian and the moralist in Swift »<sup>13</sup>. If Gulliver could hope, as an individual, to benefit from the lessons of the past by becoming wiser, his confrontation with the Struldbruggs casts doubt on the realism of even such a modest ambition. Not only are they made repugnant by the accumulation of human vices in their decrepit oldest age, they also lose their memory and therefore cannot be of any use for the prospective historian : a striking parable of the limits of linearity.

- 9 Gulliver's stay in Laputa provides a complementary illustration of the value of ruins as a warning against the illusion of progress, in the description of Lord Munodi's ruined mill. Acting as Gulliver's guide, Lord Munodi can boast a prosperous estate, because he has so far managed to keep well away from the innovative methods of the mad scientists of Lagado – for whom one should read the new natural philosophers of the Royal Society. In one case only have the projectors' and scientific schemers' conceptions prevailed upon his respect of tradition, and that with dire consequences, since his old mill, which was once « very convenient »<sup>14</sup>, has been superseded by a new construction, set against nature and common sense, and resulting after many vain efforts in a useless heap of abandoned stones. « The ruined mill », Patrick Reilly writes, « is history in microcosm, a parabolic demonstration of what must happen when corrupt, hare-brained meddlers tinker with the social structure ; the statesman's task should be conservation, patching up defects [...] »<sup>15</sup>, failing which any political action is bound to generate chaos and ruins rather than order and prosperity.
- 10 There is a very short step from the parabolic value of literal ruin(s) to the generalized metaphorical use of the term by Swift, enabling him to connect ruins not only with the past, but also, more perversely, with the future. In the sermon « Doing Good », which will be examined later, Swift declares himself justified to speak from the pulpit against those who want « to turn our cities and churches into ruins » (235), thereby using ruins as the symbolic site of a menace. Instead of referring to the ruins of the past, Swift prefers/seems to say that it is the future which threatens ruin. Certainly, if ruin lends itself to redemption in his writing, it is not via the aesthetic glorification of the trace of the past. Rather, the reference to the great wheel of history in the Struldbruggs episode would anchor the theme in a form of historical detachment, of the sort that Swift found admirable in Sir William Temple, his early Whig mentor. But detachment was not a forte of Swift's, judging by his systematic attacks on meddlers, projectors, and more generally all who did not share his views, in support of which his rhetoric relied coherently and heavily on the lexis of destruction and ruin.

## The sermons against ruinous rebellion

- 11 The sermon initially mentioned, « Upon the Martyrdom of King Charles I », can be considered as a particularly measured attempt at expressing a comprehensive view of Swift's political position, since in it first of all he has to reconcile his hostility to an absolutist king with the necessity to write a eulogy of this former King as martyr. As noted by F. P. Lock, « as an Anglican he was practically committed to a virtual cult of Charles I and as an Anglican clergyman to preaching occasional sermons on 30 January (the fast day ordained to commemorate Charles' martyrdom) »<sup>16</sup>. He also has to reconcile his suspicion of rebellious politics in general with a support of the (Old) Whig balance between Church and King, all of these tensions having to be contained within his essential conviction that the Church is the only real rampart against the ruin of England.
- 12 In this sermon, the heaviest charge is laid of course at the door of the Puritans, « the founders of our dissenters » (221), descended from those Protestants who were forced to leave England, to take refuge and become exiles in Geneva, by the persecution of the Catholic Queen Mary. They are accused of having later come back to England « so fond of the government [a commonwealth governed without a king] and religion [without the order of bishops] of the place they had left » (220) that they wanted to import them into England, forming to this purpose « a considerable faction in the kingdom » (221). The chain of errors and responsibilities leads from Popery to puritanism. A secondary share in the crisis is attributed to the king himself, with reference to the general context of political institutions – « In the reign of this Prince, Charles the Martyr, the power and prerogative of the king were much greater than they are in our times » (220) – and to his own severe though forgivable flaws : « he was forced upon a practice, no way justifiable, of raising money » (221). Charles is seen as drawn into a tragic trap : « forced [...] to pass an act for cutting off the head of his best and chief minister » (Thomas Strafford, who was executed in 1641, before William Laud, beheaded in 1645) and « compelled [...] to pass another law, by which it should not be in his power to dissolve [the] parliament without their own consent ». Thereby « this Prince did in effect sign his own destruction » (222) and empowered the House of Commons to govern without his consent and to turn the army he had sent to Ireland « against [himself] their own sovereign » (222). The process is described as culminating in « that abominable rebellion and murder » (223) and engendering the dire consequences of the Irish rebellion, of the multiplication of schisms, heresies and factions, as well as « the rise and progress of Atheism » (223). A relatively positive portrait of Charles I is painted here, despite Swift's lack of sympathy for absolutism : « this gracious King » (221) having « redress[ed] all [the] grievances » (221-22) he was guilty of, and having died « a real martyr for the true religion and liberty of his people » (223). In the same sermon, Swift contrasts James II and Charles I :
- but the late Revolution under the Prince of Orange was occasioned by a proceeding directly contrary, the oppression and injustice there beginning from the throne. For that unhappy Prince, King James II. did not only invade our laws and liberties, but would have forced a false religion [Catholicism] upon his subjects, for which he was deservedly rejected, since there could be no other remedy found, or at least agreed on. (229-30)<sup>17</sup>
- 13 He formulates a synthesis of his political theory, allowing him to justify the Revolution of 1688, in accordance with Old Whig principles, while he condemns the Civil War, in

accordance with moderate Tory views<sup>18</sup>. What emerges is the primacy of the Anglican Church, because only it can claim to be permanent, as distinct from the state, whose legitimacy can be questioned on account of possible arbitrariness. The fulminating tone of the sermon is aimed at the Dissenters, who demanded the abolition of the anniversary of 30 January, together with Low Church and Whiggish divines who thought the commemoration served to kindle animosities among Protestants. But for Swift, the Protestant sects – heirs of the Puritans who challenged the state – are a threat to the tenets of civic peace: order, stability, and hierarchy. They are the inheritors of the spirit of Babel, like Simeon and Levi, accused by their father Jacob in the epigraph of the same sermon: « for in their anger they slew a man, and in their self-will they digged down a wall »<sup>19</sup>.

- 14 Delivered in 1726, fifteen years after Swift's most ambitious involvement at the very centre of English political life, with the episode of the *Examiner* (1710-11) in London, and two years after his other most famous intervention, in Anglo-Irish politics this time, with the campaign against Wood's coins in the *Drapiers' Letters* (1724), the sermon « Upon the martyrdom of King Charles I » provides a running commentary on Swift's Tory rather than Whig principles. These relate to his essentially authoritarian stand, and are certainly at variance with what Claude Rawson has called « the well-intentioned ministrations of 'liberal' sensibilities of the late Ph.D. era [...] from the end of the Second World War »<sup>20</sup>, which tried to reclaim Swift for radicalism. Swift's strictures upon the subject of civic ruin as a fatal consequence of « the great Decay of Religion » – a phrase he uses in another sermon, « Upon Sleeping in Church » (214) – are addressed to the prevailing liberal and latitudinarian Whiggish views, which he distrusts, politically and temperamentally. He therefore advises his listeners « [t]o avoid all broachers and preachers of new-fangled doctrines in the church ; [...] to obey God and the King, and meddle not with those who are given to change » (231). This resolute anti-modern position also appears to have an intricate link with the idea of original sin, transposed in the story of Babel. The analysis of the treatment of ruin(s) in one particular issue of *The Examiner* will further explore Swift's conceptions.

## A political situation beyond repair

- 15 In *Examiner* 44, the penultimate number in the series which had been entrusted to his satirical quill by the moderate Tory and former Whig Harley, from November 1710 to May 1711, Swift associates the word and the image of ruin(s) with the idea of repair, in an effort to conjure up a positive and reassuring vision – a signal exception in his usual manner – to present a partial summary of the tasks accomplished by the Tory parliament. The change of the previous ministry and the elimination of the Whigs were well justified, he once more explains, despite the fears entertained by ill-meaning people who even insinuated that the French rejoiced over the political choices made by the English government :

But, if a house be Swept, the more occasion there is for such a Work, the more Dust it will raise ; if it be going to Ruin, the Repairs, however necessary, will make a Noise, and disturb the Neighbourhood awhile. And as to the Rejoicings made in France, if it be true, that they had any, upon the News of those Alterations among us ; their Joy was grounded upon the same Hopes with that of the Whigs, who comforted themselves, that a Change of Ministry and Parliament, would infallibly

put us all into Confusion ; increase our Divisions, and destroy our Credit ; wherein, I suppose, by this time they are equally undeceived.<sup>21</sup>

16 The house has been swept, the repairs have been made to prevent it from « going to Ruin », without breaking more eggs than necessary, and the Examiner (as *persona*-author of the paper) can present a list of achievements owed to the Tory parliament, among which are the reestablishment of trust in « the Credit of the Nation », the reduction of foreign religious immigration, and the defence of the rights of access to Parliament of landowners versus the representatives of the modern world of finance and « *Monyed Interest* ». The list also includes the control regained over « the Publick Debts [...] so prodigiously encreased, by the Negligence and Corruption of those who had been Managers of the Revenue », and the decision to fund the building of « fifty new Churches in *London* and *Westminster* »<sup>22</sup>. All these sound too typically like the commonplace rhetoric of a binary political system, where one side accuses the other of squandering the wealth of the nation, or vice versa, and lead one to suspect that the summary is biased for the purpose of the demonstration.

17 To round off this sense of a positive conclusion, the Examiner can even congratulate himself on his part, which he does in n° 45, the last issue in which Swift avowedly had a hand, since he composed the first part of it :

When a General hath conquered an Army, and reduced a Country to obedience ; he often finds it necessary to send out small Bodies, in order to take in petty Castles and Forts. [...] This case exactly resembles mine ; I count the main Body of the Whigs entirely subdued ; at least, until they appear with new Reinforcements, I shall reckon them as such ; and therefore do find my self at Leisure to examine inferior Abuses<sup>23</sup>.

18 The condescending tone practised on the discomforted Whigs certainly has a Swiftian ring. Swift is here closing the file and bringing his writing for *The Examiner* to an acceptable conclusion with a rhetorical flourish, both for the sake of his own image as author of the series and for the sake of the public image of the government he was proud to support. Yet the *Journal to Stella* on the corresponding dates in June 1711 famously and seriously qualifies the *All's-Well-That-Ends-Well* note, with Swift's directions for reading, intended for his friend : « As for the *Examiner*, I have heard a whisper, that after that of this day, which tells what this parliament has done, you will hardly find them so good. I prophesy they will be trash for the future ; and methinks in this day's *Examiner* the author talks doubtfully, as if he would write no more »<sup>24</sup>. With due acknowledgement of the fact that Swift is in the journal using a private *persona* and indulging a more affective attitude, several other statements in the *Journal* testify to his sense of disillusionment and of distance : « There is now but one business the ministry wants me for ; and when that is done, I will take my leave of them. I never got a penny from them, nor expect it »<sup>25</sup>, he writes in August 1711, two months after the adventure of *The Examiner*. A little later, in October 1711, he reports concerning his efforts to keep Harley and Bolingbroke on good terms :

I told him [Bolingbroke], I knew all along, that this proceeding of mine was the surest way to send me back to my willows in Ireland, but that I regarded it not, provided I could do the kingdom service in keeping them well together. I minded him how often I had told lord treasurer, lord keeper, and him together, that all things depended on their union, and that my comfort was to see them love one another [...] I act an honest part ; that will bring me neither profit nor praise.<sup>26</sup>

19 Such deeply ingrained scepticism concerning the future, including his own future, and the success of his own political efforts questions his belief in the possibility of repair



which *Examiner* 44 was trying to conjure up for the benefit of its Tory readers. It supports Swift's pose as the independent wise man, the « impartial Hand »<sup>27</sup>, in his own words, above parties – which was precisely the moral contract presiding over his undertaking of the paper – and effectively shows him to be more interested in principles than in pragmatism. Although Swift is indeed conservative in his conception of ruin as civic apocalypse fostered by the alliance of Whiggism and modernity, the powerful admixture of moral, ideological and political acerbity – his personal version of what Louis I. Bredvold identified as « the gloom of the Tory satirists »<sup>28</sup> – prevents him from endorsing even a Tory program of repair. The ruins are really beyond such repair, whoever is responsible for them.

## Ruins as leitmotif

- 20 If we now turn to the sermon « Doing Good », pronounced in 1724, at the time of The Drapiers's Letters, we face what might seem the other extreme of Swift's political career, or even its counter-example : a direct and effective intervention, based on the leading of a popular movement. Swift's campaign against Wood's patent is also, in the field of Swiftian studies, the most serious evidence of the views that make him an Anglo-Irish patriot and the champion of the people's liberties, though this libertarian interpretation is contested by his other writings. It is a fact that after the brilliant episode of the *Examiner*, followed by his return to Ireland (and to the deanery of Saint Patrick's) in 1714, only the relation between Ireland and England drew Swift out of his political silence. This was to defend the Protestant interest in Ireland, threatened for example by the passing of a Toleration Act for Ireland in 1719, too favourable to the dissenting interests in the eyes of Swift : a typical example, according to him, of the betrayal of the Church by the London government, which had been returned to the domination of the Whigs with the accession of Walpole in 1721. Swift's motivation was also to resist the treatment of Ireland as a colony by England, politically or economically, and it was steeped in ambivalence : towards the behaviour of Protestants in Ireland, as Swift both denounced « the intolerable Hardships » imposed by « our rigorous Neighbours » (200) and the mismanagement of trade, the dishonesty and sloth of workers at all levels ; towards « covetous Landlords » (201) and of course, most of all perhaps, towards their tenants, the Irish Catholics, both hateful and pitiable. His very harsh and passionate advocacy inspired for example the sermon « Causes of the Wretched Condition of Ireland », preached after 1720, which presents a description of Ireland as apocalypse, reminiscent in its beginning of the famous and possibly contemporary *Modest Proposal* (1729)<sup>29</sup>. The sermon « Doing Good » must be situated within this context of the scandal of « Wood's half-pence ». William Wood had been granted a patent to coin copper farthings and halfpence for use in Ireland, possibly through bribing the Duchess of Kendall, George I's mistress, and the English government had not taken the trouble to consult any Irish people about the decision. The Irish resented the contempt with which they were treated as much as the fact that the coins would be minted in England ; objected that the terms of the patent were too favourable to Wood and insufficiently guaranteed against counterfeiting, overcoining, and debasement. Naturally, Swift's anti-modern position and his rejection of luxury and commerce could seize upon inflationist fears, and he did not dispense with this facile association in his sermon, presenting a storming description of the future state to which Ireland would be reduced if the project were carried through. This sermon

actually offers an exemplary use of the rhetoric of ruin by Swift, in the form of extreme caricature. The theme feeds into the general coherence of his position, against the Whig government of London and its economic policy, therefore brandishing the threat of ruin in front of the development of commerce: « For although the nominal antagonist is the insignificant William Wood, Swift's readers are never in doubt that the real enemy is the English government »<sup>30</sup>.

- 21 As Swift's rhetoric benefits here from popular feeling, all the supporters of the project are smothered under the ruins, without discrimination: « Have we not seen men, for the sake of some petty employment, give up the very natural rights and liberties of their country, and of mankind, in the ruin of which themselves must at last be involved? » (233) — a rhetorical question hardly allowing for any answer or qualification. Wood himself is described as « one obscure man, by representing our wants where they were least, and concealing them where they were greatest, [who] had almost succeeded in a project of utterly ruining this whole kingdom » (237). The supporters of the coinage are « the meanest instruments » of « public mischief », « deceiving us with plausible arguments, to make us believe, that the most ruinous project they can offer is intended for our good » (237), which precludes any consideration of the plausibility of the said arguments. In this sermon full of similes, evoking successively « storm at sea », « beggary » and « plague » (237, 236, 237), the richest example is one that actively militates for the idea of the fusion of pastoral and political roles :

Perhaps it may be thought by some, that this way of discoursing is not so proper from the pulpit. But surely, when an open attempt is made, and far carried on, to make a great kingdom one large poor-house, to deprive us of all means to exercise hospitality or charity, to turn our cities and churches into ruins, to make the country a desert for wild beasts and robbers, to destroy arts and sciences, all trades and manufactures, and the very tillage of the ground, only to enrich one obscure, ill-designing projector, and his followers ; it is time for the pastor to cry out, that the wolf is getting into his flock, to warn them to stand together, and all to consult the common safety. (235-36)

- 22 This form of eloquence is also a testimony to the way in Swift can simplify the issues, in his best (or worst) propaganda style, and at the same time an example of the use of ruin(s) as a sort of catchword, lending itself to the rallying of all under the anti-modern banner, till the final charge :

I pray God protect his most gracious Majesty, and this kingdom, long under his government, and defend us from all ruinous projectors, deceivers, suborners, perjurers, false accusers, and oppressors ; from the virulence of party and faction ; and unite us in loyalty to our King, love to our country, and charity to each other. (240)

- 23 This rather opportunistic use of the notion of ruin — whatever may have been the effectiveness of Swift's campaign in the *Drapier's Letters* and the legitimacy of the latter, which belongs to another discussion — makes the word a short cut for what he wants to be taken for granted, not unlike the habitual use of scapegoats in propaganda. As Lock remarked, Swift is settling accounts with the Whig government. In his rhetoric, ruins are a convenient leitmotiv that people will automatically decode into a chain of meanings concluding in an anti-governmental position.

## The ruins of the future

- 24 We then need to investigate why Swift paradoxically feels on safe ground with ruin(s). For one thing, they are a rhetorical weapon against all those who meddle with change, instead of being content « *to obey God and the King* », to quote the Dean. In this respect, they reflect his preoccupation with revolutionary instability, as experienced in the days of the Glorious revolution when, then in his early manhood, he left Ireland and fled to England to become secretary to William Temple. For general polemical purposes, they have a direct connotation with the hazards linked to Whig notions of economic development and they serve as a rallying cry against the attractions of ease and luxury.
- 25 As a motif, they are the performative aspect of Swift's most effective rhetoric. When Rawson for example describes *A Modest Proposal* as « a metaphor of political and economic self-destruction », and discusses the « slippery » « connections and disconnections between figures of speech and the realities or intentions they appear to be expressing »<sup>31</sup>, we find ourselves face to face with Swift's premonitory aesthetics of ruin(s), which are neither contemplative nor nostalgic (contrary to the Gothic school of the later eighteenth century), but active and dynamic, through the demonstration of the power exercised by language, the power to build and break.
- 26 But they are also, more importantly perhaps in the case of Swift, a talisman – albeit a negative one – against the lure of progress and of promoting political action as such, and therefore a defensive rhetorical strategy against failure – such as that experienced at the time of glorious commitment, with the adventure of the *Examiner*. In this sense, the imaginary presence of ruins informs Swift's sense of history ; it is symptomatic of his commitments in the present, with implications for the doubtful future, and of his relationship with time. Ruins allow him to accommodate the future. They are a collapsed version of the ideal of immutability and permanence : a reminder that the future which men insistently wish to build for themselves is strictly not performable, and that no energies should therefore be wasted on the project. Swift prefers a theatrical self-effacement from the scene of the future, as in the case of his « *Verses on the Death of Dr. Swift* », written in 1731. But in such cases, as noted by Chalmers, « Swift's self-displacement is his technique for self-assertion »<sup>32</sup>, as in many feats of his most effective and most (self-)destructive rhetoric.
- 27 I would like here to pursue the word and idea of ruins in Swift's poetical works, helped in this by Michael Shinagel's *Concordance to the Poems of Jonathan Swift*<sup>33</sup>. My interest at this point is not so much in Swift's aesthetics of destruction or in his self-destructive rhetoric, from a stylistic perspective, but in his attempt at expressing via ruin(s) his own founding gesture, in defiance of time and history. Not coincidentally, the themes of ruin and Babel converge in the above-cited « *Verses on the Death of Dr. Swift* », which takes its particular flavour from Swift's contemplation of the ruin of his own body and faculties, in a strange celebration of decrepitude, not unfamiliar in his poetry :

See, how the Dean begins to break :  
 Poor Gentleman, he droops apace,  
 You plainly find it in his Face :  
 That old Vertigo in his Head, Will never leave him, till he's dead :  
 Besides, his Memory decays, He recollects not what he says ;  
 He cannot call his Friends to Mind ;  
 Forgets the Place where last he din'd :

Plyes you with Stories o'er and o'er,  
He told them fifty Times before.<sup>34</sup>

- 28 As the poem accelerates towards its conclusion, Swift looks back seventeen years to the chaos of 1714, after the Queen's death : the rout of the Tories and the revenge of the Whigs, « a dangerous Faction » undertaking :

To ruin, slaughter, and confound ;  
To turn Religion to a Fable,  
And make the Government a *Babel* :  
Pervert the Law, disgrace the Gown,  
Corrupt the Senate, rob the Crown ;  
To sacrifice old *England's* Glory,  
And make her infamous in Story. [...]  
With Horror, Grief, Despair the Dean  
Beheld the dire destructive Scene [...].<sup>35</sup>

- 29 All that he can achieve, from the time of his exile to Ireland – described in the same poem as « the Land of Slaves and Fens » – , is « to save that helpless Land [Ireland] from Ruin »<sup>36</sup>, an allusion to the success of the campaign led through *The Drapier's Letters* against Wood, and also a general statement about Ireland, threatened on two accounts : ruin by the English oppressors, and by the Irish themselves.

- 30 For Swift, in a sense, history stopped in 1714 : « Here ended all our golden Dreams »<sup>37</sup>. In his discussion of Swift's posturing and of the different voices in this poem, Chalmers notes that « the voices [...] construct Swift's absence as central to the topic, structure, and interpretation of the poem. Swift's exile from the future – the permanent exile of death – is made central to the poem, in the same way that Swift depicts his own exile as central to the history of the Whig administration after 1714 ».<sup>38</sup> It is the stumbling-block of Swift's short-lived participation in English politics that compels my attention here. I would like to underline the compulsive quality of Swift's gnawing at his bones of contention, with the Whigs, with the course of history, and with himself perhaps most of all, for having tried to intervene and failed. I would therefore argue that on top of the more obvious symbolic level in which he uses the theme and menace of ruin(s) against the modern notion of progress, there is also a self-induced punishing gesture in their invocation, like a sort of *vanitas* that the politician or the historian had better not forget, lodged in the corner of his imaginary schemes, the worm in the fruit perverting any attempts at building a future, and reminding him that commitment is inevitably doomed to fail. We may remember that ten years later, in the case of Wood, his success was in arresting, not assisting, the process of history. Might « the dire destructive Scene » of 1714 have been Swift's own lesson to himself, learned from the rise and fall of his own ambitions after the death of Queen Anne ? Further, if the lesson, more comprehensively, is that any investment in the future, any project, is not only dangerous and unsafe, but corrupted with pride, a proof of that original sin of which *Babel* was a manifestation, Swift's obstinate rumination on his failed attempt could be interpreted as an indirect acknowledgement of having shared in the very pride of those grim « projectors » he was otherwise so keen to expose ; of having in fact created a small *Babel* of his own. Another poem, addressed to « Two-fac'd Janus, God of Time », and written in 1729, offers a typical view of Swift's historical perspective on ruin, imagined here as belonging to an unspecified future, as « retrospection » sees equally unspecified « glorious ages past » :

God of Time, if you be wise,  
Look not with your future Eyes :

What imports thy forward Sight ?  
 Well, if you could lose it quite.  
 Can you take Delight in viewing  
 This poor Isle's approaching Ruin ?  
 When thy Retrospection vast  
 Sees the glorious Ages past.

Happy Nation were we blind,  
 Or, had only Eyes behind.<sup>39</sup>

- 31 One can note that ruins here have quite disappeared from « the glorious past » to gather instead, like clouds, towards the dark future<sup>40</sup>. Nevertheless, at the end of the poem, the « Madam » addressed prefers to be deaf to this solemn warning and to choose the precariously poised « *Youth and Beauty still* ». Not so the Dean, who had rather abolish the perishable object of desire in his rhetorical gesture than be defeated by time in his longing for it.
- 32 Beyond the minatory purpose, what comes through in the invocation of ruin(s) by Swift is a figure of the apocalypse, the consequence and fulfilment of original sin in a ruinous future, in the Babel that the future is destined to become. Where poets and historians would later in the century take delight in contemplating the ruins of Babel as the grandiose past of men's history, justifying their hopes in another future, for Swift, ruin is always « approaching », therefore essentially associated with the future, as if the ruins of Babel were, for him, a portable memorandum of the dust in Ecclesiastes : « all are from the dust, and all return to dust »<sup>41</sup>. The desire to control or to appropriate history or even to hope in the future is doomed because it tries, in effect, to rebuild Babel. In this light, we may understand original sin as the entrance into history itself, and the ruin as fallen man's inevitable artefact.

---

## NOTES

1. *The Sonnets*, John Dover Wilson (ed.), Cambridge, Cambridge UP, p. 34.
2. Patrick Reilly, *Jonathan Swift : the Brave Desponder*, Manchester, Manchester UP, 1982, p. 1.
3. *Ibid.*, p. 106.
4. Alan D. Chalmers, *Swift and the Burden of the Future*, Newark, University of Delaware Press ; London, Associated University Presses, 1995, p. 15. For Chalmers, Swift's « often intuitive sense of the major cultural shifts underway around him », his satirical imagination were indeed fired /« vitalized by the prospect of time to come », despite his « own apparent contempt for all expressions of interest in posterity », p. 28, p. 16, p. 15.
5. Daniel Eilon, *Factions's Fictions : Ideological Closure in Swift's Satire*, Newark, University of Delaware Press ; London & Toronto, Associated University Presses, 1991.
6. Jonathan Swift, *Irish Tracts 1720-1723 and Sermons*, Herbert Davis and Louis Landa (eds.), *The Prose Works of Jonathan Swift*, 16 vols., Oxford, Basil Blackwell [1948], 1968, vol. 9, p. 224, p. 224-25. Further references to this edition will be given in the text.
7. Gen. 11.6-8.

8. See Eilon's study of the parallel between the crimes of Simeon and Levi (Jacob's violent sons, to whom the epigraph of Swift's sermon refers) and that of the builders of Babel, *Factions's Fictions*, *op. cit.*, p. 17.
9. By the end of the eighteenth century, the ruins that inspired the composition of Gibbon's *History of the Decline and Fall of the Roman Empire* (1776-88) had been reclaimed by history from the realm of religion.
10. When Jaucourt mentioned the ruins of Babel as his first example in his article on « ruin » and « ruins » in the *Encyclopédie* (1751-76), taken here as a landmark in the lexical history of the term « ruin(s) », his emphasis was on the archeological, not the religious, significance : « RUINES, f. f. pl. (Archit.) ce sont des matériaux confus de bâtiments considérables dépéris par succession de tems. Telles sont les ruines de la tour de Babel, ou tombeau de Belus, à deux journées de Bagdat en Syrie, sur les bords de l'Euphrate, qui ne sont plus qu'un monceau de briques cuites & crues maçonnées avec du bitume, & dont on ne reconnoît que le plan, qui étoit carré. » (*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Nouvelle impression en facsimilé de la première édition de 1751-1780, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-holzboog, 1967-1995, 17 vols., vol. 14, p. 433. All references are in the original spelling and to this edition). In the example given by the *Encyclopédie*, Babel is notably endowed with an archeological, a geographical and a scientific quality : it is the tomb of « Belus » – even though the latter appears to be a half mythical character –, which distinguishes it from the Biblical context referred to by Swift and it is located in Syria, near the Euphrates. Ruins are anchored in a distant past, blending legendary uncertainty and objective information, and they are contemplated for the benefit of the present-day spectator.
11. If we further explore Jaucourt's definition of ruin(s) in the *Encyclopédie*, we can observe the cohabitation of the meaning of decay given to the word by Swift, i.e. « décadence, chute, destruction », and of the aesthetic value : « les ruines sont belles à peindre » (*Ibid.*, p. 433). The aesthetisation of the term takes place in fact with the use of the plural « les ruines ». Then comes the metonymy with its fully positive overlap between ruin and beauty : « RUINE se dit en Peinture de la représentation d'édifices presque entièrement ruinés. De belles ruines. On donne le nom de ruine au tableau même qui représente ces ruines. Ruine ne se dit que des palais, des tombeaux somptueux ou des monuments publics. On ne diroit point ruine en parlant d'une maison particulière de paysans ou de bourgeois, on diroit alors bâtimens ruinés » (*Ibid.*, p. 433).
12. *Gulliver's Travels*, Robert A. Greenberg (ed.), New York, London, Norton, 1970, p. 180.
13. Norbert Col, « The Moralists' Adventure : Rewriting History in *Gulliver's Travels* », in *Adventure : an Eighteenth-Century Idiom*, Serge Soupel, Kevin L. Cope, and Alexander Pettit (eds.), New York, AMS Press, 2009, p. 239.
14. *Gulliver's Travels*, *op. cit.*, p. 151.
15. P. Reilly, *op. cit.*, p. 106.
16. F. P. Lock, *The Politics of Gulliver's Travels*, Oxford, Clarendon, 1980, p. 24.
17. The « other remedy » could be an allusion to the regency proposal. See F. P. Lock, *Swift's Tory Politics*, London, Duckworth, 1983, p. 82.
18. Commentary on Swift's political positioning is far from concordant, with views ranging from the vision of Swift as a true Whig (see J. A. Downie, *Jonathan Swift, Political Writer*, London, Routledge, 1984) to that of Swift as a Tory, including of course the tendency to see him as a paradoxical mixed figure. Ian Higgins, for one, defends a view of Swift's position as containing Jacobite political implications, in the context of the late seventeenth and early eighteenth century polemics. See Ian Higgins, *Swift's Politics : a Study in Disaffection*, Cambridge, Cambridge UP, 1994.
19. Gen. 49.6.
20. Claude Rawson, *God, Gulliver, and Genocide*, Oxford, Oxford UP, 2001, p. 16.

21. *The Examiner, and Other Press Written in 1710-11*, Herbert Davis (ed.), *Works*, Oxford, Basil Blackwell, 1940, vol. 3, p. 168.
22. *Ibid.*, p. 168, 169, 170.
23. *Ibid.*, p. 172.
24. Harold Williams (ed.), *Jonathan Swift : Journal to Stella*, 2 vols., Oxford, Clarendon, 1948, vol. 1, p. 291.
25. *Ibid.*, p. 343.
26. *Journal to Stella*, *op. cit.*, vol. 2, p. 389.
27. See *Examiner* 15, *op. cit.*, p. 13 ; also n°13, *ibid.*, p. 3.
28. Louis I. Bredfold, « The Gloom of the Tory Satirists », in *Pope and His Contemporaries : Essays Presented to George Sherburn*, James L. Clifford and Louis A. Landa (eds.), Oxford, Clarendon, 1949, p. 1-19.
29. « It is a very melancholy Reflection, that such a Country as ours, which is capable of producing all Things necessary [...] should yet lye under the heaviest Load of Misery and Want, our Streets crouded with Beggars, so many of our lower Sort of Tradesmen, Labourers and Artificers, not able to find Cloaths and Food for their Families », *Works*, *op. cit.*, vol. 9, p. 199.
30. F. P. Lock, *Swift's Tory Politics*, *op. cit.*, p. 165. See p. 163-65 in particular for Lock's study of the episode.
31. C. Rawson, *op. cit.*, p. 10, 12.
32. *The Burden of the Future*, *op. cit.*, p. 138.
33. Michael Shinagel, *A Concordance to the Poems of Jonathan Swift*, Ithaca and London, Cornell UP, 1972.
34. Jonathan Swift, *Poetical Works*, Herbert Davis (ed.), New York and Toronto, Oxford UP, 1967, p. 498-99.
35. *Ibid.*, p. 509.
36. *Ibid.*, p. 510.
37. *Ibid.*, p. 508.
38. *The Burden of the Future*, *op. cit.*, p. 143-44.
39. « To Janus on New Year's Day », *Poetical Works*, *op. cit.*, p. 373. In Roman religion, Janus was the god of gates and doorways and of beginnings in general, which is why the first month of the Roman calendar was named after him.
40. « A little confusingly », Chalmers writes, « Swift requests of Janus the face that is turned to the future, to provide the lady with a perspective on the past » (*The Burden of the Future*, *op. cit.*, p. 137). But in the fashionable lady's vision, « aging and death are denied » (*ibid.*, p. 138).
41. Eccl. 3.20.

## ABSTRACTS

This article explores the use and meaning of the figure of the ruin in the work of Swift. Ruination is a consequence of man's hubristic activity as illustrated by the story of Babel, a recurring reference in the eighteenth century. Although ruins may prompt meditation on history, or even be aestheticized (as is illustrated later by the *Encyclopédie*), these aspects are not found in Swift, who clearly favours the morally negative construction of the image, a leitmotiv in his sermons. Despite his involvement with the Tories in 1710-11, so ingrained is Swift's scepticism about the

possibility of political action and repair that isolation is his favourite posture, enabling him to fulminate from his exile in Ireland against what he considers as threats to the Church of England and civic peace. This anti-modern reflex ties in with Swift's instinctive opposition to Whig optimism for the future, and may be located in the apocalyptic year 1714, when Tory hopes and Swift's ambition collapsed with the death of Queen Anne. It is Swift's poems which provide the best commentary on the « dire destructive Scene » of these late years, where Babel resurfaces as a figure of original sin or entrance into historical time, and a « glorious past » is only invoked in contrast to the menacing future promised by history.

Cet article s'attache à l'utilisation que fait Swift de la ruine en tant que figure dans son œuvre. Conséquence de l'*hubris* illustrée par l'histoire de Babel, référence récurrente au dix-huitième siècle, les ruines produites par l'activité de l'homme ne donnent pas lieu chez Swift à une réflexion sur l'histoire, pas plus qu'elles ne sont constituées en objets esthétiques (contrairement à ce qu'illustrera l'*Encyclopédie*). Il met en avant les connotations morales négatives de la notion, employée comme un leitmotiv dans ses sermons. Malgré l'engagement de Swift aux côtés des Tories en 1710-11, son scepticisme invétéré le fait douter de la possibilité même de toute activité politique réparatrice et l'amène à préférer la posture de l'isolation qui lui permet, de son exil irlandais, de fulminer contre ce qu'il considère comme des menaces à l'encontre de l'Église d'Angleterre et de la paix civique. Ce réflexe anti-moderne est lié à l'opposition instinctive de Swift à l'optimisme des Whigs et à leur foi en l'avenir, et remonte à l'expérience de 1714, année apocalyptique qui voit les espoirs des Tories et les ambitions de Swift s'effondrer après la mort de la reine Anne. Ce sont les poèmes de Swift qui offrent le meilleur commentaire sur la « scène de dévastation » de ces années-là. On y voit revenir Babel, symbole du péché originel ou de l'entrée dans l'histoire, le « passé glorieux » n'étant invoqué que par contraste avec le futur menaçant.

## AUTHOR

### MADELEINE DESCARGUES-GRANT

Madeleine Descargues-Grant est Professeur de littérature anglaise à l'université de Valenciennes. Elle est l'auteur de *Correspondances* (Didier, 1994) sur les lettres de Sterne, et de *Prédicateurs et journalistes* (Septentrion, 2004), sur les essais et les sermons de Swift, Addison, Fielding, Sterne. Elle a publié, avec Anne Bandry, *Tristram Shandy : Laurence Sterne* (Armand Colin, 2006). Elle a coédité *Les Sources anglaises de l'Encyclopédie* (2005) et édité *Récit de voyage et Encyclopédie* (2011) aux Presses Universitaires de Valenciennes. Elle a signé de nombreux articles sur la littérature anglaise du dix-huitième siècle.